

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



11- = 6656 hist 3069



Digitized by Google

94-7-51:30194

-235 0-5 p n. f. hist- in he.

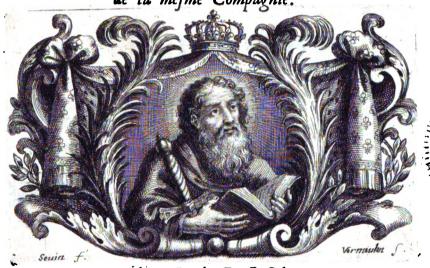
LAVIE

DU PERE PIERRE COTON,

DE LACOMPAGNIE DE JESUS;

CONFESSEUR DES ROYS HENRY IV. ET LOUIS XIII.

Par le Pere PIERRE JOSEPH D'ORLEANS, de la mesme Compagnie.



A PARIS,

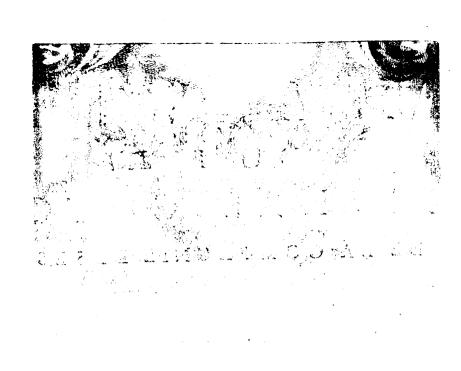
Chez ESTIENNE MICHALLET, premier Imprimeur du Roy, ruë saint Jacques, à l'Image saint Paul, prés la Fontaine saint Severin.

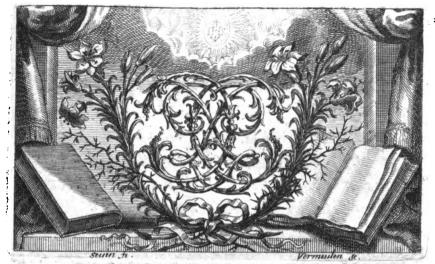
M. DC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE.

R. 161812

Digitized by Google







AU REVEREND PERE

DE LA CHAISE,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

CONFESSEUR DU ROY





ON REVEREND PERE,

La Vie du Pere Coton est un bien de vostre famille, qui naturellement vous doit retourner. La Profession Religieuse, à ij

EPISTRE.

qui vous a fait renoncer aux autres, vous donne un nouveau droit à celuy-là; & vous faisant trouver en ce grand homme un frere & un oncle tout à la fois, vous a donné deux titres pour hériter de son mérite & de ses vertus.

Pour peu que ceux qui liront ce Livre ayent eu occasion de vous pratiquer, ils remarqueront aisément, que vous avez esté soigneux de recueillir ce bel héritage. L'amour que ce grand Serviteur de Dien avoit pour l'Eglise & pour la Religion, son Zele pour l'extirpation des herésies, ses entreprises pour la propagation de la Foy parmi les Nations infidelles, sa charité toujours disposée à favoriser les bonnes œuvres, son courage à soutenir les contradictions, l'estime de sa vocation, son tendre attachement au Roy, sont des traits que la plus aveugle envie ne sçauroit méconnoistre en vous, & par lesquels vous ressemblez encore mieux à ce saint Parent, que pour luy avoir succedé dans l'employ que vous exercez.

La succession à son employ seroit un

EPISTRE.

mauvais héritage, si vous n'aviez succèdé à ses vertus, & nous vous plaindrions beaucoup sous le poids d'un tel ministère, si vous n'aviez, prévenu nos craintes par vostre application à en remplir les devoirs. Il est à présumer que vostre saint oncle contribuë à vous attirer les bénédictions que Dieu vous y donne. Si les vœux de vos amis les peuvent augmenter, vous en devez quelque chose à ceux que fait pour vous la personne du monde, qui est avec le plus de respect,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeissant Serviteur en N. S... Pierre Joseph D'orleans, de la Compagnie de Jesus

AVERTISSEMENT:

J'A y commencé l'Histoire que j'écris ians autre dessein que de m'édisier moymesme. Mes occupations m'avoient obligé de l'interrompre assez long - temps pour me faire perdre l'envie de l'achever. Outre que durant cette interruption, j'avois appris qu'un plus habile homme que moy y devoit employer une plume, déja fameuse par un ouvrage qui en ce genre a peu d'égaux. Il seroit à souhaiter qu'il eust eu le temps d'executer le plan qu'il en avoit fait : nous aurions une histoire du Pere Coton pareille à celle de saint François de Borgia; & au lieu de la peine qu'il y a à écrire, je goûterois à l'heure qu'il est le tranquille plaisir de lire un bon livre.

Une suite d'emplois incompatibles avec un semblable travail n'a pas permis à un si bon écrivain de mettre la main à cet ouvrage: les miens sont devenus moins pressants, & m'ont laissé le loisir d'ache-

AVERTISSEMENT.

ver à la priére de mes amis, ce que je n'avois commencé que par le mouvement de ma dévotion particulière.

L'espérance que j'ay euë que la matiére suppléroit à la composition, m'a donné courage d'entreprendre ce que sans cela je n'aurois osé tenter. On est si bien prévenu dans nostre Compagnie en saveur du Pere Coton, que la lecture de sa vie y sera toûjours agréable, quelque désectueux qu'en soit le style. Ainsi, comme ce n'est guéres que pour nous que nous écrivons ces sortes d'ouvrages, j'ay moins risqué que je n'aurois fait, si celuy-cy avoit esté d'une nature à estre rendu plus public.

Il y a mesme des gens dans le monde, à qui pour leur satisfaction je ne conseillerois pas de le lire. Ceux qui n'aiment pas la Societé n'y voyent pas volontiers des Saints, & ceux qui n'honorent pas les Saints en ont encore plus d'aversion quand ils sont de la Societé. De plus, l'homme de Dieu dont j'écris la vie leur doit déplaire un peu plus qu'un autre. Car quoyqu'il n'ait jamais eu dans le cœur que

AVERTISSEMENT

de la tendresse pour leurs personnes, le zele qu'il avoit pour l'Eglise & pour la Religion de ses Peres, l'avoit rendu l'ennemi déclaré de leur schisme & de leurs erreurs. Il avoit fait une espéce de vœu de les combattre jusqu'au dernier soupir; & nous lisons dans une de ses Lettres écrites aux Catholiques de Montelimar, qu'il avoit prié Dieu comme David, que s'il estoit jamais assez malheureux pour s'oublier de ce devoir, sa main droite fust mise en oubly, & que la langue luy seichast dans la bouche: ajoûtant qu'il ne souhaitoit d'esprit que pour l'employer à cela, de forces que pour les y consumer, de sang & de vie que pour les donner pour une si juste & si sainte cause.

Aprés cet avertissement, ce ne sera pas ma faute, si ce livre cause du chagrin à quelqu'un; ce n'a pas esté mon intention: la modération que j'ay gardée, en parlant des persécutions que le Pere Coton a soussertes des Prétendus Résormez de son temps, en convaincra aisément le Lecteur.

On trouvera mesme que je me suis étudié à traiter modestement les endroits honorables

AVERTISSEMENT.

norables à nostre Compagnie. Je n'ay rien dit des sentimens que HENRY LE GRAND en avoit, que ce que je n'en pouvois supprimer, sans pécher contre la reconnoissance que nous devons à ce Monarque; & on pourra remarquer, qu'en rapportant ses paroles, j'ay pris à tâche de citer plûtost celles qui exprimoient la bonté qu'il avoit pour nous, que celles qui témoignoient son estime.

Je pense pouvoir encore me flater, qu'on ne verra point dans le zele que Dieu m'a donné pour ma robe, cette détermination à loüer tout ce que font ceux qui la poretent, dont on nous a souvent accusez. Je blâme ce que je crois blâmable dans un Jésuite comme dans un autre, quand les loix de l'histoire m'obligent à en porter mon jugement: persuadé que ce n'est pas rendre un moindre service à ceux que j'instruis par l'exemple de nos prédécesseurs, de leur découvrir dans les fautes des imprudents les piéges qu'ils doivent éviter, que de leur montrer dans la bonne conduite des sages la route qu'ils doivent tenir.

Au reste je ne puis rien promettre de tout ce que les Ecrivains ont accoûtumé de faire espérer aux Lecteurs pour les engager à lire

AVERTISSEMENT

leurs Livres, que la vérité de ce que j'écris. Mais quant à cette qualité de l'histoire, je puis asseurer qu'on la trouvera en celle-cy. Les mémoires sur lesquels je l'ay composée sont d'une nature à ne pouvoir tromper, estant presque tous de personnes qui ont vescu avec le Pere Coton, qui ont esté de ses amis, & dont plusieurs ne sçavent ce qu'ils en disent, que par la confidence qu'il leur en a faite: personnes au reste la plûpart d'une probité & d'une vertu si généralement connuë, que c'est assez de lire leur nom, pour ne pouvoir douter de leur témoignage. A quoy l'on peut ajoûter, que les principaux faits qui sont le rissu de cette Vie, ont esté si publics & si éclatans, que pour peu qu'on eust soin de sa réputation, on ne se seroit pas aisément hazardé à les falssier.

Si par là je mérite la croyance qu'on doit à un Historien sidele, aussi dois-je protester icy, pour obeir au Decret d'Urbain VIII. que je n'en mérite pas davantage, & que si je donne quelquesois au Pere Coton le nom de saint, je n'entens point parler d'une autre sainteté, que de celle qui tombe sur les mœurs: n'appartenant qu'à l'Eglise de déclarer celle qui tombe sur la personne.

APPROBATION.

Pierre Coton. Fait à Paris ce 13. Juillet 1687.

COURCIER, Théologal de Paris.

Permission du R. P. Vice-Provincial.

Je soussigné Vice-Provincial de la Compagnie de Jesus en la Province de France, suivant le pouvoir que j'en ay receu de nostre R. P. Vicaire General, permets au P. Pierre Joseph d'Orleans de la mesme Compagnie, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, qui porte pour titre, La Vie du Pere Coton, & qui a esté veû & approuvé par trois Theologiens de nostre Compagnie. En soy & témoignage de quoy j'ay signé la presente & scellée de nostre sceau. A Quimper le 27. de Juillet 1687.

JEAN PINETTE.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Paris le 8. d'Aoust 1687. scellées du grand Sceau de cire jaune, & signées, Boucot: Hest permis à Estienne Michallet, Imprimeur du Roy à Paris, d'imprimer la Vie du Pore Pierre Coton, de la Compagnie de Jesus, & ce pendant l'espace de 8. années, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Librai-

Signé, Coignard, Syndic.



PERE

PIERRE COTON.

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

LIVRE PREMIER.



E Pére Coton, si célébre dans le monde par l'estime & la con-fiance dont l'honora HENRY LE GRAND, ne l'est pas moins dans nostre Compagnie par les servi-ces qu'il luy a rendus, & les grands exemples

de vertu qu'il luy a laissez en héritage. Sa mémoire y est en bénédiction, & l'odeur de sainteté qu'il y a répanduë s'y conserve encore. Ce grand homme nâquit à Néronde, petite Ville de Forest, le 7. de Mars de l'année 1564. Son pére s'appelloit Guychard Coton, sa mére Gilberte de Champrand, l'un & l'autre de tresbonne famille. Les traditions du païs racontent des choses extraordinaires touchant sa naissance: mais elles ne me paroissent pas assez seures, pour avoir place dans une histoire, où sans blâmer la pieuse crédulité, je tâche de n'en avoir pas besoin. Ce qu'il y eût de plus divin dans la naissance de ce grand défenseur de la Foy Catholique, fut qu'il nâquit dans un temps, où l'Eglise avoit besoin de tels appuis contre les efforts de l'hérésie. Car le Ciel n'ayant pas béni les remédes violents de Charles IX. sous le régne duquel il vint au monde, ni les tempéramens trop politiques de Henry III. il faloit que le zéle prudent de Henry IV. fust secondé par des hommes apostoliques de ce caractère, qui eûssent le courage d'attaquer l'hérésie, que ce Prince vrayment Catholique vouloit détruire, & le don de persuader les hérétiques, que ce bon & sage Roy avoit des raisons de ne pas contraindre.

L'éducation que le serviteur de Dieu receût de son pére devoit naturellement luy faire pren-

DU P. PIERRE COTON. Liv. I.

dre un chemin tout contraire à celuy qu'il prit, & la providence voulut sans doute, que nous eûssions en sa personne une preuve de ce que dit l'Ecriture, que les voyes de Dieu ne sont pas les nostres. Car il permit que cét homme admirable, qu'il avoit suscité pour estre le restaurateur de nostre Compagnie en France, fust élevé dans une furieuse haine contre elle. Guychard n'aimoit pas les Huguenots: mais il n'y avoit guéres de Huguenot qui aimast moins les Jesuites que luy. L'aversion qu'il en avoit alloit si loin, qu'il ne se peût jamais resoudre à faire étudier son fils dans aucun de leurs Colléges, quoyqu'il y en eûst assez prés du lieu de sa demeure, où les études estoient florissantes, & les maistres en réputation.

Il l'avoit mis à Roannes dans une Ecole où l'on enseignoit la grammaire: mais l'enfant, qui avoit hérité de son pére avec la haine des Jésuites un grand éloignement des Huguenots, remarquoit que son maistre retiroit ses Ecoliers du service divin, & les portoit avec affectation à prier en langue vulgaire. Il en avertit, & on découvrit que ce maistre en effet estoit Calviniste: ce qui sur cause qu'on le chassa de la Ville. Cét événement sit résoudre Guychard d'envoyer son sils à Paris, où il luy donna un Précepteur, qui bien éloigné de diminuer l'aversion qu'avoit son disciple pour les Jésuites,

l'augmenta tellement par le mal qu'il prenoit soin de luy en dire, qu'un jour l'enfant estant entré dans la cour de leur Collége avec quelques-uns de ses compagnons d'étude, & y ayant trouvé quelques Péres qui s'y estoient arrestez, cette veûë le frappa si fort, & réveilla de telle maniere tous les sentimens qu'on luy avoit inspirez contre eux, qu'il eût scrupule de sa curiosité, & s'en conféssa comme d'un grand peché.

Cette tendresse d'une conscience erronée marque combien cétte ame pure estoit éloignée du mal. Il n'y avoit rien en esset de plus innocent & de plus réglé. Il estoit doux, docile, dévot, & d'une pudeur si délicate, qu'une parole libre le faisoit rougir. Il aimoit l'étude, & comme il avoit beaucoup d'esprit, il y sit en peu de temps de grands progréz, quoyqu'il y eust esté interrompu par une maladie dont il pensa mourir. Son pere en ayant esté averti, sit partir en poste un homme exprés pour prendre soin de luy, & comme les Médecins jugerent, que le malade avoit besoin de l'air natal pour se bien remettre, Guychard le sit revenir au païs.

On peut penser quelle fut la joye de ce pére, quand il vit son fils rétabli, & qu'il eût eû le temps de s'appercevoir du bon succés des soins qu'il prenoit, & de la dépense qu'il fai-soit pour son éducation. Car l'enfant avoit en

DU P. PIERRE COTON. Liv. I.

même temps tous les agrémens de la jeunesse, & toute la maturité d'un âge avancé. Il avoit du feu autant qu'il en faloit pour estre vif: mais il men avoit pas assez pour estre emporté. Il ne paroissoit en luy aucune de ces passions fortes qu'on apprehende tant dans les jeunes gens. Il en avoit une assez grande pour la chasse, & il y auroit eû danger dans la suite, que d'un divertissement innocent, il ne s'en fust fait une occupation nuisible: Mais Dieu permit qu'il s'en dégouraft de bonne heure par une mortification qu'elle luy causa. Ses chiens avoient fait lever un lievre, & l'ayant suivi assez loin, l'avoient pris à la porte d'un Gentilhomme. Ce Gentilhomme s'en estant offensé, s'en plaignit au pére du chasseur, & le pria de luy faire garder les mesures de respect & de consideration, que les gens de qualité ont coûtume de garder en ces rencontres les uns envers les autres. Quelques raisons qu'alleguast le jeune homme, pour excuser sur le hazard de la chasse la faute qu'on attribuoit à son inconsidération, le pére, qui estoit sage, & qui vouloit bien vivre avec ses voisins, l'obligea d'aller faire satisfaction à la personne qui se plaignoit de luy. Cét événement rallentit beaucoup l'ardeur qu'il avoit pour cét exercice, & fut cause que bientost aprés il en perdit tout à fait le goust.

Comme son pére en vouloit faire un Con-

A iij

seiller du Parlement, Monsieur de Chenevoux son aisné ayant déja pris l'épée, il voulut qu'il sist ses études de Droit, & l'envoya pour cela à Bourges, où l'Ecole du sçavant Cujas estoit alors

en grande vogue.

Pour avoir changé de climat, il n'avoit point changé pour cela de disposition à l'égard des Jésuites: mais il n'en avoit pas non plus changé à l'égard de Dieu. Son premier soin dans ce nouveau sejour fut de conserver l'innocence de ses mœurs, & l'esprit de pieté dans un âge où l'on perd si facilement l'un & l'autre, se voyant sur tout parmi une nombreuse jeunesse, où il s'apperçeût bien d'abord qu'il y avoit du libertinage. Dans ce dessein il crût se devoir faire une Société particulière, & choisit pour cela un ami, qui avoit toutes les mêmes inclinations que luy, à la haine des Jésuites prés, pour lesquess ce vertueux jeune homme avoit autant d'attachement, que Coton en estoit éloigné. Ces deux sages amis furent quelque temps sans s'inquieter sur ce point l'un l'autre. Il estoit assez difficile que ce ne fust pas quelquefois pour eux une matiere de contestation dans les fréquens entretiens qu'ils avoient ensemble: Mais c'estoit des contestations, qui ne tenoient rien de l'aigreur & de la rudesse du Collège, & qui estant assaisonnées d'un esprit d'honêteté & de politesse, qui leur estoit naturel à

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 7 tous deux, se traitoient sans emportement de paroles, & sans alteration de cœur. Cependant le Partisan des Jésuites ne pouvoit voir sans quelque douleur l'injustice que Coton leur faisoit, la regardant comme une tache à la vertu de son ami, & comme une disposition mesme, qu'il ne croyoit pas trop seure pour sa conscience. Dans cette pensée il se resolut de tâcher à le détromper, & à l'approcher peu à peu de ceux qu'il ne haissoit, que parce qu'il ne les connoissoit pas. Il estoit de la Congregation: Il crût que son ami, qui estoit complaisant, ne refuseroit pas de l'y accompagner un jour de Nostre-Dame. En effet Coton, qui n'estoit plus en âge de se faire un scrupule d'avoir vû des Jésuites, eut cette condescendance pour luy, & l'accompagna à la Congrégation. Quoyqu'il n'en revint pas pour cette premiére fois fort différent de ce qu'il y estoit allé, ce fut néanmoins un acheminement à l'y faire retourner une seconde, & ce fut cette seconde fois qu'il se trouva tout d'un coup changé. Car il ne se fut pas plûtost mis en priéres dans la Chapelle de la sainte Vierge, que s'estant adressé à elle, il se sentit pénétré d'une consolation intérieure, si douce & si abondante, que difficillement on luy auroit persuadé, que Dieu fust mal servi dans un lieu où il se communiquoit si sensiblement. Pour achever de se détromper, il

souhaitoit trouver quelque personne d'autorité & de sçavoir, qui pûst détruire par de bonnes raisons les mauvaises impressions que son

pére luy avoit données des Jésuites.

Il y avoit en ce temps-là à Bourges un Pére Véla, qui preschoit le Caresme à la Cathedrale avec grande réputation. Coton avoit fait justice au mérite de ce Predicatur avant que de l'avoir faite à sa robbe, & se plaisoit fort à l'entendre: Ainsi il receût avec joye la proposition que luy fit son ami, de le mener voir ce Pére, dont cét ami estoit fort conneû. Dés la premiére conversation, Véla refuta si solidement les mauvais préjugez qu'on avoit donnez au jeune Coton contre les Jésuites, qu'il acheva de le persuader; De sorte qu'il ne luy resta plus de ses premières idées, que de l'indignation contre ceux qui les avoient données à son pére, & du déplaisir de les avoir prises. La chose passa plus avant: Car dés-lors Coton s'attacha si fort à ce Prédicateur, qu'il ne le pouvoit plus quitter. Il falut néanmoins qu'il s'en séparast. Véla, qui n'estoit venu à Bourges que pour y prescher le Caresme, partit pour s'en retourner dés qu'il eût fini. Coton monta à cheval pour l'aller conduire avec d'autres jeunes gens de son âge; & cette action, qui estoit un effet de sa reconnoissance & de son bon cœur, luy attira une autre grace, qui fut comme un second pas que la

DU P. PIERRE COTON. Liv. I.

la providence luy sit saire dans le chemin où elle l'engageoit. Car le Pére voyant par l'amitié que cette jeunesse luy témoignoit la bonne disposition où elle estoit de prositer de ses paroles, leur sit un discours si touchant sur le mépris du monde, & l'importance du salut, que le servent jeune homme, qui jusques-là n'avoit pensé qu'à conserver son innocence contre les écüeils de la jeunesse, commença à prendre des mesures, pour choisir un estat de vie où il se prosidente.

il se pust sauver seurement. Il y avoit déja deux ans qu'il étudioit à la Jurisprudence, où il s'estoit rendu fort habile, lorsque son pére le rapella, ayant dessein de le mettre dés-lors dans le Barreau, pour le rompre de bonne heure aux affaires. Mais quoy qu'il eust déja dix-neuf ans, & que Guychard se promît beaucoup de la faveur de la Reyne mère, dont il estoit Sécretaire des commandemens, il trouva dans le visage de son fils un air de jeunesse si peu convenable à la gravité d'un Sénateur, qu'il n'osa pas le proposer. Il avoit pris résolution de le tenir dans la Province jusqu'à ce que l'âge eût effacé cette fleur de teint qui démentoit la maturité de ses mœurs: Mais le sage jeune homme, craignant que l'air de la maison paternelle ne luy fist perdre les pensées de retraite & de perfection qu'il avoit prises, pria son pére de luy permettre d'aller passer ce temps-là à Turin, où il y avoit alors une Ecole de Droit tres-storissante, & il l'obtint.

Coton reçeut dans cette Ville une marque mémorable du soin particulier que la providence prenoit de luy. Un jour qu'il estoit sorti pour s'aller baigner avec un autre de ses amis, estant arrivez sur le bord du Pô, ils y voulurent chercher un lieu écarté, où ils fussent hors de la veûë de ceux qui se baignoient à la mesme heure. Ils en avoient trouvé un à leur gré, & ils estoient prests d'y entrer, lorsqu'ils apperceurent sur l'autre rive deux enfans, qui élevant la voix leur crioient, qu'ils ne se baignassent pas là. L'ami de Coton eût de la peine à déférer à ces enfans, & luy dit qu'au moins il leur faloit demander, pourquoy ils leurs donnoient cét avis, & quel danger il y avoit de se baigner là plûtost qu'ailleurs. Mais comme ils les cherchoient de la veûë, pour leur faire cette demande, ils ne les virent plus. Cette avanture qui leur parut avoir quelque chose d'extraordinaire, les empescha de prendre le bain, & ils trouverent en s'en retournant à la Ville, qu'ils avoient fait tres-prudemment. Car ayant rencontré un vieux paysan, & luy ayant demandé pourquoy, tout le reste de la rivière estant occupé, personne ne se baignoit en cét endroit là, ils apprirent qu'il y avoit un

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 11 abysme, où de tout temps il s'estoit noyé beaucoup de monde, & que ce jour-là mesme deux jeunes gens y estant entrez, y avoient péri.

Les graces que Coton recevoir d'enhant ne tomboient point dans un cœur ingrat, les desirs de servir Dieu s'augmentant en luy à proportion des bénédictions célestes. Il avoit choili pour Confésseur un Jésuite, dont les conseils luy furent d'une grande utilité. Car il apprit de luy à faire attention sur ses mouvemens interieurs, à chercher, selon l'avertissement de saint Paul, ce Royaume de Dieu qui est en nous. Ce fut par là que le fervent jeune homme, aprés beaucoup de priéres & de jeusnes, connût clairement que Dieu l'appelloit à la religion. Il ne s'agissoit plus que du choix d'un Ordre; & Dieu ne s'estoit point encore expliqué à luy assez nettement sur ce point. Dans cét embarras, un de ses amis nommé Jérosme Blondi, à qui il s'en estoit ouvert, revenant un jour de la sainte Communion, luy dit assez affirmativement, qu'il estoit persuadé que Dieu les vouloit tous deux Jésuites, ajoutant néantmoins que l'amitié, qui les avoit attachez l'un à l'autre, le détermineroit aisément à ne se point séparer de luy, si ce parti ne luy plaisoit pas. Ce jeune homme estoit fort dévot, & parloit d'une manière si positive, que son discours frappa Co-Bij

ton, & le frappa daurant plus vivement, qu'il sentoit depuis quelque temps un grand penchant pour les Jésuites, dont il ne s'estoit expliqué à personne Il n'en dit mesme rien alors: Mais se voulant donner le loisir de faire ses réflexions sur une chose qui luy paroissoit si importante, il avertit seulement son ami, qu'en cette matière il ne faloit point s'attacher à la destinée d'autruy, qu'il allast où Dieu l'appelloit, qu'il sçauroit faire de son costé ce qui luy seroit inspiré d'enhaut. Blondi ne se rendant point à cette remontrance, pressoit Coton de se déterminer, lorsque le pére du premier estant venu à mourir, sa mère l'obligea de s'en retourner en son pais, pour mettre ordre aux affaires de sa famille. Coton, qui en luy disant adiou, avoit remarqué qu'il ne faisoit plus trop son compte de suivre sa premiére vocation, eût peur d'en avoir esté la cause par ses trop longs retardemens. Ainsi dés qu'il eut pris son parti, il se résolut d'aller trouver Blondi, & de luy dire sa détermination. Il le fit, & en mesme temps l'ayant sommé de la parole qu'il luy avoit donnée de le suivre, il trouva un homme, véritablement toujours de bonne volonté, mais d'une bonne volonté molle, qui luy répondit, qu'il estoit prest à tenir sa promesse, pourveû que sa mére y consentist. Coton, qui avoit plus de courage que luy, entreprit d'obtenir ce

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 35consentement, & en vint en esset à bout par cét ascendant que le Ciel luy avoit donné sur les esprits, & par cette douce éloquence, dont il sçeut toujours si bien se servir pour attirer les cœurs à Dieu.

Dés qu'il fut de retour à Turin, il commença à solliciter sa réception & celle de son ami avec une ferveur qui ne permit pas aux Supérieurs de les faire long-temps attendre. On les envoya à Arone, où ils entrerent au Noviciat le trentième de Septembre de l'année mil fix cens 1553 quatre-vingt-trois Coton estant dans la vingtiéme de son âge.

On s'imaginera aisément combien Guychard fut étonné, quand il apprit le genre de vie dont son sils avoit fait choix. La lettre qu'il luy en écrivit marque mieux ses sentimens que je ne pourrois faire. En voicy les propres termes, à quelques mots surannez prés, que j'ay crû devoir épargner à la délicatesse d'aujour-d'huy.

Sont-ce là, mon fils, les promesses que tu m'as faites tant de fois, de m'obeir, de me servir, de me soulager dans ma vieillesse, selon le Commandement de Dieu? Au lieu de cela, veux-tu nous faire mourir de mélancholie ta mère es moy? Loin de prolonger nos jours, veux-tu les accourcir? Que t'ay-je fait qui t'ait dépleû? t'ay-je rien refusé de tout ce que tu as souhaité de moy? en est-ce là la B iii

Digitized by Google

recompense ! Suis-je un hérétique, ou un méchand homme? sommes-nous des personnes scandaleuses, pour t'obliger à te séparer de nous? és-tu en âge de faire un choix contre nostre volonté? Et y at'il Loy divine, ni humaine, qui permette à un enfant de disposer de soy-mesme à dix-neuf ans? Aime-tu mieux servir des étrangers, & enseigner des enfans dans un College, que de vivre avec tes parens? Ne pense-tu point combien tu offense Dieu en nous causant ce déplaisir, es combien tu en dois craindre le chastiment? Non, mon fils, il ne me peut entrer dans l'esprit, que tu persiste dans cette désobeïsance. Je te conjure donc & te le commande, de laisser la tes suborneurs, & de te rendre incessamment auprés de moy. J'écouteray tes raisons, cor te diray les miennes. Si tu ne le fais, je proteste de ton ingratitude devant Dieu & devant les hommes: Je t'y feray contraindre par Justice, & je dépenseray tout mon bien, pour faire punir œux qui t'ont séduit, & qui t'empeschent d'obéir à un pére, qui t'aime tendrement.

Le fervent Novice ne s'étonna point ni de ces reproches, ni de ces menaces; & son cœur, quoyque bon & tendre, ne fut point amoli en cette occasion par ces témoignages d'amitié. Il sit une réponse à son pére, respectueuse à la verité, mais pleine de cette fermeté évangelique, que saint Jérôme conseille à ceux que Dieu appelle à la Religion. Guychard ayant

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 11 donc désesperé de pouvoir réussir par là, eût recours à l'autorité. Il obtint des lettres de la Reyne Mére au Duc de Savoye, & au Gouverneur de Milan, par lesquelles cette Princesse les prioit de faire en sorte, qu'on rendist à ce pére défolé un fils sur lequel il fondoit de si légitimes espérances. Non content de cela, voulant attaquer la constance du jeune homme par plusieurs endroits, il le sit visiter par des gens habiles & éloquens, pour luy representer les raisons qu'il avoit de souhaiter son retour. Mais tout cela fut inutile. Dieu, qui tient le cœur des Princes en sa main, ne permit pas qu'en cette rencontre ils usassent de tout leur pouvoir; & peu s'en falut que ceux qui pensoient persuader le Novice de quitter la Religion, ne fussent eux-mesmes persuadez de quitter avec luy le monde.

Quelque chagrin qu'eûst Guychard, de voir un fils qu'il aimoit tendrement, engagé dans une Societé qu'il auoit toûjours violemment haïe, il luy falut acquiescer aux ordres de la providence, & vouloir ce qu'il n'avoit peû empescher. Il eût dans son chagrin la consotion d'apprendre, que le choix de son fils n'avoit aucun de ces caractères de légereté qu'on apprehende tant dans la jeunesse, quand elle embrasse ces partis. Les lettres qu'il en recevoit luy estoient des témoignages asseûrez, qu'il n'y avoit rien d'humain en cette vocation. Dans l'une le Novice luy alléguoit les obligations qu'il avoit à Dieu, qui l'avoit prévenu dés l'enfance d'une grande abondance de graces, luy inspirant des sentimens d'une crainte respectueuse, & d'un tres-tendre amour pour luy; luy donnant de l'horrreur du peché, & un grand dégoust des choses du monde. Dans un autre il luy faisoit remarquer les soins que la divine providence avoit pris de le conserver en plufieurs sortes de dangers; sur tout contre les mauvaises compagnies, & les amorces de la volupté, qu'il regardoit comme deux écueils, qui luy auroient esté inévitables sans une particuliére protection de Dieu. Dans une troisiéme il luy disoit les réflexions qu'il avoit souvent faites durant ses études, quand ayant passé sur les Livres une grande partie du jour & de la nuit, pour acquerir la réputation d'un homme habile & intelligent, il entendoit sonner Matines dans toutes les Maisons Religieuses. Alors, dit-il par un sentiment semblable à celuy de faint Augustin dans une pareille rencontre, je me disois. à moy-mesme : Je veille aussi-bien que ces saints Religieux Mais, mon Dieu, que leurs veilles & les miennes ont une sin bien différente! Ils veillent pour acquerir une gloire seure, solide & immortelle; & je veille moy pour acquerir une réputation incertaine, fragile, & souvent nuisible au salut. De tout cela la

DU P. PIERRE COTON. Liv. I.

poursuit - il, j'ay conclû, que je n'eusse peû résister à la voix de Dieu sans une ingratitude punissable, & sans me rendre mesme indigne de la bonne éducation que vous m'avez donnée. Ces lettres eurent tant de force, que quelque mauvaise impréssion qu'il restast encore à Guychard contre les Jésuites, il cessa de persecuter son fils, & ne pensa plus qu'à obtenir de ses Supérieurs, quil repassaft en France, & qu'il vint

demeurer prés de luy.

Le Novice ainsi vainqueur de la chair & du s'appliqua à se vaincre luy-mesme, & à croistre en toutes sortes de vertus, pour se rendre un ouvrier utile à la vigne du Seigneur. La providence luy proposa dés ces commencemens un des plus parfaits modéles de la vie Apostolique qu'ait eû l'Eglise de Jesus-Christ depuis la ferveur des premiers siécles, dans la personne du grand S. Charles Borromée, qui par l'afféction particulière dont il honoroit les Jésuites, à qui il avoit confie la direction de sa conscience, & entre les mains desquels il mourut, leur avoit fondé un Collège à Milan, & un Noviciat à Arone. Ce fut là où le fervent Novice voyant fouvent cét homme admirable, qui sous la pourpre de Cardinal couvroit la mortification d'un Solitaire, & vivoit en Apostre, prit à tasche de l'imiter; demeurant néanmoins, disoit-il, toûjours si loin de son modéle, qu'il s'imaginoit estre un enfant, qui eûst voulu mesurer ses

pas sur ceux d'un géant.

Une des choses à quoy il s'appliqua le plus pendant son Noviciat, fut à prendre l'esprit d'oraison, le regardant comme la source de la dévotion & de la ferveur. Il s'accoûtuma aussi dés ce temps-là à vaincre les difficultez qui traversent les bonnes entreprises; & contre son tempérament, qui naturellement estoit timide, il acquit ce courage invincible, qui le mit au dessus des plus fortes, & des plus opiniâtres contradictions. Comme il alloit en pelerinage à la Sainte Chapelle de Laurette, où son Supérieur l'avoit envoyé selon la coûtume de nos Novices, l'air & la fatigue de marcher à pied luy causa un saignement de néz capable d'abatre tout autre que luy. Il ne laissa pas néanmoins de continuer toûjours son chemin, & d'achever un voyage, que sa tendre dévotion envers la sainte Vierge luy rendoit agréable malgré sa foiblesse. Aussi mérita-t-il que la mére de miséricorde guérist son mal d'une maniére, qui fut un effet tout visible de sa protection & de ses soins. Car il ne fut pas plûtost arrivé à la veûë de la sainte Chapelle, que se méttant à genoux pour la salüer; comme font tous les pelerins, il se sentit tout d'un coup guéri, & son mal en effet ne revint plus; de sorte qu'il retourna à Arone dans une parfaite santé, &

y fit ses vœux avec une joye, qui marquoit combien son cœur avoit de part à son sacrifice.

Aprés son Noviciat on l'envoya à Milan faire ses études de Philosophie, qu'il n'avoit fait qu'éfleurer à Paris. Là jugeant qu'il estoit de son devoir, de donner avis à son pere du nouvel engagement qu'il avoit pris au service de Dieu par les vœux de Religion, il attendit pour luy en écrire le temps auquel on a coûtume de les renouveller dans la Compagnie. La lettre qu'il luy en écrivit estoit pleine de zele & de ferveur. Il l'invitoit à prendre part au merite de son sacrisice, & d'en estre l'Abraham par une parfaite soûmission de sa volonté à celle de Dieu. Il le pria mesme, en l'avertissant du jour de la cérémonie, de la célébrer avec luy par la participation des saints Mystéres. Il demanda la mesme chose à sa mere & à son frere aisné: dequoy la pieuse famille s'aquitta fort religieusement, & le pere devenu plus traitable luy fit réponse, qu'il aquiesçoit aux desseins de Dieu, & qu'il ne souhaitoit plus rien, que de voir un fils si cher de retour en France, pour luy pouvoir mieux marquer sa tendresse.

Le saint Religieux ne se pouvoit lasser de bénir Dieu de sa vocation : il en parloit souvent, & ses lettres n'estoient pleines d'autre chose, que des sentimens de reconnoissance qu'il en avoit; en voicy une qu'il écrivit à sa mere, par laquelle on

Digitized by Google

peut juger des autres. Toutes les fois que je vous écris, ma chere mere, luy dit-il, je me trouve transporté d'un si violent désir de vous faire comprendre la grande grace que Dieu m'a faite en me retirant du monde, que si je suivois l'ardeur qui me presse , je ne vous parlerois d'autre chose, & je ne finirois jamais. La langue ni la plume ne peut exprimer, ni l'esprit humain concevoir, à moins qu'il ne l'expérimente, la consolation qui accompagne la grace que je reçeûs de la divine libéralité, quand pour son seul amour je me privay de la joye de vivre avec vous : ce que je regardois comme le plus grand bon-heur de ma vie. Fe vous dis cecy, ma chere mere, afin que vous ne vous étonniez pas de la manière dont je vous écris, vous disant toujours la mesme chose, es ne vous parlant que de l'amour de Dieu dont je me sens enflammé. Je l'avouë à la face du Ciel & de la terre avec une joye que je ne puis exprimer, que telle est la disposition de mon cœur. Je ne veux pas vous faire entendre par là, que je sois arrivé à la perfection, mais que je désire d'y arriver, pour faire la volonté de celuy qui m'y appelle, & qui pour cela m'a fait quitter, en me séparant de vous, ce que j'aimois le mieux au monde: non que l'amour de Dieu m'ait fait oublier celuy que je dois avoir pour vous; il n'a fait que le perfectionner, le spiritualizer, le rendre plus pur, plus véritable & plus entier, puisqu'ilen a osté tout propre interest. C'estoit dans cet esprit que je vous priois dans ma derniére lettre, de faire une offrande de moy à nostre Seigneur, par laquelle j'estois per_ fuadé que vous acquereriez plus de mérite, que si vous donniez la moitié de vostre bien aux pauvres, n'ignorant pas

que je vous suis plus cher que tous vos biens. Je ne sçay si vous avez receû cette lettre, je n'en apprens point de nouvelles. Je sinis celle-cy en vous asseurant de mon respect, er en priant nostre Seigneur, ma chére mére, de vous donner sa sainte grace, er à moy celle de faire sa volonté.

On voit par cette ferveur du saint Religieux, que l'étude n'avoit point eû en luy le mauvais effet qu'elle a quelquesois en ceux qui sortent du Noviciat, d'affoiblir l'esprit de dévotion, de desécher l'onction du cœur, & de rallentir le

désir de la perfection.

Quoyque l'application qu'il avoit à la Philosophie fust grande, il en avoit encore davantage à étudier la science des Saints, & à s'avancer dans la vie spirituelle. Il y avoir en ce temps-là à Milan une Religieuse en réputation d'une éminente sainteté, & fort éclairée dans les voyes de Dieu, il se faisoit un plaisir de l'en entendre parler, & accompagnoit souvent ceux qui l'alloient voir. Comme on luy donnoit volontiers cette satisfaction, il écoutoit avec attention ce qui se disoit en ces saints entretiens, & en retiroit un grand profit. Il luy arriva même dans une de ces conversations une chose fort extraordinaire. Car la sainte fille s'estant tournée tout d'un coup de son costé, & luy ayant adressé la parole, luy dist d'un air de prophétie: Etudiez-vous à l'humilité, mon frére, un temps

viendra que vous en aurez besoin, & que, si vous n'en avez beaucoup, vous ferez bien du mal à vostre compagnie. Vous serez un jour aimé d'un grand Roy, & en grand crédit auprés de luy. On ne peut dire combien cét avis sit d'impression sur son esprit, & combien il contribua à

le perfectionner dans cette vertu.

Quand il eut achevé sa Philosophie, il alla à Verceil, où il enseigna une année avec beaucoup d'applaudissement. Mais comme il avoit des talens plus considérables, on se pressa de le faire étudier en Théologie. On l'envoya pour cela à Rome, où il eût la consolation de trouver encore un des prémiers compagnons de saint Ignace. C'estoit le Pére Nicolas Bobadille, qui par un présentiment qu'on pourroit qualifier de prédiction, luy dist en l'embrassant. Voicy un homme qui en vaudra bien dix antres. Le séjour de Coton à Rome ne fut pas fort long. Car peu de temps aprés qu'il y fut arrivé, le Pére Laurens Magius retournant de France, se souvint qu'il avoit promis à son pére de le luy faire renvoyer. Ainsi Coton fut rendu à sa patrie, qu'il trouva dans l'estat pitoyable, où l'avoient reduite les factions de la ligue & des Huguenots. Il avoit passé en Italie la derniére partie du regne de Henry III. qui en fut la plus tumultueuse : l'agitation en duroit encore. Car quoyque Henry IV. qui luy venoit de succéder,

fust l'héritier légitime de la couronne, il n'estoit néanmoins obéi que de la moindre partie de ses Sujets, obligé de conquerir son Royaume, & de donner des batailles pour rentrer dans l'hé-

ritage de ses ancestres.

Magius s'estoit aquitté de sa promesse tout à propos, pour donner au pére du saint Religieux la consolation de revoir son sils avant que de mourir. Car à peine le serviteur de Dieu sut-il arrivé à Lyon, qu'estant allé voir Guychard à la campagne, où il demeuroit, il le trouva malade de la maladie dont il mourut; il n'eût que le temps de le disposer à aller paroistre devant Dieu.

Dés qu'il fut de retour à Lyon, il commença ses études de Théologie, & attira d'abort sur luy les yeux de tout le Séminaire par les grands exemples qu'il y donna de toutes les vertus propres de son estat. On remarqua surtout, qu'il s'étoit mis si fortau dessus des aises & des commoditez de la vie, qu'il ne sçavoit ni ce qu'il mangeoit, ni dequoy il estoit vestu. Quelques-uns l'ayant interrogé à son retour d'Italie de la manière dont on y vivoit, il n'en parut pas mieux instruit qu'un homme qui n'y cust jamais esté: tant il avoit peu fait de réfléxion à ces sortes de choses. Ce qu'il avoit fort bien retenu, éloquent, estoient les & sur quoy il estoit grands exemples de perfection religieuse & de

vertus apostoliques, qu'il avoit trouvées en des lieux, ou l'on voyoit encore des personnes, qui avoient receû les prémices de l'esprit de saint

Ignace & de saint François Xavier.

Le soin de sa persection ne diminuoit en rien celuy qu'il devoit avoir de ses études; & il se-conda si bien par son application le grand talent qu'il avoit pour la Théologie, qu'il auroit esté un des plus sameux Scholastiques de son siècle, s'il n'eûst point fait paroistre un autre talent de plus grand usage dans les conjonctures du temps. Car ce su alors que commença à briller en luy cette éloquence, & cette grace à parler en public, qui en sit un si grand Prédicateur. Ce que ses Supérieurs ayant reconneû, ils se presserent de luy faire prendre les Ordres, jugeant bien qu'il seroit employé dés qu'il seroit en estat de l'estre.

En esset cette année-là mesme il prescha l'Avent à saint Paul de Lyon, & le Caresme immediatement aprés, qui fut le premier de trentetrois que prescha cét ouvrier infatigable, n'ayant
passé depuis ce temps-là aucune année jusqu'à sa mort sans exercer un ministère qu'il
jugeoit si utile au salut des ames. Sur la sin de sa
Théologie quelques-uns jugeoient à propos qu'il
cessast de prescher, pour se préparer à enseigner
un cours de Philosophie: mais l'Archevesque
de Lyon, ce Pierre d'Espinac qui passoit pour

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 25 meilleur Prédicateur de France, representa que c'estoit ensouir trop long-temps un talent précieux, que de tenir un homme comme celuy-là enseveli trois ans durant dans la poussière d'un Collége. Il ajoûta que son peuple en avoit besoin, & le demanda pour prescher cette année-là dans sa Cathédrale; ce que le Provincial ne luy ayant peû resuser, le Pére Coton sut tout-à-sait appliqué au ministère de la parole.

A peine avoit-il fini son Caresine, que le bruit des armes & le tumulte des factions remplit la Ville de Lyon. Lyon tenoit encore pour la ligue, & la ligue mesme y estoit divisée. Car le Duc de Nemours, à qui ce parti avoit confié le païs Lyonnois, s'y estant rendu odieux, les habitans appuyez du Duc de Mayenne, qui estoit mécontent de ce Prince, formerent le dessein de se saisir de sa personne, & de l'enfermer dans Pierre Encise. L'Archevesque, qui estoit ligueur, & fort attaché au Duc de Mayenne, avoit favorisé ce dessein, & y avoit réussi. Mais le Marquis de Saint Sorlin frére du Duc de Nemours ayant échapé aux Lyonnois, ils crûrent bien qu'il ne demeureroit pas oisif. Pour se fortisier contre luy, les ligueurs eûrent recours aux Espagnols, dont les troupes s'avançoient déja pour venir s'emparer de la Ville, lorsque les bons François effrayez aux approches de l'etranger,

prévinrent le coup par les mesures qu'ils prirent avec le Colonel d'Ornane, & firent tant qu'ils remirent Lyon sous l'obéissance du Roy. L'homme de Dieu jugea bien en voyant ces troubles, que Lyon ne seroit de long-temps assez paisible, pour profiter d'un ministère qui demande des esprits tranquilles. C'est pourquoy il résolut d'en sortir pour se retirer en Forest, d'où il

alla prescher le Caresme à Roannes.

Jusques-là le Pére Coton avoit eû besoin de modération, pour ne point s'enfler dans les succés que Dieu avoit donnez à son zéle. Il falloit que sa vertu fust exercée par les adversitez, qui sont les appanages des justes. Il y avoit longtemps que les ennemis des Jésuites faisoient d'inutiles efforts pour les perdre : mais ils prévalûrent enfin, & par une calomnie, dont j'obmets icy l'histoire que personne n'ignore, & l'apologie que d'autres ont faite, ils leur attirerent cét arrest d'exil, dont la mémoire est encore aujourd'huy si précieuse aux héretiques, & sur lequel ils ont presque autant fait de faux commentaires que sur l'Evangile.

Il est aisé de conjecturer combien le Pére Coton, qui aimoit sa robe, & qui estimoit sa vocation, fut frappé d'un coup si terrible : mais on ne peut assez admirer la constance avec laquelle il le soutint, & la fermeté qu'il fit paroistre dans une occasion si capable d'abbatre

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 27 les plus grands courages. Plus il vit sa Compagnie opprimée, plus il sit d'efforts pour la relever, & Dieu benit tellement ses travaux, qu'il en su le restaurateur. Mais il fallut auparavant gemir long-temps dans l'oppression, & com-

battre la mauvaise fortune. On l'avoit envoyé à Avignon, & il y avoit presché l'Avent avec une approbation générale, lorsque ceux de la Compagnie, qui quittoient les maisons situées dans le ressort du Parlement de Paris, s'estant retirez sur les terres du Pape, le Collége d'Avignon se trouva rempli au renouvellement des études de l'année 1595. d'un tres-grand nombre d'Etudiants. Les Supérieurs, que l'Archevesque pressoit d'y établir une Chaire de cas de conscience pour les Prestres de son Diocése, résolurent d'y en établir une, qui fust commune aux Prestres du Diocése & aux Etudiants de la Compagnie. Le Pére Coton, tout occupé qu'il estoit des Sermons de la Cathédrale, où il prescha trois ans de suite l'Avent & le Caresme, fut encore chargé de cét employ; dont il s'aquitta avec tant d'éclat, & un tel concours de toutes sortes de personnes, qu'il luy fallut quitter la classe pour aller faire ses leçons dans l'Eglise. Le grand nombre de gens, que luy attiroit la profession de Prédicateur, & la réputation de grand Théologien, ne luy donnoient pas un médiocre travail à répondre aux dou-

Dij

res qu'ils luy venoient proposer. Tout ce qu'il y avoit, ou d'affaires dissicles, ou de consciences embarrassées, luy passoient par les mains : dequoy on vit un fruit remarquable dans les restitutions qu'il sit faire; témoignage asseuré, s'il en est aucun, de la force de l'éloquence, &

d'un grand art de persuader.

Aux travaux de l'école & de la chaire il joignoit encore celuy du confessional, & de la direction des ames. Il entroit dans toutes les bonnes œuvres; &, ce qui seul eût esté capable d'occuper plusieurs ouvriers ensemble, il travailloit assidûment à la conversion des Huguenots. Il en convertit dés-lors plusieurs, parmi lesquels le fameux Rebulle, qui a depuis esté luy-mesme un autre sleau du Calvinisme, sur une de ses plus illustres conquestes.

Il y en eût un que le Démon tascha inutilement de luy ravir. C'estoit un jeune homme natif de Genéve, qui avoit puisé le venin dans sa source. Dieu, qui fait luire la lumière dans les tenebres, sit naistre dans le cœur de cét aveugle-né de grandes désiances de sa Religion; de sorte qu'ayant oüi dire confusément, que non loin de là il y avoit des peuples qui en suivoient une autre, il voulut voir s'il ne trouveroit point dans cette religion étrangère le repos qu'il n'avoit pas trouvé en celle de son païs. Dans ce dessein il sort de Genéve, & prie

un homme qu'il rencontre de luy enseigner un Docteur, qui luy pûst seurement apprendre quelle estoit la vraye religion. Le passant ayant répondu qu'il y en avoit un à Avignon, dont entre autres bonnes qualitez on vantoit extrémement la douceur, le jeune homme prend le parti de l'aller trouver. On l'arresta à la porte de la Ville, & on luy demanda d'où il estoit. Il répondit qu'il estoit de Genéve, & s'ouvrit mesme à ceux qui l'interrogeoient du dessein qui l'avoit amené, leur demandant où demeuroit le Docteur dont on luy avoit parlé en chemin. On le luy enseigna, & il estoit déja proche de la maison, lorsque s'appercevant qu'il estoit suivi, il se détourna, & vit un homme qui luy parla de cette sorte. Où vas-tu, malheureux? Tu vas chercher un homme, auquel tu ne te seras pas plûtost découvert, qu'il te déférera au Juge, & te fera mettre en prison. Ces paroles effrayerent cette ame timide, & luy donnerent beaucoup à penser. Il demeura quelque temps incertain du parti qu'il devoit prendre entre avancer ou retourner sur ses pas: mais enfin la grace d'enhaut, qui n'abandonne jamais ceux qui cherchent Dieu avec simplicité de cœur, le soûtint dans la tentation, & le fit triompher du tentateur. Car se souvenant de ce qu'on luy avoit dit de la douceur extraordinaire du saint personnage, qu'il estoit Diij

venu chercher, il luy parut impossible qu'un homme de ce caractere le traitast d'une manière si barbare. Il avance donc plein de confiance, & ayant demandé le Père Coton, il trouva dans la conversation du serviteur de Dieu la consolation de son cœur, & dans la profession de la vraye Foy, qu'il sit entre ses

mains, le repos de sa conscience.

La conversion d'un ambigu de Huguenot & de Catholique donna au saint homme bien plus de peine. Il avoit esté domestique du Cardinal de Châtillon, & avoit étudié avec son maistre sous un Docteur en Droit Canon, qui ne regardant les saints Canons que comme des moyens inventez par les gens d'Eglise pour s'enrichir, finissoit presque toutes ses leçons par cette froide plaisanterie: Voilà un bon hameçon pour attraper de l'argent. Une telle éducation n'estoit pas fort propre à faire un bon Catholique: aussi n'avoit-elle pas fait. Car quoyque cét homme n'eût jamais fait profession ouverte du Calvinisme, il n'auoit guéres plus de respect pour les pratiques de l'Eglise, que les plus declarez Huguenots. Il n'alloit ni à la Messe ni au Presche, & ne faisoit pas plus la Pasques que la Céne. Cét estat fâchoit ses parens, qui en avertirent le Pére Coton, & le prierent de vouloir bien avoir quelque conférence avec luy. Le Pére, dont le zéle & la charité

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. embrassoit toûjours avec plaisir l'occasion de faire une bonne œuvre, ne se rendir pas difficile à entrer dans celle-là. Il convint avec ceux qui luy en firent la proposition, qu'il se trouveroit comme par hazard dans une promenade, où ils engageroient la personne dont il s'agissoit. La chose réussit comme on l'avoit projetté. L'abord agréable du Pére Coton sit que cét homme ne s'effaroucha pas autant de le voir, qu'on s'estoit imaginé qu'il feroit; de sorte qu'il entra en conversation sans beaucoup de répugnance. L'entretien fut paisible tandis qu'on ne parla point de religion: mais dés qu'on vint à en parler, le Pére Coton trouva dans cette ame endurcie un si grand égarement de raison, & fut obligé d'entendre tant de fois le mauvais quoliber que cét esprit grossier avoit retenu de l'école, que désesperant de rien faire par douceur, il prit tout d'un coup un visage sevére, le menaça des jugemens de Dieu, & le quitra assez brusquement. Cette colére, qui ne venoit que de la tendresse que l'homme de Dieu avoit conçeuë pour cette ame malade, fut le vin qui guerit ses playes. Depuis ce tempslà cette conscience une fois remuée n'eut plus de repos, & ne pouvant soûtenir son inquiétude, il vint trouver le Pére qui prioit pour luy, il reçeut avec docilité ses instructions, il se confessa & communia, & vécut depuis chrestiennement.

Pendant que le serviteur de Dieu travailloit à Avignon avec ce succez, la providence permit qu'on l'appellast à Aix, pour y recevoir une petite mortification qui sit connoistre sa vertu, & montra qu'il n'avoit pas moins d'humilité que de science. Paul Hurault Archevesque d'Aix l'avoit demandé pour prescher le Caresme à sa Cathédrale, & le Pére avoit déia commencé avec cét applaudissement qui le suivoit par tout, lorsque le premier Président du Vair, qui vouloit ou chagriner l'Archevesque, avec qui il estoit brouillé, ou faire sa cour aux dépens des malheureux, sit venir un ordre, par lequel il estoit défendu aux Jésuites de prescher dans le resfort du Parlement de Provence, tandis qu'ils seroient interdits dans celuy du Parlement de Paris. Le Pére Coton obeit aux ordres de la Cour avec une modestie qui édifia tout le monde. Car non seulement il cessa de prescher, mais tandis qu'il demeura à Aix, il alla entendre assidûment celuy qu'on avoit mis en sa place, & le fit valoir autant qu'il pût. De cét exercice d'humilité la providence le fit passer à un autre, ses Supérieurs l'ayant envoyé achever le Caresme dans un village nommé Visan, dont l'Eglise est un benefice uni au College d'Avignon. Il prescha aux païsans de Visan avec la mesme application qu'il auroit.

roit presché au Parlement d'Aix. Il faisoit trois sermons par jour : le matin avant le lever du Soleil, & le soir aprés le Soleil couché il en faisoit un dans l'Eglise de sa Station, & sur les trois heures aprés midy il en alloit faire un autre dans une des paroisses d'alentour, toûjours avec un grand concours de la Noblesse du païs, & une bénédiction trés-abondante par les fruits qu'il faisoit dans les ames.

Sa réputation augmentant ainsi tous les jours, on le souhaita à Grenoble pour y arrester les progrés que le Calvinisme y faisoit. Il ne s'estoit point encore veu tant d'affaires à la fois sur les bras, qu'il en trouva dans cette ville; & l'on peut dire aussi qu'il n'avoit encore paru nulle part plus grand homme qu'il le parut là. Le moindre de ses travaux fut celuy dont on s'en fait aujourd'huy un si grand, d'y prescher l'Avent & le Caresme. Les disputes continuelles qu'il fut obligé d'avoir avec les Ministres Huguenots furent pour luy une occupation dont on ne peut expliquer la fatigue. Il sembla qu'ils s'estoient attachez avec d'autant plus de chaleur à luy faire la guerre, que leur troupeau se trouvoit moins farouche pour luy à Grenoble qu'ailleurs; son honnesteré & sa douceur les ayant gagnez de telle sorte, que beaucoup luy alloient rendre visite. A peine avoit-il commencé à paroistre, que Chamier l'attaqua par

des lettres pleines de passages Grecs, pour voir s'il sçavoit cette langue. Les réponses que le Pére Coton luy sit, ne luy laisserent pas lieu de douter qu'il ne la sçeût aussi bien que luy. Celuy-cy n'avoit pas sini, qu'un autre entra dans la mesme lice, & sut incontinent suivi d'un troisséme qui se jetta à la traverse. Le serviteur de Dieu, tout occupé qu'il estoit du ministère de la prédication, & du soin de la résormation d'une ville que l'hérésie avoit sort corrompue, répondit aux Ministres par un nombre prodigieux d'écrits, & ce suit de ces divers traitez, qu'il composa depuis une grande partie des gros volumes qui nous sont restez de luy.

Le feu du zéle, qui l'animoit dans les disputes publiques, n'ostoit rien à sa charité de son on-ction & de sa douceur, quand il traitoit en particulier avec ceux de la Religion. La facilité avec laquelle il recevoit ces pauvres errans pensa luy valoir la Couronne du martyre lorsqu'il y pensoit le moins. Les violentes déclamations que faisoient contre luy les Ministres, inspirerent à un assassin le dessein d'actenter à sa vie. Pour l'exécuter ce méchant homme alla voir le Pére sous prétexte de le consulter, & se trouvant seul avec luy, il le saissit à la gorge de telle manière, qu'il l'auroit infailliblement étranglé, si deux domestiques ne

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 35 fussent accourus au bruit, & ne le luy eûssent osté d'entre les mains. Le serviteur de Dieux pouvoit aisément faire punir le meurtrier, puisqu'il l'avoit en sa puissance: il n'avoit qu'à consentir qu'on le déférast au Parlement, pour en voir faire une prompte justice. Mais toute la vengeance qu'il en tira, fut de luy faire une remontrance, qui luy fut salutaire dans la suite: car ce misérable ayant reconneû sa faute avec les erreurs de sa Secte, s'en vint quelque temps aprés chercher son salut entre ses bras de celuy-là-mesme dont il avoit conjuré la

perte.

Une des choses qui donna aux Ministres plus de chagrin contre le Pére Coton, fut l'amitié qu'il contracta avec le fameux Seigneur de Lesdiguieres, depuis Connestable de France, alors Lieutenant de Roy en Dauphiné. Ce grand homme qui aimoit le merite, & qui avoit oui beaucoup louer celuy du ferviteur de Dieu, avoit toûjours souhaité de l'entendre, & fut bien-aise d'en trouver une occasion si favorable. Il fut d'abord assez bon Huguenot, pour ménager là-dessus ses Pasteurs. Car pour ne les pas trop esfaroucher, il pratiqua un chemin dérobé de son logis jusqu'à l'Eglise, où d'une fenestre qu'il avoit fait faire exprés, il entendoit le sermon sans estre veû. Il n'eût pas long-temps entendu les sermons, qu'il voulut connoistre. le Prédicateur. Il le vit, & fut si charmé de son entretien, qu'abandonnant tout ménagement & pour sa Secte & pour ses Ministres, il lia une amitié si étroite avec luy, qu'il traita dés-lors d'établir une Maison de Jésuites à Grenoble. Ils eûrent mesme depuis ce temps-là commerce de lettres l'un avec l'autre; dans l'une desquelles nous trouvons, que le Pére Coton avoit prédit à Monsseur de Les diguieres, qu'il ne mourroit pas dans l'erreur. Il auroit peû en sortir dés ce temps-là : mais il avoit dans le cœur deux passions, qui ne laissoient pas agir en liberté toutes les lumières de son esprit.

L'une estoit la gloire d'estre le premier homme d'un grand parti, n'en étant point resté aux Huguenots depuis la conversion du Roy, de plus considérable que luy. L'autre estoit l'amour, qui par un de ces trop fréquens exemples de la foiblesse humaine avoit asservi ce Héros, mesme du vivant de sa femme, à la célébre Marie Vignon, personne de basse condition, mais qui sçût depuis si bien profiter de l'empire qu'elle s'estoit acquis sur le cœur de ce grand Capitaine, qu'elle eût part à tous ses honneurs, estant devenue son épouse légitime, & ayant monté avec luy par degrez aux dignitez de Duchesse, de Mareschalle & de Connestable de France. Ainsi il ne faut pas s'étonner, si les paroles de l'homme de Dieu n'eurent pas un effet si présent dans

le cœur de M. de Lesdiguieres: mais ce sut une semence qui s'y conserva, & qui produisit son

fruit en son temps.

Si cette liaison fut utile à Monsieur de Lesdiguieres, elle ne le fut pas moins au P. Coton, & ensuite au rétablissement de nostre Compagnie. Car quoyque la réputation du serviteur de Dieu sust déja venuë jusqu'au Roy, ce qu'en dist ce Seigneur à sa Majesté sit beaucoup plus d'impression sur son esprit, que tout ce qu'on luy en avoit dit auparavant.

Il estoit impossible que le chagrin des Ministres ne fust extréme, voyant un homme qu'ils regardoient comme leur principal ennemi, triompher avec tant d'éclat de tous leurs artifices & de tous leurs esforts. Comme ils cherchoient à s'en vanger, ils crûrent en avoir trouvé une bonne occasion dans l'évenement que

je vais dire.

Le Pére Coton n'avoit pas encore fait ses derniers vœux. Il avoit déja trente-six ans, & il estoit temps qu'il les sist, ne les ayant dissérez jusques-là que par les occupations importantes, qui ne luy avoient pas donné le loisir de faire sa troissème année de Noviciat. Comme on la faisoit alors à Tournon, le Pére Coton y su envoyé. On ne peut dire combien les Ministres, peu informez de nos usages, & toûjours disposez à tourner mal nos actions, sirent

E iij

courir de faux bruits dans le monde à l'occasion de cette retraite. Le plus extravagant de tous fut, que le Pére convaincu par leurs raisons pensoit déja à prendre des mesures pour changer de parti, lorsque ses Supérieurs en estant avertis l'avoient enlevé, & mis en prison. Un d'entre eux fut assez hardi pour luy en écrire des lettres, & un autre assez scélérat, pour y feindre des réponses. Tout extravagant qu'estoit ce bruit, il ne laissa pas d'allarmer les Catholiques dans un temps où l'on craignoit tout. Ils en écrivirent aux Supérieurs, & au Vice-Legat d'Avignon, où le Pére Coton avoit esté envoyé incontinent aprés ses vœux, leur representant fort sérieusement l'affreux. scandale que causeroit à l'Eglise la cheûte d'un si grand personnage. Par là le Pére Coton, qui naturellement eust deû traiter avec mépris une affaire de cette nature, se voyant obligé de se défendre, écrivit ces deux lettres apologétiques que nous avons encore aujourd'huy; dans l'une desquelles établissant pour principe, qu'on n'avoit jamais veû de Catholique passer de la foy à l'hérésie sans ambition, ou sans libertinage, il concluoit que par la misericorde du Seigneur n'estant atteint d'aucun de ces deux vices, il n'avoit jamais esté en danger de se laisser séduire à l'erreur.

Les actions du serviteur de Dieu vinrent bien-

tost au secours de ses paroles pour résuter ces calomnies. Car estant destiné pour prescher l'année suivante le Caresme à Nismes, où le Duc de Ventadour Gouverneur de la Province le demandoit avec empressement, il pria ses Supérieurs d'avancer ce temps, & de l'y envoyer dés-lors.

Nismes estoit une autre Genéve: l'hérésie y estoit dominante, & quoyque l'Evesque & le Clergé y eussent esté rétablis par ordre du Roy, qui commençoit à estre maistre, la populace Huguenote y estoit encore si insolente, que les Prestres ne pouvoient sortir de leurs maisons dans leurs habits Ecclésiastiques, sans se mettre en danger d'estre insultez. Nonobstant cela le Pére Coton ne fut pas plûtost entré dans la ville, qu'il commença à combattre l'erreur avec encore plus de zéle, qu'il n'avoit fait par tout ailleurs. Les Religionnaires ne firent nulle part plus d'efforts, pour l'accabler & pour le perdre. Ils userent d'abord d'artifice, afin de luy ofter le temps de préparer ses sermons, en luy suscitant des gens de leur Secte, qui depuis le matin jusqu'au soir l'occupoient en conversations fur les choses de la Religion. Mais ils n'y trouverent pas leur compte, beaucoup de ceux qui l'estoient allé consulter de mauvaise foy en estant revenus sincérement Catholiques. s'imaginerent réussir mieux à luy proposer des

disputes publiques; sçachant bien que les Magistrats ne manqueroient pas de s'y opposer pour éviter une sédition, qui en cût esté une suite infaillible: d'où ils esperoient avoir occasion de dire, qu'il auroit évité le combat. Quelquefois, pour le pouvoir dire avec plus de vraysemblance, ils epioient le temps qu'il devoit faire voyage, & ne luy portoient le dési que lorsqu'il estoit sur son départ. Tout cela ayant peu de succés; la populace mutinée l'assiegea un iour dans son logis, pour l'obliger de venir à la dispute contre l'ordonnance des Magistrats; & il fut contraint de passer secretement dans une maison voisine, pour n'estre pas lapidé dans la sienne. Il se trouva un homme plus hardi, & plus déterminé que les autres, qui entra deux ou trois fois chez luy à dessein de le tuer; mais qui avoua depuis en confessant son crime & abjurant son erreur, que cet air de douceur & de pieté, qui paroissoit sur le visage du faint homme, avoit toûjours adouci son mauvais cœur; de sorte qu'il n'avoit jamais eû la force d'en venir à l'exécution.

Une des controverses que sit le Pére avec le plus dechaleut, & dans laquelle il aigrit davantage les Ministres, sut celle qu'il prescha un jour de l'Assomption de Nostre-Dame, où il résuta leurs erreurs touchant le culte de la sainte Vierge. Aussi avoua-t-il dans un traité qu'il écrivit contre eux à cette

à cette occasion, que rien n'allumoit davantage son zéle, que la manière injurieuse dont on traitoit dans la nouvelle Religion le saint Sacrement de l'Autel, & l'auguste Mére de Dieu: Et pour moy, ajoûtoit-il par un transport de dévotion qu'il faut entendre en bon sens, je conjure de tout mon cœur ceux qui me voudront faire du mal en haine de ma religion, que si Dieu le leur permet jamais, es que mes pechez ne les en empeschent plus, ils me le sassent comme au désenseur de ces deux points de la croyance Catholique.

Un voyage qu'il sit en Dauphiné, où le premier Président de Grenoble voulut qu'il accompagnast des Magistrats, qui alloient de la part du Roy rétablir l'exercice de la Religion Romaine à Die, à Montelimar, & en d'autres lieux, donna quelque tréve aux Ministres de Nismes; mais il su bien-tost de retour, & recommença tout de nouveau avec les mesmes satigues, & les

mesmes dangers qu'auparavant.

Il passa ainsi le reste de l'année, ayant continuellement besoin, que l'autorité des Magistrats appaisast la violence du peuple toûjours mutin & furieux. Le serviteur de Dieu faisant depuis réslexion sur les peines extraordinaires qu'il avoit euës cette année-là à Nismes dans l'exercice de son ministère, & sur les périls qu'il y avoit courus, remarquoit que n'ayant jamais soussert de plus grandes contradictions, il n'avoit jamais sentimoins de forces pour les soutenir, attribuant cela à ce qu'estant animé par les bruits que les Religionnaires avoient sait courir de sa désertion, pour en détromper plûtost le public il n'avoit pas attendu le temps que l'obeissance avoit choi-

si pour l'employer à cette Mission.

En effet toute l'année suivante, qui fut la première du siècle où nous sommes, il vécut fort paisiblement à Nismes: il n'y vit plus de ces tumultes populaires auparavant si fréquents contre luy, de sorte que quelques-uns onterû, que ceux de l'année précédente n'avoient esté qu'un arrisice des Ministres pour l'intimider, & par là le faire raire, ou l'obliger à sortir. Les Magistrats mesme luy rendirent ce témoignage, d'avoir beaucoup contribué au repos public par les fréquentes exhortations qu'il avoit faites à la concorde & à la charité mutuelle, nonobstant la différence des Religions. D'où il estoit arrivé, qu'insensiblementla mémoire des guerres civiles, qui jusques-là avoit nourri une haine extréme entre les restes des deux partis, avoit commencé à s'essacer, & à faire place à la paix. Ainsi le serviteur de Dieu n'estant plus attaqué en sa personne, se ttouva en estat de s'employer tout entier à défendre les interests de l'Eglise, & de combattre les combats du Seigneur avec plus de force & de Succés.

Les Ministres trouverent le moyen de le met-

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 43 tre quelque temps sur la désensive à l'occasion de son Livre du sacrifice de la Messe, qu'il ne venoit que de faire imprimer, & dans lequel ils l'accusoient d'avoir falsissé beaucoup de passages. Ils croyoient se dédommager sur luy de la confusion où les venoit de jetter le sçavant Evesque d'Evreux dans la Conférence de Fontainebleau, où devant le Roy & toute la Cour ce Prélat avoir convaincu le Plesse-Mornay d'horribles salssifications dans son traité des abus de la Messe. Mais loin de vien gagner à cela, ils ne strent que décrier davantage leur parti, par la comparaison que l'on sit de la droiture du Docteur Catholique avec la mauvaise soy du Calviniste:

Dés que l'homme de Dieu eur les les écrits qu'ils avoient fait contre le sien, il assembla tout ce qu'il put trouver de Catholiques sçavants dans Nismes. & leur montra les passages dont il s'agissoit en des exemplaires tirez des Bibliothéques mesme de ses adversaires. Non content de cela il sit un nouvel écrit, où il répondoit exactement à toutes les accusations de faux que les Ministres suy avoient faires; & asin qu'ils ne pûssent pas dire qu'il avoit triomphé sans voir l'ennemi, il écrivit des lettres au Consistoire & aux particuliers qui l'avoient atraqué, dans lesquelles il les déstoit modestement, de prouver dans une conférence reglée les falsissications dont ils l'accusoient. Chamier, le plus declaré de tous ils l'accusoient. Chamier, le plus declaré de tous

contre le livre du Pére Coton, ayant esté averti de ce dési, se rendit à Nismes pour estre le tenant du parti : on nomma des Juges des deux costez, & on convint des loix de la Conférence.

Heureusement pour rendre l'audience plus célébre, la Cour se trouvoit alors répandue dans la Provence & le Languedoc, à cause de l'arrivée de la Reyne Marie de Medicis, que le Roy estoit allé recevoir en ces quartiers-là; de sorte que le Cardinal de Sourdis passant par Nismes, s'y arresta deux jours pour assister aux premières

séances de cette dispute.

On commença le 26. de Septembre sur les deux heures aprés midy dans la maison du Roy. Le Cardinal s'y estoit rendu, accompagné de l'Evesque de Nismes. Les Juges ayant pris leur séance aprés les Prelats, & une soule de peuple de l'une & de l'autre Religion s'estant placez chacun comme il put, le Ministre, qui estoit aggresseur, voulut faire sa priere tout haut avant que d'entrer en discours: Mais le Pére Coton s'y opposa; disant qu'il ne luy estoit pas permis, ni aux Catholiques qui estoient là, de communiquer aux priéres des personnes séparées de l'Eglise. Le Cardinal décida que chacun feroit la sienne tout bas, aprés quoy Chamier commença.

Le premier passage qu'il attaqua, fut un endroit de saint Jean Chrysostome dans l'Home-

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 45 lie 60. au peuple d'Antioche, où le Pére Coton soutenoit qu'il est dit, que sous les accidens visibles du pain & du vin Eucharistique la substance du Corps de Jesus-Christ demeure invisible. Montrez-moy, luy dit Chamier, ce passage dans l'Homelie que vous citez. Le Pére Coton ayant pris un saint Chrysostome de l'impression de Basse, leut quatre endroits de cette Homelie, qui déconcerterent fort les Huguenots. Les plus obstinez dans l'erreur ne pouvoient entendre sans trouble, ou du moins sans honte ces mots si souvent repetez: Tu le vou, tu le touche, tu le mange : tu desirerous voir son visage , son maintien, ses vestemens: il te donne plus que cela; car il t'accorde non seulement de le voir, mais de le manger, de le toucher, de le recevoir dans toy-mesme. Il n'a pas crû que ce fût assez que de se faire homme, s'il ne se fust encore meslé avec nous, non seulement par foy, mais réellement & en effet, nous faisant corps de son Corps. Chamier fut fatigué de ces paroles, & pour éluder par une chicane d'entrer plus avant en matière, il dist qu'il n'estoit pas question de donner un sens aux paroles du Saint, mais de montrer dans l'Homelie dont il s'agissoit les mots de substance & d'accidents citez par le Pére Coton dans son Livre. Le Pére repliqua qu'il n'avoit point prétendu dire, que saint Chrysostome eust usé de ces mots, mais bien de termes équivalens, & que le mélange de choses fensibles & Fiij

intelligibles, dont le saint Docteur dit si souvent dans la mesme Homelie que Iesus-Christ
a composé le Sacrement de l'Autel, ne peut signisser autre chose, que ce qu'enseigne l'Eglise
Catholique de la substance invisible du Corps
& du Sang de Iesus-Christ contenue sous les
espéces visibles du pain & du vin, vest ces paroles si souvent repetées par le Saint : Il i accorde non seulement de le voir, mais de le toucher, de
le manger, de le resevoir dans toy-mesme, non seule-

ment par foy, mais neellement cot en effet.

Le Ministre poussant toûjours sa pointe, prétendit sans entrer dans la question, qu'il demeuroit vray comme il l'avoit dit, que le Rere Coton avoit falsissé ce passage de saint Chrysostome, puisque les termes qu'il avoit citez dans son Livre ne se trouvoient point dans l'Homelie de ce Pére. Mais le serviceur de Dieu montra bien l'injustice de ce procedé, en faisant voir à toute l'assemblée, qu'il n'avoit prétendu rapporter exactement les termes des passages qu'il citoit, que quand il les avoit fait imprimer en lettres Italiques: ajoûtane que la plûpart des Auteurs en usoient ainsi, &: que tous les bons Imprimeurs ne le pratiquoient point autrement; dequoy il prit à temoin Pacius, qui estoit present à la dispute. Tout le monde décida en faveur du Pére Coton; & il fut déclaré par les Juges, que Chamier n'auroit ancun droit de l'accuser de falsification dans

ces sortes de citations, à moins que les lettres Italiques, ou des virgules mises à la marge ne témoignassent qu'il eût fait profession de citer

expressément les paroles.

Le Ministre se voyant obligé d'aquiescer à ce jugement, opposa à saint Chrysostome ce passage de saint Ambroise au quatriéme Livre des Sacremens: De sorte que ce qui estoit demeure, Es se change en autre chose; & un autre de Théodoret au second de ses Dialogues, où ce Pére dit, que les symboles demeurent en leur première substance, sigure & espéce. Le Pére Coton répondit au premier, que dans les anciennes impressions de saint Ambroise il y avoit : De sorte que ce qui estoit se change en autre chose, comme Lanfranc avoit autrefois répondu à Bérenger, qui luy avoit fait la mesme objection: mais que sans recourir à cette réponse, saint Ambroise n'avoit rien voulu dire, sinon qu'il y a de la difference entre la transubstantiation, qui est le changement d'une substance en une autre; & l'annihilation, qui est la destruction d'une substance.

La réponse que le Pére Coton sit au passage de Théodorer occupa le reste de la dispute, & sut encore reprise le lendemain. Car le Pére prouva que le mot Grec de cét Evesque ne significit ou n'a point proprement substance, mais essence; & qu'ainsi Théodoret avoit raison de dire, que l'essence, la figure & l'espèce demeurent dans le Sa-

crement, puisque les accidents qui restent, ont leur essence, leur figure & leur espèce. Et comme Chamier luy repliqua, que si ce mot signissoit essence, les Grecs n'auroient point eû de mot pour signifier substance, parce que le mot d'hypostase signifie subsistence, & non pas essence, le Pére répondit sçavamment, que le mot d'hypostase ne signifioit subsistence & personalité que par l'usage de l'Eglise: mais que sa propre force estoit de signifier substance. Ce qu'il prouva par l'autorité de Platon, d'Aristote, de saint Augustin, & tout nouvellement de Budée, mais particuliérement de saint Jerosme, qui dit que le mot dont les Grecs s'estoient servis pour signisser hypostase signissoit proprement substance, & que ce n'estoit que par l'ulage qu'il avoit esté employé pour signifier ce que les Théologiens appellent personalité.

Chamier ne croyant pas que le Pére luy peût montrer dans saint Jerosme ce qu'il venoit d'en rapporter, se hasta de luy en faire produire l'endroit. Le Pére ne balança point, & prenant en main les œuvres de ce saint Docteur, sût son. Epistre au Pape Damase, où le Ministre sut obligé d'entendre lire avec ce qu'il cherchoit un point fascheux qu'il ne cherchoit pas. Car là saint. Jerosme proteste à ce Souverain Pontise, que quoyque le terme d'hypostase, employé par les anciens à signisier la personalité, signisiast proprement la substance, il en croiroit neanmoins.

& en parleroit selon la détermination de sa sainteté. Le Pére sit remarquer ces mots, qui commencerent à irriter le Ministre, & luy sirent dire qu'il n'estoit pas question de discourir sur l'au-

torité de l'Evelque de Rome.

Mais ce fut bien pis, quand le Pére Coton appuya sur ces autres termes du saint Docteur au mesme Pontife: Je suis uni de communion avec la chaire de Pierre, c'est-à-dire avec vostre Sainteté. Car Chamier n'estant plus maistre de luy, s'adressa au Secretaire de la dispute, & protesta d'un ton chagrin, qu'il ne vouloit point disputer de l'autorité que l'Evesque de Rome avoit usurpée sur les Chrestiens. Le Cardinal de Sourdis reprit modestement le Ministre de cette parole inconsidérée: mais luy perdant le respect qu'il devoit à une personne de ce rang, luy dist avec cette fierté qu'inspire naturellement l'hérésie, qu'ille respectoir comme un homme de qualité, & comme Monsseur de Sourdis, mais non pas comme Cardinal. Le Cardinal qui ne vouloit pas troubler, ni interrompre une conférence, où il voyoit que la bonne cause avoit un si grand avantage, appaisa l'esprit de Chamier par une réponse modérée: après quoy la dispute continua, à la fin de laquelle le Pére Coton voulant adroitement recommencer la lecture de faint Chrysostome, dont il avoit reconnu l'effet, le Ministre s'y opposa. La contestation dura

quelque temps, les Huguenots s'opiniastrant à ne vouloir point qu'on relust ce qui avoit déja esté leur mais le Pére leur sit tant de honte de la désiance qu'ils témoignoient avoir de leur cause, & en tira tant de conséquences en faveur de la bonne doctrine que les Juges de leur parti consentirent ensin à cette lecture. Ils s'aviserent neanmoins, pour luy ôter la grace que luy donnoit la belle voix & la prononciation du Pére Coton, d'ordonner qu'elle seroit faite par un autre, & ce sut Pacius qui la sit. Cette action termina la séance de ce jour, aprés que Chamier eut désigné les passages dont il prétendoit le lendemain montrer la falsisication.

Ce Ministre crût perdre beaucoup par le départ du Cardinal, qui s'estant remis en chemin
n'assista point à cette troisséme conférence. En
esset il y acquit d'abord un tres-grand applaudissement, par une espéce de supercherie qu'il
y sit à son adversaire. Car ayant commencé par
le passage qu'il vouloit accuser de faux, il demanda aprés l'avoir proposé, qu'il luy sust permis de faire un petit préambule touchant la doctrine de l'Eucharistie qu'on enseignoit dans
leur Eglise. Il combatit malgré qu'on en eust la
réalité & la transubstantion par un discours
tissu d'un si grand nombre d'autoritez qu'il
avoit ramassées des Péres, que durant trois heures qu'il parla il s'attira l'admiration de toute

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 51 l'assistance, & consterna les Catholiques, dans la crainte qu'ils eurent que le Pére Coton ne soutint mal la cause de l'Eglise contre un ennemi si redoutable. Les amis du Pére murmuroient tout haut, & disoient que cette dispute estoit un piége, que ses ennemis avoient pris leur temps de luy tendre lorsqu'il estoit occupé à d'autres choses, & qu'il ne se préparoit à rien moins. On estoit dans l'attente de ses réponses; lorsque plein de cette confiance en Dieu qui fait triompher l'humble Israëlite de l'Amalécite superbe, il commença par le dernier passage que le Ministre avoit cité, & remonta jusqu'au premier avec une mémoire si ferme, un raisonnement si solide, & une grace à parler si charmante, qu'il fut regardé dans toute l'Assemblée comme un prodige. Les Huguenots luy donnerent depuis le nom d'enchanteur; & les Catholiques ne se comprenant pas de joye, pour l'honneur qu'il avoit fait à la Religion, le reconduisirent dans son logis comme en triomphe, ceux qui estoient les plus proches de luy l'embrassant tendrement, & bénissant Dieu mille fois des talens qu'il avoit donnez à son serviteur pour défendre la cause de son Eglise.

Depuis ce jour-là le Pére Coton soutint toûjours l'avantage que luy avoit donné cette belle action d'une manière à faire souhaiter la retraite à ses adversaires. La facilité qu'il avoit à bien parler sur le champ désoloit sur tout le Ministre, habile homme d'ailleurs & de bon esprit; mais qui ne disant rien que ce qu'il lisoit dans ses livres & dans ses extraits, donnoit un nouyeau lustre à l'éloquence du Docteur Catho-

lique par le défaut de la sienne.

Ce desavantage le rendit chagrin & aigre dans les conférences suivantes, où l'on traita de la transsubstantion, & de la profession de Foy de Bérenger au Concile de Latran. Il se plaignoit continuellement que le Pére Coton faisoit des digressions, parce qu'il expliquoit agréablement ce qu'il disoit, & avec une grande abondance de doctrine. Ce qui joint au foible de la mauvaise cause, & à l'impression que faisoient les discours du Pére sur l'esprit de beaucoup de personnes considérables parmi les Huguenots, obligea les Ministres de s'adresser au Président du Fresne Canaye, qui heureusement pour eux arriva à Nismes en ce temps-là, & de le prier de faire cesser la dispute, sous pretexte qu'il y avoit danger qu'elle ne causast quelque émeute populaire. Le Président le sit : mais cette foiblesse de sa Secte déja deux fois si évidemment reconnuë (car il avoit assisté comme Juge dans la conférence de Fontainebleau) luy ouvrit enfin les yeux & le fit rentrer six mois aprés dans le sein? de la vraye Eglise.

D'autres n'attendirent pas si long-temps

comme le Ministre l'avoua luy-mesme dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet à ceux de son parti, où quoyqu'il dise que le nombre en sur petit, il est neanmoins asseuré, qu'il sut de plus de trente-cinq personnes, parmi lesquelles on en compta plusieurs, que les Réfomez regardoient comme des gens de considération.

Ainsi la verité triompha de l'hérésie & du mensonge, & en triompha mesme dautant plus glorieusement, que les Huguenots estant en ce remps-là les plus forts à Nismes, firent mille supercheries au Pére Coton pour contre-balancer les avantages, que luy donnoient avec la bonne cause son érudition & son éloquence. Car premié rement toutes les fois que c'estoit au Pére à parler, les portes estoient gardées de manière que trés-peu de peuple y pouvoit entrer. Au contraire quand c'estoit au Ministre, les Gardes oublioient leur exactitude, & tout le monde trouvoit la porte ouverte. De plus quoyqu'on fust convenu, que le Ministre estant aggresseur, on donneroit toûjours au Pére le temps dont il auroit besoin pour répondre; le Ministre s'obstina à vouloir parler le dernier, & quoyqu'on peust representer contre un procedé si injuste, il fallut en passer par-là. Car aprés que Chamier eut proposé pour la dernière fois, il fut dit par une Sentence du Présidial, que pour

éviter les inconvéniens qu'auroit pû causer avec le temps la continuation de la dispute, on en demeureroit où l'on en estoit.

Jusques-là le Pére Coton avoit gardé de grandes mesures avec Chamier, & il luy avoit même souvent écrit honestement & obligeamment, esperant par-là gagner quelque chose sur un homme que beaucoup d'esprit & de sçavoir luy faisoient regarder comme une conqueste importante à l'Eglise. Mais ayant enfin reconnû, que c'estoit une ame endurcie, il luy écrivit quelque temps aprés cette conférence une lettre pleine de feu, dans laquelle il luy déclaroit, que son obstination, & ses blasphêmes contre l'auguste Sacrement de l'Autel avoient fait perdre toute espérance de sa conversion & de son Talut. En effet ce malheureux homme périt depuis d'un coup de canon qu'il reçeut au siege de Montauban, animant les révoltez de sa Secte à soutenir leur rebellion contre l'Eglise & contre le Roy.

Quoyque ce que le serviteur de Dieu avoit fait à Nismes sust sustissant, pour détromper les Religionnaires de Grenoble des bruits qu'on y avoit fait courir contre luy, la providence you-lut encore qu'il les allast détromper luy-mesme. Les Ministres y furent plus traitables cette se-conde sois que la première, & il leur trouva bien moins de chaleur. Cette espèce de trève

avec les Huguenots luy donna moyen de réformer trois grands abus qui s'estoient glissez parmi les Catholiques. L'un estoit une extréme indécence, que commettoient la plûpart des Prestres dans le sacrifice de la sainte Messe, jettant à terre la dernière ablution, & donnant à leurs Ministres, qui dans les Messes privées sont assez souvent des laïques, le calice à essuyer avec la nappe de l'Autel. Un autre regardoit les réjouissances des nopces, où certaines actions libertines & contre toute sorte de pudeur, avoient insensiblement passé en coutume. Le troisiéme, qui avoit esté introduit par le commerce des Hérétiques, consistoit dans l'omission des cérémonies du Baptesme, que quelques-uns mesmes des Catholiques commençoient à regarder comme des choses dont on se pouvoit dispenfer.

Au travail de la prédication, dont cét ouvrier infarigable ne se contentoit jamais, il joignit toute cette année-là trois sortes d'instructions, où se trouvoient les plus honnestes gens de la ville avec beaucoup de plaisir & de fruit. L'une estoit de Morale pour les Ecclésiastiques, l'autre de Théologie, où il enseignoit à fond la religion aux Catholiques, & la troisséme de controverse en faveur des Huguenots.

Parmi ceux qui profiterent le plus de ces salutaires instructions, fut Magdeleine de Bonnes,



héritière unique du Seigneur de Lesdiguieres, & première semme du Mareschal de Créquy. Les sermons du serviteur de Dieu, qu'elle entendoit souvent à l'exemple de son pére, luy avoient dessillé les yeux & sait abhorrer l'hérésie, qu'elle avoit sucée avec le lait. Il estoit question de l'abjurer, & ce n'estoit pas une chose aisée. Tout ami du Pére Coton qu'estoit M. de Lesdiguieres, il estoit encore Huguenot; luy & sa sille estoient obsédez par une soule de Ministres, ausquels il estoit impossible que cét attachement à un Prédicateur Catholique ne donnast de violentes inquiétudes.

Madame de Créquy garda quelque temps le silence, & déja bonne Carholique dans le cœur, elle s'efforça par politique de ne rien faire paroistre au dehors qui la peust faire croire mauvaise Huguenote. La dissimulation luy réisssit assez bien pour calmer les craintes des autres, & faire qu'ils fussent contens d'elle: mais elle ne pût calmer ses propres inquiétudes, ni estre contente d'elle-mesme, qu'elle n'eust esté réconciliée à l'Eglise, hors de laquelle elle estoit persuadée qu'il n'y a point de salut. Dans cette situation d'esprit elle fait prier secretement le Pére Coton de la venir voir, comme il avoit déja fait quelquefois quand il estoit venu chez le Lieutenant de Roy son pére, qui ne l'avoit pas trouvé mauvais. Le serviteur de Dieu, toûjours. ardent à embrasser les occasions de travailler à la

DU P. PIERRE COTON. Liv. I.

la gloire de son maistre & au salut du prochain, prend son temps pour rendre visite à Monsieur de Lesdiguieres, & fut si heureux en celle qu'il sit ensuite à Madame de Créquy, qu'il eut la liberté & le loisir de luy faire faire abjuration, d'entendre la confession générale, & de la laisser ainsi pleinement réconciliée à Dieu & à l'Eglise. Pour comble de bonheur, quelques jours aprés il trouva encore le moyen de luy donner la fainte Communion ; aprés quoy l'ayant exhortée à la constance, il cessa de la voir, pour ne point augmenter les soupçons des Hérétiques: mais il ne cessa pas d'avoir soin d'une ouaille qu'il laissoit au milieu des loups. Car jusqu'à ce que les choses fussent en estat, qu'elle peust faire profession publique de sa Religion, il luy envoya tous les ans un Prestre choisi de sa main, pour luy administrer les Sacremens. Si elle eust vécu plus long-temps, elle auroit eû la consolation de voir non seulement son père, mais rout le reste de sa famille, qui en fait aujourd'huy deux en France si illustres & si distinguées: fous les noms de Lesdiguieres & de Créquy, suivre l'exemple qu'elle leur avoit donné par son heureuse réunion à la vraye Eglise de Iesus-Christ.

On ne peut dire combien le serviteur de Dieu sur aimé cette année-là à Grenoble. Un Huguenot qui luy avoit esté faire insulte dans son logis en

fut séverement puni par un Arrest du Parlement, quelque effort que sist le saint homme pour l'empescher. Un Ministre qui avoit mal parsé de luy en présence du Lieutenant de Roy, en sur repris par ce Seigneur d'une manière à n'y pas retourner. L'estime estoit si générale, que quand le serviteur de Dieu sortit de cette ville pour aller à Marseille où on l'envoya, le peuple le suivit en soule plus de deux lieuës durant, & ne se sépara de luy qu'avec une grande abondance de larmes.

Il pensa périr en ce voyage, & ce fut une protection visible du Ciel qu'il en échappa. Car lorsqu'il descendoit sur le Rosne, en approchant d'un Pont, le bateau où il estoit alla heurter si furieusement contre une arche, qu'il se fendit en deux. Le serviteur de Dieu s'estoit mis en priéres dés qu'il s'estoit apperceû du danger; & quand le bateau fut fendu, chacun croyant qu'on alloit périr, parceque quoyque les deux parties ne se fussent point encore séparées, elles ne tenoient presque plus à rien, il dit tranquillement aux bateliers d'aller à bord. On luy obeït, & au moment que tout le monde eut mis pied à terre, le bateau s'ouvrit tout-à-fait, & fit voir à ceux qui en estoient sortis, que ce n'avoit pû estre que par la vertu des priéres du Pére Coton, qu'ils avoient échappé ce danger.

Marseille parut au saint homme comme un

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 19 port tranquille aprés de grands orages. Il y trouva tres-peu d'Hérétiques, & du peu qu'il y en trouva, il en convertit six. Son plus grand travail sur d'y rétablir l'usage de l'Eucharistie, sur tout à la feste de Noël, où l'on ne la recevoir presque plus. Les sermons qu'il six sur ce sujet eurent tant de succés parmi le peuple, que les Curez raporterent à l'Evesque, que plus de trente mille personnes avoient communié à Noël cette année-là.

Comme sa charité s'étendoir par tout, & sur soutes sortes de personnes, ayant appris que par respect pour le saint Sacrement, la coutume s'étoit introduite de ne le point donner aux forgars mesme à l'article de la mort, non seulement il obtint alors qu'ils pourroient recevoir le Viatique, & le Sacrement de l'Extréme-Onction. qu'on ne leur administroit point non plus; mais quelque temps aprés ayant trouvé occasion d'en parler au Général des Galéres, il sit tant, qu'il y eut un ordre de faire donner à ces malheureux la Communion à certains jours. Car ce saint personnage ne croyoit pas que Jesus-Christ fust deshonoré, de donner son Corps dans le Sacrement à ceux pour qui il a donné son ame à la Croix, & jugeoit d'ailleurs que personne n'avoit plus de besoin de la force & de la consolation de cette nourriture céleste, que ceux que leurs péchez passez rendent plus foibles, & Hii

leur condition présente plus misérables.

Si le Pére Coton eust esté de ceux qui se fixent où ils se trouvent bien, jamais il ne seroit sorti de Marseille. Comme il n'avoit esté nulle part plus aimé, aussi avoüoit-il que jamais il n'avoit tant aimé aucune ville. Les graces qu'il y recevoit du Ciel concouroient avec l'amitié des hommes à luy en rendre le séjour agréable. Il s'y trouvoit plein d'une nouvelle ferveur, & il y sentoit une facilité à s'avancer dans les voyes de Dieu, qu'il n'avoit euë nulle part ailleurs. Il y faisoit mesme beaucoup plus de bien, & il mandoit un jour à son frére, qu'autant que la mer est plus abondante en poissons, que la terre en animaux terrestres, autant le nombre des ames qu'il avoit gagnées à Dieu à Marseille estoit plus grand, que dans aucune des autres villes qu'il avoit cultivées jusqu'alors. Une seule chose luy sit peine d'abord: ce sut l'aversion que témoignoit avoir pour luy un certain Pre-Are, grand Directeur, & en telle opinion desainteté, qu'on le regardoit comme un Oracle. Aversion si forte, que de quelque moyen dont le Pére eust usé pour lier avec luy, il ne luy avoit pas mesme pû parler, non plus qu'aux personnes qu'il dirigeoit. Mais Dieu luy sit bientost connoistre, que c'estoit par un soin particulier de son aimable providence, qu'il n'avoit pas permis qu'il fist amitié avec le plus méchant

DU P. PIERRE COTON Liv. I. 61 homme du monde. Car ce Prestre estoit le fameux Gosrédy, qui sur quelque temps aprés

meux Gofrédy, qui fut quelque temps aprés brussé pour ses impudicitez, pour sa magie, &

pour mille autres profanations horribles.

Quelque saint attachement qu'eust le Pére Coton pour sa chere ville de Marseille, il estoit devenu trop célébre pour estre long-temps dans un mesme lieu. Tout le monde le vouloit avoir, & il estoit toûjours disposé d'aller où l'obéissance l'envoyoit; de sorte que l'Archevesque d'Aix, qui avoit obtenu du Roy que le serviteur de Dieu preschast dans son Eglise, le demanda à ses Supérieurs pour l'Avent & pour le Caresme. Il y prescha avec le succés & se fruit qui l'accompagnoit par tout. Aprés quoy estant allé à Avignon, pour assister à une de ces assemblées que nous appellons Congrégations Provinciales, il y receut ordre de partir, pour aller à la Cour travailler au rétablissement de la Compagnie, dont le Roy venoit de commencer à donner quelque espérance.

Ce devoit estre l'ouvrage de celuy aux volontez duquel rien ne résiste, que ce rétablissement de nostre Compagnie en France sous le regne de Henry le Grand. Ce Prince nourri dans une hérésie, qui nous a toûjours regardez comme ses ennemis naturels, avoit succé avec le lait la haine de nostre nom. Les engagemens que quelques particuliers d'entre nous, suivant l'erreur

H iij

commune de ce temps-là, avoient pris avec la ligue, & qu'on faisoit faussement entendre au Roy estre un égarement de tout le corps, avoient deu augmenter cette aversion. Mais les injustes calomnies, dont prirent soin de nous noircir ceux qui ne vouloient pas que nous eustions part à la bienveillance de ce Monarque, nous le devoient avoir rendu tout-à-fait irréconciliable. Et en effet on fut long-temps sans voir de jour à cette affaire, soit que le Roy, auprés duquel on n'avoit pas assez d'accés pour le pouvoir bien. détromper, ne la voulust pas; soit qu'en ayant d'autres plus pressées, il crust que le retardement ne gasteroit rien à celle-là. Ainsi quelque empressement que le Pape, qui estoit alors Clement VIII témoignast de nous voir rérablis; quelques lettres qu'en écrivist à sa Majesté de la part de ce Pontife le Cardinal d'Ossat, qui faisoir les affaires de France à Rome; quelques foins qu'y apportast le Pére Général, qui avoir envoyé pour cela le Pére Laurens Magius en qualité de Visiteur; on me voyoit pas grande espérance de réuflir dans une négotiation, qui malgré toute la diligence qu'on y apportoit depuis neuf ans, demeuroit presque toûjours au mesme estat.

C'est une chose assez surprenante, que dans ce découragement général de la Compagnie & de ses amis, le seul Pére Coton, qui estoit le

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 63 moins présomptueux de tous les hommes, eut une secrete consiance, que l'assaire se feroit néanmoins; qu'elle se feroit mesme par luy, & par la faveur où un jour il se trouveroit auprés du Roy. Car soit qu'il se tint asseuré de la vérité des prédictions, que luy en avoient fait des ames devotes extraordinairement éclairées d'enhaut, soit que Dieu luy en cust donné à luymesme des assûrances que nous ne sçavons pas, plus d'une personne digne de foy témoignent luy avoir oùi dire, que Dieu se vouloit servir de luy pour terminer cette grande assaire. L'évene-

En l'année 1603, le Roy sit un voyage à Mets pendant le Caresme, pour régler quelques dissérens survenus entre les Habitans & le Commendant de la Citadelle. M. de la Varanne, qui aimoit les Jésuites, estant partiquelque temps avant la Cour, leur conseilla en passant à Pont-à-Mousson, de prositer de cette occasion pour se jetter aux pieds du Roy, & luy presenter une nouvelle Requeste. Le Visiteur, qui estoit en Franche-Comté, ayant receu cet avis, envoya le Pére Ignace Armand Provincial de la Province de France pour faire cette tentative, bien moins dans l'espérance d'y réissir, que pour n'avoir point à se reprocher de n'y avoir pas sait tout ce qu'il auroit pû.

Le Pére Armand trouva à son arrivée les chofes mieux disposées qu'il ne pensoit. Le Roy

ayant passé à Verdun, y avoit fort bien receu le P. Charles de la Tour Recteur du Collége, & aprés luy avoir accordé des graces importantes pour cette Maison, luy avoit insinué qu'avec le remps il feroit quelque chose de plus. Le P. Armand devenu par là plus hardi à pousser son entreprise, se rend à Metz avec quelques-uns de ses Religieux, où ayant heureusement rencontré le Duc d'Epernon, zélé protecteur de nostre Compagnie, il sit si bien par le crédit de ce grand homme, & les bons offices de M. de la Varanne, qu'il trouva le temps de faire une harangue au Roy. Il la fit si forte & si pathetique, que les Courtisans en furent touchez: le Duc en pleura, & le Roy mesme en parut émeu. Aprés quoy ce Prince ayant dit aux Péres, de cét air fincére qui ne permettoit pas de douter de la vérité de ses paroles, qu'il estoit fasché de bien des choses qui s'estoient faites à Paris contre fon gré, prit tout d'un coup ce ton familier, qui rendoit le plus grand des Monarques le plus aimable de tous les hommes, s'enquit de quel pais ils estoient, & leur parla de leurs affaires. Ensuite s'adressant au Provincial, il luy demanda si la Compagnie avoit beaucoup de bons Prédicateurs, & si le Pére Coton n'en estoit pas le meilleur: à quoy le Provincial ayant répondu, que par tout où preschoit ce Pére tout le monde en faisoit grand cas ; ajoûta avec beaucoup

DU P. PIERRE COTON. Liv. I. 35 coup de présence d'esprit, qu'on tiendroit à grand honneur que sa Majesté s'en voulust servir. Trés-volontiers, répondit le Roy: Les diquieres, quoyque Huguenot, m'en a dit tous les biens du monde.

Cette heureuse journée, qui estoit le Jeudy Saint, fut bien-toft suivie d'une autre encore plus agréable, qui fut le lendemain de Pafques, que le Roy ayant fait venir dans son cabinet le Pére Armand & ses Compagnons, leur donna une de ces marques d'amitie qui ne trompent point, en les avertissant qu'ils fussent sur leurs gardes, & qu'ils avoient des observateurs; qu'ils ne pouvoient estre assez circonspects dans leurs démarches & dans leurs paroles, puisqu'il estoit venu jusqu'à luy, qu'on avoit fait au Collége de Bourdeaux une réception trop magnifique au Connétable de Castille, qui avoit passé par là depuis quelque temps pour aller en Flandres. Le Provincial répondit à ces précieux témoignages de l'amitié d'un si grand Roy avec toute la reconnoissance & tout le respect dont il fut capable, l'assûrant par avance que la réception du Connétable estoit une fable de l'invention de ceux, à qui les bontez de sa Majesté pour nostre Compagnie avoient déja donné du chagrin. Et en effet peu de temps aprés le Roy en fut pleinement convaincu. Il témoigna dés_ lors estre content de la réponse du Provincial.

& remit à Paris, où il luy donna ordre de luy amener le Pére Coton, à parler du rétablissement; disant qu'il falloit garder des mesures avec le Pape, sans la participation duquel il ne vou-loit pas conclure une négotiation dont sa Sain-teté s'estoit messée.

Ce fut ensuite de cette audience que le Pére Coton receut ordre d'aller joindre le Provincial à Pont-à-Mousson, pour l'accompagner à la Cour, & c'est sur ce nouveau théatre que nous l'allons considérer dans le second Livre de cette Histoire.





LA VIE DU P PIERRE COTON

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

LIVRE SECOND.

ALGRE' toutes les espérances que le Ciel avoit données au serviteur de Dieu du succés de l'affaire qu'il alloit traiter à la Cour, il ne laissa pas durant son voyage de se trou-

wer l'esprit sort agité. L'infatigable acharnement des ennemis de la Compagnie luy revenoit continuellement dans la pensée, & luy paroissoit un obstacle bien plus insurmontable alors, qu'il l'envisageoit de plus près, que quand if l'avoit regardé de loin. Dans cette agitation il passa tout à propos par Valence, où ayant veû une personne sort éclairée de Dieu, de laquelle: il estoit directeur, il fut consirmé dans sa première espérance par l'asseûrance qu'elle luy donna, qu'il trouveroit grace devant les yeux du Prince, & qu'il en possederoit le cœur.

Ainsi encouragé de nouveau il arrive à Pontà-Mousson, où ayant joint le Provincial, ils s'acheminent tous deux à Paris, & de-là à Fontainebleau, où estoit la Cour. S'estant trouvez à la Messe du Roy, ce Prince ne les eut pas plûtost apperceûs, qu'il leur sit signe qu'il les, remarquoit, & qu'il estoit bien aise de les voir; & les ayant appellez quand la Messe sut dire, il embrassa tendrement le Pére Coton, se sentant dés-lors une secrete inclination pour luy, qui luy sit souhaiter que son mérite égalast sa réputation.

C'estoit le jour de la Feste-Dieu, & le Roy avoit communié: ce qui fut cause qu'il toucha les malades avant que d'entretenir les Péres. Mais dés que la cérémonie sur achevée, il les tira dans une galerie, où il se promena entre eux deux plus d'une heuro, & leur parla avec une familiarité, qui sit naistre dans le cœur du Pére Coton pour la personne de ce grand Monarque cét attachement de tendresse, qu'on a plûtost pour son ami que pour son maistre. Aussi ce Prince sentit bien dés-lors, qu'il auroit dans la suite pour le Pére Coton que que chose de plus

Que les sentimens ordinaires d'un Souverain pour un bon sujet.

Il avoit impatience de l'entendre prescher, & il l'avoit d'abord averti d'estre prest pour le Dimanche suivant, qui estoit celuy de l'Octave du saint Sacrement. Cependant la crainte qu'il eut que le Prédicateur ne répondît pas à l'attente de tant de gens qui se préparoient à l'entendre, & que comme il arrive d'ordinaire, le goust de la Cour se prouvaît différent de celuy de la Province, luy causa de l'inquierude: mais cette inquiétude ne servit qu'à augmenter la joye qu'il eut de l'heureux succés que Dieu donna à son serviteur dans son premier sermon. Car il y furpassa non seulement l'attente des Courtisans, mais sa réputation mesme. Le Roy en parloit à tous ceux qu'il rencontroit, & luy die à luy quand il le vit, qu'il avoit fait ce que personne n'avoit encore pû faire avant luy, d'avoir plû à tout le monde dans un lieu, où plaire aux uns est d'ordinaire une raison de déplaire aux autres.

Parmi ces succés, & les faveurs de la Cour, dont l'effet ordinaire est l'oubli de ceux qu'on laisse dans le bas étage du monde, le Pére Coton n'abandonna point le soin de la cause commune. Ils eurent l'honneur le Pére Armand & luy de suivre le Roy à Paris, à saint Germain & à Monceaux. Par tout le Pére Coton sollicita l'affaire du rétablissement avec tant d'adresse &

d'infinuation, que le Roy quittant la qualité de Juge, sembla entrer en cause avec luy pour luy gagner le Parlement. Il l'envoya rendre visite au premier Président de Harlay, Magistrat que j'ay regret de ne pouvoir compter parmi nos amis, & dont le mérite seul faisoit un fâcheux préjugé contre nostre cause. Une autre fois, se Pére devant prescher, le Roy retint jusqu'à l'heure du sermon un grand nombre de Présidens & de Conseillers qui l'estoient venu saluer, & les invita à entendre son Prédicareur, ne croyant pas qu'ils pussent l'entendre sans l'aimer, & sans? Iny devenir favorables.

Cependant ceux qui attendoient le succés de la négotiation; s'ennuyoient & trouvoient le temps long, & ceux qui le craignoient se rasseuroient sur certains bruits qu'on faisoir courir, qu'il y avoit plus d'apparence que de solidité dans l'amitié que le Roy rémoignoir aux Jésuires. Mais ce grand Prince démentit bien-tost les conjectures de ces politiques. Car dés le commencement du mois d'Aoust ayant receu des lettres du Pape, par lesquelles sa Sainteré luy rendoit graces de ce qu'il avoit déja fait en faveur des Jésuites, & le prioit de continuer, il concertaavec le Nonce & ses deux Péres qui estoient à la

Cour l'Edit du rétablissement.

Un voyage que le Roy sir en Normandie donna lieu de craindre qu'il n'y eust du retarde-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 71

ment à la publication de cet Edit: mais le Pére Coton ayant eû ordre de suivre, on eut sujet de se rasseurer, sur tout le Roy continuant toûjours à luy témoigner beaucoup d'affection. Un jour que la Cour logeoit à Rosny, il en donna une grande marque. Car estant logé dans le Chasteau, un orage s'éleva tout d'un coup avec une si extrême violence, que n'y ayant pas de seu-. reté dans la maison, on fut contraint de gagner la campagne. Durant ce temps-là sa Majesté demanda souvent le Pére, qu'on avoit logé dans le Bourg, & parut fort inquietée de ne le pas voir auprés d'elle. Ainsi tout le monde estant convaincu par ces témoignages d'amitié de celle que le Roy avoit pour luy, on ne fut point surpris quand on fut à Roiien de la publication qui s'y fit de l'Edit concerté à Paris.

Ce jour, qui avoit esté le plus beau de la vie du serviteur de Dieu, ne fut pas long-temps sans estre obscurci par un de ces nuages dont la providence se sert pour avertir ses élûs, que ce n'est point icy bas qu'on doit attendre un calme &

une sérénité parfaite.

Un Evelque ligueur s'estoit retiré du Royaume, parce qu'on l'avoit averti, que le Roy n'estoit pas disposé à avoir pour luy l'indulgence qu'il avoit euë pour beaucoup d'autres. Ce Prélat chagrin dans son exil ne pouvoit entendre parler de la clémence dont Henry avoit usé de-

puis son avénement à la Couronne envers tant de sortes de gens, sans se plaindre de sa mauvaise fortune, & dire quelquesois: Serai-je le seul à qui l'on ne pardonnera point, es ne trouverai-je point un Pére Coton, qui travaille à me rétablir? Sur ce texte, quelques-uns de ceux qui pour soutenir l'erreur n'épargnent jamais le mensonge contre les personnes qui la combattent, sirent un commentaire de seur façon, & l'envoyerent à la Gour.

C'estoit une lettre adressée au Roy, par laquelle ces gens zélez luy donnoient avis, qu'on avoir oui l'Evesque se plaindre du Pére Coton, de ce qu'il exécutoit si tard ec qu'il avoit promis, qui n'estoit rien moins, à ce qu'ils disoient, que de favoriser ses ressentimens & sa vangeance contre le Roy par quelque secret malésice: à quoy ils ajoûtoient que ce Prélat témoignoit toutefois espérer, qu'avant la fin du mois de Septembre són ami luy tiendroit parole. C'estoit le sixié me de ce mesme mois que le Roy recevoir ces lettres entre Rouen & le Havge-de-Grace. La conjoncture du temps fit, que quoyque le Roy cust accoutume de supprimer les calomnies que l'on faisoit tous les jours au Pére, & de ne luy en rien témoigner, il luy parla de celleey, sans néanmoins qu'il semblast en faire plus de cas que des autres. En effet il n'y pensoir plus, lorsqu'un peu avant le coucher du Soseil il parur

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 73

parut sur la maison où estoit le Roy un phénomêne qui étonna la Cour. C'estoit un assemblage de petites nuës, rouges d'abord, mais qui s'estant épaissies peu à peu, sormerent une espéce de dais noir traversé d'un peu de blanc, qui faisoit une sigure assez semblable aux ornemens dont on couvre les morts.

Ceux qui avoient le secret des lettres ne manquerent pas de faire remarquer ce phénomêne aux Courtisans, & ceux-cy de le montrer au Roy. Les questions que sa Majesté six ensuite au Pére Coton touchant le Prélat exilé, donnerent à connoistre au serviteur de Dieu, que son nom si malicieusement messé avec celuy d'un homme odieux causoit quelque chagrin au Prince. Ce qui sit qu'aprés s'estre recommandé à celuy qui tient le cœur des Rois en sa main: Il faut, SIRE, dît-il tout bas en s'approchant un peu du Monarque, prévenir ce qu'on vous fait craindre, co vous asseurer vous-mesme, en vous asseurant de ceux que l'on vous veut rendre suspects. Me voicy : vostre Majesté peut faire de moy ce qui luy plaira. Le Roy, qui n'avoit pas attendu une si forte apologie d'un homme qu'il estoit bien éloigné de soupçonner, fut fort touché de ces paroles; & sa. bonté naturelle luy persuadant qu'il devoit quelque consolation à ce serviteur fidéle, il se donna la peine luy-mesme de suivre à la trace cette calonsuie, & sit tant qu'il en découvrit les auteurs.

K.

Dieu permit cét évenement, pour avertir le Pére Coton, que la faveur des hommes est un bien fragile, & pour l'attacher dautant plus à luy, qu'il seroit plus clairement convaincu, que son crédit auprés du Roy estoit l'ouvrage de la providence, & non pas de la prudence humaine. Le saint homme le conceût bien. Il avoit commencé à se dégouster de la Cour dés le moment qu'il y estoit entré. Cette avanture augmenta son dégoust, & luy inspirant le desir de la retraite, luy sit prendre occasion de ce qui venoit de se

passer, d'en faire la proposition au Roy.

J'ay besoin, SIRÈ, luy dît-il, d'une protection continuelle de V. M. pour me soutenir contre des gens qui nc cessent point de m'attaquer. Il est impossible qu'elle n'en soit fatiguée, et je suis honteux de la peine qu'elle en a eûë jusqu'icy. Il est temps qu'elle se délivre de cét embarras. Vn autre fera mieux que moy ce que j'ay l'honneur de faire auprés d'elle, et il ne luy en coûtera pas si cher. Agréez donc, Sire, que je rentre dans la solitude d'où je suis sorti: j'y leverai les mains au Ciel pour la prospérité de vostre regne, et n'en sortirai que pour travailler à la sanctification de vostre peuple. Par là V. M. s'épargnera le chagrin d'entendre mal parler d'un homme qu'elle daigne honorer de sa bienveillance, et à moy celuy de troubler le plus précieux repos du monde.

Le Roy fut surpris de ce discours, & fâché de se l'estre attiré: il y répondit par le refus qu'il sie

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 75

au Pére de luy permettre la retraite qu'il demandoit; ajoûtant que l'augmentation de sa tendresse pour luy & pour sa Compagnie leur seroit un gage de la consiance qu'il avoit en eux, & qu'il leur montreroit en toutes rencontres qu'ils

pouvoient compter sur sa protection.

Les plus grands amis du saint homme auroient moins contribué à sa gloire & à l'accroissement de sa favour par les éloges & par les services, que ne sirent ses plus grands ennemis par cette atroce calomnie. Car depuis ce temps-là l'affection du Roy pour luy & pour tout l'Ordre en général augmenta visiblement; de sorte qu'on luy entendit souvent dire, qu'il les avoit aimez trop tard: mais qu'il ne les avoit aimez si tard que parce-

qu'il ne les avoit pas connûs plûtost.

Sur ces entrefaites l'Archevesché d'Arles estant venu à vaquer, le Roy tenta deux sois le Pére Coton pour luy faire accepter ce bénésice. Une lettre que le serviteur de Dieu écrivit de Mantes à M. de Chenevoux son frére nous apprend les diverses graces, & les grands témoignages d'amitié qu'il receût du Roy dans tout ce voyage. Je vous écrivis de Caën, luy dit-il, il n'y a que huit jours. Celle - cy est pour vous dire que la bienveillance du Roy pour moy & pour nostre Compagnie croist de plus en plus. Il veut que tout le monde le sçache, & m'ordonne de l'écrire par tout. Hier pendant tout son souper il ne sit que parler de nostre in-

stitut, disant qu'aucun ne luy plaisoit davantage. C'est une chose étrange, dît-il en s'adressant à M. de Parabele, qui est, comme vous sçavez, de la Religion, que de tant de calomnies dont on les charge, ils ne témoignent aucun ressentiment de vengeance. J'ay trouvé que tout ce qu'on en dit est faux. On veut qu'ils se meslent d'affaires d'Etat, qu'ils soient peu soumis aux Evesques, qu'ils enseignent la révolte à la jeunesse : & je sçay qu'il a esté ordonné dans leur dernière Congrégation générale, que personne d'entre eux ne se messast de ce qu'on appelle affaires d'Etat. Je suis informé qu'ils ne preschent ni ne confessent que sous le bon plaisir des Evesques, & que de cent mille Ecoliers qu'ils gouvernent, on n'a jamais oui dire à aucun qu'on l'eust porté à la desobéissance. On les faisoit si riches, & au temps de leur exil on ne trouva pas dequoy payer leurs debtes. Ils n'ont jamais eû douze mille écus de rente en vingt-cinq ou trente maisons qu'ils avoient alors dans le Royaume. Il ajoûta tant de circonstances, & m'en demanda tant d'autres sur ce sujet, que chacun en sut étonné. Action de graces en soit renduë à celuy qui opére en ce Prince tant de choses admirables. Il loua sur-tout nostre pauvreté, de ne pouvoir rien posséder en particulier, & trouva que c'estoit une bonne police à nous, de n'avoir point d'autre prison pour les discoles que la porte. Il m'a sondé déja deux fois sur l'Archevesché d'Arles qui est vacant : mais graces à la divine providence, j'ay évité ce coup, en luy expliquant le vœu que nous

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 77 faisons de n'accepter jamais aucune Prélature dans l'Églife. Il en a esté tres-édifié, & toute la Cour avec luy. Sa Majesté ne cesse de dire du bien de moy en toute occasion. Il m'ordonne de prescher, & luy-mesme invite à me venir entendre. Le jour qu'il partit de Caën il me fit monter en chaire, & me donna le sujet surquoy il vouloit que je preschasse. Aucun Huguenot ne vient à la Cour, qu'il ne me l'addresse. Ensin je ne crois pas qu'aucun homme de ma condition ait jamais receû ni plus d'honneur, ni plus d'amitié d'aucun Prince, que j'en ay receû de ce tres-aimable & tres-redoutable Monarque. Je serois continuellement en crainte de déchoir de ses bonnes graces, m'en reconnoissant si peu digne, si je tenous ce bien d'ailleurs que de Dieu, qui couvre mes imperfections, qui supplée incessamment pour moy, & qui me donne lieu d'espérer la continuation de ses miséricordes. On demande des Colléges de nostre Compagnie dans toutes les principales villes du Royaume, & le nombre en est si grand, que nous ne sçavons comment nous en défendre, sinon en les remettant aprés la vérification de l'Edit, qu'on croit ne devoir pas estre difficile. On me souhaite à Lyon pour prescher l'Avent & le Caresme : mais il y a peu d'apparence que je puisse quitter. A propos de quitter, je vous prie, mandez-moy vostre sentiment sur le doute où je suis, s'il ne seroit point en effet temps de ceder. la place que j'occupe icy à un autre. Les raisons pour le faire, sont que nostre affaire principale est faite; qu'il n'est peut-estre pas bienséant à un Religieux d'estre si long-temps à la Cour; que ma retraite édifiera, es qu'il est bon pour la gloire de Dieu que le Roy en connoisse plusieurs d'entre nous. Ce qui me peut porter à demeurer, est que nos affaires aprés-tout ne sont pas tout-à-fait achevées; qu'un autre n'aura pas le crédit que j'ay pour travailler à l'avancement de la Religion, es qu'il luy faudra bien du temps pour connoistre la Cour, que je connois déja. J'ai écrit sur cela à nos Supérieurs, es j'en attens réponse: mais je seray bienaise aussi que vous m'en disiez vostre avis. Consultons Dieu tous deux là-dessus, es mandez-moy ce que ce premier moteur es dernier centre de nos affections vous en inspirera.

Ce grand détachement de la Cour, & cette aversion des dignitez qu'avoit le Pére Coton, n'estoit pas apparemment connuë au point de persection où elle estoit d'un Supérieur de la Compagnie, lequel ayant esté informé du dessein que l'on avoit eû d'élever le servireur de Dieu à la Prélature, luy en écrivit une lettre pleine de crainte & de précautions. La réponse qu'il en receût luy sit comprendre, combien il avoit eû tort de se désier d'une vertu si solide, & si digne de

l'école de saint Ignace.

Je vous rends graces, luy répondit-il, de vostre souvenir, mon tres-cher Pére, & des charitables enseignemens que vous me donnez dans vostre lettre. Je suis le plus insirme & le plus foible homme du monde: mais sur ce point je me sens bien fort, graces à la di-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II.

uine bonté, & je crois vous pouvoir asseurer que jamais je ne démentirai l'opinion que vous dites avoir conceûë de moy. Les faveurs que le Roy me fait sont grandes, mais celles de Dieu, à qui nous devons la première fidélité, le sont encore plus. Le Roy dit que s'il estoit Pape il me contraindroit d'accepter l'Evesché, mais aussi il m'a souvent promis qu'il ne violeroit point nostre institut, & qu'au contraire il en seroit toujours le protecteur. Hé quoy seroit-il bien possible, que je devinse si aveugle & si ingrat, que de scandaliser le Ciel & la terre, en acceptant un honneur qui me deviendroit honteux, aprés avoir eu, sans le mérizer, celuy de servir d'instrument à la divine prowidence pour faire ce qui vient d'estre fait ? Mon cher & tres-honoré Pére, pleût à nostre Seigneur que je fusse aussi exempt de toute autre impersection, que je le suis de ce sentiment de vanité. Je pourrois dire par la misericorde de celuy que j'ay choisi des ma jeunesse pour le but de tous mes desirs, que je serois exempt de sour défaut. Priez-le, mon cher Pére, qu'il me confirme dans cette disposition de cœur, & qu'il acheve le reste par sa grace.

- Les choses estoient en cette situation quand la Cour arriva à Paris, où le Roy continuant à combler le Pére Coton de témoignages de tendresse, la plûpare des Courtisans le favoriserent luy & sa Compagnie autant qu'il fut en leur pouvoir. Ainsi s'il n'eût dépendu que de la Cour, nos affaires estoient finies. Mais le Parlement de. Paris, dont on avoit le plus de besoin, conservoit au contraire pour nous une opposition qu'on n'a pû vaincre que par le secours des années, & par le renouvellement presque entier de cét auguste corps, où nous regardons la protection & la bienveillance particulière dont il nous honore aujourd'huy, comme un changement de la main du tres-haut, & un des plus visibles effets du soin que la providence divine prend de nôtre conservation.

De chercher dans l'Histoire la raison d'une conduite si dissérente dans les Péres & dans les enfans, ce seroit un embarras pour moy dont je prie mon lecteur de me délivrer; les uns en apportant des causes, que je ne pourrois avoüer, sans pecher contre l'amour qu'il est bienséant à un Religieux d'avoir pour sa robe; les autres en rendant des raisons, que je ne pourrois rapporter, sans manquer de respect pour des noms ausquels j'en dois beaucoup. La plus générale & la plus vraye, est que les enfans ont eû le temps de nous connoistre par eux-mêmes, & que les Péres ne nous connoissoient, que par les affreuses peintures que l'hérésie encore naissante & dans sa sur reur faisoit de nous.

Les idées desavantageuses qu'ils en avoient prises, estoient encore au temps dont je parle si fortement gravées dans leur esprit, qu'il ne fallut rien moins que la fermeté du grand Henry,

pour

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. pour les engager à vérifier l'Edit de nostre rétablissement. On ne s'étonna pas beaucoup de trouver des remontrances au retour de Normandie; on s'y estoit bien attendu: mais la continuation impatienta le Roy, & luy fit dire plus d'une fois des choses dures à plusieurs des Officiers de cette Compagnie, sur tout à l'Avocat Général Servin, qui commençoit dés-lors à faire éclater contre les Jésuites une haine qui ne finit qu'avec sa vie. Une des choses qui irrita plus le Roy, fut le bruit que nos ennemis firent courir pour encourager le Parlement à la resistance, que ce Prince dans le fond leur sçavoit bon gré de ce qu'ils faisoient, ne donnant le rétablissement des Jésuites qu'à l'importunité du Pape, & n'estant pas fasché de trouver dans l'opposition de son Parlement dequoy s'en excuser auprés de sa Sainteté. Il en parla au Pére Coton le second Dimanche de l'Avent avec une extréme indignation, luy difant qu'il feroit bien voir, qu'il n'estoit ni dissimulé ni flateur, & qu'il ne donnoit point cette grace à l'importunité, mais

La chaleur avec laquelle il avoit parlé ce matin-là mesme à ceux du Parlement qu'il avoit mandez exprés, faisoit esperer qu'aprés cette longue alternative d'ordres donnez & de remontrances écoutées, on en alloit enfin estre au bout: mais on fut bien étonné, quand la veille

à la raison.

de Noël on vit entrer dans le Louvre le premier Président de Harlay avec une suite de Conseillers plus nombreuse qu'à l'ordinaire, qui en ayant eû permission, venoit faire un dernier effort pour détourner le Roy de son dessein. Ce grand homme fit une harangue, qui consterna d'abord tous ceux qui s'intéressoient à la cause des Jésuites : tant il avoit pris soin de n'y rien ométtre de tout ce qui estoit capable de faire impression sur l'esprit du Prince & tant un certain air de zéle meslé avec la gravité d'un Senateur, qui n'avoit rien de moins recommandable que sa pourpre, y avoit donné un grand poids. Il y en eut mesme qui craignirent que le Roy, qui se piquoit de répondre, & qui répondoit en effet si spirituellement à toutes choses, n'eust peine à soutenir sa réputation dans une rencontre, où il avoit à réfuter sur le champ une harangue composée avec beaucoup d'art, & prononcée avec encore plus de dignité.

Mais tout le monde fut bien surpris, quand aprés s'estre recüeilli un moment, ce grand Roy sit ce beau discours, dont tous les Historiens de ce temps-là, qui n'ont pas craint de faire plaisir aux Jésuites, ont fait un ornement à leurs histoires. Il y a de l'apparence qu'un faiseur de libelles, qui accuse la Societé de l'avoir supposé, n'a pas prétendu estre crû. Au moins n'a-t'il pas deû

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 83

penser, que jamais la posterité fût assez dépourveuë de bons critiques, pour l'en croire sur sa parole, au préjudice de tant de témoins qui racontent ce qu'ils ont entendu, & dont plusieurs l'ont imprimé aux yeux du Roy & de toute la Cour, sans que personne, non pas mesme M. de Mezeray, se soit inscrit en faux contre eux. J'ay un manuscrit authentique de cette belle réponse du Roy, que je pourrois transcrire icy. Mais outre qu'elle contient des éloges de nostre Compagnie, que la modestie ne me permet pas de rapporter; ce que j'en ai est si semblable à ce qu'en ont écrit les autres, que j'ai crû y devoir renvoyer le Lecteur, qui jugera sans doute aprés avoir leû ce discours, que l'art & l'étude ne produisent rien de tel: tant il y a de grandeur & de force, & tant il semble qu'avec les pensées chaque mot y exprime le caractére & la dignité de l'Orateur.

Il est aisé de penser quel en sut l'esset sur l'esprit de ceux qui l'entendirent. La joye ne sut que pour la Cour, qui en sit de grandes conjouissances au Roy, mais l'admiration sut générale. On ne pouvoit assez louer cette vivacité de génie & cette presence d'esprit surprenante; cette éloquence masse & précise, qui ne disant rien de supersu, n'omettoit rien de ce qu'il falloit dire; & cette justesse d'expression dans un Roy nourri à la guerre, qui auroit sait honneur à un Orateur de profession. Depuis ce temps-là on tint le succés de l'affaire des Jésuites asseuré. Et en esset quoyque le Parlement formast encore depuis quelques dissicultez sur les conditions du rétablissement, il en vérisia ensin l'Edit le second jour de l'année 1604, purement & simplement selon les volontez du Roy, qui pour mettre le comble à son bien-fait, sit peu de temps après démolir une pyramide toute entiere, parce qu'il y restoit encore dans les inscriptions quelques vestiges des aigreurs passées.

La consommation de cet ouvrage pensa coûter cher au Péte Coton. Un soir qu'il retournoit de la ville dans le carrosse d'un de ses amis, un assassin qui ne le vouloit pas manquer, ayant mis la teste dans la portiére, afin de remarquer la place & la situation où il estoit, s'alla ensuite poster derriére au lieu où se mettent les laquais. Là, ayant bien pris ses mesures, il porte au saint homme entre les cuirs du carrosse un coup d'épée, qui luy entra immédiatement au dessous du coû, & alla aboutir vers les clavicules proche l'artére de la voix. Le serviteur de Dieu se sentant frappé, baissa la teste sans pouvoir parler. Dequoy son compagnon s'estant apperceû, & luy ayant demandé ce qu'il avoit, le Pére sans répondre luy prit la main, & la porta sur son estomac, qui estoit déja tout baigné de sang. La nuit approchoit,

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 85

& le Cocher, qui la vouloit éviter, alloit fort viste; de sorte qu'on ne pût l'arrester qu'aprés que le blessé eut déja perdu beaucoup de sang, & que l'agitation du carrosse eut notablement augmenté son mal. On se trouva heureusement proche d'un Chirurgien quand le Cocher entendir crier: on y descendit le malade, on luy mit le premier appareil, & on Te fit porter au logis, que le Royavoit voulu qu'il prist prés du Louvre. La playe fut trouvée peu dangereuse: mais il parut évidemment, que si lesaint homme vivoit encore, ce ne pouvoit estre que par une protection particulière de la providence qui veilloit sur luy, le coup ayant passé fort prés de ces veines & de ces artéres de la gorge, qu'il ne faut qu'effleurer pour ofter la vie.

Cét accident causa une émotion & à la Cour & dans la Ville, qu'il n'est pas aisé d'exprimer. Le Roy en sut si vivement touché, qu'il promit une somme considétable à quiconque découvriroit le meurtrier. La Reyne prit elle-mesme le soin de pourvoir à tous les besoins du malade, aprés luy avoir envoyé les Médecins & les Chirurgiens de la Cour. L'Evesque de Paris alloit par les maisons, disant qu'il estoit de l'interest public, qu'un tel attentat ne demeurast pas impuni. Tous les Courtisans, mesme les Huguenots, visiterent le serviteur de Dieu; & le concours en sut si grand, que le Roy crai-

L iij

gnant que le malade n'en fust incommodé, sir désendre qu'on n'y allast plus jusqu'à ce qu'il

fust tout-à-fait guéri.

Dans Paris tous les honestes gens, sur tout les Ordres Religieux, firent paroistre par leur empressement à s'informer de sa santé, l'estime qu'ils faisoient de sa personne, & l'affection du peuple envers luy éclata par tant de marques senfibles, que le Roy disoit que cette blessure estoit une chose arrivée à souhait, pour donner au Pére Coton le plaisir de voir combien il estoit aimé. La playe fut pensée avec tant de soin, qu'elle fut guérie en fort peu de temps. Il alla le huitième jour dire la Messe à sainte Geneviève. de laquelle il crût avoir receu un grand secours en cet accident, comme il luy avoit déja attribué sa guérison en beaucoup d'autres maladies. Le dixième, qui estoit la feste de la Purisication de la sainte Vierge, il parut en chaire dans la Chapelle du Roy, ayant la voix aussi agréable & aussi forte que jamais. On le pressa de déclarer ce qu'il avoit pû reconnoistre touchant l'auteur de sa blessure : mais il n'en dit jamais autre chose, sinon que c'estoit une fable, que ce que quelques-uns répandoient dans Paris ; que des gens de livrée de la Cour ayant esté chastiez pour luy avoir dit des injures, un d'entre eux s'estoit porté à cette vengeance. Ce fut apparemment les amis de ceux qu'on soupcon-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 87 noit de cette mauvaise action, qui sirent courir ce bruit ridicule, que par le mesme interest l'Historien de Serres a debité comme une vérité.

Cette manière violente de se vanger ayant mal réuffi aux ennemis du Pére Coton, ils en inventerent une autre. Le Cardinal de Lorraine se croyant ensorcelé, avoit fait venir de Milan à Nancy un Pére Michel, Général de l'Ordre de saint Ambroise, qu'on disoit avoir un don tout particulier pour exorciser les démons, & pour faire cesser les maléfices. En esset ce Prince s'étant senti soulagé, & attribuant son soulagement à la vertu du Général, mit le Médecin en grande vogue, & peut-estre aussi le mal. Car des personnes de qualité de la Cour de France, s'imaginant en estre attaquées, prierent la Reyne de faire en sorte, que se Général passast par Paris en s'en retournant en Italie. La Reyne s'y employa, & l'obtint. Ce Pére estant donc arrivé, on luy amena de Picardie une jeune fille nommée Adrienne du Fresne, véritablement possédée, & par un démon fort opiniastre. L'Evesque d'Amiens & ses Prestres l'avoient long-temps exorcisé, & n'avoient pû venir à bout de le chasser. Le Général donnoit déja quelque espérance d'y réüssir, lorsqu'il fut rappellé en Italie pour une affaire importante de son ordre. Avant que de partir il pria la Reyne, qui s'estoit quelquefois trouvée aux exorcismes, de ne pas permettre que cette pauvre fille demeurast abandonnée & sans secours contre la cruauté de son mauvais hoste.

Comme la Reyne menoit avec elle le Pére Coton à ces exorcismes, elle s'estoit apperceuë que le démon en avoit plus d'aversion que des autres, & sembloit le craindre davantage. Ce fut une raison pour elle de jetter les yeux sur luy, pour continuer cette œuvre de charité. Elle luy en fit donc la proposition: mais elle y trouva tant de résistance, que ne croyant pas que dans une affaire de cette nature l'autorité Royalle le peust faire condescendre à ce qu'elle desiroit de luy, elle y employa celle de l'Evesque de Paris, & luy en sit faire un commandement dans les formes. Quelque répugnance qu'eust le serviteur de Dieu à exercer un ministère si délicat, surtout pour des gens qui ne font jamais impunément une mauvaise démarche, il plia sous l'autorité Episcopale, pour laquelle il eut toûjours un tres-grand respect.

Il s'appliqua d'abord à faire reconnoistre évidemment la possession pour en convaincre les Hérétiques; & la suite de cette histoire fera voir le grand fruit qu'il en recüeillit. Mais comme il donnoit de l'exercice au démon, le démon le menaça de luy en donner à son tour, & il ne se passa pas long-temps qu'on ne vist l'esset de ses menaces. Car comme on se sur apperceu, que pour véri-

DU P. PIERRE COTON Liv. II. 89

fier la possession, le Pére faisoit des questions au démon, les mal-intentionnez s'aviserent de faire courir dans le monde, premiérement un billet, puis de gros écrits pleins d'interrogations curieuses, qu'on supposoit que l'exorciste avoit fai-

tes, ou devoit faire au malin esprit.

De toutes les persécutions qu'on fit jamais au serviteur de Dieu, celle-cy fut la plus cruelle & la plus fâcheuse à essuyer. On ne parloit plus d'autre chose ni dans Paris ni à la Cour que de ces interrogations, & quelques-uns s'emporterent jusqu'à dire, que le Pére Coton n'avoit gagné les bonnes graces du Roy que par ces sortes de communications avec le Démon. Ce fut un effet particulier de la providence de Dieu sur son serviteur, que le Roy découvrit d'abord la malice de ses ennemis par la diversité des écrits qui couroient dans le monde, & par les nouvelles questions que l'on ajoûtoit tous les jours aux premiéres qui avoient paru : de sorte qu'il dit un jour à un homme de qualité, qui luy en parloit, que cét écrit estoit la Bibliothéque de Madame de Montpensier. C'estoit le dessein d'un Livre, que cette Princesse avoit dit en riant qu'elle vouloit faire de tout ce qui se passoit de ridicule à la Cour, matière qui augmentoit tous les jours. Le Roy prit l'affaire plus sérieusement. Car il ordonna qu'on suivist à la piste ce faux bruit, & qu'on taschast de remonter jusqu'à la source.

Toutes choses bien examinées, dit le serviteur de Dieu luy-mesme dans sa réponse au Ministre Turretin, on trouva que le Pére Coton n'avoit jamais parlé à la personne à laquelle on avoit attribué la publication du billet, qui estoit un Conseiller au Parlement, qu'on disoit avoir trouvé cet écrit dans un Livre que le Pére Coton avoit emprunté de luy. De plus les maistres Ecrivains ausquels on montra le papier qu'on prétendoit estre l'original de tous les autres, & que l'on asseuroit faussement estre signé de la main du Pére Coton, attesterent, aprés l'avoir confronté avec des lettres qu'on avoit de luy, n'avoir jamais esté de son écriture.

Le Roy eut horreur de cette friponnerie, & ordonna à M. Miron Lieutenant Civil de faire supprimer ces écrits calomnieux, & d'en arrester les commentaires, qu'on avoit menacé d'imprimer. Ce Prince avoit pris l'affirmative pour le serviteur de Dieu d'un ton qui imposa silence aux moins modérez: de sorte que quelque temps aprés la Duchesse de la Trémoille, qui estoit Huguenote, luy en ayant voulu reparler, il luy repliqua d'une manière qui osta l'envie aux autres de s'en souvenir. Voilà, Madame, luy dit-il, l'esprit de vostre Religion, de ne pouvoir croire ce que dit l'Eglise, es de croire aisément une médisance. Il seroit étonnant que M. de Thou eust donné place dans sa belle Histoire à une si grossière ca-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 91 lomnie, si cette Histoire ne faisoit foy du peu de bonne volonté qu'il avoit pour les Jésuites. S'il eust esté en cette rencontre Historien aussi équitable, que je crois qu'il estoit bon Juge, il auroit rapporté le pour & le contre, & le jugement d'un grand Roy luy auroit paru d'un assez grand poid, pour laisser au moins la chose indécise.

La persécution que l'homme de Dieu souffrit à l'occasion de cette fille ne fut pas la seule que le Démon luy suscita pour se venger de luy. Ne l'ayant peû décréditer dans l'esprit du Roy, il s'efforça de le broüiller avec la Reyne. Cette Princesse avoit pris pour Confesseur un Evesque Italien, qui parmi ses domestiques avoit une femme fort capable d'une action noire. Les ennemis du Pére Coton ayant reconneû ce talent, s'en servirent pour luy faire une nouvelle calomnie. Car ils porterent cette méchante femme à semer dans le monde, que le Pére estant allé voir l'Evesque, & ne l'ayant pas trouvé chez luy, avoit voulu faire avoüer à cette domestique, qu'elle avoit un mauvais commerce avec son maistre, & qu'une autre fois dans la Confession le Pére l'avoit encore pressée là-dessus.

Ce bruit se répandit si viste, qu'il vint incontinent aux oreilles du Roy. Comme il estoit accoutumé à entendre de pareilles fables, il ne sur pas étonné de celle-cy. Voulant néanmoins

Mij

en découvrir l'origine, un jour qu'il estoit à l'Eglise, avant qu'on commençast la Messe il demanda tout bas au Pére Coton, s'il n'estoit point allé voir l'Evesque dont il estoit question. Le Pére, qui n'avoit oui parler de rien, répondit simplement que non, & qu'il croyoit cet Evesque encore en Italie, où il estoit allé faire un voyage : mais que s'il plaisoit à sa Majesté, il iroit sur l'heure luy rendre visite. Le Roy luy ayant encore demandé, s'il n'avoit jamais confessé une femme qui estoit comme la Concierge de la maison de ce Prélat, il répondit qu'il n'avoit pas mêmes crû que cet Evesque eust une maison à Paris, s'imaginant que comme il avoit esté Religieux, il auroit pris un appartement dans un des Monastéres de son Ordre; que pour la femme dont sa Majesté luy parloit, si elle s'estoit confessée à luy, comme il se seroit bien pû faire dans la foule des personnes qu'il confessoit, il ne l'avoit point remarquée, & n'en avoit aucun souvenir. J'en suis persuadé, luy repliqua le Roy, c'est une nouvelle fable de l'invention de vos amis, que je vous expliquerai.

La Messe finie, le Roy luy apprit le bruit qui couroit, & sans attendre sa réponse luy ordonna de le suivre chez la Reyne, racontant en chemin ce qu'il luy venoit de dire au Duc d'Espernon qui l'accompagnoit. Il ne sut pas plûtost entré dans la chambre de la Réyne, que s'addres-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 93

fant à elle : Ne vous l'avois-je pas bien dit, Madame, luy dit-il, il n'y a pas un mot de vray dans tout ce qu'on vous a dit du Pére Coton, & de la Concierge de vostre Confesseur. Il est vray, reprit la Reyne en souriant, & en s'addressant au Pére qu'elle apperceût, qu'on vous attribue là une chose, qui ne paroistra guéres vray-semblable à ceux de qui vous estes connû. J'ay de la peine à croire, Madame, repartit tranquillement le Pére Coton, que je le sois mesme de visage de celle qui a composé cette Histoire : il y auroit du plaisir d'en faire l'épreuve. Quand elle me connoistroit, on a mille moyens d'éclaircir une fable si grossière. Puis racontant l'Histoire de saint Athanase, & la manière dont on avoit découvert une calomnie encore plus fâcheuse que faisoient les Hérétiques à ce grand Evesque, il sit condescendre leurs Majestez à user d'un semblable artifice dans l'affaire dont il s'agissoit. On fit venir au Louvre le Pére Armand, le Pére Arnaud & le Pére de la Tour, & les ayant montrez à cette femme en presence du Roy, elle hésita entre le dernier, qui estoit fort noir, & le Pére Coton, qui estoit blond.

Le Roy ne s'en tenant pas-là, luy demanda quel jour elle s'estoit confessée au Pére Coton, elle répondit que c'estoit dans l'Octave de l'As-somption, Voilà déja un mensonge, luy dit le Roy, le Pére Coton a passé toute cette Octave avec moy à saint Germain, & n'est point revenu à Paris. Elle Mij

cita pour témoin un homme de la Cour, à qui elle avoit esté, disoit-elle, faire ses plaintes sur le champ des mauvais soupçons que le Pére avoit d'elle. Le Roy l'ayant encore convaincue de faux sur cét article, asseurant que ce mesme homme là, qui estoit un Italien de la Maison de la Reyne, n'avoit pas quitté saint Germain au temps qu'elle disoit s'estre plaint à luy à Paris, la chassa de sa presence, & la vouloit faire punir: mais le Pére l'en détourna, & implora sa clemence pour elle. Il vint assez à propos au Louvre le soir de cette journée-là mesme un nommé Blanchet, que cette méchante femme avoit cité au Roy comme une personne dont elle estoit connûë, Blanchet sit voir en effet qu'il la connoissoit bien; car il la dépeignit au Roy & à la Reyne avec de si affreuses couleurs, que la Reyne eut honte qu'elle fust domestique de son Confesseur, & promit que quand il seroit de retour d'Italie, elle l'obligeroit à la chasser. Elle ne trouva pas la chose si facile qu'elle se l'estoit promis. Le Prélat poussé, à ce qu'on dit, par un valet qui le gouvernoit, s'opiniastra à garder cette femme: ce qui donna commencement à sa disgrace. Car peu de temps aprés il fut chassé luy-mesme, & vit prendre sa place à un autre.

Les persécuteurs du Pére Coton ne perdirent point courage pour ce mauvais succés. Comme

DU P. PIERRE COTON. Liv. II.

il confessoit des femmes de la Cour, mesme de la Maison de la Reyne, on sit souvent courir le bruit qu'il entroit en des intérests contraires à ceux de cette Princesse. Un jour qu'il s'en expliquoit avec elle, elle luy dit une fois pour toutes, qu'il fust en repos là-dessus; qu'elle estoit asseurée de son affection à son service, & que difficilement on luy feroit croire qu'il s'opposast à ses intentions: ajoûtant qu'il devoit connoistre la Cour; que c'estoit un séjour orageux, mais où l'on devoit d'autant moins s'étonner des orages, qu'en u devoit asseuremé

qu'on y devoit estre plus accoutumé.

Durant tous ces sujets de troubles, beaucoup de personnes, qui avoient pris plaisir à observer la contenance & le visage de l'homme de Dieu, asseurerent n'y avoir jamais remarqué aucun signe d'altération, ni d'émotion extraordinaire. On ne luy vit jamais donner aucune marque de colére, ni d'indignation contre ses plus opiniastres persécuteurs, bien moins desirer la vengeance. Il ne témoignoit pas mesme d'empressement pour se justifier, & on voyoit bien qu'il ne se justifioir, que parcequ'il y estoit obligé. Rien ne parut plus admirable aux yeux de la Cour que ce profond calme au milieu de tant de tempestes, pendant lesquelles on vit vérifier en luy cette belle parole de Jesus-Christ aux Apostres & aux perfonnes Apostoliques: Vous posséderez vostre ame par vostre patience. Durant ces orages le Pere Coton suivit toûjours tranquillement les plans qu'il s'estoit saits en entrant à la Cour.

Le premier fut d'y introduire la piété, à quoy il réussit si bien & par ses sermons & par sa conduite, qu'en peu de temps le Louvre changea de face. On y fréquentoit les Sacremens, on y lisoit les livres de piété, on y pratiquoit la méditation, & ce qui estoit le fruit de tout cela, on y voyoit des Daniels & des Esthers, qui y faisoient respecter la Loy de Dieu par leur exactitude à l'observer. La confiance qu'avoient au saint homme presque tout ce qu'il y avoit de personnes devotes à la Cour, l'avoit obligé de demander un confessionnal à saint Germain l'Auxerrois; & le grand nombre de gens qui se confessoient à luy auroit tenu lieu à un autre d'une grande occupation. Il faisoit tous les jours dans les ames des changemens qui surprenoient tout le monde, & qui mettoient la dévotion en vogue dans un lieu où l'on compte pour beaucoup d'avoir de la religion. Il y avoit en ce temps-là à la Cour deux filles de qualité Huguenotes, le Pére Coton entreprit de les acquerir à l'Eglise : non seulement il en vint à bout; mais le saint Esprit secondant ses desseins, il leur sit faire en peu de temps tant de chemin dans les voyes de Dieu, qu'elles devinrent toutes deux devotes, & qu'ayant toutes deux enfin résolu de renoncer au monde, elles entrerent dans les

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 97 les Carmélites. La Reyne les y mena elle-mes-me, & voulut honorer de sa présence un triomphe si solennel de la Foy & de la piété Chrétienne.

Ces succés estoient d'autant plus agréables au saint homme, que le Roy luy donna d'abord de plus grandes espérances de couronner la conversion de son esprit à la Foy Catholique par celle de son cœur à l'observation parfaite de la Loy de Dieu. Il avoit fait une Confession générale de toute sa vie avec une extrême exactitude; & il paroissoit si touché, qu'on avoit lieu d'en attendre un grand changement. Son respect pour l'Eglise & pour tout ce qui s'y pratique, le plaisir qu'il prenoit à parler de Dieu, les grands sentimens qu'il en avoit, mais sur tout son zéle sincère pour la réunion des Héretiques & pour la destruction de l'héresie, charmoient le serviteur de Dieu. Car ç'avoit este là de tout temps l'endroit sensible du Pére Coton, & ce qui avoit toûjours fait l'occupation capitale de sa vie. Il l'a continua à la Cour avec une application infatigable: & comme le Roy de son costé n'omettoit rien pour seconder ses efforts. on en vir en peu de temps de grands effets.

La conversion de M. de Fonslebon Gouverneur de Laon, & celle de M. de Loménie Secretaire d'Etat firent beaucoup d'éclat dans le monde: mais nulle ne sit plus d'honneur au Pé-

re Coton que celle de Guy Comte de Laval. Ce jeune Seigneur né dans l'hérésie en avoit apporté en naissant le contre-poison dans un esprit plein de lumiéres, & dans une droiture d'ame, qui le rendoit incapable de s'entester. Ainsi dés qu'il fut en âge de faire des réflexions, il entra en de grands soupçons de la Religion où il estoit né. La Providence, qui le conduisoit, & dont la grace travailloit doucement à dissiper ses ténébres, luy donna occasion de connoistre & d'entretenir le Pére Coton. Un esprit si éclairé & un cœur si bien disposé ne pouvoit qu'il ne profitast beaucoup de la conversation d'un homme capable de gagner les plus rébelles. Il reconneût l'erreur où il estoit, & sit profession de la Foy Catholique, dans laquelle il devint si fervent, qu'il prit résolution de l'aller défendre contre les Turcs, qui attaquoient alors la Chrestienté du costé de la Hongrie. Il estoit encore si jeune, que le Roy se crût obligé, pour modérer l'ardeur de son courage, de mettre auprés de · luy un vieux Gentilhomme nommé Marolle, brave, mais sage & avisé.

Le Comte ne fut pas plûtost à l'armée, qu'il y donna des preuves d'une valeur extraordinaire. Tout le monde jetroit les yeux sur luy, & le regardoit comme un Héros naissant, lorsque les Turcs estant venus à l'improviste charger l'avant-garde de l'armée Chrestienne, il les pour-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 9

suivit une heure durant jusqu'à ce qu'estant arrivé au bord d'une rivière, les forces luy manquerent tout d'un coup. Il en eût neanmoins encore assez pour lever les mains au Ciel, & implorer la miséricorde de Dieu, faisant paroistre en ces derniers momens, (car il expira peu de temps aprés) tous les sentimens d'un vray Chrétien. Son corps sut rapporté à Laval dans le tombeau de ses ancestres, au grand nom desquels il avoit si bien montré qu'il estoit digne de succeder.

Pendant que cette guerre se faisoit en Hongrie, le Roy en entreprit une dans son voisinage, dont le Pére Coton espéra profiter pour faire une nouvelle conqueste à l'Eglise. Le Duc de Boüillon, Souverain de Sedan, ne sentant pas sa conscience nette, & estant informé que le Roy sçavoit les intrigues qu'il avoit eûes avec le Mareschal de Biron, se retira d'abord en ses Terres, puis à Généve, enfin au Palatinat auprés de l'Electeur son parent. On tascha de faire sa paix: mais le Roy n'y voulant point entendre, que le Duc ne luy mist entre les mains le Château de Sedan pour gage de sa fidélité, le Duc, qui ne pouvoit ceder cette place sans déchoir beaucoup de la considération où il avoir esté jusques-là dans le monde, & de la figure qu'il y avoit faite, fit mine de vouloir éprouver le sort des armes. Le Roy l'ayant appris se mit en Campagne, pour l'aller assiéger dans Sedan: mais il sembloit que ce grand Prince eust plûtost entrepris cette guerre pour porter la Religion Catholique dans cette ville, que pour y établir sa domination. Il mena le Pére Coton à ce voyage, où n'ayant pas eu beaucoup de peine à ranger au devoir un homme trop habile & trop avisé, pour mesurer ses armes avec celles d'un si puissant Monarque, il entra dans Sedan, aprés avoir accordé au Duc, qui avoit imploré sa clemence, le pardon de tout le passé.

Les affaires politiques ainsi terminées, Henry ne pensa plus qu'à celles de la Religion. Il sit prescher le Pére Coton devant une soule innombrable de monde de l'une & de l'autre croyance; & ce sermon acquit trois personnes à l'E-

glife. The substantial of the will aup tentions

Le dessein du Roy estoit de gagner le Duc, & il n'ômit rien pour cela. Dans cette veûë il luy voulut faire connoistre le Pére Coton: & pour les joindre tous deux ensemble, il ordonna au Pére de monter dans son carrosse, où estoit ce Seigneur avec les Ducs de Montpensier & d'Espernon. Ensuite dequoy pour les laisser seuls, il monta à cheval avec les deux Seigneurs Catholiques, & y demeura fort long-temps. Durant ce temps-là le Pére Coton eut loisir de parler au Duc, & de sonder la disposition de son esprit à l'égard de la Religion. Il vit bien que

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 101

ce n'estoit pas un fruit meur, & qu'il n'y avoit qu'un essort du bras de celuy à qui rien n'est impossible, qui pust toucher le cœur d'un homme que tant de considerations humaines empeschoient de changer de party. S'il ne pût gagner le cœur de ce Seigneur à Dieu, il s'acquit son estime pour luy-mesme, & si le Duc ne l'écouta pas en qualité de Docteur de la vérité, il prit au moins un fort grand plaisir à l'entretenir, comme un homme dans lequel il avoit trouvé un grand

fonds d'esprit & de mérite.

Le Roy fut bien aise de cette liaison, ne désesperant pas qu'avec le temps le Duc n'en profitast pour sa conversion. C'estoit mesme une joye à ce Prince à laquelle il paroissoit sensible, de voir que tous les honestes gens avoient les mesmes sentimens que luy pour le mérite du Pére Coton. Il les faisoit paroistre d'une manière, qui donna souvent de la jalousie à ceux-mesmes qui les approuvoient. Il avoit une familiarité avec luy, qu'il n'avoit avec aucun Courtisan. Il n'y en avoit point qu'il entretint ni plus volontiers ni plus long-temps. Il passoit souvent cinq heures avec luy, ayant eû quelquefois la bonté de le faire couvrir en sa presence. Il voulut qu'il logeast auprés du Louvre, & il ne faisoit point de voyage qu'il ne luy ordonnast de le suivre, prenant luy-mesme soin de luy, & pourvoyant avec une bonté admirable à tout ce qui luy N iij

estoit nécessaire pour faire commodément le che-

Le succés des prédications du saint homme touchoit beaucoup plus le Roy que luy-mesme. On ne pouvoit faire un plus grand plaisir à ce Prince que de louer son Prédicateur, ou de témoigner envie de l'entendre. Pour luy il n'en entendoit presque point d'autre. Quelques Courtisans, qui l'en vouloient dégoûter, affecterent de luy louer les sermons de certains Prédicateurs qu'ils avoient entendus. La prévention du Roy pour le sien luy sit d'abord pénétrer leurs intentions; il s'en expliqua à la Reyne, à laquelle aprés avoir raconté les louanges malignes que ces mauvais Courtisans donnoient à leurs Prédicateurs: Pour moy, ajoûta-t'il, j'ay un discernement particulier, pour démesser les louanges que donne l'envie d'avec celles qu'attire la vérité : à celles-là, je garde le silence, & l'impose par là aux méchans esprits: à celles-cy, je suis éloquent, & mon éloquence en donne aux autres. Ce Prince avoit bien la bonté de reprendre quelquefois en particulier le Pére, quand il luy échappoir en chaire ou de dire quelque mauvais mot, ou de faire quelque mauvais geste. Il avoit un extrême confiance en luy, fondée d'un costé sur la tendresse dont il estoit persuadé que le serviteur de Dieu l'aimoit, de l'autre sur la connoissance qu'il avoit de sa capacité & de sa droiture. Il dit un jour

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 103

à un Docteur qui luy avoit dédié un livre concernant la prédestination, qu'il prendroit volontiers sur ce grand mystère les pensées du Pére Coton. Une autrefois, comme quelques gens se plaignoient de la sévérité avec laquelle le Pére avoit décidé, qu'il falloit attendre la dispense de Rome, pour célébrer le mariage de deux personnes de la Cour qui estoient parens, le Roy répondit qu'il ne falloit pas consulter le Pére Coton, si on ne cherchoit la vérité.

Cette estime de sa Majesté pour le serviteur de Dieu crût à un point, qu'il eut sujet de souhaiter qu'il en eûst moins. Henry sembloit avoir quitté le dessein qu'il avoit eû autrefois de l'élever aux dignitez Ecclésiastiques. Il s'estoit déporté à sa priére de la pensée qu'il avoit eûe d'abord, de le nommer à l'Archevesché d'Arles: mais depuis accusant sa facilité, il résolut de faire de nouvelles tentatives, pour l'obliger non seulement d'accepter la mître, mais la pourpre mesme. L'Exaltation de Paul V. au souverain Pontificat luy donna espérance d'en venir à bout, & l'exemple du Cardinal Tolet, & plus recemment encore celuy du grand Cardinal Bellarmin, luy parurent des modeles que la plus sévére vertu ne pouvoit faire difficulté de suivre. Il ne parla pas d'abord ouvertement de son dessein au Pére Coton: mais il le luy laissa assez entrevoir, pour donner lieu de prendre des mesures à un homme,

qui avoit quelque sujet de n'estre pas tranquil-

le sur ce point.

Le Pére Richeomme Provincial de Lyon, personnage de beaucoup de mérite, & en consideration auprés du Roy, se trouvoit alors à la Cour: le Pére Coton qui avoit confiance en luy, croyant qu'il pourroit contribuer à oster à sa Majesté une pensée si préjudiciable à son repos particulier, & au bien général de tout l'Ordre, le pria que quand il prendroit congé d'elle pour s'en retourner en sa Province, il trouvast moyen de luy faire promettre, qu'elle ne nommeroit aux dignitez Ecclésiastiques aucun sujet de la Compagnie. Le Provincial se chargea sans peine d'une commission qui luy plaisoit, & estant allé dire adieu au Roy, aprés luy avoir rendu graces de toutes celles que la Compagnie recevoit de luy, il ajoûta d'un ton qui marquoit combien il avoit à cœur celle qu'il avoit envie d'obtenir: Pour comble, SIRE, de tant de bienfaits, il nous reste une chose à vous demander, aprés quoy nous n'avons plus rien à descrer de vostre Majesté. L'extreme bonté avec laquelle elle nous s fait tant d'autres biens nous donne sujet d'espérer d'elle, qu'elle nous fera encore celuy-cy.

Cette préparation de discours sit croire au Roy que le Pére Richeomme luy vouloit demander quelque chose d'importance, & comme ce Prince ne donnoit pas à l'aveugle, il luy repartit, qu'il

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 101 avoit ses temps pour donner, & qu'il l'asseuroit que dans l'occasion il n'oublieroit pas la Compagnie. Nostre Compagnie, SIRE, reprit le Pére, n'est déja que trop redevable aux liberalitez de vostre Majesté. Nous ne demandons pas qu'elle nous donne, mais plûtost qu'elle ne nous donne pas. L'honneur qu'elle nous fait de ne nous croire pas incapables de rendre quelque service à l'Eglise, nous fait craindre que la pensée ne luy vienne d'en élever un jour quelqu'un aux dignitez Ecclesiastiques. C'est surquoy, SIRE, nous la supplions de vouloir bien nous rasseurer, & de nous donner lieu de citer un si grand exemple aux autres Princes, si quelqu'un d'eux pensoit jamais à ouvrir cette porte à l'ambition dans nostre Compagnie. Le Roy parut extrémement surpris d'une demande si extraordinaire, & regardant le Pére: Estesvous bien seur, luy dit-il en souriant, que ce soit là de bonne foy le sentiment de toute vostre Compagnie? A quoy le Pére ayant répondu, qu'il en estoit caution à sa Majesté, le Roy le renvoya, l'asseurant en général, qu'il seroit toûjours disposé à faire tout le plaisir qu'il pourroit à un Ordre qu'il honoroit de son amitié.

Le Pére Coton ne trouvant pas dans ces paroles vagues & indéterminées dequoy calmer ses inquiétudes, voulut luy-mesme plaider sa cause. Un jour qu'il se trouva seul avec le Roy, comme il luy arrivoit souvent, ayant fait tourner la conversation sur ce sujet, il commença par

luy expliquer de nouveau le vœu qu'on fait dans la Compagnie, de n'accepter jamais aucune dignité dans l'Eglise, sans un commandement exprés du Pape. Le Roy luy répondit d'abord avec sa presence d'esprit ordinaire, que pour luy, s'il eust esté Pape, il n'eust permis qu'aux ignorans de faire cette sorte de vœu. Si vous l'estiez, SIRE, reprit le Pére Coton', Dien vous donneroit d'autres sentimens, & vous feroit sans doute comprendre, combien il importe aux Communautez Religieuses, de fermer cette porte à l'ambition, & combien celles qui par leurs engagemens au service de l'Eglise & du prochain, ont besoin d'avoir de bons Sujets, doivent avoir soin de ne se les pas laisser enlever. Le Pére Coton prononça ces mots d'un air si vif, & qui marquoit une si grande envie de persuader, que le Roy vit bien que c'estoit tout de bon, & qu'il ne le pouvoit élever plus haut, sans troubler sa tranquilité; de sorte qu'il luy promit de n'y penser plus. Les raisons mesme que le serviteur de Dieu luy avoit apportées luy parurent d'une si bonne conduite, qu'il les redit depuis aux Courtisans avec plaisir & avec approbation.

Ce combat de l'humilité du saint homme avec la bonté du Roy, pour maintenir un point si essentiel de l'institut de la Compagnie, sut précedé & suivi d'un grand nombre de combats d'une autre nature, dans lesquels il eût à la désendre de DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 107 la mauvaise volonté de ses ennemis. Il s'y porta avec zéle en toute occasion, & sit voir une vivacité, pour soutenir l'honneur & les intérests communs, qu'on ne luy voyoit point quand il s'agissoit de luy-mesme, & de ses affaires personnelles.

Un Maistre des Requestes proposa dans le Conseil du Roy d'empescher doresnavant qu'aucun Bénéfice ne fust uni aux Maisons des Jésuites, prétendant que c'estoit faire tort à l'Etat, & frustrer l'intention des fondateurs, que d'attacher ces sortes de biens à des Communautez, d'où ils ne pouvoient plus sortir. Le Roy, qui estoit en personne au Conseil, parla si avantageusement pour la Compagnie dans cette cause, & montra si bien que les Fondateurs auroient de la joye, s'ils revenoient au monde, de voir faire un si bon employ de leurs biens, qu'il osta la hardiesse aux moins bien intentionnez de parler contre son sentiment. Le Seigneur de Villeroy, dont le nom nous est depuis si longtemps une protection héréditaire en France, insista fort sur l'injustice qu'il y auroit à priver de saintes Communautez d'un bien qu'elles employent en de si bons usages, sous prétexte de le conserver à des particuliers, qui en font souvent des abus si profanes & si sacrileges.

L'Avocat Général Servin s'éleva dans le mesme Conseil contre ce point de nostre institut,

Oij

qui nous permet de garder nostre bien jusqu'à nostre derniére profession: remontrant que puisque nous sommes Religieux, nous devons estre sur le pied des autres; que dés que nous faisons vœu de pauvreté, nous nous devons dépouiller de nos biens; qu'il estoit contre le bon ordre de l'Etat, de laisser dépendre tous les établissemens d'une famille de la constance, ou de la legereté d'un seul homme; qu'on s'y trouvoit souvent trompé, non seulement dans les mariages, où tel, qui croyoit avoir épousé une riche héritière, se trouvoit par l'inconstance d'un jeune Religieux n'avoir épousé qu'une femme d'un bien médiocre, mais encore dans les commerces, où tel, qui croyoit avoir presté son bien à un homme riche, trouvoit à la fin qu'il l'avoit presté à un créancier insolvable.

Ces raisons, qui ont depuis semblé bonnes aux Parlemens de ce Royaume, pour nous obliger à déroger à ce point de nostre institut, ne parurent pas si fortes en ce temps-là. Car le Roy ayant ordonné au Garde des Sceaux de Sillery d'introduire le Pére Coton dans le Conseil, pour y plaider luy-mesme sa cause: le serviteur de Dieu y sit ce célébre discours, aprés lequel, au lieu d'opiner, on ne parla que de son éloquence, aussi admirable au Barreau que dans la Chaire. Il commença par expliquer le dessein de saint Ignace dans cette constitution, qui estoit de ne

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 109 retenir dans son Ordre que de bons Sujets, & il sit voir combien cette conduite en facilitoit l'exécution, les Supérieurs ayant bien moins de peine à renvoyer des gens qui ont des ressources, que des personnes qui n'en auroient point. Il montra ensuite que la pauvreté religieuse ne se garde pas de la mesme manière dans tous les Ordres, & en apporta des exemples. Il prouva enfin que l'incertitude & la suspension des biens dans les familles n'y faisoient de mal qu'aux imprudens, & à ceux qui fondoient leur fortune sur des successions casuelles: en quoy il prétendit que nostre constitution, qui estoit connuë de tout le monde, avoit bien moins d'inconveniens pour la seureté du commerce, que les substitutions, qui sont souvent secrétes, & cent autres choses de cette nature, contre lesquelles on ne se recrie point. Aprés les louanges que je viens de dire avoir esté données à ce discours, le Roy conclut par une défense qu'il fit, de luy proposer desormais aucun changement dans nostre institut: Ils ont de bonnes loix, dit-il en se levant, laissons-les vivre selon leurs régles, & qu'on ne me parle plus d'y rien changer.

Un homme de qualité de la Cour parlant au Roy, s'avisa de luy dire, que le Collége de Bour-deaux estoit la plus riche Maison de toute la Guyenne. Le Pére Coton, qui estoit present, ne laissa passer cette proposition sans repartie;

Ö ii Ö

& non content de cela, pour fermer la bouche à ceux qui en ce temps-là faisoient passer nos Communautez pour fort accommodées & fort opulentes, il écrivit aux Provinciaux, & les pria de luy envoyer un estat du bien de tous leurs Colléges, signé des Magistrats des lieux. L'ayant receû il le porta au Roy, & sit voir à toute la Cour, ce qu'une personne fort intelligente a encore montré de nos jours, qu'en tout ce que la Compagnie possédoit de biens dans le Royaume, chaque Religieux n'avoit pas deux cens li-

vres par an pour son entretien.

De toutes les attaques qu'on donna aux Jésuites durant le regne de Henry le Grand, le serviteur de Dieu n'en repoussa aucune avec plus de chaleur, que celle qu'on leur sit à l'occasion de certains Livres venus des païs étrangers, & dont on les disoit Auteurs. Le Pére Coton estoit bien éloigné d'approuver ces sortes d'ouvrages, qu'il regardoit, supposé qu'ils vinssent en effet de la Compagnie, comme des infractions punissables d'une des plus considérables de nos régles, qui nous défend d'écrire sur les matières odieuses, & capables de choquer les Princes, dont il faut toûjours respecter la personne dans les temps mesmes où la Religion oblige de combattre leurs sentimens. Mais le saint homme s'écrioit contre deux sortes d'injustices, que certaines gens ont de tout temps faites aux JéDU P. PIERRE COTON. Liv. II. III' suites en cette matière. La première, de n'attaquer qu'eux dans les fautes qui leur sont communes avec les autres Ecrivains. La seconde, de vouloir rendre les Jésuites de la nation responsables de tout ce qu'écrivent les étrangers, & de regarder comme un attentat contre la Couronne & les fleurs de lys, qu'un Romain n'écrive pas toûjours selon les maximes de France. Ce fut ce que la droiture de Henry luy sit aissement concevoir; & on peut dire qu'en plusieurs rencontres il ne parut pas moins indigné

de ce procedé injuste que le Pére Coton.

Ce sentiment d'équité parut sur tout dans l'affaire du Livre intitulé, l'Amphithéatre d'honneur, écrit en Latin sous le nom de Bonarcius. & attribué au Pére Scribani. Ce Livre n'eut pas. plûtost paru, que M. Servin, qui s'y crut offen-Té, en sit grand bruit dans tout Paris; & voulant intéresser le Roy dans sa cause, publia qu'il y estoit personnellement maltraité. Le Duc de Montbazon l'ayant appris, & voulant donner au Pére Coton occasion de prévenir le Roy, en parla au disné à sa Majesté devant le Pére. Le Roy, qui avoit pour M. Servin toute la considération que méritoit son habileté, & beaucoup d'autres bonnes qualitez, estoit fatigué de l'acharnement qu'il avoit à persécuter les Jésuites. Il luy avoit souvent dit là-dessus des choses dures, & en cette rencontre il parla de luy d'un

THE

manière qui fit juger, qu'il ne trouveroit pas dans sa Majesté un Juge bien prévenu en sa fa-

veur, s'il osoit luy porter ses plaintes.

La chose arriva comme on l'avoit préveû. Le Roy eut à peine disné, qu'estant entré dans son cabinet, l'Avocat Général survint, & parla de l'Amphithéatre d'honneur comme d'un livre pernicieux à l'Etat, & plein de choses tresinjurieuses à la personne mesme de sa Majesté. Le Roy sit signe au Pére Coton d'approcher, & pour engager la conversation, demanda à voir le Livre dont il s'agissoit. L'Avocat Général répliqua qu'il ne l'avoit pas sur luy, mais qu'il le montreroit au Pére. Le Pére luy témoigna qu'il luy feroit plaisir. Surquoy le Roy les ayant laissez seuls, le Pére Coton continuant l'entretien: Vous voyez, Monsieur, luy dit-il, qu'on ne réussit pas aisément, quand on attaque l'innocence. Je n'attaque point l'innocence, luy répondit M. Servin ; mais je maintiens les droits du Roy. En verité, luy repartit le Pére avec un peu plus de chaleur qu'il n'avoit coutume d'en avoir, si vous avez un si grand zéle pour le Roy, il est étonnant que vous ayez esté si tranquille sur l'ecrit de cet Avocat de Bourdeaux, qu'on vous a envoyé avec l'Auteur. C'est un ouvrage composé contre le Roy, par un de ses Sujets, & en François. On a veû fort paisible en cette rencontre ce zéle si ardent aujourd'huy contre un étranger, qui ne parle point du Roy, qui écrit en Latin

DU P. PIERRE COTON Liv. II. 1

Latin, & ne dit point son nom. Croyez-moy, Monsieur, le Roy a trop d'esprit, pour ne pas démesser le
ressort d'un procédé si extraordinaire; & pour moy, si
vous me voulez permettre de vous dire ce que vous
donnez lieu d'en penser: l'un de ces Auteurs est Huguenot, l'autre passe pour estre fésuite: voilà la plus
véritable raison de la différente conduite que vous avez
gardée envers eux.

L'Avocat Général fut plus modéré qu'on n'eust deû attendre d'un homme vif, & qui avoit de la haine dans le cœur. Il répondit au Pére avec assez de douceur, que pour luy montrer que son zéle estoit juste, il luy vouloit faire voir le Livre, qu'il avoit laissé dans son cabinet. Sur cela ils s'accorderent tous deux de l'aller consulter ensemble: ils monterent dans le carrosse de M. Servin, ils allerent chez luy, on y chercha le Livre, mais ce fut en vain, il ne se trouva point. M. Servin promit de l'envoyer le lendemain, le Pére Coton le prevint, & le luy envoya demander: mais ni cette fois-là, ni beaucoup d'autres, que le Pére redoubla ses messages, le Livre promis ne parut point. Le serviteur de Dieu ayant pris le parti de le faire chercher luy-mesme, le trouva chez le Lieutenant Civil, & le porta à M. Servin, le priant de luy montrer l'endroit qui luy avoit paru si injurieux à la sacrée personne du Roy. Ce que l'Avocat Général n'ayant pû faire, il crût se bien tirer d'intrigues, en demandant au Pére Coton, si pour abreger matière, il oseroit bien luymesme donner trois lignes écrites de sa main, où il asseurast que le Pape n'avoit pas droit de déposer le Roy. C'est trop peu, luy répondit le Pére, que de trois lignes sur ce sujet; j'en écrirois un volume entier: mais ce n'est pas dequoy il s'agit. Il s'agit du Livre de Bonarcius, que je n'approuve, ni n'avouë; mais à l'occasion duquel j'ai voulu, Monsseur, vous faire faire reslexion, que vous vous en laissez quelquesois imposer sur le chapitre des Jésuites, par d'anciennes préventions dont vous ne vous squiriez défaire.

Avec cette conversation finit le bruit qu'avoit fait l'Amphitéatre d'honneur. Quelqu'un le réveilla peu aprés: mais il n'y gagna pas davantage. Au contraire il fut cause que le Roy, qui ne vouloit pas, comme il s'en déclara luymesme, qu'on le rendist Ministre des passions d'autruy, honora le Pére Scribani de beaucoup de marques éclatantes de sa bienveillance

Royalle.

Je ferois un volume des persécutions qu'eut à soûtenir le Pére Coton, soit pour son particulier, soit pour son ordre, sur tout dans les commencemens de sa faveur auprés de Henry le Grand. Car sur la fin, la vertu eut en luy sa destinée ordinaire, de se faire respecter mesme de ses ennemis; de sorte que ceux de la

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 115 Compagnie se défendoient d'estre les siens.

Valadier, fameux Prédicateur, de l'éloquence duquel on raconte des effets assez extraordinaires, l'avoit fort exercée contre les Jésuites, de chez qui il estoit sorti, poussé, disoitil, par des Supérieurs, qui ne l'avoient pas assez ménagé. Il porta d'abord ses plaintes à Rome, où le Cardinal de Givry s'estant declaré son protecteur auprés du Pape Paul V. luy fit avoir la dispense de ses vœux, que le Pére Général ne luy vouloit pas donner. De-là estant revenu en France, il renouvella ses déclamations à la Cour. où il eut audience du Roy. Le Roy, qui sçavoit son histoire, luy demanda d'abord comment il estoit avec le Pére Coton. Il répondit, comme il l'a écrit luy-mesme, qu'il y estoit parfaitement bien; que ce Pére ayant esté son ami, n'avoit point changé sur cela', non plus que sur toute autre chose; que c'estoit une vertu que la Cour n'avoit point gastée; que les fumées des grandeurs humaines ne l'avoient jamais entesté ; & que pour luy il ne croyoit pas avoir connû une ame plus sainte, plus droite & plus unie à Dieu; qu'on ne l'avoit point veû se démentir'ni se relascher en rien ; & qu'il répondoit sur sa vie, qu'on le trouveroit toûjours tel qu'il avoit esté jusques-là. Le Roy prit grand plaisir à entendre cet éloge de son saint Confesseur, & en sit beaucoup meilleur accüeil à Valadier, l'avertissant néanmoins, pour modérer les invectives que cet

esprit irrité faisoit contre la Compagnie, qu'il n'en parlast plus; le corps ne devant pas estre responsable des chagrins que luy avoient fait un

petit nombre de particuliers.

Valadier garda mal cette régle d'équité. Il paroistroit extraordinaire, qu'un homme qui disoit, Que la Compagnie estoit un Ordre sain & entier (ce sont les propres termes d'une requeste qu'il présenta depuis à Louis XIII.) Un Ordre emané du Ciel en ces derniers siécles au plus grand besoin de l'Eglise, peuplé d'un grand nombre de bonnes & saintes ames, vivant tres-religieusement, & sous une régle éleuée par son saint instituteur jusqu'au plus haut degré de la perfection; une assemblée où il n'y a homme si amateur de la vertu, qui ne trouve dequoy s'edisier, se contenter, se perfectionner, & où plus on approfondit, plus on trouve la façon de vivre intérieure & domestique, remplie de ferveur, d'obéissance, & de charité envers le prochain, avec les plus excellens moyens de se sanctifier, où ceux qui gouvernoient & qui tenoient le premier rang, soit en France, soit en Italie, estoient des personnes de la plus douce, la plus Chrétienne & la plus religieuse conduite qu'il eust veuë ; que le Cardinal Bellarmin estoit un homme à canonizer, le Pére Aquaviva un grand personnage; que le Pére Viteleschi luy avoit parû au dessus de tous les biens qu'on luy en avoit dit; que le Pére Coton estoit un Saint, le Pere Suffren un homme en qui Adam n'avoit point peché; les Péres Armand, Gon-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. teri, Balthasar, Fronton le Duc, Richeaume, & d'autres qu'il nomme, de parfaits Religieux, & des personnes illustres, tous ou ses amis ou ses bienfacteurs; au lieu que ceux dont il se plaignoit estoiene deux ou trois Supérieurs de peu de nom & de peu de considération, les fautes desquels il n'estoit pas raisonnable d'attribuer à l'Ordre entier : Il paroistroit. dis-je, extraordinaire aprés ce préambule réstéré plus d'une fois dans tout l'ouvrage, d'entendre cet homme déclamer contre la Compagnie aussi violemment qu'il le fait, si l'on n'estoit accourumé au langage des passions, & à l'injustice qu'on a faite de tout temps aux Communautez régulières, mais beaucoup plus aux Jésuites qu'aux autres, de se vanger contre tout le corps des chagrins qu'on reçoit des particuliers, & de décrier par les fautes d'un seul les plus nombreuses Sociétez.

Les fréquentes persécutions qu'on faisoit alors à la nostre estoient extrémément adoucies par la bienveillance dont le Roy continuoit à l'honorer, & par les graces qu'il y répandoit. Dans les commencemens on disoit, qu'il y avoit en cela de la politique, & que ce Prince ayant intérest de persuader le Pape & les peuples qu'il estoit Catholique de bonne soy, n'avoit pas crû en pouvoir trouver un meilleur moyen, que de témoigner de l'amitié aux Jésuites, qui estoient ceux de tous les Ecclésiastiques dont les

Hérétiques avoient le plus d'aversion. Mais tout le monde convenoit enfin, que la politique, s'il y en avoit eû, avoit fait place à une véritable affection, qui faisoit entrer ce Prince dans nos intérests, non comme un Souverain en ceux de ses Sujets, mais comme un Pére en ceux de ses enfans. Il s'estoit fait instruire de nostre Institut, pour le défendre contre ceux qui l'attaquoient. Il disoit qu'il estoit bien juste, que tandis que nous le servions, il prist soin de nous protéger. Il aimoit à voir ceux qui parmi nous estoient en réputation d'avoir du mérite; & il témoignoit au Pére Coton, qu'il luy faisoit plaisir de les luy faire connoistre. Il conféroit quelquefois avec luy des moyens de nous multiplier en France; & il sembloit estre fasché, que nous fussions en plus grand nombre en d'autres états que dans le sien. Il nous faisoit du bien par tout, étendant mesme ses libéralitez aux temps de nos Congrégations générales jusques sur la Maison Professe de Rome.

Nous luy sommes redevables de la plûpart des Maisons que nous avons dans le Royaume, & il tenoit moins à luy qu'à nous que nous n'en eussions davantage; ayant dit souvent qu'il ne vouloit pas, qu'il y eust une bonne ville en France, où il n'y eust un Collége de Jésuites.

Celuy qu'il établit à la Fléche sera un Monument éternel de sa magnificence Royalle, & de

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 119. sa tendresse envers nous. Il y avoit déja longtemps qu'il avoit dessein de fonder un Collége, dans lequel la Noblesse Françoise, que les guerres civiles avoient rendue ignorante, ou à qui l'hérésie avoit donné une science pernicieuse, fust élévée dans les bonnes lettres, & dans les maximes de la vraye foy. Il crût que les Jésuires estoient des Maistres tels qu'il les luy falloit pour cela, & il ne trouva point de lieu plus propre á cette belle Académie, que la Fléche. C'étoit l'héritage de ses ancestres, & le Roy de Navarre son pére y avoit esté marié. La Ville, petite & sans grand commerce, mais située dans un beau pais & au bord d'une jolie riviére, a cette tranquilité agréable qui recüeille sans ennuyer. C'est dans ce séjour si propre aux Muses, que le grand Henry voulut établir le Collége qui porte son nom. Il avoit résolu d'y fonder l'entretien de cent Gentilshommes, qui y auroient esté élevez non seulement aux bonnes lettres, mais dans tous les exercices convenables à la Noblesse. Il n'eur pas une assez longue vie pour exécuter ce dessein. Ainsi cette Maison est demeurée sur le pied des Colléges ordinaires pour ce qui regarde les Etudians: mais elle est devenue un lieu célébre par sa beauté, & beaucoup plus par l'honneur qu'elle a d'estre dépositaire du cœur de cet incomparable Monarque. Nostre Compagnie n'aura jamais assez de langues pour publier les bontez immortelles de ce grand Prince: mais nostre gratitude seroit imparfaite, si nous ne reconnoissions, qu'originairement nous en sommes redevables au Pére Coton, & au bonheur qu'il eut de trouver grace devant les yeux de ce bon Roy. On peut dire mesme que celles qu'il en recevoit, ne laissoient pas dans l'exécution de luy coûter beaucoup de travail. Souvent il falloit qu'il sollicitast long-temps les Officiers, qui quelquefois malgré sa faveur luy faisoient acheter bien cher les formalitez qui dépendoient d'eux. Il n'épargnoit pour les gagner ni la peine ni les soumissions; & cette manière de se les rendre favorables, quoyque la plus longue & la plus fatigante, estoit la plus convenable à son génie aussi bien qu'à celuy du Roy, qui en tout ce qui se pouvoit faire par douceur, n'employoit pas volontiers l'autorité. Le servireur de Dieu fut mortisié d'estre obligé d'y avoir recours dans l'établissement du Collége de Poitiers, auquel le Duc de Sully Gouverneur de la Province s'opposoit opiniâtrément. Le Roy ne témoigna pas moins de chagrin de se voir contraint d'en user; & écrivant de sa propre main ses ordres exprés à ce Seigneur, il se plaignit que ses Officiers le reduisoient à estre luy-mesme son Secretaire.

Parmi, tant de diverses occupations, le Pére Coton ne se relascha point de l'infatigable application

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 121 cation qu'il avoit à défendre l'Eglise contre les entreprises des Huguenots, & à l'enrichir de leurs dépouilles. Au commencement du régne de Henry, ceux de Bearn se prévalant des égards que la nécessité des affaires obligeoit ce Prince d'avoir pour eux, l'avoient fait consentir, que les Jéfuites ne fussent point employez comme les autres à travailler dans ce païs-là. Cette exclusion ayant paru au Pére Coton préjudiciable au bien de la Religion, & peu honorable à l'Eglise, il le representa au Roy, aussi-tost qu'il le vit en estat de ne plus ménager ses Sujets pour estre obéi. Il y eut de grandes oppositions: mais le crédit du Pére l'emporta, & les Jesuites furent établis dans une Province, qui leur fait aujourd'huy la justice d'avouer, que si elle est retournée à la Religion de ses Peres, elle leur en est redevable de quelque chose.

La dispute publique que le serviteur de Dieu eut quelque temps aprés à Fontainebleau contre le Ministre Gigord, ne fut pas moins avantageuse à l'Eglise. Le Président d'Angenoud en a

écrit l'Histoire: en voicy l'abregé.

Un jour de saint Pierre le Pére Coton ayant presché devant le Roy, & les Huguenots de la Cour s'estant trouvez à son sermon, M. Gigord Ministre de Montpellier y avoit assisté avec les autres. Il n'en fut pas plûtost sorti, qu'estant monté dans le cabinet du Roy, il se trouva

obligé de répondre à des questions, que luy proposerent plusieurs Seigneurs de l'une & de l'autre Religion sur les propositions du Prédicateur. Le Pére avoit dit entre autres choses, expliquant cette parole de Jesus-Christ à l'Apostre: Tu es bienheureux , Simon fils de Jean , parceque la chair ơ le . sang ne t'ont pas révélé ce que tu confesse: Le Pére, dis-je, avoit fait remarquer, aprés avoir explique ces paroles, que la différence qu'il y a entre l'hérésie & la vraye Religion est que l'héresie suit les sens, & que la Religion s'éleve au dessus. On demanda d'abord au Ministre s'il convenoit de cette remarque. Il répondit qu'oui, & sur cela un autre luy ayant repliqué, que cet aveu estoit un préjugé contre la doctrine Calvinienne touchant le Sacrement de l'Autel, les Calvinistes n'y voulant croire que ce qu'ils y voyent, au lieu que les Catholiques y croyent ce qu'ils n'y voyent pas, la dispute s'engagea peu à peu pendant que le Roy partoit pour aller à la chasse ; & on y souhaita le Pére Coton. Quelqu'un ayant proposé de l'envoyer avertir, Guyancour Ecuyer du Roy se chargea de l'aller chercher. Il le trouva qui assistoit à Vespres dans la Chapelle de la cour de l'ovalle, où luy ayant dit dequoy il estoit question, il luy sit quitter Dieu pour Dieu, & le conduisit au cabinet.

Toute l'assemblée fut d'autant plus aise de le voir, que sa douceur & celle du Ministre, qui

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. estoit honeste homme, faisoit espérer une Conférence plus paisible. La manière dont le Pére Coton aborda M. Gigord confirma les assistans dans cette espérance. Il l'avoit conneu à Nismes, où ce Ministre avoit assisté à la dispute que le Pére y avoit euë contre Chamier. Estant donc entré lorsqu'il parloit, il luy dit en le salüant, qu'il n'estoit point venu pour l'interrompre, mais pour l'entendre, & le pria de continuer. Le Marquis de Saint Chaumond prenant la parole, dit au Pere, qu'on en estoit sur le Sacrement de l'Eucharistie: dans lequel M. Gigord soutenoit qu'on ne recevoit le Corps & le Sang de Jesus-Christ que par la Foy. Si l'Ecriture le dit ainsi, repartit le Pére Coton, il le faut croire: car l'Écriture est la régle de nostre Foy. Ainsi Monseur, poursuivit-il s'adressant au Ministre, si vous nous citez un passage où cela soit écrit, nous sommes à vous. Gigord cita d'abord cet endroit du sixiéme chapitre de saint Jean, où le Fils de Dieu dit: Je suis le pain de vie: celuy qui vient à moy n'aura point de faim, & celuy qui croit en moy n'aura point de soif. Au lieu de dire: celuy qui vient à moy n'aura point de faim, & celuy qui croit en moy n'aura point de soif, le Ministre mettoit par tout celuy qui croit en moy, ce qui estoit une dépravation du passage. Le Pére Coton n'y insista pas néanmoins: mais s'estant contenté de la faire remarquer, il demanda au Ministre, si croire en. Qij

Jesus-Christ & faire la Céne estoit la mesme chose. Le Ministre fut long-temps sans répondre précisément à cette demande, & ayant enfin dit qu'oui, le Pére Coton luy objecta qu'il s'ensuivroit de-là, qu'actuellement il faisoit la Céne, puisqu'actuellement il croyoit en Jesus-Christ. M. Gigord manqua de présence d'esprit en cette rencontre. Car il parut embarrassé d'un argument, sur lequel le Pére Coton n'avoit pas prétendu faire grand fond. Un peu d'ouverture que quelqu'un de la compagnie luy donna l'ayant remis sur les voyes, il répondit qu'avec la Foy il falloit encore pour faire la Céne manger le pain sanctifié. Sur cela le Pére Coton fit remarquer en passant à l'assemblée, que l'endroit cité par M. Gigord ne prouvoit point ce qu'il prétendoit, puis entrant dans le fond de sa question: pour décider tout en un mot, il faut voir, dit-il au Mi-nistre, lesquels sont les mieux fondez dans l'Ecriture, ou nous, à dire que dans la sainte Céne le pain que vous appellez sanctifié change non seulement d'usage, mais de nature, & que de pain il devient réellement le Corps de Jesus - Christ; ou vous, à prêtendre qu'il ne change que d'usage, & qu'il demeure pain comme auparavant. Là-dessus il cita le Chapitre sixième de saint Matthieu, le quatorziéme de saint Marc, & le vingt-deuxième de saint Luc, où il est dit, Que Jesus-Christ prit le pain, le benit, le rompit et le

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 123

donna à ses Disciples, en leur disant : cecy est mon Corps: prenez & mangez. Ensuite il rapporta ces mots du Chapitre sixième de saint Jean: Le pain que je vous donnerai est ma chair pour la vie du monde. Puis ceux-cy de saint Paul au Chapitre douziéme de la premiére aux Corinthiens: Pai appris du Seigneur ce que je vous ai enseigné, que Fesus-Christ en la mesme nuit qu'il fut trahi prit du pain, & ayant rendu graces à Dieu le rompit, & dit: prenez & mangez; cecy est mon Corps, qui sera livré pour vous. Voicy des textes bien formels pour la réalité, continua le Pere en se tournant vers le Ministre, si vous m'en pouvez citer un seul, où il soit aussi nettement exprimé que Jesus-Christ n'est qu'en figure dans le pain sanctifié , nous sommes de vostre parti. Le Ministre répondit à cela ce qu'ont coûtume d'y répondre ceux de sa Secte, que Jesus-Christ dit en bien d'autres endroits, qu'il est la porte , la pierre , la vigne , le lion , l'agneau ; & que comme ces manières de parler ne doivent estre prises que pour des figures, aussi celles des passages citez en faveur de la réalité ne peuvent recevoir d'autre sens que le figuré.

Le Pére Coton eut là beau champ, pour faire voir la dissérence qu'il y a entre ces expressions: Je suis la vigne, & eecy est mon Corps, en faisant faire réslexion à l'assemblée, que le mot de cecy ne s'employe jamais sigurément; & que quoyqu'on dise bien par exemple, que le Roy est.

un Soleil, on ne dit pas pour cela, ni en montrant le Roy, cecy est le Soleil; ni en montrant le Soleil, ceoy est le Roy. Aprés cette réponse à l'objection du Ministre, le Pére, qui ne vouloit pas prendre le change, luy representa qu'il estoit question d'apporter un texte, où il fust dit positivement: Cecy est-la sigure de mon Corps, comme il en apportoit plusieurs, où il est dit eecy est mon Corps, & quoyque le Ministre peust faire pour se jetter à l'écart, Il l'obligea enfin à citer ce passage de la première aux Corinthiens : Ce pain que nous rompons n'est-il pas la Communion du Corps de Jesus-Christ? Le Pere sit si bien sentir à l'assemblée, que ce texte ne fait aucune mention de figure, que le Ministre eut honte de s'y arrester. Il retourna au mot de œcy, & prétendir, qu'il ne pouvoit marquer que le pain. Mais le Pére Coton montra au contraire, que ce mot, qui jusqu'à la prononciation entière des paroles demeuroit indéterminé, aprés la prononciation ne pouvoit plus désigner que le Corps de Jesus-Christ, & prouva par des raisons qui satisfirent tout le monde, que le Fils de Dieu, parlant naturellement & selon l'usage ordinaire, ne pouvoit mieux exprimer la doctrine Catholique, ni contre l'erreur des Calvinistes, qui veulent que dans l'Eucharistie il n'y ait que la figure de son Corps, ni contre l'hérésie des Luthériens, qui disent bien que son Corps

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 127

y est, mais qu'il y est avec le pain.

Il rendit cela si plausible, que le Ministre fut obligé de se jetter encore à l'écart, & selon la coutume de ces Messieurs, d'objecter au lieu de répondre. Il objecta donc, que l'Eucharistie estant un Sacrement institué en mémoire de Jesus-Christ, elle ne pouvoit contenir Jesus-Christ même, puisque la mémoire n'est que des choses passées & absentes. Le Pére apporta, pour montrer qu'une chose pouvoit estre la mémoire de soy-mesme, l'exemple de la manne, que les Juiss conservoient dans le Tabernacle en mémoire de celle qui estoit tombée au désert; celuy du Roy, qui dans une feste auroit pû representer la bataille d'Ivry, & le sien mesme, puisqu'il eust pû entreprendre la dispute qu'il avoit à Fontainebleau contre M. Gigord, en mémoire de celle qu'il avoit cue à Nismes contre M. Chamier.

La suite de cette objection, qui dura encore quelque temps, sit beaucoup de plaisir au Ministre, parcequ'elle le tiroit d'un plus mauvais pas, qui estoit la nécessité où l'avoit mis le Pére Coton, d'opposer aux passages citez en faveur de la réalité un passage aussi formel pour la figure. Mais un endroit de saint Cyrille de Jerusalem, sur lequel on alla tomber, ramena le Ministre malgré luy dans l'abysme qu'il pensoit avoir évité. Car le Seigneur de Castelnau, qui assistoit à la dispute, & qui commençoit à s'appercevoir

de la foiblesse de la Secte Huguenote, de laquelle il faisoit profession, avant oui lire ce passage, où le Saint dit en termes exprés, que ce qui semble pain n'est plus pain, & que le sens y est trompé; demanda au Ministre s'il recevoit cet Auteur. Le Ministre ayant répondu, qu'il le recevoit entant qu'il n'auroit rien enseigné qui fust contraire à l'Ecriture: Hé! c'est dequoy il est question, repliqua M. de Castelnau, montrez-moy donc dans l'Ecriture un passage contraire à ces mots : ce qui semble pain n'est plus pain, & le sens y est trompé: mais apportez-moy l'Ecriture, & non vos imaginations. Le Ministre voulut discourir: mais M. de Castelnau persistant toûjours à demander un passage de l'Ecriture, & le Ministre ne le satisfaisant pas, enfin le Disciple s'emporta contre le Maistre. Je ne vis jamais si mal faire, luy dit-il d'un air indigné, Est-ce ainsi que vous rendez raison de la doctrine que vous nous enseignez? Je ne suis plus d'avis de vous en croire.

On en estoit là, lorsque le Roy, qui s'estoit mis à table au retour de la chasse, envoya dire au Pére Coton, que c'estoit assez, & qu'il le vint trouver. Le Pére obeit, & chacun s'estant rendu auprés de sa Majesté, M. de Castelnau luy apprit le succés de la Conférence. elle su si heureuse pour les Catholiques, que beaucoup en sortirent dans la mesme disposition, & avec le mesme dégoust de leur Secte que M. de Castelnau. Le Baron de Nouailles dit tout haut, qu'il eust voulu qu'il

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 129 qu'il luy eust cousté un doigt de la main, & que tous ses parens y eussent assisté.

Cette Conférence consterna le parti: plusieurs en furent ébranlez, & quelques-uns se rendirent tout-à-fait à la vérité si clairement connuë. Ceux mesme que l'erreur aveugloit le plus, avoüoient d'assez bonne foy, contre leur ordinaire, le désavantage qu'ils avoient eû dans cette dispute; & ne voulant pas l'attribuër ni à la foiblesse de leur cause, ni à l'ignorance de leur Ministre, qui parmi eux estoit un homme célébre; ils s'avisérent de dire que le terrain ne luy avoit pas esté favorable, & que n'y estant pas accoutumé, il s'y estoit trouvé embarrassé.

Les Catholiques triompherent au contraire, & firent mille conjouïssances au défenseur de leur Foy. Ils avoient espéré que cette première Conférence seroit suivie de plusieurs autres: & beaucoup de ces Huguenots qui cherchoient à s'éclaircir le souhaitoient aussi-bien qu'eux. Le Roy l'avoit permis, les Grands y vouloient assister, & comme on se douta bien que le nombre de ceux qui y seroient admis seroit limité, le Duc d'Epernon s'estoit muni des premiers d'une permission de sa Majesté, pour y avoir place. Le Pére Coton sit tout l'imaginable pour y attirer M. Gigord, acceptant toutes les conditions, quoyque dures & déraisonnables, que ce Ministre luy sit proposer: jusqu'à consentir que la

Conférence se sist chez le Duc de Sully; qu'il n'y eust que dix personnes de part & d'autre, & que M. de Castelnau n'en fust point. Outre les Catholiques, les Seigneurs de Noüailles, de Castelnau, de Saint Chaumond & de Beringhen sirent tout ce qu'ils pûrent pour noüer la partie: mais quoyqu'on peust faire, & quelque espérance qu'eust donné le Ministre d'accepter le dési, il le resusa ensin ouvertement, & sit dire à ceux qui le pressoient, que le Roy luy avoit fait défendre par M. de Sully de disputer.

La Cour fut fort édifiée en cette rencontre de la modestie du Pére Coton: car avec tout cet avantage, on ne le vit jamais ni s'applaudir ni insulter à son Adversaire. Au contraire il le traita toûjours avec beaucoup d'honesteté, & n'en

parla jamais qu'avec estime.

Comme on estoit en haleine sur la Controverse, au désaut du Ministre les Courtisans Huguenots proposérent au Pére durant quelques jours leurs dissicultez sur la Religion. M. de Castelnau luy demanda dans une conversation qu'il eut avec luy, de laquelle estoient les Seigneurs de Souvray, de Beringhen & de Châteauvieux, à voir un passage de saint Augustin qu'il avoit cité dans un de ses sermons, où ce grand Docteur dit que personne ne mange la Chair de Jesus-Christ, qu'il ne l'ait adorée. Le serviteur de Dieu ayant fait apporter le traité de saint Au-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. gustin sur les Pseaumes, sit voir à M. de Ca-Melnau l'endroit où ce Pére expliquant ce Verser du quatre-vingt-dix-neusième : Exaltez le Seigneur vostre Dieu, & adorez l'escabeau de ses pieds; & joignant ce passage avec un autre, où il est écrit, que la terre est cer escabeau des pieds de Dieu, dit que cette terre, qui est appellée l'escabeau des pieds de Dieu, n'est autre chose que la Chair de Jesus-Christ, laquelle originairement est terre, & qui nous estant donnée à manger dans l'Eucharistie, où l'on ne la doit point manger sans l'adorer, il est vray de dire que nous devons adorer la terre qui est l'escabeau des pieds de Dieu. Le Pére Coton fit remarquer à ces Seigneurs comme saint Augustin supposoit la manducation réelle de la Chair de Jesus-Christ dans le Sacrement, & l'obligation de l'y adorer. Il ajoûta à ce passage tant d'autres beaux endroits des Péres, que les deux Seigneurs Protestans se regardant l'un l'autre, M. Béringhen ne pût répondre autre chose à M. de Castelnau, qui luy demanda ce qu'il en pensoir, sinon: Voilà de grands passages.

Monsieur de Castelnau, déja Carholique dans l'ame, ne fut pas long-temps, aprés avoir reconnû si clairement la vérité, sans en faire profession ouverte. Messieurs de Mainville, de Vassan, de Saint Chaumond, & beaucoup d'autres ouvrirent les yeux, & sortirent des ténébres de l'er-

Rij

reur, pour rentrer dans le grand jour de la Foy; & telle fut toûjours l'issue des Conférences publiques que le Pére Coton eut avec les Huguenots.

La charité du serviteur de Dieu ne se contentoit pas de travailler ainsi à la conversion de ces pauvres errans: elle luy faisoit mesme prendre soin de leur fortune auprés du Roy, quand ils avoient besoin de son credit aprés leur conversion. Ce fut luy qui solicita les premières pensions que le Clergé donna aux Ministres convertis. Car il aimoit aussi sinsérement leurs personnes, qu'il détestoit leur mauvaise doctrine; & plus ils luy faisoient de mal, plus il tâchoit de leur faire du bien. Il regardoit l'aversion qu'ils avoient pour luy comme ces emportemens des malades contre leurs Medecins & contre leurs amis: il en avoit pitié, & n'en estoit point refroidi à leur rendre service. On peut dire mesme qu'ils ne le haissoient que tandis qu'ils ne le connoissoient pas. Ce qui paroissoit bien à la Cour, où tous les Grands de cette Secte les plus opiniâtres dans l'erreur avoient quelque chose de plus pour luy, que de l'estime & de la considération.

Par cette douceur, autant que par son zéle, il faisoit tous les jours de nouvelles conquestes. Le Roy, qui travailloit fortement de son costé pour ramener au bercail de l'Eglise cette partie sépa-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 133 rée du reste du troupeau, avoit une joye incroyable de ces succés; & comme le Pére Coton, non content de ce qu'il faisoit par luy-mesme, mettoit les autres en action, c'estoit un vray plaisir pour ce Prince, quand le serviteur de Dieu luy montrant tous les ans le mémoire de ceux que la Compagnie avoit réünis à l'Eglise, il s'en trouvoit, comme il arrivoit quelquesois, quatre ou cinq cens dans une année. On ne peut dire combien ces conversions redoubloient la tendresse de ce bon Roy envers l'Ordre, & combien il en témoignoit de reconnoissance aux

particuliers qui s'y employoient, quand on les luy faisoit connoistre.

Il eust bien voulu que certains Grands de sa Cour, qu'il honoroit de son amitié, eussent changé celle qu'ils avoient pour le Pére Coton, en un peu plus de docilité à l'écouter sur le fait de la Religion. Il sit tout l'imaginable pour l'aider à gagner les Ducs de Boüillon & de Sully, & le Maréchal de la Force, la conversion desquels auroit attiré infailliblement celle de beaucoup d'autres. Mais ces grandes colomnes du Calvinisme estoient encore trop sermes dans un temps où le respect humain, l'amour de la singularité, l'engagement dans un parti qui balançoit encore les affaires, l'attrait de la liberté, & une vie affranchie du joug de beaucoup de loix incommodes n'avoient rien perdu de leur force. En un mot

R iij

l'heure du Calvinisme n'estoit pas venuë. Il n'y a que la vérité du Seigneur qui demeure toûjours: mais les erreurs ne laissent pas, comme les autres sleaux du Ciel, d'avoir une certaine durée, pendant laquelle si on les peut afsoiblir,

on ne les détruit pas tout-à-fait.

Cette gloire n'estoit pas réservée à Henry: le Ciel en vouloit couronner le regne & les actions heroïques de son auguste petit-fils. La postérité ne s'étonnera pas que ce Prince ait fait ce miracle, quand elle lira dans son Histoire, qu'il n'y a rien que d'extraordinaire & de merveilleux dans le glorieux tissu de sa vie; que ce Monarque, qui porte le nom de Grand, n'a rien de moins grand que son nom; que sa personne est au dessus de son rang, & que quelque éclatante que soit sa fortune, elle n'égale pas sa vertu; qu'arbitre de la paix & de la guerre, il n'a point mis d'autres bornes à ses victoires que sa clémence & sa modération; que n'ayant fait la guerre que pour avoir la paix, ses succés l'ont mis dans la nécessité de ne faire jamais la paix, qu'en sacrifiant au repos public tous les avantages d'une heureuse guerre; que forçant tous les préjugez, que donnent la passion & l'intérest contre un ennemi puissant & heureux, il s'est fait estimer de ceux mesmes à qui il a esté obligé de nuire, les plus jaloux de sa grandeur ayant avoué qu'il la méritoit; que courageux jusqu'à se com-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 135 battre luy-mesme, aprés avoir vaincu les autres, il a couronné toutes ses victoires par celles de son propre cœur; & qu'assujetissant toutes ses passions aux maximes de sa Religion, aprés avoir esté l'admiration de son peuple, il en est devenu

l'exemple.

Ce seroit dommage que cet éloge fust terminé par les paroles qui finissent dans l'Histoire sainte celuy de beaucoup de grands Rois,& qu'on pust dire de Louis XIV. comme d'Asa & de Josaphat, qu'une chose eust manqué à sa gloire, de n'avoir pas rappellé au vray culte une partie considérable de son peuple, qui s'estoit séparée de l'autre pour suivre une Religion étrangere. Les Historiens trouveront dequoy excuser làdessus ses prédécesseurs. Ces Princes ont dissimulé le mal, parcequ'ils ne l'ont pû guérir: ils ont laissé dans l'égarement ceux qu'ils n'en ont pû retirer: loin de pouvoir détruire leurs Temples, il a fallu leur en laisser bastir de nouveaux; & si le feu Roy n'eust roidi le bras, ils auroient non seulement des Temples, mais des Villes & des Places de seureté. Henry & luy firent ce qu'ils pûrent : la postérité n'aura rien à leur reprocher là-dessus : mais elle n'auroit pû s'empescher de se plaindre de leur invincible fils, si Dieu l'ayant mis en estat de faire tout ce qu'il a voulu, il n'avoit pas voulu faire pour Dieu & pour la Religion tout ce qu'il a pû

Ce qu'il y a de glorieux pour Henry, c'est qu'en beaucoup de choses qui rendent le regne de Louis recommandable, il luy en avoit donné l'exemple. La nouvelle entreprise du Roy pour étendre la Foy Chrestienne parmi les nations Orientales par l'Ambassade de Siam, est une des belles actions de son regne, & des plus dignes de sa pieté. Henry forma de son temps un dessein pour rétablir la Foy Catholique parmi les Schismatiques du Levant, qui n'est pas moins digne de l'immortalité. Le Pére Coton fut l'Ange tutélaire de ces Provinces, qui inspira ce dessein à Henry. Il y avoit plus de vingt ans que cette Mission avoit esté commencée à la poursuite des Catholiques de Péra, qui voyant tous les jours diminuer leur nombre, réduit en ce temps-là à dix-sept familles, de cinq ou six grandes Paroisses qu'ils estoient auparavant, s'adresserent au Baron de Germini Ambassadeur de Henry III. à la Porte, & le priérent d'employer le crédit que luy donnoit son ministère, pour leur procurer une mission de Jésuites. L'Ambassadeur ayant écrit à Rome, en obtint cinq de Gregoire XIII. qu'il établit dans l'Eglise de saint Benoist, dont le Grand Seigneur luy avoit fait present.

Les succés de ces hommes Apostoliques furent extraordinaires, & accompagnez d'une abon-dante bénédiction. Quelques affaires néanmoins

ayant

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. ayant obligé le Supérieur de repasser en Italie, & la guerre estant survenuë entre les Venitiens & les Turcs, la Mission commença à souffrir beaucoup; & la peste s'estant allumée sur ces entrefaites à Constantinople, ces zelez Missionnaires, qui s'y exposerent tous, y couronnerent leur Apostolat par le martyre de la charité, sans qu'il en restast un seul pour en mander la nouvelle à Rome; de sorte que leur Maison sut abandonnée, & que ce qu'ils y avoient fut dissipé.

Les choses demeurerent en cet estat, jusques à ce que le Pere Coton ayant fait venir à Henry IV. la pensée de rétablir cette Mission, sa Majesté donna ordre au Baron de Salignac en l'envoyant à Constantinople prendre la place de M. de Bréves, qui avoit pris celle du Baron de Germini, de folliciter cette affaire auprés du Grand Seigneur. L'Ambassadeur, qui aimoit la Compagnie & le Pere Coton en particulier, & qui regardoit comme une grande consolation pour luy d'avoir les Peres auprés de la personne dans un païs étranger & infidelle, sollicita si bien l'affaire, que le Grand Seigneur mesme en écrivit au Roy, & luy envoya son agréement. Le Pere Coton ne voulant point retarder l'exécution d'une entreprise si utile à la Religion, commençoit à prendre des mesures pour cela: mais le Roy sut d'avis qu'on attendist le retour de M. de Bréves,. qui estoit encore au Levant, & qui ayant esté:

vingt-deux ans Ambassadeur à Constantinople, pouvoit donner de grandes lumières pour le succés de ce dessein.

Dans cet intervalle les Herétiques de France, piquez de ce que le Pere Coton avoit représenté au Roy, qu'il estoit dangereux de laisser faire en Angleterre une édition des Peres Grecs, qu'on se disposoit à y mettre au jour avec le secours des Manuscrits de la Bibliothéque de sa Majesté, & fâchez de ce que ce soin avoit esté donné aux Jésuites par une Assemblée du Clergé, se joignirent à quelques ennemis de la Compagnie pour se vanger de cet affront. Il y avoit alors à Paris un Moine Grec nommé Joasaph: ils le subornerent, & luy persuaderent d'écrire au Patriarche de Constantinople, pour l'exhorter à traverser l'établissement des Jésuites, en luy en disant beaucoup de mal, & en luy faisant entendre qu'ils n'alloient en Grece qu'à dessein d'enlever tous les anciens Manuscrits des Peres Grecs, pour les corrompre ensuite, & les tourner contre les dogmes de l'Eglise Grécque. Par malheur pour le Moine & pour ses amis, le Patriarche montra cette lettre au Baron de Salignac, & fut si plénement détrompé par tout ce que ce Ministre luy dit, qu'il la luy mit entre les mains, afin qu'il la renvoyast au Roy. Pour trouver plus aisément croyance, Joasaph y nommoit les auteurs de la méchanceré qu'il faisoit aux Jésuites. Dequoy le

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 139 Roy fut si indigné, qu'ils en auroient esté purnis, s'ils n'eussent désavoué le Grec: lequel sourcenant mal sa cause, & ne prouvant pas bien sa bonne soy, sur honteusement chassé du Royaume. L'affaire estant ainsi racommodée, & M. de Bréves revenu à Paris, le Pere Coton choisit cinq personnes pour aller commencer ce nouvel établissement sous la conduite du Pere François de Canillac, dont le nom sut de bon augure dans une entreprise qui demandoit du courage & de la résolution.

Pendant que le serviteur de Dieu travailloit ainsi au salut des autres, il estoit en garde contre une illusion assez ordinaire, de se tenir trop en repos à l'égard du sien. Dieu mesme, qui veilloit sur luy avec une providence toute particulière, faisoit souvent naistre en son cœur de vives craintes des dangers & de la corruption de la Cour, & toûjours un grand mépris de ses faveurs; de sorte qu'au plus fort des engagemens qui l'y rerenoient, il eut toûjours le désir de la quitter. Je ne sçuurois vous expliquer, disoit-il écrivant à son frere peu de temps aprés qu'il y fut entré, combien je me sens détaché de tout ce qui attire les yeux & le cœur des autres en ce pais-cy. T'en vois si sensiblement la vanité, que rien ne me rend tolérables les honneurs & la considération que m'attire la faveur du plus grand Roy du monde, que la volonté de Dieu qui m'a mis icy. Le Sij

Roy veut qu'il y ait toûjours un fésuite qui suive la Cour: cela me fait craindre d'y demeurer bien plus long-temps que je ne voudrois, & ce qui augmente mon apprehension, c'est que sa Majesté m'a dit, qu'à la première grande Feste elle se confeseroit à moy, Si Dieu ne m'inspire autre chose entre-cy & ce temps-là, je la prierai de jetter les yeux sur un autre, & je ferai mes efforts pour luy persuader, qu'il est bon que plusieurs d'entre nous ayent l'honneur d'estre connus d'elle.

Ce ne fut pas là la dernière fois que le Pere Coton tascha de se décharger sur un autre du soin de gouverner la conscience du Roy. Il sit tout ce qu'il pût encore depuis pour luy persuader de la confier à André du Laurens Archevesque d'Ambrun, frere de son premier Médecin, qui estoit un homme de tres-sainte vie & trescapable de cet employ. Le serviteur de Dieu croyoit, que s'il estoit une fois libre de ce costélà, il luy seroit plus facile d'obtenir permission de se retirer tout-à-fait. Ainsi on peut dire que ce saint homme n'usa jamais de la politique & des artifices de la Cour, que pour trouver les moyens d'en sortir. Il sit tout l'imaginable pour cela, jusqu'à chercher & à produire au Roy de nouveaux Prédicateurs, pour l'accoutumer insensiblement à en entendre d'autres que luy. Autant que les Courtisans sont jaloux d'avoir tout seuls les bonnes graces & la confidence de leur

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 142 maistre, autant prenoit-il à tasche d'en rendre les autres participans: apportant au Roy pour raison d'un procedé si extraordinaire, que les longs entretiens qu'il avoit l'honneur d'avoir avec sa

Majesté, luy attiroient trop d'envieux.

Outre ces raisons qui faisoient souhaiter au Pere Coton de ceder à un autre la Charge de Confesseur du Roy, le poids mesme de la Charge luy en estoit un grand motif. Il le sentit encore long-temps aprés qu'il se fut retiré de la Cour. Il s'en expliqua un jour dans un voyage à un Pere de la Compagnie, lequel l'ayant entendu soupirer & sangloter amérement à quelques pas auprés de luy, luy demanda ce qu'il avoit. Ah! mon cher Pere, luy répondit-il, vous ne sçavez pas ce que c'est, que d'avoir esté confesseur d'un grand Roy. Les foiblesses de ce Prince, élevé parmi la licence des armes & la liberté du Calvinisme. avoient sans doute aggravé ce fardeau, déja trop pesant par luy-mesme à cette ame circonspecte & timorée: quoyqu'il deust avoir la consolation de ne s'estr ejamais en rien relasché des devoirs de son ministère. C'est tout ce qu'on peut dire des choses qui se passent en ce grand tribunal, où le secret estant inviolable ne permet pas aux Confesseurs de rendre plus en détail raison de leur conduite au public, auquel ils sont obligez d'en laisser penser ce qu'il luy plaist, en attendant que le jour de la révélation découvre les

choses cachées, & que le scrutateur des cœursfasse justice à ses ministres de l'iniquité des jurgemens humains. Ce qu'on peut dire en général
touchant ee point si délicat; c'est que d'un costé l'application du Pere Coton à guérir ce Monarque d'une passion, qui a esté l'unique tache
de sa vie, estoit extrême & continuelle; & que
de l'autre, hors des occasions, qui trouvoient
toûjours trop de facilité dans le tempérament
& les habitudes de ce Prince digne de pitié,
on ne pouvoit voir un esprit plus docile à écouter les remontrances & les avis de son Consessente.

Aussi Henry avoit-il des momens de dévotion admirables, & des retours à Dieu, qui en eussent fait un Saint, s'ils aussent esté plus constants. Les Huguenots disoient quelquesois, que si le Roy n'y prenoit garde, le Pere Coton le rendroit bigot. Le respect que l'homme de Dieu luy avoie inspiré pour la Religion & les choses saintes les faisoit parler ainsi. Ils en auroient bien dit davantage, s'îls eussent esté témoins des sentimens d'humilité & de pénitenee, que ce grand Roy apportoit au Sagrement. Avant le Pere Coton personne ne l'avoit obligé à se confesser à genoux : dés que le Pere l'eut averti que c'estoit la pratique de l'Eglise, il s'y soumit sans difficulté. Cette humiliation ne devoit pas luy coûter beaucoup dans la disposition où il s'appro-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 142 choit quelquefois de ce Sacrement. Car il fondoit en larmes aux pieds de son Confesseur, & cette grande ame, qui ne sçavoit point feindre, paroifsoit si touchée de Dieu, qu'elle ne laissoit aucun lieu de douter de la fincérité de sa pénitence. Il fit d'abord une Confession générale de toute sa vie avec une exactitude extréme, & il expérimenta dans cette action par la consolation qu'il en receut, ce que tant d'autres ont avoué depuis luy, qu'il n'y a rien de plus injuste, que d'appeller la Confession, comme ont fait Luther & Calvin, le supplice & la torture des ames. Il passoit quelquefois des jours entiers dans les exercices de piété, ne traitant & ne parlant que de Dieu, & des choses du salut. Au reste en quelque temps que ce fust, on le trouva toûjours prost à coopérer aux bonnes œuvres qu'on luy proposoit, sur tout à ce qui regardoit le bien de l'Eglise. Car depuis qu'il y fut rentré, jamais la corruption de son cœur ne passa jusqu'à son esprit. Il estoit souvent foible, mais toûjours fidelle; & contre ce qui arrive d'ordinaire, on ne s'apperceut jamais que ses passions eussent affoibli sa Religion.

Un Auteur digne de foy a écrit, que le Pere Coton luy avoit dit à luy-mesme, que jamais Henry n'avoit fait paroistre de si grands sentimens de piété, & un plus grand désir de se sauver, que la dernière année de sa vie. Dans les sestes mesmes & dans les lieux de réjouïssance il

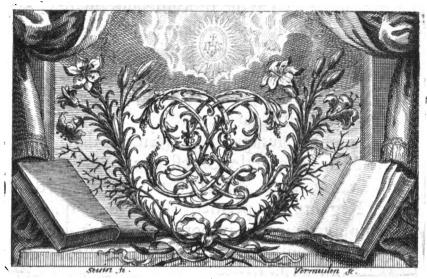
pensoit aux véritez du salut. Estant à saint Denys au Couronnement de la Reyne, qui sut la veille de sa mort, il sit monter le Pere Coton dans une Tribune vitrée, qu'il s'estoit fait saire pour voir la cérémonie sans estre veu. Là, considérant le grand monde qui occupoit le Chœur de l'Eglise sur des Amphithéatres qui touchoient aux voutes, il tira le Pere à quartier, & luy saisant remarquer cette multitude de gens entassez les uns sur les autres: Vous ne sçavez pas, luy dit-il, à quoy je pensois tout à l'heure en voyant cette grande assemblée? Je pensois au jugement dernier, est au compte que nous y devons rendre à Dieu.

Ceux qui veulent que le grand appareil de guerre, que faisoit ce Monarque quand il mourut, ne fust que pour retirer Madame la Princesse des Pais etrangers, où le Prince son époux avoit erû qu'il estoit de la gloire du Roy & de la sienne de l'emmener, ne conviendront pas aisément de cet article: mais ceux qui sçavent les efforts & les vœux mesme que sit Henry pour étousser cette passion, jugeront, ce qui est veritable, que ce Prince avoit en mesme temps une 🗽 grande passion & de grands désirs de la vaincre, une envie sincère de se sauver & un grand obstacle au salut. Car pour ce qui est du dessein de la guerre dont l'appareil faisoit tant de bruit, & que quelques-uns attribuent à l'amour, c'est une chimere, que se sont forgée ceux qui veulent dac

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. que certe passion soit l'ame de tout ce qui se fait à la Cour, & qui s'imaginent donner un grand agréement à l'Histoire quand ils en ont fait un Roman. Henry s'expliqua un jour du vray dessein de cette guerre au Pére Coton, pour qui il faisoit profession publique de n'avoir rien de caché. Le Pére n'a point révélé ce secret, fidelle à son Maistre jusqu'aprés sa mort: mais il a asseuré pour justifier la mémoire de ce grand Prince, qu'ayant pris la liberté de luy représenter, qu'il estoit fâcheux que dans ses alliances on vist beaucoup de Princes Herétiques, Henry luy avoit fait voir par un grand détail, qu'il avoit pris de si bonnes mesures avec eux, que l'Eglise y trouveroit des avantages, dont les Catholiques les plus zélez & les plus contraires à l'herésie auroient fujet d'estre contents. Le Roy qui estoit droit, & qui aimoit la droiture dans ses serviteurs, jusqu'à estre mesme bien-aise qu'elle servist de digue à ses passions, prit un extréme plaisir à la liberté du Pere Coton; & tant s'en faut que cette franchise donnast aucun penchant à ce Prince, à consentir que le serviteur de Dieu quitast la Cour, que ce luy estoit au contraire un motif pour l'y retenir. Il y demeura, & continuant d'y avancer les affaires de la Religion, il en estoit à une entreprise qu'il avoit formée pour la conversion des Sauvages du Canada, & l'avoit mesme mise en estat d'estre bien-tost exécutée, lorsque l'En-

fer, jaloux des prospéritez de la Monarchie & de l'Eglise, suscità le monstre qui trencha les jours du plus grand & du meilleur Roy, qu'eust veû la France depuis saint Louis. Ce fut le 10. de May de l'année 1610, que l'Estat perdit ce Monarque. Son peuple le pleura comme son Roy, nostre Compagnie comme son Pére: son saint Confesseur fut pénétré de la plus vive douleur qui fut jamais, & eut besoin de toute sa vertu pour se soutenir dans une occasion, où rien ne se présentoit à son esprit, qui ne fist une nouvelle playe à son cœur. En toutes les rencontres où il fut obligé d'en parler, il ne s'exprima que par ses larmes. Ce fut le langage qu'il tint à la Reyne, lorsqu'il s'alla rendre auprés d'elle aprés ce funeste accident. Ce fut par là qu'il s'expliqua, lorsqu'il luy demanda la confirmation du don que ce Prince avoit fait de son cœur à la Compagnie, & qu'ayant porté ce dépost précieux au Collège de la Fléche où il repose, il en sit l'éloge funebre avec de si vifs sentimens de douleur, que le serviteur eut beaucoup de part aux larmes qu'on y donna au maistre.





LAVIE

DU PERE

PIERRE COTON

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

LIVRE TROISIEME.



'UNIQUE douceur qui eust psi rester au Pére Coton aprés la perte qu'il venoit de faire, auroit esté d'achever ses jours dans la solitude de la Fléche auprés des cendres

de ce cœur Royal, où il avoit eû si bonne place. T ij La Providence en avoit ordonné autrement. Les engagemens qui le rappelloient à la Cour estoient d'une nature à ne luy pas laisser lieu d'espérer, qu'il les pust rompre dans la conjoncture du temps. Il y avoit déja deux ans que Henry avoit sait choix de luy, pour apprendre à Louis XIII. alors Dauphin, les premiers élémens de la doctrine & de la morale Chrestienne; & le Pére Coton voyoit bien, que la Reyne, qui estoit devenue Régente, ne permettroit pas qu'il quitast un employ de cette importance, dans lequel mesme Dieu luy avoit déja donné beaucoup de bénédiction & de succés.

Il luy fallut donc retourner à la Cour, où il ne fut pas plûtost arrivé, qu'il trouva la fameuse satyre de l'Anticoton, qui couroit le monde. C'estoit un libelle où toute la haine des ennemis de la Compagnie, & toute l'envie de ceux du Pére Coton s'estoit répanduë avec d'autant moins de ménagement, qu'elle avoit esté plus long-temps retenue par l'autotité du feu-Roy; de sorte que, comme un torrent, qui vient une fois à forcer ses digues, fait payer son retardement par tout où il porte ses flots, de mesme la fureur de ceux qui ne pouvoient souffrir ni la prospérité des Jésuites ni la faveur du Pére Coton, ne trouvant plus dans son chemin le grand Henry pour l'arrester, répandit sur eux tout le siel, qui peut entrer en des ames déterminées

DU P. PIERRÉ COTON. Liv. III. 149

à ne rien épargner pour nuire.

On douta si l'on répondroit : le serviteur de Dieu ne le vouloit pas. Il avoit appris du feu-Roy son Maistre, que ces satyres ne décrient que leurs Auteurs, dont le nom seul sert d'apologie à ceux contre qui ils écrivent. Il estoit persuadé que de tels ouvrages portent avec eux leur contre-poison dans la passion qui y paroist, comme le monstre de Tobie portoit dans son fiel le reméde de son venin; & l'expérience luy ayant fait voir, que ce grand nombre de libelles, qu'on a fait de tout temps contre la Compagnie, ne l'avoit pas empeschée jusques-là de devenir assez considérable, pour mériter la haine des libertins, il regardoit ces sortes d'écrits comme des armes émoussées, qui au lieu de faire des playes par leurs calomnies, peuvent servir par des avertissemens utiles de préservatifs contre de véritables fautes. Mais l'usage du temps estoit de répondre, & des gens sages ayant remontré au Pére Coton, qu'il falloit quelquefois convaincre la médisance, pour la rendre moins hardie à paroistre, ou du moins pour la décréditer, l'obligérent à faire la réponse qui parut au libelle de l'Anticoton, où aprés avoir réfuté ce que ses adversaires objectoient à la Compagnie en général, il fit voir la fausseté de ce qu'ils luy imposoient à luy en particulier, par des témoignages si authentiques de Villes & de Provinces en-T iii

tiéres, qu'il eust pû oster pour jamais l'envie d'écrire aux faiseurs de libelles, si telles gens n'aimoient mieux souffrir la confusion d'estre repris de mensonge, que de se priver du plaisir de médire.

Mais il n'y eut point de meilleure apologie pour le Pére Coton & pour sa Compagnie, que l'horreur extréme qu'eut la Reyne & la plus saine partie de la Cour d'un libelle si emporté. Ainsi il sit du bien aux Jésuites au lieu de leur faire du mal. Car comme la Reyne avoit bien veu, que cet ouvrage n'avoit esté mis en lumière, qu'à dessein de l'aliéner de cet Ordre, & de faire perdre au Pére Coton, en le luy rendant odieux, la place qu'il tenoit auprés du Roy, elle s'attacha d'autant plus à vouloir qu'il accompagnast le jeune Monarque dans tous ses exercices de devotion. Elle donna mesme aux ennemis du serviteur de Dieu le chagrin de luy conserver l'employ de Confesseur du Roy, qu'il exerça publiquement à la cérémonie du Sacre.

Icy les ennemis des Jésuites furent contraints de suspendre encore, au moins pour quelque temps, une haine qui sembloit ne pouvoir estre éteinte que par leur entière destruction. Trois Prédicateurs, qui comme de concert avec les Auteurs de l'Anticoton avoient abusé de la chaire de vérité pour débiter d'horribles mensonges, furent obligez de se taire. Leur sin ne sit pas

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 151 d'honneur à ceux qui estoient unis en cause avec eux pour persécuter les Jésuites. Car l'un sut depuis interdit par l'Archevesque de Paris dans toute l'étenduë de son Diocése: l'autre estant allé à Rome, sut mis à l'inquisition, où il sinit sa vie, aprés y en avoir passé quatorze ans; & le troisséme, qui estoit un Curé césébre, ayant esté mis en prison pour de grands crimes, trouva moyen de s'échaper, & de s'en aller à Genéve, où il mourut dans l'hérésie.

Le plaidoyé de la Martelière avoit fait d'abord quelque impression: mais il n'eur pas dans la suite un meilleur sort que l'Anticoton. Il avoit esté prononcé à l'occasion d'une tentative, qu'on fit alors pour obtenir permission d'ouvrir le Collége de Clermont, que Henry n'avoit pas voulu qu'on ouvrist, pour ne point nuire à celuy de la Fléche, qu'il prenoit à tasche de rendre célébre par toutes sortes de moyens. En effet il estoit. devenu si fort par le grand nombre d'enfans de qualité qu'on y envoyoit de toutes parts, que les Colléges de la Capitale s'en appercevoient : ce qui fut cause que le Président de Thou, qui aimoit les lettres, & qu'on n'accusa jamais d'aimer les Jésuites, pressa le Confesseur du Roy de leur obtenir permission d'enseigner à Paris; jugeant qu'il arriveroit par là que la jeunesse y retourneroit, & se partageroit plus aisément. Le Pére Coton ne douta point que la chose ne fust

facile, puisque les ennemis des Jésuites les plus déclarez le sollicitoient eux-mesmes de l'entreprendre. Il l'entreprit donc, & n'y trouva point d'obstacle jusqu'à l'enregistrement des Lettres qu'il avoit obtenuës pour cela du Roy & de la Reyne Regente. Mais là il vit bien que le Recteur de l'Université n'estoit pas de l'avis du Président de Thou; & ce sut dans le plaidoyé qui sut fait en son nom dans cette cause, que la Martelière enchérit sur les invectives de l'Anticoton contre les Jésuites.

L'affaire demeura suspendue pour lors, & fur différée à un autre temps: mais l'Orateur fut assez amoureux de son ouvrage, pour le vouloir donner au public. Le Pére Coton prit soin de fournir des mémoires au célébre Montholon, qui parla pour la Compagnie avec cette éloquence heréditaire, dont il avoit préféré la gloire à celle qu'avoient acquis à sa famille les premiéres Charges de la Robe. Le Pére luy fit venir de toutes les parties de l'Europe tant d'illustres témoignages, pour réfuter ce qu'avoit dit son adversaire, que le plaidoyé de la Marteliére ne fut plus regardé que comme une satyre. Le Parlement de Normandie apprenant qu'un Libraire de Rouen se préparoit à l'imprimer, luy en sit saire désenses expresses, ausquelles le Libraire n'ayant pas obéi, il fut dit par un second Arrest, que ce qui en estoit imprimé seroit saiſi,

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 153 A Amiens, où on l'avoit envoyé pour dimi-

si. A Amiens, où on l'avoit envoyé pour diminuer l'affection que cette Ville a de tout temps témoignée aux Jésuites, deux hommes, qui s'étoient chargez d'en débiter & d'en soutenir les mensonges, en surent punis par le Magistrat, & l'un des deux sut condamné à faire amande honorable. Il n'y eut pas jusqu'aux Huguenots, qui n'eussent horreur de ces calomnies, quelque irritez qu'ils sussent d'ailleurs contre les Jésuites & contre le Pére Coton, Car la Chambre mipartie de Guyenne, qui estoit alors à Nérac, sit supprimer ce mauvais libelle, & mettre en prison

le Libraire qui le débitoit.

Telle fut la destinée de ces saryres. L'Anticoton en pouvoit avoir une encore plus glorieuse à ceux contre qui il avoit esté fait, si la modestie de celuy qui y estoit le plus intéressé l'eust voulu permettre. L'Auteur estoit un homme en qui la haine n'avoit pû étouffer la conscience. Les remors en furent si vifs, qu'ils l'obligerent à quitter le monde, & à se retirer dans un Cloistre, pour y faire pénitence de son peché. Sa retraite n'appaisa pas la syndérése : plus il s'approcha de Dieu, plus Dieu luy sit sentir la nécessité de réparer l'injure qu'il avoit faite à son prochain. Dans cet estat il s'adresse au saint homme, & luy fait offre de se rétracter de tout ce qu'il avoir dit dans l'Anticoton, par un écrit public & authentique. On peut juger quel avantage une pareille rétractation auroit donné dans le monde à la cause des Jésuites. Le serviteur de Dieu ne voulut pas néanmoins donner cet embarras à ce Religieux, ni faire cette confusion à ses ennemis. Le public ayant fait justice à l'innocence, il crût qu'il devoit faire quelque misericorde au crime, sur tout dans un homme qui le reconnoissoit, & qui en faisoit une si grande pénitence.

Pendant que Dieu prenoit ainsi en main la défense du Pére Coton & celle de la Compagnie, le saint homme de son costé ne cessoit de travailler par luy-mesme & par ses fréres à l'avancement de la gloire de Dieu. La Providence luy en fournit en ce temps-là une belle occasion, dans le rétablissement des affaires de Canada.

Les Navigations de nostre Nation en cette partie de l'Amerique, qui avoient commencé sous François I. au nom duquel Jean Vérazan avoit pris possession de la Floride, avoient esté depuis ce temps-là peu heureuses, & fort négligées. L'Amiral de Chastillon sous Charles IX. y avoit énvoyé quelques vaisseaux. Dominique de Gourgues, digne d'un nom, que beaucoup de Charges & de merite ont encore illustré de nos jours, Jacques Quartier, le Marquis de la Roche, François Roberval, & quelques autres y avoient fait en divers temps de pareils voyages: mais sans y rien établir de solide. Pierre du Gas

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 155
Seigneur de Mons y avoit demeuré quelque temps sous le regne de Henry IV. néanmoins il s'en estoit revenu: les grandes dépenses qu'il faut faire dans un commencement de commerce ayant rebuté les négotiants. Samuël de Champlain estoit celuy au courage & à la vertu duquel Dieu avoit reservé la gloire d'établir cette colonie. Les nouvelles découvertes qu'il sit du costé de Québec & du grand sleuve redonnerent du courage aux Marchands, lesquels estant d'ailleurs animez par les promesses du Grand Henry, qui les asseura de sa protection & de son assistance au besoin, résolurent de repasser la Mer.

Pendant qu'on se disposoit à partir, Henry, plus attentif aux affaires de la Religion qu'à celles du commerce, prit résolution d'envoyer des Missionnaires en ce nouveau monde, pour y convertir les Sauvages, & jetta les yeux sur les Jésuites pour les charger de cette expédition apostolique. Le Roy ayant formé ce dessein, le déclara au Pére Coton, & luy ordonna en mesme temps de faire un choix de Missionnaires propres pour bien commencer ce saint œuvre. L'homme de Dieu ne s'endormit pas dans une affaire où il y alloit d'un si grand intérest de la Religion; & depuis que le Roy luy eut fait cette ouverture, il ne se donna aucun repos qu'il ne sustement à bout de son entreprise, malgré les con-

tradictions infinies, & les obstacles qu'il y trouva. Il sit d'abord sçavoir dans les Colleges de la Compagnie l'ordre qu'il avoit receu du Roy, & invita ceux qui avoient du zele à l'aller exercer dans une Mission, où l'amour propre ne trouveroit pas dequoy en altérer la pureté. Le nombre & l'empressement de ceux qui s'offrirent sur grand, non seulement parmi la jeunesse, mais mesme parmi les personnes d'âge. Le Pére Coton n'en prit néanmoins que deux, qui furent le Pére Pierre Biart, qui enseignoit la Théologie à Lion, & le Pére Enemond Masse Champenois,

Le Pére Biart fut le plûtost prest, & le premier qui se mit en chemin pour s'aller embarquer à Bourdeaux : mais il fut bien étonné à son arrivée de voir qu'on ne parloit ni d'embarquement ni de voyage de Canada. Le Roy ne le fur. pas moins quand il le sceut, & se mit en colére contre Potrincourt, qui avoit entrepris l'affaire, & qui luy avoit fait espérer qu'il partiroit cette année-là. La colére du Roy hasta le voyage. Potrincourt asseura sa Majesté, qu'elle seroit contente de luy, & partit là-dessus de Paris pour aller faire ses préparatifs. Avant qu'il partist, le Pére Coton, qui veilloit à tout, l'alla trouver, pour le prier de vouloir bien recevoir sur son bord les deux Missionnaires choisis par le Roy. pour l'instruction des Canadois. Potrincourt re-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 157 ceut civilement le Pére, témoignant qu'il estoit prest d'obeir aux ordres de sa Majesté, & de luy faire à luy ce plaisir: mais il luy conseilla d'attendre un second voyage, où les choses seroient plus établies, & où il y auroit moins de risque à courre.

Le Pére Coton goûta cette raison, & prit la résolution d'attendre: mais il fut surpris lorsque le fils de Potrincourt, que son pére avoit renvoyé en France pour venir chercher les secours dont on avoit besoin en Canada, fit les apprets pour son retour sans aucune mention des Missionnaires. Le Roy estoit mort, & le Pére Coton ayant perdu un si grand appuy, on devoit moins craindre de luy manquer de parole. Il s'en plaignit, & encore plus que luy l'illustre Marquise de Guercheville, qui avoit un zele extréme pour cette Mission. Sur ces plaintes le fils de Potrincourt & un de ses associez offrirent fort honestement de passer les Péres, & mesme de les défrayer. On n'en demandoit pas tant: le feu Roy avoit pourvû à leur subsistance. Ainsi la chose paroissant faite, on ne pensa plus qu'à l'équipage des Missionnaires. La Reyne leur sit donner cinq cens écus, la Marquise de Vernüeil sit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit du linge, & la Marquise de Guercheville ajoûta à cela tout ce qu'une charité soigneuse peur suggérer à un bon cœur.

Dans cet estat ils se rendirent à Dieppe, croyant qu'on n'attendoit qu'eux pour mettre à la voile: mais ils se virent bien loin de leur compte, quand deux Huguenots associez au commerce de Potrincourt protesterent qu'ils ne souffriroient point que les Jésuites entrassent dans leur vaisseau, & fissent le voyage avec eux. On écrit en Cour: la Reyne envoye ordre à Sigogne Gouverneur de Dieppe de déclarer sa volonté. Il ne s'en fait ni plus ni moins: Les Huguenots offrent de passer toute autre sorte de Prestres: mais ils persistent à protester qu'ils ne recevront jamais les Jésuites. Le Pére Coton sentit vivement en cette occasion que le Grand Henry ne vivoit plus: mais il ne perdit pas courage: ayant confere de l'affaire avec la Marquise de Guercheville, qui y prenoit le mesme intérest que luy, ils prirent résolution ensemble de dédommager les Huguenots de ce qu'ils avoient contribué à l'équippement du vaisseau, & de faire rompre leur association. La Marquise se chargea de fournir dequoy en faire les frais, & eut bien-tost trouvé ce qu'il falloit.

Son zéle la porta trop loin; & l'on peut dire que le Pére Coton la laissa un peu trop faire. Car il en revint quelque temps aprés au serviteur de Dieu & à la Compagnie une de ces persécutions, qu'on peut éviter quand on pense, ce qu'une longue expérience ne doit jamais laisser

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 159 oublier, que les Jésuites ont des ennemis, qui croyent que sur les plus legéres apparences ils ont droit de leur tout imposer. Afin de rendre la Mission stable, la Marquise voulut que l'argent qu'elle donnoit pour les Missionnaires leur profitast, & leur sist un revenu; & pour leur rendre ce revenu plus aisé, elle jugea à propos qu'on le prist sur les marchandises qui sont le négoce du païs. Il n'en fallut pas davantage, pour faire dire que les Jésuites estoient entrez dans le commerce de Canada, & en tiroient des trésors immenses.

Il est vray qu'ils en ont tiré de grands trésors: mais ce sont de ces trésors célestes, que les voleurs ne dérobent point. En ce genre de richesses, on peut dire que le Canada a esté leur Pérou, puisqu'aucune de leurs Missions ne leur a fourni des occasions de plus grands travaux, & n'a formé à leur Compagnie un plus grand nombre de Religieux d'une sublime perfection, & d'hommes vrayment Apostoliques.

Le Pére Coton entreprit quelque temps aprés vers les Pyrenées une autre espéce de Mission, qui ne luy réüssit pas moins bien. Ce sut dans une partie de la Biscaye, où le Démon avoit pris tant d'empire sur les esprits & sur les corps, qu'on n'y parloit que de sortileges & de malésices tres-avérez. Le Parlement de Bourdeaux n'avoit rien obmis, pour arrester le cours du mal:

mais il avoit pris de si profondes racines, que ni le fer ni le feu ne l'avoient pû guérir. Il n'y avoit pas jusqu'aux Prestres, qui n'en fussent infectez, & qui ne se messassent de magie. Les Juges ne sçachant plus que faire, en écrivirent au Pére Coton, qui en ayant parlé à la Reyne, luy proposa une Mission, au commencement de laquelle on promettoit abolition à tous eeux, qui renonçant de bonne foy au Démon & à tous les pactes faits avec luy, auroient recours aux exorcismes & aux Sacremens de l'Eglise, pour estre affranchis de la puissance des ténébres. La Reyne estant: entrée dans cette pensée, on envoya des Jésuites en Biscaye. D'abord les coupables ne s'approcherent d'eux qu'avec crainte: mais ils y prirent enfin confiance, & l'efficace des priéres Catholiques délivra en moins de six mois de la tyrannie du malin esprit jusqu'au nombre de six cens personnes, qui s'estoient dévouées à luy.

L'homme de Dieu ne se contentoit pas d'envoyer les autres travailler à la vigne du Pére de famille: il en cultivoit toûjours fort soigneusement luy-mesme cette partie où l'homme ennemi avoit semé l'yvraye de l'erreur, pour l'extirpation de laquelle Dieu luy avoit donné un zele & une grace particulière. Il voyoit avec douleur, que les Huguenots abusant de la minorité du Roy recommençoient à lever la teste, & se préparoient aux révoltes, qui éclaterent quelque

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 161 que temps aprés. Ceux de Bearn avoient déja eû l'audace de casser certains Réglemens, qu'avoit fait Henry dans leur Province en faveur de la Religion; & il fut ordonné par un Arrest du Parlement de Pau, qu'il n'y pourroit avoir désormais plus de quatre Prédicateurs de l'Eglise Romaine dans la Principauté, où il y avoit plus de soixante Ministres. A quoy ils avoient ajoûté une défense particulière aux Catholiques de se confesser aux Jésuites. Le Pére Coton remontra à la Reyne l'indignité de ce procédé, & sit tout ce qu'il pût pour en faire faire raison à l'Eglise par la cassation de cet Arrest: mais il s'apperceut bien que le pouvoir de la Régente n'égaloit pas ses bonnes intentions, & qu'elle estoit obligée de tolérer par prudence ce qu'elle n'estoit pas en estat d'empescher par authorité. Il eut recours à la prière, pour implorer le secours d'enhaut sur les armes du jeune Monarque, auquel il prévit que l'herésie alloit donner de grandes affaires. Non content d'y employer ses vœux, il prioit les personnes qu'il sçavoit en réputation de sainteté d'y joindre les leurs. Il en écrivit à Rome & à Naples à des ames favorisées de Dieu par des graces extraordinaires, & l'on a trouvé parmi ses lettres les promesses qu'elles luy faisoient, de s'unir à luy en esprit, pour soliciter auprés du Seigneur une cause si juste & si sainte.

Les choses qui ne luy réussissionent pas ne luy

ostoient point le courage d'entreprendre celles qu'il espéroit que la peine & le soin pourroient luy faire réussir. Il avoit fait autrefois en preschant à Nismes une espéce de liaison avec un célébre Ministre nommé Jérémie Ferrier, qui luy avoit paru moins éloigné du Royaume de Dieu que les autres. Il ne l'avoit pas converti, mais il l'avoit fort ébranlé; il luy avoit conseillé, pour coopérer à la grace, d'avoir recours à la prière & aux bonnes œuvres, & luy avoit dit que la plus méritoire & la plus agréable à Dieu qu'il pust faire dans les conjonctures du temps, seroit de bien prescher dans les Synodes & dans les Assemblées de ses Confreres, où il avoit un grand crédit, l'obeissance qu'ils devoient au Roy leur légitime Souverain. Ferrier avoit eû peu d'occasions durant le regne de Henry le Grand de pratiquer le conseil de son ami; ce Prince maintenant chacun dans le devoir par l'autorité que sa valeur & sa sagesse luy avoient acquise: mais la mort de ce Monarque ayant fait changer la face des affaires, Ferrier ne trouva que trop de matière d'exercer son zele pour le service du Roy dans les séditieuses Assemblées que faisoient ceux de la Religion. Ils apperceutent bien-tost qu'il avoit des sentimens différents des leurs, & il n'en fallut pas davantage pour le leur rendre odieux. Ils firent d'abord courir le bruit, qu'il avoit esté corrompu par l'argent de

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 163 la Cour, & qu'il avoit vendu sa Religion au Roy; & sur cela ils luy osterent la Charge & la pension du ministere.

Dans cette persécution Ferrier vint à Paris. & eut recours au Pére Coton: qui en ayant parlé à la Reyne, luy fit donner une Charge de Conseiller au Présidial de Nismes, où il fut renvoyé. On avoit crû que la Magistrature donneroit autorité à son zele: mais on vit bien-tost qu'on s'estoit trompé, & qu'on avoit tort d'espérer, que des gens qui se disposoient à la révolte contre le Prince mesme, respectassent ses Magistrats. Ferrier ne fut pas plûtost de retour à Nismes, que la persécution recommença plus furieuse qu'auparavant. Car la populace s'en estant mêlée, on attaqua sa maison à coups de pierre : on n'y épargna pas mesme le fer & le feu; de sorte qu'il fur obligé de s'enfuir, & d'aller encore une fois chercher un azyle entre les bras de son ancien ami; & ce fut là qu'ayant fait enfin profession ouverte de la Foy Catholique, il éprouva la charité de l'Eglise par le soin que le Roy prit de sa fortune, & par les graces qu'il receut du Clergé, à la recommandation du Pére Coton.

Malgré les succés que Dieu continuoit de donner au zele de son serviteur, le dégoust qu'il avoit toûjours eû de la Cour augmentoit insensiblement; & devint enfin si grand, qu'il ne luy estoit plus soutenable. Il estoit bien résolu d'en fortir: mais il n'en voyoit pas d'issue; & il sembloit mesme qu'à mesure que les désirs de sa délivrance croissoient, la Providence multiplioit ses liens, en luy attachant non seulement le Roy, mais toute la famille Royalle, qui se confessa à luy plusieurs sois dans un voyage qu'on sit en

Bretagne & en Poitou.

Comme on parloit fort en ce temps-là du mariage de Madame Elizabeth, sœur du Roy, avec le Prince d'Espagne, & que la Reyne avoit témoigné qu'elle vouloit donner à cette Princesse un Jésuite pour Confesseur, le Pére Coton souhaita cet employ. La raison qui le luy faisoit souhaiter, estoit que ne sçachant pas la langue Espagnole, Madrit auroit esté pour luy une profonde solitude, où il auroit pû vaquer sans trouble à sa propre persection.

Ce désir de retraite ne laissoit pas néanmoins d'estre aussi quelquesois combattu dans l'homme de Dieu par la crainte de manquer à un devoir plus essentiel, qui estoit de servir l'Eglise dans un temps où elle avoit ce semble plus besoin de luy que jamais, l'herésse menaçant tout de nouveau la Couronne du jeune Monarque, & faisant des projets pour reprendre l'ascendant qu'elle avoit eu en France sous le regne de la Maison de Valois. Le Pére Coton sur assez longtemps dans cette incertitude, durant laquelle il ne cessa de prier, & de faire prier ses amis, pour

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 165 invoquer le secours d'enhaut, & apprendre la volonté de Dieu.

Ce fut à cette intention, qu'il demanda congé au Roy d'aller faire un pélerinage à Clervaux, pour visiter le tombeau de saint Bernard. Ce Saint, qui malgré le tendre amour qu'il avoit pour sa solitude, & son attachement aux exercices de la vie Monastique, avoit esté l'oracle de toutes les Cours de son temps, en parut un bon au Pére Coton à consulter dans la conjoncture présente, & il ne douta point qu'il n'en deust recevoir de grandes lumières. Dans cette pensée il s'achemina à Clervaux, où il se donna tout le loisir de contenter sa devotion. Car il y demeura plusieurs jours occupé à offrir des sacrifices à Dieu, & à invoquer son saint protecteur.

On ne sçait ce qui se passa dans les communications intimes que le serviteur de Dieu eut avec le Ciel pendant cette retraite: mais à en juger par l'effet, il est à croire que Dieu luy sit connoistre qu'il le vouloit tirer de la Cour, comme il en avoit tiré saint Bernard. Car le dégoust qu'il en avoit devint extrême depuis ce temps-là. Il disoit qu'il eust mieux aimé estre en Purgatoire jusqu'à la fin du monde, que de mourir à la Cour. Dieu mesme sembla dés-lors luy oster l'unique attrait qu'il y pouvoit avoir, en luy inspirant de tres-bas sentimens des services qu'il y rendoit à X iii

l'Eglise. Un jour qu'il prioit un de ses amis de se joindre à luy, pour obtenir de nostre Seigneur, qu'il voulust inspirer au Roy & à la Régente de le laisser aller, cet ami luy ayant représenté, qu'il devoit prendre garde, que s'il fortoit de la Cour, il n'eust un jour un grand scrupule d'y avoir abandonné les intérests de Dieu, & tant de grandes occasions qu'il y trouvoit d'avancer la Religion. Helas, luy repliqua-t-il en rougissant, c'est ce qui me presse de la quitter, que de voir le peu de récolte que j'ay faite jusqu'à maintenant dans une si ample moisson, co où j'ay mesme si fort gasté par ma négligence co par ma tiédeur le peu que j'en ai pûr recüeillir.

Si le Pére Coton estoit dégoûté de la Cour, la Cour ne l'estoit pas de luy. Car presque malgré qu'il en eust, il estoit toûjours tres-considéré du Roy, de la Reyne & de tous les Grands du

Royaume.

C'est ce qui parut sur tout aux Estats de mil six cens quatorze & mil six cens quinze, tenus à Paris pour appaiser les troubles, que la ligue des Princes & la faction Huguenote excita sur la sin de la Régence, & continua long-temps ensuite, mesme depuis la majorité. Les Etats commencerent par rendre graces à la Reyne de l'éducation vertueuse qu'elle avoit fait donner au Roy, & des grands principes de Religion qu'elle avoit eu soin de luy faire inspirer. Tout

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 167 le monde donna au Pére Coton la part qu'il méritoit à ce compliment, & ce ne fut pas la seule marque qu'il receut de cette auguste Assemblée de l'estime qu'elle faisoit de luy. On y avoit presenté des mémoires contre la Compagnie d'autant plus dangereux, qu'ils estoient composez avec plus d'artifice. Car on n'y parloit plus de l'exterminer, & de luy interdire le feu & l'eau: mais on supposoit qu'estant décheuë de son premier esprit, & de sa première discipline, elle avoit besoin d'estre reformée pour devenir utile à la Religion & à l'Etat; & sur ce principe on proposoit des points de reforme, qui composoient une des plus violentes satyres, qui eust encore paru contre elle. Le Pére Coton ne manqua pas à la cause commune en cette rencontre non plus que dans toutes les autres. Il réfuta si solidement ces mémoires injurieux, qu'ils ne furent regardez que comme les échos des calomnies, que les Herétiques & les libertins semoient contre nous. Ainsi au lieu d'y déférer, parmi les demandes que le Clergé & la Noblesse firent au Roy, il y en eut trois en faveur de la Compagnie: La premiere, qu'il la prist sous sa protection contre tant de sortes d'ennemis qui l'attaquoient: La seconde, qu'il la répandist le plus qu'il seroit possible dans toutes les Villes du Royaume, comme une Société utile à faire refleurir les lettres, & à maintenir la Religion en France: La troisséme, qu'il luy plust de permettre l'ouverture du College de Clermont. Le Roy & la Reyne receurent avec joye des demandes qu'ils estoient d'eux-mesmes fort portez à accorder; & ce sur en conséquence de cette Requeste, que le Pére Coton eut la joye de voir assez peu de temps aprés l'exercice public des lettres rétabli, dans cette belle Académie, dont la destinée a esté si heureuse, que le plus grand de nos Rois n'a pas dédaigné de luy faire porter son nom.

Il semble que la Providence avoit retenu le saint homme à la Cour, pour luy faire voir l'accomplissement de beaucoup de choses qu'il avoit souhaitées, & pour luy donner le moyen d'en achever d'autres qu'il avoit commencées luy-

melme.

Du nombre des premieres sut la paix & l'alliance des Couronnes, que désiroient ceux des Catholiques qui avoient en veue les intérests de la Religion & de l'Etar: mais qui estoit extrémément traversée par la ligue des Princes mécontens, & encore plus par la faction Huguenote, qui en prévoyoit sa ruine, comme en esset ç'en sut le principe. On douta long-temps si le Roy auroit la force d'en executer le projet, qui avoit esté fait dans le Conseil, & depuis renouvellé dans les Etats. Ce Prince sembla en douter luy-mesme. Car un jour, comme il en parloit

au

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 169 au Pére Coton, il luy en expliqua les difficultez d'une manière à faire croire, qu'il n'en jugeoit pas le succés trop seur. Le serviteur de Dieu, qui au contraire avoit toûjours crû la chose faite, dit affirmativement au Roy, qu'il la tenoit pour certaine, & que si ses présentimens le trompoient en cette occasion, jamais il ne s'y fieroit plus. Il en avoit toûjours parlé de la sorte, mesme dans le temps que l'affaire paroissoit le plus déscipérée, comme l'a témoigné entre autres la Mere Magdelaine de saint Joseph, Supérieure des Carmédites de Paris. On a crû qu'il en avoit eu d'enhaut quelque connoissance plus seure, que celle qui vient du raisonnement politique. Quoyqu'il en soit, il eut la consolation avant que de quitter la Cour, de voir cette grande affaire terminée. Car malgré l'armement des Princes liguez & l'union des Huguenots, le Roy & la Reyne menérent Madame à Bourdeaux, où se fit la cérémonie de ses nopces avec le Prince d'Espagne, en mesme temps que se célébroit à Badajox l'heureux mariage du Roy avec l'Infante Anne d'Autriche fille de Philippe III. avec laquelle entra en France la felicité publique, puisque cette grande Reyne a esté la Mere du Monarque, qui la fait aujourd'huy.

A ce coup de vigueur contre les efforts & les caballes de l'herésie le Roy en ajoûta un autre, qui ne donna pas moins de joye au Pére Coton

& à tous ceux qui aimoient l'honneur de l'Eglise. Ce saint homme avoit esté fort affligé au temps de la Régence, que les armes du Prince n'eussent pas esté en estat de s'opposer aux entreprises des Herétiques du Béarn. Il avoit toûjours eu ce chagrin sur le cœur, & la crainte que cette foiblesse n'eust des suites encore plus funestes, avoit donné de grandes inquiétudes à son zele. Il commença à respirer, quand ensuite des fortes remontrances que firent le Clergé & les Estats, il vit que le Roy estoit résolu d'estre le maistre, & de faire dominer la vraye Religion dans toutes les terres de son obéissance. Car sa Majesté sit un Edit, par lequel, sans avoir égard aux ménagemens que le Roy son pére avoit eu pour les Béarnois, il rétablis-Toit la Catholicité en Béarn sur le mesme pied qu'elle y avoit esté rétablie sur la fin du regne de Henry III. Il est vray que cet Edit trouva de la résistance au Parlement de Pau, & que le Mareschal de la Force, qui estoit Gouverneur de la Province, en suspendit l'exécution: mais le Roy poussa toûjours depuis si vivement les Religionaires rébelles, que quoyque la Religion Catholique eust encore pour un assez longtemps à soutenir de grandes guerres, le Pére Coton eut sujet d'espérer, que Dieu secondant les efforts du Roy, elle triompheroit un jour pleinement de ses ennemis.

DU P. PIERRE COTON Liv. III. 171 Ce tendre amour du serviteur de Dieu pour l'Eglise & pour la foy de ses Peres luy sit voir avec un extréme plaisir l'accomplissement d'un grand ouvrage, pour lequel il y avoit long-temps qu'il employoit son zele & ses soins. Ce fut la Congrégation de l'Oratoire, établie en France par le Cardinal de Bérulle, & que M. Duval asseure avoir esté d'abord projettée entre la Mere Marie de l'Incarnation & le Pére Coton son Directeur. M. de Bérulle estoit intime ami de l'un & de l'autre. Le Pére Coton avoit suggéré à Henry IV. de le faire Précepteur du Dauphin: mais en ayant quelque temps aprés conféré avec la sainte fille, qui estoit l'oracle & le conseil de tous les gens de bien de ce temps-là, elle luy dit que Dieu luy avoit fait connoistre, qu'il destinoit M. de Bérulle à autre chose, & qu'il s'en vouloit servir pour fonder une nouvelle Société de saints & sçavants Ecclésiastiques, qui fussent au Clergé séculier des exemples de la perfection Sacerdotale, & un Séminaire où l'Eglise peust toûjours trouver d'habiles Pasteurs. Au moment que la sainte fille parloit, il sembla que Dieu ouvrist les yeux à son saint Directeur, pour luy faire voir les avantages que devoit espérer l'Eglise d'une si belle Institution. Depuis cela le Pére Coton ne parla plus de faire mettre M. de Bérulle auprés du Dauphin, le regardant comme

un homme choisi, pour accomplir l'ouvrage du

Yi

saint Esprit. Au contraire il dit au Roy, qu'il n'y falloit pas penser, puisque Dieu avoit d'autres desseins sur ce grand personnage, & ne cessa ensuite de travailler par son crédit & par ses conseils à avancer cette institution, à laquelle il fut assez heureux de n'estre pas tout-à-fait inutile. Il en vit dés-lors des commencements, qui luy firent bien augurer de la suite. Car un jour estant allé voir M. de Bérulle & ses premiers compagnons, qui commençoient à vivre en Communauté, il les trouva dans une si grande ferveur, qu'au lieu de penser à faire un Séminaire pour maintenir la sainteré Sacerdotale dans l'Eglise Chrestienne, ils ne parloient que de passer les Mers pour aller porter la Foy aux Infidelles. Le Pére Coton leur dit, qu'il falloit attendre que l'Eglise eust par tout de bons Pasteurs. A quoy ils répondirent avec une modestie, dont le serviteur de Dieu fut extrémement édifié, Que selon le précepte de l'Apostre ils ne cherchoient pas à dominer dans l'Eglise, mais à la servir. Depuis ce tempslà cette Congrégation alla toûjours en se perfectionnant, jusqu'à ce qu'enfin sous le regne de Louis XIII. le Roy, la Reyne Mére & tous les gens de bien conspirant ensemble pour la rendre solide, obtinrent qu'elle fust érigée par l'autorité du saint Siège en la forme qu'elle a aujourdhuy, où nous avons la consolation de la voir fleurir en toutes sortes de vertus dans un

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 173 grand nombre de saints Prestres, d'habiles Prédicateurs, & de bons Prélats.

Le courage du Pére Coton à maintenir les œuvres de Dieu n'estoit pas moins admirable que son zele à les établir. C'est ce qui parut particulierement dans le soin qu'il prit de réparer les ruines de la Mission de Constantinople, que la malice du Démon & des ennemis de la Compa-

gnie avoit mis dans un estat déplorable.

Dés l'arrivée du Pére de Canillac & de ses compagnons à Constantinople en 1609. on avoit commencé à sentir les premiers mouvements de cet orage, excité par le Baile de Venise, qui croyoit faire plaisir à la République, alors irritée contre les Jésuites à l'occasion de l'interdit dont toute l'Histoire a tant parlé. Ce Ministre, bien différent de l'illustre Morozini son prédécesseur, n'avoit rien ômis dés ce temps-là, pour décrier & pour faire chasser les nouveaux Ouvriers Apostoliques. Le crédit & le zele du Baron de Salignac Ambassadeur de Henry le Grand à Constantinople appaisa cette premiere tempeste, & leur rendit la demeure de cette Ville assez paisible, pour rétablir dans leur ancienne Eglise de saint Benoist toutes les fonctions de la Mission.

Ces fervents Missionnaires s'estoient d'abord appliquez à apprendre le Grec vulgaire, & y avoient si-bien réussi, qu'en moins de six mois le Pére de Canillac sut en estat de prescher en Grec, & d'entendre les confessions des Chrestiens de cette nation, dont le concours fut considérable dés les festes de Pasques de l'année 1610. Car on ne sçeut pas plûtost que les Missionnaires commençoient à parler la langue du païs, qu'ils virent chez eux une telle affluence de peuple, de Prestres, d'Evesques & de Métropolites Grecs, qui venoient entendre leurs sermons, & conférer de Religion avec eux, qu'ils ne pouvoient suffire au travail. Il n'y eut pas jusqu'au Patriarche qui ne leur donnast des marques de son estime, & qui ne leur témoignast du penchant à se réunir au Pontife Romain. Le Patriarche de Jérusalem passant en ce temps-là par Constantinople, fut si charmé de leurs discours, que dés qu'il fut de retour en son Eglise, il leur envoya son propre frere, pour s'instruire de leur doctrine, & pour prendre la teinture de leurs mœurs. Car cette Mission a eu le bonheur que les deux troupes de Missionnaires qui l'ont commencée estoient de tres-saints personnages. Le Pére Jules Mancinelli, qui estoit chef de la premiere, estoit un homme plein de Dieu, & à qui le Saint Esprit révéloit les choses cachées comme aux Prophétes: sa vie, qui est imprimée, en fait foy. Le Pére Guillaume Levesque, qui avoit accompagné le Pére de Canillac dans cette seconde entreprise, estoit célébre par ses miracles, & le Ménologe de la Compagnie fait mention de

DU P. PIERRE COTON. Liv. III.

luy, comme d'un Religieux d'une perfection consommée. Cette seconde colonie eut presque le mesme sort que la première. Une peste la dissipa: mais le zéle que le Pére Coton avoit allumé en France pour les Missions Apostoliques. fournissant toûjours de nouveaux ouvriers à celle de Constantinople, elle s'estoit rétablie en son premier estat, sorsqu'en l'année 1616. le mesme Baile dont je viens de parler, par un zele pour sa patrie dont elle le recompensa mal, ne pouvant souffrir que des gens qui n'estoient pas aimez à Venise fussent estimez à Constantinople, résolut de les pousser à bout.

Pour le faire plus seurement, & pour s'épargner devant le monde la honte d'une action si horrible, il traita secrétement l'affaire avec le Caïmacan, & quelques autres Officiers de la Porte. Afin mesme de couvrir mieux son jeu, il enveloppa dans la cause des Jésuites le Pére Jean de saint Gal, de l'Ordre de saint François, Vicaire Apostolique. Il estoit né sujet de la République : mais le Baile crut qu'il ne luy seroit pas difficile de l'arrester sur le bord du précipice, quand il l'y auroit conduit avec ceux qu'il avoit dessein de faire périr. Ces mesures prises sans qu'on en sçeust rien, les Officiers du Caimacan se vinrent saisir en mesme temps du Vicaire & de tous les Jésuites, dont le Pére Jean-Baptiste Joubert estoit alors Supérieur. Par malheur pour les desseins

du Baile les Officiers avoient surpris le Vicaire Apostolique, lorsqu'il alloit brûler des Lettres Patentes qu'il avoit signées de sa main pour des renégats convertis. Ce qui sit qu'on ne le traita pas plus favorablement que les autres, & qu'ayant esté conduit à Constantinople avec eux, ils surent tous mis dans un mesme cachot.

Le Baron de Sancy estoit en ce temps-là Ambassadeur du Roy à la Porte. Ce Seigneur n'eut pas plûtost esté averti de la disgrace des Missionnaires, qu'il se mit en devoir de travailler à leur délivrance. Il n'en seroit pas venu à bout, si la Providence n'eust secondé son zéle par un de ces moyens inespérez, qui font connoistre sa main & sa conduite. Les Jésuites, aussi-bien que le Vicaire du saint Siége, avoient esté saiss avec des papiers concernant la Religion, qui pouvoient donner matière de les condamner, sur tout à des gens qui en cherchoient; le Caïmacan avoit fait venir un interpréte pour les traduire, ne doutant pas qu'il n'y deust trouver dequoy faire périr les Péres, & contenter celuy qui l'avoit mis en besoigne : mais Dieu voulut que l'interpréte dont il se servit, fust un homme affectionné aux Jésuites, pour avoir autrefois esté Ecolier du Pére Maldonat à Paris. C'estoit un Juif nommé Jacob, frere de l'Intendant du Caïmacan; ce qui le rendant moins suspect, luy donna occasion de servir ses amis, en interprétant

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 177 tant favorablement les écrits dont ils s'estoient trouvez saiss.

Ces papiers ayant esté ainsi juridiquement examinez, & les Peres déclarez innocens, l'Ambassadeur du Roy poussa si vivement l'affaire de leur liberté, qu'il l'emporta. Le seul Vicaire Apostolique périt en cette persécution. Car les lettres qu'on luy avoit prises n'ayant pû recevoir aucune interpretation favorable, il su étranglé: plus heureux par une si belle mort, que les autres par leur délivrance; si l'on peut appeller délivrance ce qui ne sur qu'un plus long martyre. Car le Baile, beaucoup plus irrité qu'auparavant par la perte de celuy qu'il vouloit sauver, & par la justification de ceux qu'il avoit voulu perdre, offrit de nouvelles sommes au Caïmacan, pour l'obliger à recommencer leur procés.

Ce Magistrat les avoit déja fait remettre en prison, lorsqu'un de ses Officiers, indigné de la méchanceté du Baile, la découvrit aux Missionnaires: ce qui excita tellement le zele & l'indignation de M. de Sancy, qu'il épousa cette affaire comme un intérest public de l'Eglise & de la Nation. Sans cela ces innocentes victimes auroient ensin esté sacrissées à l'implacable fureur de leur ennemi; qui ne gardant plus de mesures depuis qu'il se vit découvert, tint serme contre l'Ambassadeur de France, & sit si bien par ses intrigues, que le Caïmacan sut obligé de

partager le différent. Aprés que les Missionnaires eurent passé quatre mois entiers dans les prisons des Dardanelles, où ils furent d'abord envoyez, il fut dit que de six qu'ils estoient, il en resteroit deux auprés de l'Ambassadeur, & que les quatre autres seroient rembarquez, pour estre

remenez en leur païs.

Les avantures de ces derniers furent extraordinaires. Leur vaisseau ayant esté poursuivi par un Corsaire, ils se réfugiérent vers la Calabre, où ils firent naufrage assez prés du bord. Ils se sauverent: mais à peine avoient-ils paru sur le rivage, que les gardes-costes tirerent sur eux, craignant que ce ne fussent des Pirates Turcs. Enfin les signes & les cris de ces malheureux ayant fait concevoir aux soldats, qu'ils n'estoient pas ce qu'on les croyoit, ils eurent permission d'approcher. Ils se firent connoistre, & furent menez dans un Hôpital, d'où ayant esté saluer le Prince de Rochette, de la Maison Carasse, ils en furent fort bien receus, & conduits par ses soins au plus prochain College de la Compagnie. Delà enfin ils revinrent en France, confirmer les nouvelles qu'on y avoit déja receuës de la décadence de leur Mission.

Le Pere Coton n'avoit pas attendu leur retour pour penser à réparer leurs pertes, & à chercher les moyens d'envoyer de nouveaux ouvriers à Constantinople. Dans le traité de Trève que

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 179 l'Empereur Mathias venoit de conclure avec la Porte, il y avoit un article qui portoit, que les Jésuites pourroient demeurer & exercer leurs fonctions dans les Villes de la domination Othomane. L'homme de Dieu profitant de ces conjonctures & des bonnes intentions de M. de Sancy, fit tant par soy & par ses amis, qu'il se trouva bien-tost en estat d'envoyer à Constantinople de nouveaux secours d'ouvriers & d'aumosnes. Depuis ce temps-là cette Mission nonseulement a esté tres-stable : mais elle s'est mesme étenduë en plusieurs autres lieux de l'Empire Othoman & du Royaume de Perse, où l'on peut dire qu'elle ne contribue pas peu à maintenir la Foy Catholique parmi tant de Schismatiques qui la combattent, augmentant tous les jours le troupeau du Vicaire de Jesus-Christ, de beaucoup d'ames, qu'elle enlève aux faux Pasteurs des Grecs, des Arméniens, & des Syriens Herétiques.

Ce fut pendant que le Pere Coton travailloit à rétablir cet ouvrage si important à la gloire de Dieu, que la Providence ayant pitié de luy travailla à le retirer de la Cour, disposant tellement les choses, que les obstacles, qui depuis si longtemps s'opposoient à son repos, se trouvérent insensiblement levez. Il fallut un peu user d'adresse, pour déterminer le Roy à se confesser à un autre: mais ensin le saint homme ayant ga-

Zij

gné la Reyne Mere, & quelques-uns de ceux qui en ce temps-là approchoient le plus prés du Roy, on accoutuma peu-à-peu ce Prince à entretenir le Pere Arnoux, qu'on avoit dessein de luy donner pour Confesseur: & ainsi insensiblement le serviteur de Dieu se retira avec l'agréement de sa Majesté en l'année 1617. qui estoit la cinquante-

quatriéme de son âge.

Personne ne prononça jamais avec plus de reconnoissance, que le Pere Coton en sortant de la Cour, ces paroles du Roy Prophéte: Seigneur, vous avez rompu mes liens: je vous sacrisierai une hostie de louanges. On ne peut dire combien il sentit les premiers moments de sa liberté. La joye qu'il en eut fut si visible, qu'il en receut les compliments de ses amis, comme de l'un des plus heureux évenements de sa vie. La Mere Marie de l'Incarnation, à laquelle il en alla luy-mesme porter la nouvelle à Pontoise, luy en sit de grandes conjoüissances. Il l'asseura, en luy montrant un épanoüissement de cœur extraordinaire, qu'il se trouvoit dans la mesme disposition, où il s'estoit autrefois trouvé, lorsqu'il estoit entré en Religion aprés avoir quitté le monde.

Ce fut pour s'en éloigner davantage, qu'il ne voulut pas demeurer à Paris. Il se retira au Noviciat de Lyon, où comme s'il eust recommencé tout de nouveau la carrière de la vie Religieuse, il n'y avoit pas de Novice, qu'il ne sur-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 181

passast en ferveur & en régularité. Il prenoit un plaisir singulier à converser avec ces ames innocentes, à estre dépositaire de leurs tendres sentimens pour Dieu, dont il asseuroit qu'il profitoit beaucoup, & à leur communiquer les siens, par lesquels il formoit ces cœurs dociles aux vertus solides & Apostoliques. Il avoit prié les Supérieurs, qu'on luy donnast au moins une année, pour examiner dans cette sainte retraite la vie dissipée qu'il avoit, disoit-il, menée à la Cour, & reprendre l'esprit de recüeillement: mais l'impatience qu'eurent les peuples de profiter de ses instructions, l'obligea de reprendre bien plûtost qu'il n'auroit voulu le ministère de la parole, & tous les emplois qui y sont attachez.

A peine avoit-il goûté durant un mois le repos de sa solitude, qu'il fut contraint de prescher l'Avent & le Caresme à la Cathédrale de Lyon. Le fruit qu'il y sit le consola de l'interruption de sa retraite. Dieu luy donna sur tout cette année-là une grace particulière pour faire des reconciliations, dont entre autres exemples

on raconte celuy-cy.

Il y avoit à Lyon en ce temps-là une famille de condition extraordinairement divisée. Le mari & la femme ne se pouvoient soussirir, & les enfans s'estant unis à la mere, le pere estoit devenu l'ennemi irréconciliable de toute sa maison. Beaucoup de personnes considérables, & un grand. Z iii

nombre de saints Religieux avoient inutilement essayé d'adoucir ces esprits aigris. Il n'est point de haine plus forte que celle qui a pris la place de l'amour. Personne n'avoit pû éteindre celle dont je parle, jusqu'à ce que le serviteur de Dieu en ayant esté averti, crut que c'estoit une des plus considérables parties de son ministère, que de rétablir la paix dans les familles. Ce fut le Jeudy Saint, qu'ayant attiré le chef de celle dont il s'agit, à luy rendre une visite en sa chambre, il sçeut si bien manier son esprit, qu'il le mit en estat de faire tout ce qu'il voulut. Il avoit aposté le fils pour se venir jetter aux pieds de son pere, dés qu'il le verroit en disposition de bien recevoir ses soûmissions. La chose se passa comme l'homme de Dieu l'avoit concertée, & eut tout le succés qu'il s'en estoit promis. L'enfant entra comme à l'improviste, & vint embrasser les genoux du pere : le pere attendri le receut les larmes aux yeux, & luy pardonna de bon cœur. Le reste de la famille suivit un si bel exemple: & ainsi se sit cette reconciliation avec l'édification & l'applaudissement de toute la Ville.

De Lyon il alla à Moulins prescher l'Octave du saint Sacrement, & à Grenoble celle de l'Assomption de la Vierge; & l'on remarqua que cette année-là il avoit presché plus de deux cens sois, sans compter les exhortations qu'il faisoit

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 183

à toute occasion dans les Monastéres qui l'invitoient. Thoulouse, Bourdeaux, Montauban, Valence, Castres, & plusieurs autres Villes furent cultivées par ses soins; ses sermons faisant par tout un grand fruit, & sa personne donnant à tout le monde un grand exemple de toutes les vertus qu'il preschoit.

Pendant qu'il estoit dans ces exercices de sa premiere vie Apostolique, le Roy luy envoya un ordre d'aller à Milan, à Lorette & à Rome, accomplir des vœux que sa Majesté avoit faits à saint Charles, à la sainte Vierge, & à saint Pierre: ce qui donna occasion aux Peres de la Province de Lyon, assemblez environ ce temps-là pour envoyer un Député à Rome, de le choisir pour cet employ.

S'il s'aquita en homme sage de cette dernière commission, il s'aquita en Saint de la première. Car il pria si efficacement dans tous les lieux où il porta les vœux du Roy, que ce Prince obtint du Ciel ce qu'il demandoit. Sa Majesté luy sit l'honneur de luy témoigner par cette lettre combien elle estoit contente de ses soins & de son zele en cette occasion.

J'ay receu tout ensemble par les mains du Pere Arnoux le Bref de nostre Saint Pere & vos Lettres, par lesquelles j'ay appris vostre retour du voyage que je vous avois chargé de faire, & comme vous vous estes tres-bien aquitté de toutes les commissions que je vous avois données, dont je vous sçais tres-bon gré: ayant receu en cette rencontre des preuves de vostre affection à mon service, comme j'ay fait en plusieurs autres. Aussi devez-vous attendre les effets de ma bonne volonté en tout ce qui s'offrira pour vostre avantage, et pour vostre satisfaction.

Le Pere Coton avoit donné en arrivant à Rome une autre marque de son zele pour le service du Roy, qui n'avoit pas moins plû à ce Prince, en pacifiant un différent fâcheux, qui s'estoit élevé entre son Ambassadeur & les Officiers du Pape, qui estoit alors Paul V. Sa Sainteté de son costé témoigna à l'homme de Dieu le contentement qu'elle en avoit receu, & luy sit plus d'accueil qu'il n'eust désiré. Car elle luy donna sujet de craindre, que cette bienveillance, qui alloit jusqu'à le vouloir retenir à Rome, ne le rengageast en des pas qu'il avoit évitez à la Cour de France, & ne luy donnast encore une fois l'embarras de se désendre d'admettre quelque dignité. Il sit valoir la nécessité de retourner rendre compte au Roy des commissions dont il estoit chargé: à quoy le saint Pere n'ayant rien à répondre, consentit enfin à son départ. Nonobstant cela il y eut des Cardinaux qui s'opiniàtrerent à le vouloir faire demeurer : & l'Ambassadeur, qui le souhaitoit autant qu'eux, s'estoit fait fort de le faire agréer au Roy. Il fallut que le serviteur de Dieu usaft de diligence & d'adresse,

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 185

se, & qu'il sorrist de Rome sans bruit.

Dés qu'il fut en France, il recommença ses courses & ses travaux Apostoliques, allant prescher de Ville en Ville, & remplissant tout le Royaume du bruit de son nom & deses succés. Dijon, Nancy, Agen, Tours, Rennes, Bourdeaux, Pau, & beaucoup d'autres lieux furent les heureux champs qui en ce temps-là receurent de luy la semence Evangelique, dont ils ont long-temps conservé & le souvenir & le fruit.

Il fit deux voyages en Béarn: l'un à dessein de disputer contre des Ministres pour la consolation d'une semme de qualité, qui vouloit retourner à l'Eglise, & qui y retourna sans dispute, les Ministres ne s'estant pas trouvez au rendezvous: l'autre pour établir un College à Pau. Il eut la dévotion quand il y sut d'aller jusques à Loyola, lieu de la naissance de saint Ignace, où il receut des consolations intérieures, qu'il avoit peine à expliquer luy-mesme: tant il s'y sentit le cœur rempli de l'onction de cet esprit, qui sousses saux.

Il en avoit besoin pour adoucir le joug des Charges que la Providence luy avoit reservées sur la fin de ses jours. Il soutint celles de Recteur du College de Bourdeaux & de Provincial de la mesme Province, sans y trouver d'autres embarras, que ceux qui sont inséparables de cette nature d'emplois. La fondation du College d'An-

Aa

goulesme sur traversée par de grands obstacles: mais un peu de sermeté soutenuë du credit du Duc d'Epernon la surmonta. L'établissement de la Maison Professe de Bourdeaux ne luy coûta que de la patience & du temps. Il estoit venu à bout de tout, lorsque le Pere Général le nomma Provincial de la Province de France, qui sur pour luy une Charge véritable, & à l'occasion de laquelle on peut luy appliquer ce mot de David: Qu'il porta sa dignité comme un fardeau sur ses épaules; & que comme il est dit de celle de Jesus-Christ, dont il tascha toute sa vie d'estre un sidelle imitateur, elle luy devint une pesante croix, sur laquelle ensin il moutut.

Le Démon l'en avoit menacé par la bouche des énergumenes, & luy avoit précisément marqué le temps des contradictions horribles qu'il alloit susciter à la Compagnie. Beaucoup de ces personnes extraordinaires, à qui Dieu revêle l'avenir, l'en avoient souvent averti. Il en trouvoit dans luy-mesme des pronostiques semblables à ces présentimens, qu'avoit sainte Catherine de Sienne des maux qui menaçoient l'Eglise. Toutes choses y estoient disposées. Nos plus grands ennemis vivoient encore, & occupoient des places considérables à la Cour & au Parlement. Nous avions esté quelque temps heureux; & la prospérité est ce que les hommes se pardonnent le moins

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 187 les uns aux autres. Il nous restoit encore des amis: mais nos ennemis estoient si redoutables, qu'il n'y avoit que la puissance supréme qui nous peust soutenir contre eux. C'est ce que nous avions trouvé dans la protection du Grand Henry: mais c'est ce que nous ne trouvions pas alors dans celle du feu-Roy son fils. Quoyqu'il nous aimast effectivement, & que ses Ministres & ses favoris, ausquels il déféroit beaucoup, ne luy ayent jamais pû oster cette affection heréditaire, ils ne laisserent pas néanmoins d'en suspendre pour quelque temps les effets, & de nous donner tout le loisir de sentir les maux qu'on nous fit, & de craindre ceux qu'on nous vouloit faire.

Il arriva mesme malheureusement, que le Cardinal de Richelieu, qui dans le fond ne nous haïssoit pas, conceut des ombrages de nous. Car comme on s'estoit mis en possession de nous attribuër toutes les méchantes choses qui se faisoient en ce temps-là; on eut soin de luy persuader, que les Jésuites estoient Auteurs de beaucoup de libelles, qui coururent contre luy avec d'autant plus de licence, que tout grand politique qu'il estoit, il laissa trop voir à ses ennemis, qu'il estoit soible par cet endroit-là.

Telle fut la situation de nos affaires pendant tout le temps que le Pere Coton gouverna la Province de France. Son arrivée à Paris avoit pa-

Aa ii

ru luy promettre quelque chose de meilleur. Le Roy & les Reynes l'avoient bien receu, & le Cardinal de Richelieu, qui estoit enfermé dans son cabinetavecles Ambassadeurs d'Angleterre, quand il luy alla rendre sa premiere visite, n'eur pas plûtost esté averti qu'il estoit dans son antichambre, qu'il quitta les Ambassadeurs, disant qu'ils luy permettroient bien d'aller embrasser son bon ami & il l'embrassa effectivement avec de grandes démonstrations d'amitié. Toute la Cour le vint voir en foulle. Le Roy & les Reynes l'allerent entendre le jour de la Purification à saint Gervais, où il devoit prescher le Caresme; & à certaines gens prés, dont le jugement suit toûjours la mauvaise volonté, il fut applaudi universellement, & écouté avec avidité d'une multitude innombrable de peuple, qui l'avoit toûjours regardé comme un Saint.

Il n'y avoit personne qui ne creust, que la présence de ce grand homme alloit conjurer tous les orages, qui commençoient à menacer les Jéfuites quand il arriva à Paris: mais on vit bientost que la Providence en avoit ordonné autrement. Les fautes des Jésuites sont communes, & sont toutes attribuées au corps: mais leurs vertus sont personnelles, & ne passent pas les particuliers. Ainsi toute la vénération qu'on avoit pour la personne du Pere Coton ne diminüa ni le nombre ni la passion des ennemis de la Com-

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 189 pagnie. Il se trouva par l'événement qu'il sut le seul qui y succomba: la Providence ayant permis, que les peines qu'il se donna à soutenir cette espéce de guerre luy causerent la mort, en rendant le repos à ses freres.

Pendant tout le temps que dura son Provincialat, il ne fut point sans avoir sur les bras quatre ou cinq affaires plus défagréables les unes que les autres. Il n'estoit pas installé, qu'il fut averti que dans un Parlement considérable on en remuoit une tres-délicate, dans laquelle un premier Magistrat alloit estre Juge & partie, par l'extréme animolité avec laquelle il sa poussoit. L'entrée d'un enfant de condition dans nostre Compagnie luy en fit une autre. C'estoit le fils unique d'un riche Maistre des Requestes, nommé Favier, qui s'en estoit sui de la Maison Paternelle, pour s'aller faire recevoir à Nancy. Son Pere, qui le voulut ravoir, presenta requeste au Parlement, où il fut ordonné qu'il luy seroit rendu. Le Provincial le luy ayant mené chez le Procureur Général, essuya de ce Pere irrité tout ce que la colére peut faire dire de désagréable & d'outrageant. La douceur avec laquelle il écouta ce discours injurieux parut admirable à toute l'Assemblée, qui estoit nombreuse: mais elle ne désarma pas le couroux du Magistrat, qui aprés avoir employé en vain & les menaces & les caresses, & melme d'assez mauvais traitemens, pour faire A a iij

changer de résolution à son fils, eut le déplaisir, que ce jeune homme croyant devoir cette sidélité à sa vocation, s'échappa une seconde sois de ses mains, & s'en alla en Allemagne continuer son Noviciat. Le Pere ne le pardonna pas aux Jésuites; & quoyque dans la suite du temps il leur rendist son amitié, ce ne sut qu'aprés leur avoir fait sentir des essets de sa haine d'autant plus fâcheux, que les temps luy en donnerent plus d'occasion.

Ce fut en ce temps-là mesme, que se termina cette guerre de quelques-uns de nos Prédicateurs contre une caballe de libertins, qui corrompoient les jeunes gens de la Cour par une profession assez ouverte d'atheisme. Théophile, qui en estoit le chef, estoit en prison par ordre du Roy, & on travailloit à son procés: mais il fut tiré d'affaires par les sollicitations de deux jeunes Seigneurs, & par les intrigues d'une femme de qualité, qui selon des lettres interceptées par le Procureur Général, avoit donné dans les yeux d'un des Juges au travers du bandeau de la Justice. Le zele que témoignoient contre cet impie les Prédicateurs dont je viens de parler, ne contribua pas peu à son élargissement. Leur habit gastoit leur cause; & aussi, à dire le vray, ils faisoient un peu trop leur affaire particulière d'un intérest. public, dont ils auroient pû se reposer dans les circonstances du temps sur la vigilance du Brin-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 191

ce & la conscience des Juges. Il y eut peu de ceux qui s'estoient mêlez de cette assaire, dont la caballe de Théophile ne trouvast moyen de se vanger; & toutes les vangeances qu'ils en tirerent retomberent par contre-coup sur le Pere Coton. Car ce Supérieur charitable estoit du caractère de saint Paul, ne pouvant voir soussir personne de ceux qu'il avoit sous sa charge, qu'il ne sentist

leur mal plus qu'eux-mesmes.

Quelques grands que fussent ces embarras, ils furent encore moindres, que celuy que donna au ferviteur de Dieu l'Assemblée du Clergé de 1625. si fameuse par les démêlez qu'elle eur avec le Parlement. Elle commença d'une manière, à faire croire qu'elle n'eust esté convoquée que contre les Jésuites. Le nom de Priviléges, toû jours odieux à la jurisdiction ordinaire, avoit servi de prétexte à deux Prélats peu affectionnez à nostre Compagnie, pour la rendre suspecte aux autres. Les fautes de quelques particuliers, qui fiers de leurs exemptions mal-entendues avoient manqué de respect à des Evesques, servoient de preuves aux mal-intentionnez, dont ils sceurent si bien se prévaloir, que durant tres-long-temps on ne pensa dans l'Assemblée, qu'à trouver des moyens d'humilier & de mortifier les Jésuites. Celuy qui préside dans la Synagogue des Dieux calma l'esprit de ces Prélats, & leur sit reconnoistre des ce temps-là ce qu'ils ont témoigné

pes Evesque de Chartres leur dit avoir éprouvé, que de tous les Ecclesiastiques de leurs Diocézes, ils n'en ont point de plus soumis, & pour me servir de ses propres termes, de plus à leur main que les Jésuites. Mais il en coûta beaucoup au Pere Coton, pour oster au nom de priviléges les couleurs odieuses que luy donnoient nos ennemis, & pour faire voir que le plus grand fruit que nous tirons des nostres, est de pouvoir montrer aux Evesques par les graces que nous avons receuës du saint Siege, que nous ne sommes pas tout-à-fait indignes de celles, qu'à l'exemple de saint François Xavier nous faisons gloire de tenir d'eux.

Il arriva mesme sur ces entresaites une chose qui aigrit les esprits. Le Cardinal François Barberin estant venu Légat en France de la part d'Urbain VIII. son oncle, eut contestation avec les Evesques touchant les cérémonies de son entrée. Le Légat prétendoit qu'il y assistassent avec le chapeau & le mantelet: les Evesques soutenoient que c'estoit une nouveauté dont il n'y avoit point d'exemples. Le Légat tint serme, & l'emporta. Il estoit naturel d'attribuër la cause de cette sermeté au Légat, qui en avoit beaucoup de son tempérament, & au génie de sa nation jalouse des cérémonies. En esset c'estoit une des choses qu'on luy avoit le plus recommandées. Néanmoins

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 193

moins comme il avoit amené avec luy le sçavant Eudémon Joannes, dont il paroissoit faire grand cas, on attribua à ce Jésuite Grec le chagrin qu'on recevoit du Légat Italien; & si l'équité de l'Assemblée n'eust prévalu sur la mauvaise volonté de quelques particuliers, on en eust fait porter la peine aux Jésuites François, qui n'y avoient point de part.

Cette tempeste n'estoit pas calmée, que celle des livres commença, & fut une des plus violentes que la Compagnie soussirit jamais. Le naufrage y estoit inévitable, si celuy qui avoit excité les slots ne les eust luy mesme appaisez. Le Pere Coton y eut trop de part pour n'en pas raconter icy les principales circonstances.

Les affaires de la Valtelines estant tournées d'une manière, qui avoit donné sujet aux étrangers d'accuser la France, de n'y avoir pas assez ménagé les intérests de la Religion, on vit paroistre le libelle de l'avertissement au Roy. Quoyqu'il fust imprimé sans nom, d'Auteur, la matière estoit toute propre à faire soupçonner qu'il venoit des Jésuites; & comme le Cardinal de Richelieu y estoit maltraité, leurs ennemis surent bien-aises de trouver cette occasion de le mettre à leur teste. Il s'y mit; mais il y conserva toûjours cet air de grandeur & de modération, que les ames communes ne connoissent point. Il y parut peu, & il y agit beaucoup; il Bb

se servit des passions d'autruy pour punir ceux dont il croyoit avoir esté offensé: mais il ne permit pas que ceux qu'il choisit pour estre les instruments de sa vangeance, la poussassent jusqu'à satisfaire leur haine, qu'il eroyoit injuste.

Il n'eut pas la peine de mettre en besoigne l'Avocat Général Servin, ni Tarin Recteur de l'Université. Ils firent tous deux retentir Paris de véhémentes invectives; & se donnerent là-dessus d'autant plus de liberté, que l'autorité des hommes ne ses modérant pas, ils ne croyoient pas que la Loy de Dieu leur commandast la modération, quand il s'agissoit des Jésuites. Les écrits vinrent bien-tost au secours des déclamations, & tout Paris en fut semé. En tout autre temps, des satyres où la haine estoit si peu ménagée, n'auroient que médiocrement nui: mais la disposition des esprits estoit telle, qu'elles ne laissoient pas d'avoir leur effet. Le Pere Coton n'y fut pas épargné; & quelque vénérable que le rendissent sa vertu & ses employs, il y fut traité indignement.

Il eust receu avec plaisir ces nouvelles occasions de participer aux opprobres de Jesus-Christ, qu'il estimoit la plus précieuse & la plus méritoire partie de la Croix, si l'attachement qu'il avoit pour sa robbe ne l'eust rendu sensible aux injures & aux injustices qu'on luy faisoit. Il voyoit avec une extréme douleur, qu'insensiblement

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 198 dans le Parlement on reprenoit les anciennes idées, par le soin que nos ennemis se donnoient de les y renouveler; & ce qui estoit de plus fâcheux, la Cour, qui avoit toûjours esté l'azyle de la Compagnie dans ses disgraces, ne se trouvoit plus dans cette disposition. Les jeunes gens, qui dans un autre temps n'eussent pas pris grande part à ces contestations, estoient irritez contre les Jésuites par la caballe de Théophile. Les politiques avoient pris les sentimens du Ministre, & le Roy mesme y estoit un peu entré. Car il est aise de s'imaginer, combien les ennemis de la Société s'appliquerent dans une conjoncture si heureuse à faire entendre à sa Majesté, que les Jésuites estoient des gens inquiers, que le moindre prétexte de Religion faisoit remuer : gens au reste dévouez au Pape, & que le Roy prouveroit dans son chemin par tout où il s'agiroit de Rome. On peut juger qu'elles impressions faisoient ces discours dans l'esprit d'un Prince, qui pour n'avoir pas esté celuy de tous nos Roys qui air le plus gouverné par luy-mesme, a esté un des plus jaloux des prérogatives de sa Couronne.

Le chagrin du Monarque, justement irrité de l'insolence d'un libelle injurieux même à sa propre personne, estoit ce qui en donnoit le plus au Pere Coton. Il luy estoit insupportable, que sa Majesté crust une Compagnie qu'elle honoroit de sa bienveillance, coupable d'une telle ingratitude. Quoy-

Bb ii

que ce n'eust pas esté dans le fond une chose fort extraordinaire, qu'un Jésuite étranger n'eust pas eu les sentiments François: néanmoins comme le serviteur de Dieu jugeoit des autres par sa propre droiture, il croyoit que ceux mesmes qui n'étoient pas François devoient estre assez bons Jésuites, pour respecter un si grand Roy, & un si

grand protecteur de la Compagnie.

Le Pere Coton ne pouvoit rien faire de plus que de désavoier ce méchant Livre, ce qui prouvoit bien qu'il ne luy plaisoit pas : mais ce qui ne convainquoit pas assez qu'il n'eust pas esté fait par un Jésuite. Ainsi il fallut que le saint homme portast quelque temps cette inquiétude, qui remphissoit son cœur d'amertume: jusqu'à ce qu'ensin la Providence sit découvrir le factieux Auteur de l'ouvrage qui faisoit tant de bruit. Le Roy & le Ministre en rendirent un témoignage tres-public; & les Jésuites eussent eû la paix, s'ils eussent pû trouver le secret, ou de rendre les Jésuites étrangers François, ou de faire trouver bon aux François, que les Jésuites étrangers eussent les sentimens de leurs païs.

Le Pere Coton ne fut pas oisif durant le peu de relasche qu'il eut. Il y avoit déja quelques années, que les Anglois ayant pris Québec, avoient chassé les Missionnaires du Canada, & les avoient renvoyez en France, au grand déplaisir du Pere Coton, qui vit par-là ruiner son ouvrage, sans

DU P. PIERRE COTON. Liv. II. 197 voir aucun endroit par où il le pust rétablir. L'expedient luy en fut suggéré, lorsqu'il y pensoit le moins. Deux jeunes Jésuites, qui étudioient en Philosophie à la Fléche, conversant souvent avec le Pere Masse, qui demeuroit en cette Maison depuis son retour de la nouvelle France, conceurent un zele extraordinaire pour rétablir cette Mission. Estant ensuite venus à Paris pour étudier en Théologie, & ayant communiqué leur dessein à un grand serviteur de Dieu, nommé le Pere de la Bretesche, ce Pere s'y affectionna comme eux, & en parla au Duc de Vantadour. Ce Seigneur prit l'affaire à cœur, & pour y réussir seurement, il eut le zele d'acheter du Duc de Mommorency son oncle le gouvernement de Canada.

Les choses en estoient là, quand le Duc de Vantadour s'en ouvrit au Pere Coton, & luy demanda des Missionnaires. A cette proposition le saint Provincial bénit l'aimable Providence, qui parmi ses plus grandes traverses luy avoit reservé la consolation de rétablir luy-mesme un œuvre, qu'il avoit commencé pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames. Il sit tout ce qu'on luy demanda. Les deux premiers Auteurs du dessein, qui estoient le Pere le Jeune, & le Pere Vimond, encore trop peu avancez dans leurs études, furent réservez à une autre sois. Le Pere Charles Lalemant, le Pere Masse & le Pere de Brébeuf, cet hom Bb iii

me illustre, qui seroit un grand Saint dans l'Eglise, quand il n'auroit pas esté un grand Mar-

tyr, y furent envoyez les premiers.

Pour mettre la dernière main à cet ouvrage, Dieu appella à la Compagnie un fils du Marquis de Gamache, qui ayant dévotion en entrant de fonder un College à Québec, n'eut pas plûtost proposé la chose au Marquis son pere, que le vertueux Seigneur y consentit. Ainsi fut enfin établie solidement & à demeure cette Mission, à laquelle il semble que Dieu ait attaché une grace particulière pour sanctifier ses Ouvriers.

Cette consolation fut d'autant plus douce au Provincial, qu'elle fut accompagnée de quelque espérance de voir les affaires de la Compagnie changer de face, par le goust que le Roy prit en ce temps-là pour la direction du Pere Suffren. La haute réputation de sainteté où estoit ce grand serviteur de Dieu, donna envie à sa Majesté de le prendre pour son Confesseur. Il l'estoit de la Reyne Mere, & c'estoit une difficulté pour l'estre en mesme temps du Roy, mais le Prince résolut de passer par dessus. La résolution prise, sa Majesté envoya le Cardinal de la Rochefoucault pour la déclarer à la Reyne; la faisant néanmoins asseurer, qu'il ne luy osteroit pas son Confesseur, ne trouvant pas d'inconvenient qu'ils eussent tous deux le mesme. La Reyne, qui d'abord y en trouva davantage, voulut proposer ce

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 199 qu'elle en jugeoit : mais le Cardinal de Riche, lieu, qui estoit de la conversation, luy déclara que c'estoit une chose faite, & sur laquelle il ne croyoit pas qu'elle deust hazarder des remontrances. Le Roy estant survenu là-dessus, déclara luy-mesme sa volonté, & la Reyne ayant répondu, que le Pere suffren n'accepteroit pas cette Charge, le Roy repartit, qu'il avoit bien prévû qu'il y feroit de la résistance, mais qu'il avoit trouvé un moyen seur de la surmonter, en obligeant son Supérieur de luy en faire un commandement. Ainsi la chose fut arrestée, & le Pere-Coton averti de porter l'ordre du Roy au Pere Séguyran , que la Majesté congédioit , & au Pere Suffren, dont elle faisoit choix.

Avec des gens qui auroient agi selon les veues ordinaires du monde, l'embarras du Provincial auroit deû estre de déclarer la volonté du Roy au premier: mais il en arriva tout au contraire. Le Pere Séguyran ne l'eut pas plûtost apprise, que se tournant tout d'un coup sans répondre du costé de son prié-Dieu, il recita le Te Deum en action de graces de se voir tiré de la Cour, & en estat de vaquer plus tranquillement à sa propre perfection. Le Pere Coton ne trouva pas la mesme docilité dans le second: tant il estoit de sa destinée de rencontrer par tout des obstacles. Dés que le Pere Suffren eut entendu de quoy il estoit question, il se jetta aux pieds du Provin-

cial, & se servant de ces paroles de l'Evangile: Si vous pouvez quelque chose aidez-nous, il le conjura de détourner un coup qui l'alloit accabler, & de le délivrer d'un employ qui luy paroissoit insoutenable. Quelque penchant qu'eust le saint Provincial à entrer en des sentimens qu'il avoit luy-mesme bien avant dans le cœur, l'intérest commun l'obligea de prier le Pere Suffren d'en écouter d'autres. Il luy représenta que dans la conjoncture des choses, il estoit extrémement dangereux de rebuter l'esprit du Roy, déja tout rempli de fâcheuses idées que nos ennemis luy donnoient; qu'il estoit important à la Compagnie de ménager ces restes de confrance; qu'une humilité si à contre-temps, & le désir de vaquer à soy-mesme seroit dans l'estat present des choses un peché contre la charité. A ces mots le saint homme pliant les épaules sous le joug que l'obeissance luy imposoit, dit en soupirant profondément, que la seule consolation qui luy restoit, estoit qu'il en verroit Dieu de meilleure heure, persuadé qu'il mourroit bien-tost, & qu'il luy estoit impossible de vivre long-temps dans un estat aussi violent pour luy que celuy-là.

Ce fut au temps de ce changement, que le Pere Coton crut avoir lieu d'en espérer dans nos assaires. Car le Pere Suffren estant allé saluer le Roy, en receut toutes les caresses & toutes les marques de consiance, qu'un homme plus ente-



DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 201 fté que luy de la faveur & de la fortune en auroit ofé désirer. Le Roy, aprés luy avoir dit, qu'il l'avoit choisi pour luy mettre sa conscience entre les mains, sur la satisfaction que la Reyne sa mere témoignoit avoir de sa conduite, luy répéta par trois fois qu'il se vouloit sauver, & qu'il le prioit d'avoir soin de son ame. Sa Majesté ajoûta mesme qu'elle estoit contente de la Compagnie, & que si doresnavant on luy en fai-

soit des plaintes, elle s'en éclairciroit avec luy.

L'espérance que donna ce discours fut confirmée peu de jours aprés, que le Roy s'estant confessé à l'occasion de la feste de Noël, dit publiquement, que jamais il n'avoit esté plus content d'aucun Confesseur que du Pere Suffren, auquel, pour comble de faveur, il promit que le jour de la Circoncisson, qui devoit estre se premier de l'année 1626. il viendroit entendre le sermon à la Maison de saint Louis. Il y vint en effet: mais là-mesme, on s'apperceut qu'il n'estoit pas autant en garde contre les mauvaises impressions, qu'il avoit fait espérer de l'estre. Ce qui se passa à l'occasion du libelle des questions politiques, qui parut peu de jours aprés, n'en convainquit que trop tout le monde. Cet écrit estoit une satyre Latine contre le Cardinal de Richelieu composée en forme de Théses, qu'on supposoit par une plaisanterie de College devoir estre soutenuës dans la Sorbonne, où le Cardinal devoit

présider, & où l'on citoit pour approbateur le Mareschal de Bassompierre. Ce style parut aux ennemis des Jésuites tout propre à estre attribué au Pere Garasse, homme d'esprit, mais d'un esprit gasté par les démêlez qu'il avoit eus avec Théophile, Estienne Pasquier, & d'autres Ecrivains de son temps, Contre lesquels écrivant souvent, il s'estoit fait un style satyrique, où il mesloit parmi beaucoup de bonnes choses un assaisonnement de mauvais quolibets, dont Dieu ne voulut pas qu'il différast à faire pénitence en l'autre vie.

Le Livre des questions politiques n'eut pas plûtost paru dans Paris, qu'on voulut qu'il en fust l'Auteur, & qu'on prit soin de le persuader non seulement au Ministre, mais au Roy mesme. Le chagrin qu'ils en témoignérent tous deux allarma fort se Pere Coton: mais rien ne fut capable de luy oster le courage de défendre son frere injustement accusé. Car il n'estoit point de ces Supérieurs, qui pour s'épargner la peine de soutenir les innocens opprimez, trouvent que lé plus court est d'estre toûjours les premiers à les blâmer, & auprés desquels on n'est jamais sans crime, quand on a du malheur, & des ennemis. Au contraire il fut toûjours persuadé, que dans les Communautez régulières, comme il ne faut pas rendre le vice hardy en luy faisant espérer d'estre soutenu, aussi faut-il bien prendre

parde à ne pas rendre la vertu timide en luy faifant craindre d'estre abandonnée. Prévenu de cette maxime, aprés qu'il se sut une fois asseuré de l'innocence du Pere Garasse par des voyes qui ne luy permirent pas d'en douter, il alla trouver le Cardinal, & sit si bien qu'il le persuada d'abord. Mais comme l'esprit de ce Ministre estoit délicat sur les libelles, il sut aisé aux mal-intentionnez de renouveller les impressions qu'ils luy avoient données; & quoyque le saint Provincial sist dans la suite, il ne les pût détruire, que quand elles eurent eu le temps de produire une partie des mauvais essets, que nos ennemis s'en estoient promis.

Les choses estoient en cet estat, lorsque le Livre de Santarelli vint à paroistre dans Paris avec le nom de son Auteur. Rien ne pouvoit arriver plus à souhait au Cardinal de Richelieu pour tirer son équité d'embarras. Car ce n'estoit plus un Auteur incertain; & il n'y avoit plus de danger de punir un Jésuite pour un autre homme. C'estoit un Jésuite, qui se nommoit, & qui dans un ouvrage qui portoit pour titre, Traité du Schisme este de l'Herésie, parloit de la puissance Ecclesiastique selon les maximes de delà les Monts. Il est vray qu'il y avoit esté composé, & qu'il sembloit que les Jésuites François eussent pû prétendre de n'estre pas punis pour la faute d'un Italien: mais cette regle de Justice n'estoit pas en usage à leur égard.

Santarelli n'eut pas plûtost paru, qu'on vit ouvrir dans Paris une Scene, qui occupa durant quelque jours la Cour & la Ville d'un spectacle, qui donna du plaisir à bien des gens, de la compassion à d'autres, & sur un scandale pour tour le monde.

C'estoit le Caresme, que le Pere Coton preschoit cette année-là à saint Paul. Dés que ce vigilant Supérieur eut appris qu'il estoit arrivé de Rome des exemplaires de ce méchant Livre, il eut soin de les retirer. Il ne pût néanmoins faire tant de diligences, qu'un Docteur n'eust le temps d'en faire un extrait. Ce Docteur ne perdit pas sa peine son écrit sut bien-tost répandu dans tout Paris. Le Recteur en avertit l'Université, l'Avocat Général, le Parlement; & il est aisé de juger qu'il se trouva des gens charitables, qui en porterent la nouvelle à la Cour.

Comme l'on n'avoit point le Livre, & que sans cela on ne pouvoir rien faire de juridique, on sut quelques jours à voir préparer l'orage, que ce délai ne sit que grossir. Le retardement ne sur pas fort long. Un Président au Mortier, plus zelé pour l'Etat ou contre les Jésuites que les autres, envoya à Lyon un Exprés, qui luy apporta le Livre en huit jours. On ne l'eut pas plûtost receu qu'on en sit des extraits, & qu'on les communiqua aux gens du Roy. On peut penser quelle sut la joye de M. Servin, quand il se vit en-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 100 tre les mains une matière si propre à exercer son éloquence, & à satisfaire sa haine. Pour rendre son théatre plus célébre, il se trouva tout à propos, que le Roy alla au Parlement faire vérifier des Edits. L'occasion estoit trop belle pour la manquer. Le Roy ayant parlé, & le Chancelier, selon la coutume, ayant expliqué plus au long à la Compagnie les intentions de sa Majesté, l'A-, vocat Général commença à haranguer. Tout le monde estoit attentif, & attendoit avec impatience l'endroit où il devoit parler des Jésuites. Mais leurs ennemis furent bien surpris, quand ils s'apperceurent que cette langue, autrefois si éloquente sur de tels sujets, confondoit & embrouilloit ses paroles; de sorte que personne n'y concevoit plus rien: & ce fut un spectacle encore plus terrible pour toute cette auguste Assembleé, quand on vit un moment après ce Magistrat frappé d'apoplexie tomber aux pieds du Procureur Général, d'où on le transporta chez luy ou déja mort, comme quelques-uns disent, ou comme les Mercures de ce temps-là l'ont écrit, n'ayant plus de vie que ce qui luy en fallut pour se disposer à aller paroistre devant Dieu.

On crût quelque temps que cet accident avoit rallenti l'ardeur des esprits. Mesme le Procureur Général, qui avoit parlé de l'assaire au Roy, avoit donné sujet d'espérer, que le pis qui en pourroit arriver, seroit que le Livre de Santarelli auroit le

Cc iij

mesme sort que celuy du Cardinal Bellarmin; sur tout le Roy ayant témoigné, qu'il sçavoit bon gré au Pere Coton de la diligence qu'il avoit apporté à en supprimer les exemplaires : mais on

s'apperceut bien-tost qu'on se flatoit.

Un Vendredy treizième de Mars, le Président de Lamoignon, l'un de ces amis de nostre Compagnie que l'adversité ne nous osta point, vint avertir le Pere Coton, que l'Arrest venoit d'estre prononcé contre le Livre de Santarelli, & qu'on méditoit pour le lendemain quelque chose encore de plus fâcheux. Le Pere Coton receut cette nouvelle, lorsqu'il revenoit aprés son sermon de donner de l'eau bénite à Madame de Grefolles sa sœur, arrivée à Paris depuis quelques jours pour une affaire de famille, & morte cette nuit-là mesme d'une fluxion qui l'avoit suffoquée. La perte de cette sœur selon la chair ne le toucha point à l'égal des maux dont estoient menacez ses freres selon l'esprit. Il alla de ce pas au Louvre pour se jetter aux pieds du Roy: mais ceux qui n'avoient pas envie que la tempeste cessast si-tost, avoient eu soin de faire éloigner celuy qui pouvoit l'appaiser.

Le Pere Coton ne trouvant pas le Roy au Louvre, demanda à parler à la Reyne Mere: mais il se vit la porte fermée de ce costé-là aussi-bien que de l'autre. Il ne se rebuta pas néanmoins, & se persuadant que le Pere Suffren, qui estoit de

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 207 la maison de cette Princesse, y trouveroit plus aisément entrée que luy, il le pria d'y vouloir aller. Le Pere y alla, & parla à la Reyne: mais il en fut receû d'une manière, qui ne luy donna pas sujet d'en attendre une grande protection. Car la Reyne ayant entendu le récit de ce que le Parlement avoit fait, & ce qu'on disoit qu'il vouloit encore faire; répondit froidement, que le Parlement avoit fait son devoir, & qu'il falloit attendre le retour du Roy, qui devoit revenir le Dimanche matin, pour voir quel remede on pourroit apporter aux choses. Surquoy le Pere ayant remontré, que le reméde qui ne viendroit que le Dimanche matin viendroit trop tard, le lendemain, qui estoit le Samedy, devant décider de tout, la Reyne ne sit point d'autre réponse, sinon qu'il falloit prendre patience, & qu'on ne pouvoit rien faire sans le Roy.

Le Provincial passa dans cette situation la nuit du Vendredy au Samedy, qu'un Substitut du Procureur Général le vint avertir d'un second Arrest porté ce matin-là mesme, par lequel il luy estoit ordonné, d'aller avec un certain nombre de ses Religieux recevoir les ordres du Parlement à l'occasion du Livre condamné. L'obéissance sur prompte: les Peres citez se trouverent au Palais sur les neuf heures, le Pere Coton à leur teste, qui attira la compassion d'une multitude innombrable de peuple assemblé pour voir ce spectacle,

Le premier Président de Verdun, l'un des moins favorables aux Jésuites qui fust dans toute l'assemblée, ne laissa pas de les traiter avec assez d'honesteté: affectant une modération qui sied toûjours bien dans ces grandes places. Aprés quelques interrogations selon les formes ordinaires, il leur dit, Que la Cour avoit souhaité qu'ils prissent la peine de venir au Palais, pour leur faire entendre ses volontez à l'occasion du Livre de Santarelli; Qu'on trouvoit à redire, qu'estant un corps considérable, gouvernant les consciences de bien des gens, occupant les meilleures Chaires des Villes, ayant presque toute la jeunesse entre leurs mains, & l'oreille de la plûpart des Princes, ils n'eussent point encore déclaré ce qu'ils pensoient touchant beaucoup de méchants livres, qui avoient paru depuis quelque temps contre l'autorité du Roy. A cela le Pere Coton répondit, Que tous nos livres estoient pleins des marques de l'attachement respectueux que nous avions pour sa Majesté, Le premier Président repliqua, Que ce n'estoit pas assez, & qu'on eust voulu des réfutations positives de plusieurs Auteurs, qui, comme Santarelli, avoient attribué au saint Siège de faux droits sur les Souverains. Le Pere Coton repartit, Qu'on avoit toûjours crû que le silence estoit le meilleur parti qu'on peust prendre sur ces questions, par lesquelles on se met toûjours en danger de semer la discorde en-

tre

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 20% tre deux Puissances, qui doivent estre unies pour le bien public; Que l'affaire présente en estoit un bon exemple, & qu'on n'auroit pas manqué de traiter à Rome le livre d'un Jésuite François qui auroit écrit contre leurs maximes, comme l'on traitoit à Paris le livre d'un Jésuite Italien qui avoit écrit contre les nostres; Que quant au fait de Santarelli, c'estoit un étranger qu'on désavouoit, & dont on n'estoit pas responsable. Le premier Président insista fort sur la permission du Général, qu'il disoit estre l'organe de tout l'ordre: mais le Pere répondit fort bien, Que le Général estoit dans un païs, où les opinions sont diffé, rentes des nostres, & où il n'avoit pas toûjours la liberté de faire, ni d'empescher ce qu'il eust bien voulu. Il ajoûta qu'un Général ayant trop d'affaires, pour revoir luy-mesme les livres qu'on suy demande permission d'imprimer, il pouvoit estre surpris par ceux, à qui il commettoit ce soin: comme en effet il l'avoitété à l'égard de l'ouvrage dont il s'agissoit, Il est vray-semblable qu'il n'oublia pas à faire enrendre au Parlement, que ni la permission du Général, ni mesme son approbation, ne fait pas, comme le supposent malicieusement nos ennemis, que la doctrine contenuë dans un livre soit celle de toute la Compagnie: le corps de la Compagnie, qui est supérieur au Général, faisant profession de n'avoir nulle doctrine particulière, & de condamner toute mauvaise doctrine, fust-elle dans le général mesme. $\mathbf{D}\mathbf{d}$

Il en dit assez pour contenter ceux qui estoient disposez à estre contents: mais beaucoup ne le vouloient pas estre; La conclusion de tout cela fut, qu'on proposa au Pere Coton un détail de propositions délicates à signer sur le champ, & à faire signer à ceux qui l'accompagnoient. Il refusa de le faire, jusques à ce que le Clergé de France, qui estoit encore assemblé, & la Sorbonne les eust signées; & apporta pour raison de son refus, qu'il n'estoit pas juste que la dernière venue de toutes les Compagnies frayast le chemin aux autres dans une affaire de cette nature. A cette réponse beaucoup de gens firent les fâchez, qui estoient bien aises qu'on n'en eust pas fait une autre : celle-là leur donnant occasion de pousser les Jésuites aussi loin qu'ils vouloient. Le premier Président ouvrit l'avis de retenir le Pere Coron & le Pere Armand prisonniers, jusques à ce qu'ils eussent satisfait à ce que le Parlement souhaitoit d'eux; & cet avis alloit estre suivi, si une seconde pensée n'eust fait apprehender à ce Magistrat les suites d'une action si extraordinaire, & remettre la conclusion de toute l'affaire à un autre jour.

Les Peres n'estoient pas presens à cette déliberation, & le Provincial ne l'apprit, que lorsqu'estant de retour à la Maison, & racontant à sa Communauté ce qui s'estoit passé au Palais, un de la trouppe ajoûta à sa narration cette cirDU P. PIERRE COTON. Liv. III. 211 constance, que luy avoit dite un Conseiller de ses parens. Le saint homme s'humilia devant Dieu à cette nouvelle, & dit ces paroles, qui marquoient sa résignation, & le désir qu'il avoit de souffrir : Si on m'eust arresté, je serois demeuré volontiers : mais Dieu ne m'a pas jugé digne de cette grace.

Si on l'eust arresté il seroit mort en prison: car il se trouva fort mal dés-lors. Dieu le soutenant néanmoins jusqu'au bout, il ne cessa point d'agir qu'il ne cessast de vivre. Il alla le soir chez le Cardinal Spada Nonce du Pape, & passa ensuite toute la nuit à écrire des lettres. Le Dimanche matin il se trouva à la Messe du Roy, duquel pour surcroist d'assistiction, ayant esté tres-froidement receû, il revint prescher son sermon à saint Paul: mais il le prescha sans force & sans ordre, & ne l'eut pas plûtost sini, qu'une grosse sièvre l'obligea de se coucher.

A peine l'avoit-on mis au lit, qu'on luy vint dire qu'un Gentilhomme le demandoit de la part du Roy, & luy apportoit un ordre de retourner au Louvre. On fit entrer le Gentilhomme, qui le voyant avec la fiévre, luy dit que le Roy estoit trop juste, pour exiger qu'il l'allast trouver en l'estat où il estoit. Ils convinrent ensemble qu'il envoyroit à sa place le Pere Armand, fort connû à la Cour, & le Pere de la Tour, Supérieur de la Maison, pour recevoir les ordres de sa Majesté.

.Dd ij

Ces Peres, qui sçavoient l'accueil que le Roy avoit fait au Pere Coton, pour la personne duquel il avoit d'ailleurs une si particulière estime, ne doutoient point que la Providence ne les eust choisis, pour aller recevoir les premiers coups du foudre qu'on préparoit à tout le corps. Mais ils furent agréablement surpris, quand le Roy les ayant receus avec un visage fort ouvert, les mit entre les mains du Cardinal de Richelieu pour leur expliquer ses volontez, leur marquant par la manière douce & familière dont il leur parloit, qu'ils n'auroient pas de peine à s'y soumettre.

En effet ils trouverent les choses bien changées. Car soit que le Cardinal de Richelieu eust fait tout ce qu'il avoit prétendu faire contre les Jésuites, en les humiliant, & en leur montrant qu'il estoit Maistre de leur destinée, soit qu'il ne crust pas pouvoir faire davantage sans trop violenter l'esprit du Roy, qui les aimoit véritablement, & qui se fust dissiclement résolu à les voir pousser plus loin, il avoit fait dresser un formulaire par M. de Marillac, contenant une promesse générale de souscrire à la censure qui seroit faite du livre de Santarelli par le Clergé ou par la Sorbonne, & le leur proposa à signer: ajoûtant que c'estoit l'unique moyen qu'on avoit trouvé de pacifier les choses, & dont il estoit dangereux de ne pas user. Les Peres, à qui on ne

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 213 demandoit rien que ce que le Pere Coton luy mesme avoit offert au Parlement, ne trouverent pas de dissiculté à se soumettre à la signature, & demanderent seulement le temps d'en aller communiquer avec leur Provincial, qui devoit signer le premier, & aprés lequel personne d'entre eux n'auroit plus de peine à sous-crire.

La chose arriva comme ils l'avoient dit. On eut quelque contestation sur la disjonctive du Clergé ou de la Sorbonne, quelques-uns craignant que ce ne fust trop s'engager, veû mesme qu'on avoit déja trouvé mauvais dans l'Assemblée du Clergé, que le Pere Coton eust proposé au Parlement de souscrire à la censure de la Sorbonne, prétendant que c'estoit risquer beaucoup, dans un temps où la Faculté estoit divisée par les sectateurs des opinions du Docteur Richer. Mais l'événement fit bien voir, que le Pere Coton sçavoit bien à quoy il s'engageoit, quand il se souméttoit à souscrire à la censure de la Sorbonne, par la circonspection que le célébre André Duval & les plus considérables de ce corps apporterent à ne rien signer, qui fust contraire aux véritables droits du saint Siège, & au respect qui luy est deû. Avec cette veuë on signa la formule de M.de Marillac.Incontinent qu'elle fut signée on la porta au Louvre, où le Roy montra bien que les manières dures & austères, qu'il Dd iij

avoit euës depuis quelque temps pour les Jésuites, estoit une violence qu'il s'estoit faite, & qui ne pouvoit estre de durée. Car il témoigna une impatience extréme de recevoir leur signature, mit souvent la teste aux fenestres pour voir s'ils ne retournoient point, & donna deux pistolles à celuy qui les ayant veûs le premier, l'en estoit venu avertir.

Ce fut là le commencement du calme qui succéda à tant de tempestes. Car quoyque le Parlement poussait encore quelque temps les choses avec beaucoup de chaleur, nonobstant les défenses de la Cour, nos ennemis désespérerent de porter l'affaire où ils s'estoient promis: les indiférens se lasserent d'entendre si long-temps parler de la mesme chose : nos amis trouverent le temps de nous servir : on sit des écrits dont tout le monde voulut bien enfin demeurer content. Ainsi peu à peu tout fut tranquille; & ce Sénat Auguste, qui jusques-là n'avoit pû avoir part que dans les priéres que nous faisons pour nos ennemis, mérita depuis de l'avoir en celles que nous faisons pour nos Peres, & pour nos plus déclarez protecteurs.

Le Pere Coton ne joüit néanmoins de cette tranquilité que dans le Ciel, où l'ayant trouvée, il est à croire qu'il l'obtint de Dieu pour ses freres. Car quoyqu'il se levast le Mardy matin, & dist mesme la Messe ce jour-là, il se sentit

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 215 foible aprés l'avoir dite, qu'il fut obligé de

si foible aprés l'avoir dite, qu'il fut obligé de se remettre au lit. On assembla les Médecins, qui jugerent son mal mortel, & défendirent qu'on luy parlast plus d'affaires. On ne pût cependant se dispenser de luy en parler encore une fois, à l'occasion d'un Arrest du Parlement qu'il luy fallut signifier. Les Médecins même y consentirent, aprés qu'on leur eut fait entendre le danger qu'il y avoit d'aigrir les choses, dans un temps où l'on prenoit ombrage de tout. Aussi-bien le Procureur Général, qui estoit ce célébre Mathieu Molé, depuis premier Président & Garde des Sceaux, nom qui doit vivre éternellement dans le cœur de tous les Jésuites, pour les services essentiels que rendit ce grand homme à la Compagnie, & l'amitié tendre dont il l'honora toujours. Cet illustre ami, dis-je, qui ne manquoit à rien, avoit déja fait sçavoir au Pere Coton ce que contenoit cet Arrest. On sit donc entrer l'Huissier dans la chambre du malade, & on luy laissa faire sa Charge. Cette action, que l'Officier sit avec tous les égards & toute l'honesteté qu'on pouvoir attendre, ne laissa pas d'émouvoir le Pere, & de luy faire pousser de profonds soupirs.

Il passa la nuit suivante dans une grande agitation, changeant de situation tres-souvent, & se levant de son lit pour se promener. Environ le minuit son Infirmier trouva beaucoup de changement en luy, & jugeant qu'il n'iroit pas si loin que les Médecins l'avoient crû, luy dit qu'il devoit se tenir en repos, & s'appliquer doucement à Dieu. Cette parole le frappa, & luy sit demander s'il estoit si prés de la mort. A quoy l'Insirmier ayant répondu, que quoyqu'en eussent dit les Médecins, il n'avoit plus que cinq ou six heures à vivre; il se recüeillit intérieure—

ment, & fit appeller son Confesseur.

Il eut encore assez de force pour se confesser à genoux: aprés quoy ayant demandé, s'il luy restoit assez de temps pour recevoir nostre Seigneur en présence de la Communauté, l'Infirmier luy répondit qu'oüi. Sur cela il envoya chercher le Pere Procureur des Provinces, & luy recommanda les affaires de la Compagnie : puis ayant fait venir le Pere Armand, il le déclara Vice-Provincial, & comme ce Pere s'en excusoit sur la caducité de son âge, il le pria de n'augmenter point l'affliction dans laquelle il mouroit par un refus hors de faison. Ensuite il luy demanda sa bénédiction, & le Vice-Provincial s'en excusant encore, sur la maxime que le Supérieur ne doit pas estre béni par l'inférieur, le Pere Coton le fit souvenir qu'il avoit esté son maistre, & l'obligea ainsi à luy donner la bénédiction qu'il luy demandoit. Il donna ensuite la sienne à toute la Maison, & s'estant informé quelle heure il estoit, on luy répondit qu'il estoit prés de quatre heures. Il demanda encore si ce n'estoir n'estoit pas ce jour-là la seste de saint Joseph, & s'estant souvenu de luy-mesme, que la veille il en avoit dit les Vespres, il voulut en dire les Matines: mais il n'en pût réciter que deux Nocturnes, & estant obligé de quitter, il pria l'Instrmier de luy faire venir nos freres coadjuteurs & les Novices, ausquels il dit qu'il y avoit longtemps qu'il désiroit mourir le jour de saint Joseph, & qu'il voyoit par la misericorde de Dieu que ses vœux estoient bien prés d'estre exaucez; que pour l'aider dans ce grand passage il les prioit d'aller communier à son intention.

Le serviteur de Dieu faisoit toutes ces choses avec une presence d'esprit & une tranquilité d'autant plus admirable, qu'il craignoit naturellement la mort. Aprés la Communion de nos Freres, on luy apporta le saint Sacrement, qu'il voulut attendre à genoux des qu'on l'eut averti qu'il approchoit. Il le salua profondément lorsqu'il entra, & proféra ces paroles de l'Evangile, qui marquoient sa Foy & son respect : D'ou me vient ce bonheur, que mon Seigneur veille bien venir à moy? Il le receut avec une dévotion Angélique, & demeura prés de demi-quart d'heure dans la mesme posture qu'il l'avoit receu, à faire son action de graces, soutenu sur les bras de deux personnes. Aprés quoy l'ayant remis au lit, on jugea qu'il estoit temps de luy donner les saintes Huilles. En effet il n'en pût recevoir que les premieres onctions, durant lesquelles poussant deux profonds sanglots, comme pour répondre aux larmes améres qu'il voyoit verser à ses freres, il rendit son esprit à son Créateur le 19. de Mars de l'année 1626. la soixante-troisième de son âge; & ainsi finit le fameux Pere Coton une vie sainte & Apostolique, par une mort d'autant plus précieuse devant Dieu, qu'elle participa davantage aux amertumes de la Croix de son Fils.





DU PERE

PIERRE COTON

DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

LIVRE QUATRIEME.



N ne peut mieux appliquer qu'aux Pere Coton le bel éloge que l'Ecriture fait de Moisse, quand elle dit, qu'il fut aimé de Dieu & des hommes, que sa mémoire estoit en bé-

nédiction, & que le Ciel avoit récompensé ses tra-E e ij vaux par une gloire semblable à celle des Saints.

Il parut aux obséques de ce grand homme combien tout le monde avoit d'estime & de vénération pour luy. On n'eut pas plûtost appris qu'il estoit mort, que tout Paris accourut à la Maison Professe, pour attendre qu'on exposast le corps. On fut contraint pour satisfaire le peuple de le porter à l'Eglise dés dix heures du matin: mais il n'y eut pas esté long-temps, que les barreaux d'une Chapelle où on l'avoit mis furent rompus par une multitude incroyable de gens, qui luy voulurent aller baiser les pieds. Les Peres de la Maison ayant crû que la Sacristie seroit plus commode pour satisfaire la dévotion publique, y firent transporter la biére; & ce fut là que sept heures durant on vit le plus grand & le plus extraordinaire concours, qui se fust veu de mémoire d'homme, non pas mesme aux obséques des Rois. L'Eglise, les cours & les sales ne désemplirent point de toute la journée, & il y avoit tant de presse à entrer mesme dans la Maison, que les Peres du College & du Noviciat eurent peine à se faire faire place, pour venir grossir le Convoy.

La cérémonie de l'enterrement commença sur les six heures du soir: mais ce sut une cérémonie bien tumultueuse, & à laquelle l'extréme soule empescha qu'on ne peust garder aucun ordre. Ceux des Peres qui portoient le corps

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 221 s'estant trouvez trop foibles, on fit signe à d'autres de les aider: mais un grand nombre de personnes de qualité, qui estoient autour d'eux, les délivrerent bien-tost de cette peine; & ce fut entre eux une pieuse contestation, à qui rendroit ce dernier devoir à ce grand serviteur de Dieu.

On arriva comme on pût au lieu où l'on devoit réciter l'Office. On ne s'y entendoit pas: tant estoit grand le bruit de ceux qui se pressoient pour approcher, & tant il y avoit de gens dans cette nombreuse assemblée, qui donnoient des marques éclatantes d'une forte & vive douleur.

Deux choses sur tout attendrirent tout le monde. La première sut l'empressement de M. Deslandes Doyen du Parlement, pour venir embrasser son ancien ami jusques sur sa biére. Malgré la vénération qu'on avoit pour l'âge & pour le mérite de ce vieux Sénateur, il sur prés d'une demie heure sans pouvoir arriver jusqu'au corps. Il y arriva ensin, & donna tant de témoignages de sa tendre estime pour l'homme de Dieu, qu'il sit verser des larmes aux moins sensibles.

L'arrivée de l'Archevesque de Paris causa une seconde émotion encore plus grande que la premiere. Ce Prélat avoit appris à saint Cloud, qui estoit sa maison de campagne, la mort du serviteur de Dieu, & ne l'avoit appris que fort tard:

Ee iij

mais il n'en eut pas plûtost esté averti, qu'il monta en carrosse, & s'en vint descendre à la Maison Professe. On disoit l'Office quand il arriva. Ainsi il alla droit où estoit le Chœur: mais quelque essort que tout le monde sist pour luy faciliter le passage, son rochet sut déchiré en plusieurs endroits. Il voulut achever le service, & comme on en estoit aux encensemens, ayant pris l'encensoir en main, il encensa le corps, & le baisa avec vénération.

On eut de la peine à empescher que le peuple ne déchirast les habits du mort, chacune voulant avoir quelque chose qui eust esté à luy. La Reyne Mere demanda une médaille qu'il avoit portée à son Chapelet, la Marquise de Guercheville eut son Reliquaire; & son Bréviaire sur envoyé à Gabriel de L'aubespine Evesque d'Orleans, qui le receut avec les mesmes témoignages de respect, qu'on reçoit les Reliques des Saints.

Durant long-temps on n'entendit par-tout que des bénédictions, que tout le monde donnoit à la mémoire du serviteur de Dieu. Le Roy parlant de luy au Pere Suffren, & luy témoignant le déplaifir qu'il avoit receu de sa mort, demanda en quel endroit de l'Eglise on l'avoit enterré, & dit qu'il le croyoit bien haut dans le Ciel. La Reyne vint visiter son tombeau, & dit à ceux qui la receurent à la porte de l'Eglise, qu'elle venoit luy de-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 211 mander ses priéres. Le Cardinal de Richelieu estant venu quelque temps aprés dire la Messe à saint Louis, se sit montrer le lieu de la sepulture, & donna de grandes marques de l'estime qu'il faisoit du défunt. Le Cardinal de la Rochefoucault disoit, qu'on n'avoit pas veu une vertu mieux établie & d'un consentement plus général; & qu'une grande marque de cela estoit, qu'ayant demeuré quatorze ans à la Cour, il ne s'y estoit trouvé personne lossqu'il en sortit, qui ne parlast de luy comme d'un homme sans reproche, & d'une intégrité de vie inaltérable. Le Cardinal de Bérulle avoit remarqué en luy trois choses, qu'il disoit avoir veuës en peu d'autres dans une aussi grande perfection: une union continuelle avec Dieu, une douceur que rien n'aigrissoit, & une si grande égalité de vie, soit à la Cour, soit hors and Cour, qu'il n'avoit jamais paru un moment différent de luy-mesme. Le sçavant Evesque d'Orleans dont je viens de parler, écrivit à un Jésuite de sa connoissance, qu'il ne sçavoit qui avoit le plus perdu dans la mort de ce saint homme, ou l'Eglise, ou la France, ou la Compagnie, & que c'estoit une perte commune pour tous les honestes gens du Royaume. Le Garde des Sceaux de Marillac louoit sur tout sa probité, & la droiture instéxible de son cœur. Les éloges que luy donnoit André Duval estoient de longs Panegyriques, aprés lesquels il concluoit, que ce n'estoit que de perites gouttes d'un grand Ocean de vertus, (ce sont ses termes) & des choses admirables que ce faint homme avoit faites pour la gloire de Dieu. M. Galmant, qui estoit suy-mesme un homme d'une si grande sainteté, comme l'Histoire de sa Vie en fait foy, disoit que quelque idée qu'on eust de celle du Pere Coton, on ne la connoissoit point encore assez. Le Pere Mathieu Ricci, l'Apostre de la Chine, qui mourut à Péquin la mesme année que le Pere Coton mourut à Paris, estant sur le point d'expirer, appella un des Peres qui l'assistoient à la mort, & luy dit ces paroles, qui furent les dernières de sa vie : J'aime beaucoup en nostre Seigneur le Pere Pierre Coton, qui est auprés du Roy de France. Favois fait dessein de luy écrire cette année, pour me conjouir avec luy des grandes choses qu'il fait pour la gloire de Dieu, & pour luy **ma**nder l'état de nostre Mission: je vois bien que je n'en aurai pas le temps; je vous prie de luy en faire mes excuses, cor de me servir d'interpréte auprés de luy. On peut ajoûter à ces témoignages celuy de saint François de Sales, qu'André du Sauzay Evesque de Béthléem sit revivre en cette occasion, asseurant que ce Saint, dont il avoit esté le confident, ne parloit jamais du Pere Coton, qu'avec des sentimens d'une haute estime & d'une profonde vénération.

Ce fut ainsi que la voix publique sit l'Oraison funébre

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 124 funébre du Pere Coton bien plus éloquemment que n'auroit fait celle des plus grands Orateurs: ce qui mesme ne luy manqua pas. Car comme il mourut le Caresme, il n'y eut pas un seul Prédicateur dans Paris, qui n'annonçast cette mort à son auditoire avec un éloge particulier du défunt & de ses vertus. Quatre mois aprés l'Evesque du Bellay preschant à la Maison Professe, en sit un si tendre & si touchant en se tournant vers son tombeau, qu'il fit pleurer toute l'Assemblée; & si dans cet éloge il n'eust point inséré quelques termes trop forts, dont par contrecoup un corps considérable de Magistrats se tint offensé, il auroit pû compter cette action pour un des plus heureux effets de son éloquence. En un mot tout le monde avoua, mesme les Huguenots, que la France avoit perdu dans le Pere Coton un ornement considérable; & il n'y eut point de vray Catholique, qui ne crust devoir quelque témoignage d'estime à un homme, qui avoit esté si long-temps le fourien de la Religion contre l'herésse. On le regardoit en mesme temps comme un grand homme, & comme un grand Saint; & il estoit en effet l'un & l'autre.

Il estoit de ce naturel bon & doux, qui rend les gens aimables, & dont Salomon remercioit tant Dieu. La politesse & le sçavoir vivre sembloient estre nez avec luy; & il parut toûjours admirable aux Courtisans qui le connurent, quo l'homme de France qui méprisoit plus le mon-

de, fust celuy qui le sceust le mieux.

Dés qu'il eut veu la Cour, il y parut fait comme s'il y eust esté élevé. Il y entra dans une saison & en des conjonctures, qui arresterent longtemps sur luy les regards de tout le Royaume: chacun ayant peine à comprendre, qu'un Religieux peust demeurer long-temps parmi les Courtisans, sans s'en attirer le mépris, ou en s'oubliant de la Religion, ou en prenant mal le style du monde. L'accord de ces deux choses fut le chef-d'œuvre du Pere Coton; & ce qui estoit de plus admirable, c'est qu'il ne parut pas qu'il eust besoin d'art ni d'étude pour les accorder. Henry IV. le proposoit pour modele à ceux qui ont à vivre avec les Grands, pour apprendre à estre complaisant sans flaterie, & familier sans perdre le respect. Un homme de Province estant un jour venu saluër ce Monarque, & trouvant dans l'accüeil qu'il en recevoit quelque chose d'agréable qui luy dilata le cœur, prit un air de familiarité, dont Henry voulut luy montrer le ridicule, sans le chagriner par une réprimande, ou par des paroles de raillerie, qui sortant de la bouche d'un Roy font des playes dont on ne guérit point. Pour faire une leçon plus douce à ce Courtifan si novice, le Roy envoya chercher le Pere Coton, dont les manières respectueuses, quoyque li-

DU P. PIERRE COTON Liv. IV. 227 bres & sans contrainte, firent, avec quelques paroles que le Roy jetta adroitement à la traverse, tout l'effet que ce bon Prince en avoit prétendu dans l'esprit de ce Provincial présomptueux &

mal poli.

Quoyque le Pere Coton fust timide par son rempérament, & plus propre à une vie paisible, qu'aux affaires & à l'action, il s'estoit fait par raison & par foy un esprit entreprenant & courageux; de sorte que le péril, qu'il craignoit, ne le détourna jamais de rien, & qu'il ne connût le repos, qu'il eust naturellement aimé, qu'aux pieds de son Crucifix & à l'oraison. Il estoit de ces génies étendus qui ne voyent rien hors de leur sphére, & la grace, qui avoit corrigé en luy la timidité de la nature, l'ayant affermi contre les obstacles, il n'en trouvoit point d'invincibles, qu'en ce qu'il falloit faire contre sa conscience, & contre les maximes d'un homme de bien. Ainsi on le voyoit toûjours au dessus du travail & des contrariétez, faisant mille choses diverses à la fois avec la mesme tranquillité & la mesme présence d'esprit, que s'il n'eust jamais eu qu'une affaire, & conservant non seulement son sens froid, mais sa douceur mesme & son abord affable, au plus fort des persécutions que luy suscitérent ses ennemis. C'est ce qui fit dire à la spirituelle Madame de Fleury sœur de M. de Villeroy, qu'elle ne connoissoit pas d'homme au

monde plus occupé, & moins embarrassé que le Pere Coton.

Dans les négociations où il faut de l'adresse, il avoit un sçavoir faire que la litérature ne donne point. Il n'estoit ni fin ni politique, comme ses ennemis le publicient: mais il estoit habile & insinuant, & sans manquer du seu nécessaire à pousser vivement une grande entreprise, il avoit tout le phlegme qu'il falloit, pour n'y

pas faire de fausses démarches.

Ce n'est pas une petite loüange à luy, qu'en tant d'emplois si délicats, en tant de postes si dangereux & de difficiles conjonctures, on luy reprocha rarement d'avoir peché contre la prudence. La visite qu'il rendit au Nonce à la sortie du Palais, parut un contre-temps à bien des gens: mais l'effet montra que s'il ne vit pas tout en cette occasion, il avoit pourtant de fort bonnes veues. Car le Nonce dépescha le mesme jour un Courier exprés, pour avertir le Pape du mal que causoient à Paris les questions qu'on traitoit si inutilement à Rome; & la protestation que ce Pontife sit faire quelque temps aprés au Roy, que cela estoit arrivé contre son gré, fut ce qui contribua le plus à assoupir toute cette affaire. Belle instruction à des gens comme nous, de nous tenir dans les bornes de nos professions, qui sont de prier Dieu & de travailler au salur du prochain; de ménager tous les Princes Chré-

DU P. PIERRE COTON. Liv. III. 229tiens, de la protection desquels dépend le succés de nostre zele, & de prendre garde de commettre mal-à-propos nos propres Maistres, en nous ingérant de leur rendre des services qu'ils n'attendent pas de nous, & dont la Providence permet qu'ils ne nous sçachent jamais beaucoup de gré.

Le Pere Coton avoit un esprit capable de toutes les sciences, & il en avoit peu négligé. Il sçavoit fort bien le Latin & le Grec, & il fit voir aux Ministres Protestans, qui luy voulurent infulter sur ce qu'ils ne le croyoient pas sçavant dans la langue Sainte, qu'il la sçavoit aussi-bien qu'eux. Il n'estoit pas ignorant dans l'Histoire. Il avoit étudié la Philosophie à fond, & s'estoit rendu sur-tout si habile dans la Physique, qu'il faisoit le pronostique d'une maladie plus juste que les meilleurs Médecins. Un jour le Roy ayant fait faire une consultation sur le mal d'un nommé la Boësciére Gouverneur de Corbie, les Médecins de la Cour assemblez asseurerent tous d'une voix qu'il guériroit: celuy du malade estoit d'un avis contraire, & soutenoit qu'il ne pouvoit passer deux jours. Le Roy voulut que le Pere Coton, qui estoit present, en dist son avis. Il le sit, & appuya fortement celuy du Médecin ordinaire. On luy objecta que si le mal estoit tel qu'il le disoit, le malade seroit déja mort. Il répondit, que nonobstant le mal, la force d'un re-Ff iii

mede qu'il marqua, luy avoit pû prolonger la vie, mais que c'en estoit fait désormais, & qu'aucun reméde naturel ne le pouvoit plus faire vivre deux jours. La chose arriva comme il avoit dit: la Boësciére mourut aprés vingt-quatre heures, & son corps ayant esté ouvert, on trouva vray tout ce que le Pere Coton avoit avancé touchant le mal qui l'avoit fait mourir, & le reméde qui luy avoit prolongé la vie: ce qui ayant esté rapporté au Roy, il répondit, que ce n'estoit pas la première fois que le Pere Coton luy avoit paru fort intelligent en cet art, & qu'il luy consieroit aussi volontiers le soin de sa santé que celuy de son salut.

Si ce grand homme possédoit si bien les sciences humaines, il possédoit encore plus parfaitetement les divines, les ayant étudiées avec beaucoup plus de soin, comme regardant plus directement les emplois de sa profession. Il estoit excellent Théologien, mais sur tout il sçavoit bien les Peres; & les fréquentes contestations qu'il eut avec les Huguenots, l'avoient rendu un des plus sçavants hommes de son siècle dans la Controverse. Comme en ce temps-là c'estoit la partie de la Théologie la plus utile à l'Eglise, ce sur aussi celle à laquelle il s'appliqua le plus.

Il fit un assez grand nombre de livres sur diverses sortes de sujets, pour faire croire à ceux

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 231

qui ignoreroient le tissu de sa vie, qu'il n'auroit jamais fait autre chose. Les principaux sont de controverse, entre lesquels on peut dire que son Institution Catholique, & sa Genéve plagiaire sont deux des meilleurs ouvrages, qui ayent esté

faits en ce genre.

L'Institution Catholique sembla si forte, que les Ministres n'y répondirent point. Elle ne fut, pas néanmoins sans contradiction. On manda à Rome, que ce Livre n'estoit rien moins que ce que portoit le titre: mais un milieu entre les deux Religions, qui pouvoit passer pour une troisséme. Le Pape en ayant esté averti, ordonna qu'on le traduissift en Italien, & qu'on le fist examiner au saint Office. Le Cardinal Bellarmin, qui en vit les premiéres feuilles, les admira, comme il l'écrivit luy-mesme depuis, & asseura le Pape, que sur ce commencement on pouvoit estre en repos du reste. Sa Sainteré voulut néanmoins qu'on traduissit le Livre tout entier, & qu'on l'examinast à fond : afin que l'approbation qu'il luy vouloit donner, fust plus authentique & plus autorisée.

La Genéve plagiaire est un fort gros volume, dont le serviteur de Dieu conceut le dessein dés les premiéres contestations qu'il eut avec les Hetétiques, & qu'il travailla toûjours ensuite avec beaucoup d'étude & d'application jusqu'autemps qu'il sortit de la Cour; ce Livre n'ayant esté im-

primé qu'en l'année 1617. Le Cardinal du Perron l'estimoit un des meilleurs & des plus forts, qui eust jamais esté écrit contre les Religionnaires. Il disoit que le Pere Coton & luy les avoient justement pris par leur foible: luy, en montrant les falsifications qu'ils avoient faites des Peres de l'Eglise : le Pere Coton, en découvrant celles qu'ils faisoient tous les jours de l'Ecriture. Les Ministres parurent fort aigres contre cet ouvrage, & Turretin y répondit en attaquant autant la personne de l'Auteur, selon la coutume des Herétiques, que le livre & la doctrine. Le Pere Coron y fit une replique, qu'il intitula, la rechûte de Genéve plagiaire ; où il répondit si solidement à tout ce que le Ministre luy objectoit, que personne ne suy repliqua plus. Turretin, qui écrivoit au nom de plusieurs, luy avoit reproché entre autres choses, d'avoir fait des fautes dans les citations des passages Hébraïques & Syriaques: mais le Pere répondit fort bien, que son livre ayant esté imprimé en son absence, il estoit impossible qu'il ne s'y fust glissé de ces sortes de fautes, qu'il avoit corrigées luy-mesme, en ayant remarqué beaucoup, qui avoient échappé aux yeux du critique.

Entre tous les talents du Pere Coton, son éloquence fut celuy qui luy attira le plus de considération, & luy donna un plus grand relief. Il prescha à la Cour six ans durant non-seule-

ment

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 23

ment l'Avent & le Caresme, mais presque toutes les fois que Henry IV. avoit le soisir de l'entendre. Ce qui faisoit que le serviteur de Dieu estoit obligé de se tenir toûjours prest à monter en Chaire: le Roy disant qu'il ne s'en lassoit point, & que si ses affaires le luy eussent permis, il l'eust entendu tous les jours. Sa Majesté en faisoit un régal à ceux qui venoient à la Cour, & qui ne l'avoient point encore oûi. Ainsi souvent elle le faisoit prescher sur le champ, & luy donnoit mesme le sujet sur lequel elle vouloit qu'il preschast.

Le talent de la Chaire en ce temps-là consistoit beaucoup en cette fécondité, & en cette facilité de s'expliquer, que le Pere Coton avoit admirable. A quoy il joignoit une grace à dire & à prononcer, qui charmoit. Il n'estoit pas fort véhément: mais il avoit une douceur qui faisoit plus d'effet que la véhémence, & qui affectionnoit également l'Auditeur à l'Orateur & au fermon. Sa figure mesme relevoit son discours. Car il estoit bel homme, & son visage respiroit je ne sçay quel air de modestie & de piéré, qui frayoir toûjours le chemin à son zele & à fon éloquence dans le cœur de ses Auditeurs. Il avoit la mémoire aussi facile que l'esprit, avec cela si sidéle & si seure, que quelquesois sans écrire son sermon, aprés l'avoir composé dans sa teste, il le récitoit à son compagnon, & l'alloit dire ensuite en public, sans y rien changer mesme dans les termes, que sa mémoire conservoit, & luy fournissoit à fort peu prés dans le mesme ordre que le papier; de sorte que souvent il n'écrivoit qu'a-

prés avoir prononcé.

Des sermons composez de cette manière ne pouvoient pas avoir ce sel de tours & d'expressions piquantes, qu'ont ceux du siécle où nous vivons: mais je ne sçay si sentant moins l'étude, ils n'estoient point plus propres à toucher, & si n'amusant pas tant l'esprit, ils n'alloient point plus droit au cœur. Nous avons asseurément devant les hommes la gloire de parler mieux que les Orateurs de ce temps-là: mais peut-estre aurone-ils devant Dieu celle d'avoir mieux presché que nous. Ce qui est vray, c'est que cette facilité à parler, outre la grace de la nouveauté qu'elle avoit toûjours, marquoit une source de génie & de science, qui surprenoit toûjours auss. C'est ce qui sit souvent admirer le Pere Coton à la Cour de Henry IV.

Un jour ce Prince l'ayant rencontré un peu avant qu'il montast en Chaire, luy demanda dequoy il alloit prescher. Le Pere le luy ayant dit, le Roy voulut qu'il dissérast ce sermon-là à une autre fois, parcequ'il le vouloit entendre & qu'il avoit ce jour-là des affaires. Le Pere le sit, & prescha devant la Reyne une matière toute dissérente, avec la mesme liberté & le mesme succès qu'à l'ordinaire

qu'à l'ordinaire.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 35:

Une autre fois, après avoir fait à la Courune longue suite de sermons sur la mort, il avertit que le landemain il prescheroit du Jugement. La Reyne Marguerite, qui eut envie de l'entendré parler sur ce sujet, suy envoya dire comme il alloit prendre le surpelis, que ne pouvant estre aus sermon ce jour-là, elle le prioit de dissérer à un autre temps le sermon qu'il avoir préparé. Il le disséra, & continuant à prescher de la mort, il en sit un sermon qu'on jugea avoir surpassé tous les autres.

Il luy arrivoit souveme, quand il alloit em voyage, de trouver dans les Eglises des lieux par où il passoit une grande soule de peuple assemblé pour le voir, cam sa réputation estoit grande. Dans ces occasions il preschoit toujours en quelque estat qu'il se trouvast, & abloit ainsi comme Jesus-Christ, annomçant le Royaume de Dieu dans les Villes & dans les Bourgades qui se trouvoient sur sour chemin. Sa facilité à parler luy estoit de grand secours en ces rencontres, où ceux qui l'avoiennentendu dans un lieu l'alloient. quelquefois entendre dans un autre. Un jour qu'il avoit fait un fermon devant une grande assemblée de Noblesse, il prit résolution de le reperer dans un autre lieu, où il devoit prescher: immediatement aprés: il faisoit le signe de la: Croix, lorsqu'ayant apperçeu dans son auditoire. quelques-uns de ceux qui l'avoient oui, il chans-Gg ij;

gea sur le champ de matière, & leur sit un nouveau discours.

doient pas chacun en particulier beaucoup d'étude pour s'y préparer, ce talent d'estre toûjours prest à prescher, & toûjours sur de dissérents sujets, ne laissoit pas de coûter du temps & de l'étude à acquerir; & quand le Pere Coton n'au-roit fait autre chose à la Cour de Henry IV. que de s'y maintenir tant d'années dans la possession de cet empire de l'éloquence, que personne ne pût parvenir à luy contester, on pourroit dire qu'il y auroit eu un employ capable d'occuper tout seul tout le loisir d'un habile homme.

Mais la science des Scavants auroit paru à ce grand serviteur de Dieu fort vaine & fort peu digne de son application, s'il n'eust crû que dans la profession qu'il avoit embrassée elle fait une partie de la science des Saints, qui fut toute sa vie le but & la fin de toutes ses études. On luy avoit appris, que trois choses concourent à la perfection d'un Religieux de nostre Compagnie, l'étude, la sainteté personnelle, & le zele Apostolique pour le salut des autres : mais il sçavoit fort bien aussi ce que dit nostre saint Instituteur, que de ces trois choses la science est la moins bonsidérable, & ne doit estre regardée que comme un moyen de se sanctifier, & de sanctifier le prochain. Il sçavoit enfin, que pour travailler utile-E ...

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 237 ment à la sanctification du prochain, il falloit commencer par la sienne propre; qu'autrement nous sommes en danger, qu'il ne nous arrive ce que craignoit saint Paul, qu'en preschant autruy nous ne nous pervertissions nous-mesmes, & qu'au lieu d'inspirer au monde l'esprit de la sainteté & de la persection Chrestienne, nous n'introduisions dans une profession sainte & chrestienne l'esprit corrompu du monde.

C'est ce qu'auroit dû apprehender le Pere Coton dans le long séjour qu'il fit à la Cour. Mais il expérimenta ce que dit l'Ecriture, Que l'homme obeissant chante des victoires. Car n'estant dans ce lieu dangereux que par l'ordre de la Providence, il fut à la Cour comme un autre Joseph, en s'y fantifiant, & en y fantifiant les autres. Il y conserva une pureté de cœur & un recüeillement d'esprit, qu'on auroit admiré dans un Solitaire. La Duchesse de la Tremoille l'accusa un jour devant le Roy d'avoir dit dans un de ses sermons, qu'il ne croyoit pas en sa vie avoir commis un peché mortel. Il se justifia de cette vanité, qui n'estoit point de son caractère: mais on trouva que ce faux bruit estoit fondé sur une dispute, qu'il avoit euë quelque temps auparavant avec un autre Huguenot de la Cour touchant le célibat des Prestres, & la continence des Religieux. Car le Huguenot soutenant que c'estoit une chose impratiquable, & demandant siérement au Ggiij

Pere Coton, s'il oseroit bien devant Dieu se stater d'avoir gardé son vœu, le saint homme luy répondit avec une modeste asseurance, qu'il esperoit par la divine misericorde, que personne ne l'accuseroit au tribunal du souverain Juge, d'avoir jamais peché mortellement ou contre la continence Sacerdotalle ou contre la chasteté Religieuse. Ce témoignage, qu'il crût estre obligé de rendre en cette occasion à la sagesse des conseils Evangeliques, en sur un malgré luy de la pureté & de l'innocence de ses mœurs parmi la corruption de la Cour.

Il auroit esté dissicle qu'elle se sust glissée dans un cœur, qui avoit trouvé le secret de se saire une solitude intérieure au milieu du grand monde, & d'en exclure quand il luy plaisoit toute autre pensée que celle de Dieu. Car le saint homme avoit acquis une habitude de serecüeillir si admirable, qu'une personne considérable de neutre Compagnie ayant esté envoyée en France par le Pere Général, pour traiter avec le Roy d'une affaire de conséquence, asseura, quand elle sur de rerour à Rome, que parmi beaucoupe de choses extraordinaires qu'elle avoit veues à la Cour d'un si grand Monarque, elle n'avoit rien veû de si surprenant que le recüeillement du Pere Coton.

Aussi avoit-il conservé l'esprit d'oraison parmi le tumulte du Louvre, & la multitude des

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 239 affaires que son crédit luy attiroit. Comme il dormoit tres-peu, il passoit souvent une partie de la nuit en priéres. Tout le monde sçavoit qu'il estoit inaccessible trois heures de la matinée, qu'il passoit d'ordinaire à genoux dans la Chapelle du Roy à faire sa méditation, comme on la fait dans les Maisons de la Compagnie, à réciter son Office, & à dire la Messe. Quelquesuns de ses amis, & des personnes mesme d'autorité luy remontrérent, que c'estoit-là donner à satisfaire sa dévotion un grand temps, qu'il auroit pû, dans le poste où il estoit, employer à faire beaucoup de bonnes œuvres plus importantes à la gloire de Dieu. Il leur répondit, qu'il ne croyoit pas se pouvoir mieux disposer à faire de grandes choses pour Dieu, qu'en luy demandant son secours: Ainsi pour me persuader, ajoûta-t-il, de retrancher de mes priéres, il faudroit ou que vous me peussiez convaincre, qu'on peut faire quelque chose pour Dieu sans Dieu, ou que vous m'apprissez un moyen plus propre à me rendre Dieu favorable, que le sacrifice & l'oraison.

En effet ceux qui l'observoient de plus prés avoient remarqué, que mesme ses sermons estoient beaucoup plus pleins de ces lumières pénétrantes, & de ces sentiments coulants de source, qui sont les fruits de la communication avec Dieu, que de ces pensées brillantes & stériles, ou de ces mouvements ménagez, que produisent l'étude & l'art.

Son oraison estoit fort élevée: Elle commençoit par une intime présence de Dieu: puis elle le tenoit occupé dans un sentiment tres-doux d'amour & de complaisance de ses grandeurs, & finissoit par une consécration totale de luy-mesme à son Créateur, avec une priére ardente, dans laquelle il luy demandoit, que sa volonté fust faite en toutes choses. Il sentoit un si grand attrait à ce saint exercice, que tout le tumulte de la Cour ne l'empeschoit pas de s'y appliquer, & dés le moment qu'il y estoit entre, is se faisoit je ne sçay quel changement sur son visage & dans toute sa personne, qui inspiroit du respect à ceux qui le voyoient. Il s'en retiroit si difficilement, qu'on le voyoit quelquefois dans la chambre du Roy, en attendant que sa Majesté l'appellast, immobile à une fenestre, & priant sans estre distrait ni par le mouvement des Courtisans, ni par les discours de ceux qui estoient autour de luy. Un jour qu'il estoit en retraite, où, selon les présentiments qu'il en avoit, il se disposoit à soutenir l'orage dans lequel il mourut, un Pere de la Maison luy estant venu dire, qu'il falloit interrompre sa solitude pour donner ordre à quelque affaire pressée, & luy témoignant qu'il craignoit que cette distraction ne luy fist de la peine, le serviteur de Dieu luy répondir, qu'il falloit voir si cette interruption de sa retraite ne causeroit point à la Communauté quel-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 241

que sorte de scandale: mais que quant à la distraction, rien n'estoit capable de luy en donner durant ce temps-là, où Dieu luy avoit fait la grace d'oublier parfaitement le monde.

Il disoit que pour parvenir à cette facilité de faire oraison, ce n'estoit pas assez que de se recüeillir, comme on fait d'ordinaire, avant que d'y entrer; qu'il n'y avoit qu'un grand détachement, qui peust produire le recüeillement par-

fait, qui rend cet exercice facile.

Sa dévotion & son attention redoubloient au saint sacrifice de la Messe, qu'il offroit tous les jours d'un air si pénétré de la grandeur de ce Mystére, qu'il en inspiroit de la vénération aux assistants. Il y recevoit de grandes lumieres; & c'est pour cela que quand il avoit ou quelque affaire épineuse à traiter, ou quelque dissiculté à résoudre, ou quelque chose cachée à découvrir, il disoit, en s'en allant dire la Messe: Allons au Conseil. Une personne qui estoit sous sa conduite a asseuré, que plus d'une fois au sortir de l'Autel, il luy avoit dit des choses qu'il n'avoit pû apprendre que là. La pureté de cœur avec laquelle il célébroit les saints Mystéres, luy attiroit sans doute ces faveurs du Ciel. Car il se confessoir rous les jours, & autant qu'il pouvoit immediatement avant que de dire la Messe, n'approchant du faint Autel, que comme Moise approchoit du buisson ardent. Aussi n'en sortoit-il comme luy,

que plein de Dieu, & pénétré des vives lumieres qu'il avoit puisées dans ce grand commerce avec le Seigneur, qu'il entretenoit encore long-temps aprés la Messe, n'employant jamais moins d'une

demie heure à faire son action de graces.

Il avoit eû cette dévotion particulière au saint Sacrement dés ses jeunes années. Pendant qu'il étudioit en Théologie à Lyon il entendoit tous les jours deux Messes. Long-temps aprés qu'il fut forti d'Italie, on se souvenoit encore à Verceil, où il avoit fait ses premieres études aprés son entrée dans la Compagnie, de l'extréme piété avec laquelle il avoit coutume de communier; de sorte que les jours qu'il y avoit Communion au College pour ceux qui n'estoient pas Prestres, les personnes devotes de la Ville s'y trouvoient par une sainte curiosité, pour voir le respect & la modestie avec laquelle il recevoit le pain cé-Ieste. Le Pere Suffren dans son Année Sainte afseure que le serviteur de Dieu luy avoit dit, que s'il estoit jamais sauvé, il tenoit son salut de la dévotion qu'il avoit euë à ce Sacrement. Je dois ce témoignage, dit cet Auteur, à la vertu du Pere Coton Religieux de nostre Compagnie, qu'en tout temps, mesme durant l'Hyver, il ne manquoit point à quatre heures du matin d'aller visiter le saint Sacrement. Quand on ne le trouvoit pas en sa chambre, on le trouvoit pour l'ordinaire à l'Eglise, prosterné devant son cher Mai-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 143

stre. Aussi nostre Seigneur l'a-t-il bien recompensé de ces devoirs qu'il luy rendoit. Car outre les lumieres extraordinaires qu'il en a reçeues. il avoit acquis une si grande confiance en la vertu de ce Mystere, qu'il m'a souvent dir, que si je le voyois en Paradis, la dévotion qu'il avoit toûjours eûë à la divine Eucharistie luy en avoir ouvert la porte. Ce que j'ay le plus admiré en luy, est qu'il gardoit cette bonne coutume de l'aller visiter à quatre heures, non-seulement lorsqu'il étudioit en Théologie, oû étudiant avec luy j'avois le bonheur d'en estre témoin, non-seubement lorsqu'il enseignoit, ou qu'il preschoit, mais encore durant les quatorze ans qu'il demeura à la Cour des Rois Henry IV. d'heureuse mémoire, & de Louis XIII. à présent regnant. Car nonobstant toutes les affaires que cette Charge traisne aprés soy, il ne manquoit point à s'aquiter de ce devoir de piété, à moins qu'il ne fust malade; & alors il ne laissoit pas mesme, sans sortir de son lit, de visiter en esprit le saint Saerement, & de prier quelqu'un qu'il y allast en fa place.

De cette union avec Dieu naissoit dans le Pere Coton une confiance en sa grace, qui l'empes-choit de désespérer jamais d'aucun événement, & une conformité à sa volonté, qui le rendoit toûjours content de tout ce qui arrivoit. Il ne pouvoit comprendre, qu'un Chrestien trouvast quel-

Hh ij

que chose d'impossible. Se peut-il faire, disoitil, que le courage puisse manquer à une ame, qui
considére qu'elle a Dieu pour perc, pour frere, pour
époux, pour pasteur, pour guide, pour protecteur,
pour maistre, pour ami, pour nourriture, pour récompense? que ceux-là s'abbattent & manquent de cœur,
qui ne croyent pas ces choses, ou qui mettent leur confiance en eux-mesmes. Pour nous, dont l'espérance esten
Dieu, qui nous tient lieu de tout, qui esface nos pechez
par sa miséricorde, qui soutient nostre foiblesse par sa
puissance, nous ne devons désespérer de rien.

A voir le soin que le Pere Coton apportoit aux assaires qu'il avoit entre les mains, il est aisé de juger qu'il y gardoit la sage maxime de saint Ignace, d'y employer tous les moyens humains, comme s'il n'y eust rien attendu de Dieu; & d'y attendre tout de Dieu, comme s'il n'y eust point employé de moyens humains, en usant parce que Dieu veut qu'on en use, & ne s'appuyant que sur le secours de celuy qui seul les peut rendre

efficaces.

C'est ainsi que sa consiance dans les choses qui estoient à faire, estoit toûjours suivie d'une parfaite conformité à la volonté de Dieu, quand elles estoient faites. On peut dire mesme, que tous les désirs du Pere Coton, & toutes ses priéres se réduisoient à demander, que la volonté de Dieu sust accomplie en toutes choses. C'est parlà qu'il terminoit presque toutes ses lettres, tou-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 245 tes ses négociations, & tous ses discours. Il ne recommandoit rien tant aux ames qu'il conduisoit dans la vie intérieure, que cette parfaite conformité aux dispositions de la Providence, mesme en ce quiregarde lesc hoses de Dieu. Une personne se plaignant à luy dans une lettre qu'elle luy écrivit, qu'elle estoit sujette à des alternatives de consolations & de sécheresses, ausquelles elle avoit de la peine à s'accoutumer, passant quelquefois tout d'un coup d'une extréme abondance de lumieres, de gousts, & de bons sentiments à des ténébres, à une insensibilité, & à une stérilité qui la désoloit. Aprés avoir ainsi exposé l'estat de son ame, elle luy demandoit ce qu'elle devoit faire. Ce que vous devez faire? luy répondit-il, ne faites rien, mais laissez faire Dieu; laissez-vous conduire à luy: il est le maistre, il use de nos ames comme il luy plaist, & toûjours avec une charité infinie : de sorte que si nous n'y mettons point d'empeschement, c'est toujours luy qui nous conduit. Une autre estant trop inquiéte sur son estat, & luy ayant exposé la perpléxité où la mettoit la crainte de n'estre pas bien avec Dieu, le prioit de la consoler & de la rasseurer là-dessus. Le saint homme luy répondit deux choses: La premiere, qu'elle devoit avoir de la confiance en Dieu: La seconde, qu'elle devoit se conformer à sa sainte volonté, pour demeurer tant qu'il luy plairoit dans cette pénible disposition. Vous vous faites Hh iij

tort, luy dit-il, si vous craignez plus vos pechez, que vous n'espérez en la bonté de Dien. Mais au reste vous estes à luy, trouvez bon qu'il use de son biencomme il luy plaist, es soit qu'il vous flatte, soit qu'il
vous maltraitte, soit qu'il vous donne, soit qu'il vous
refuse, soit qu'il vous accorde la paix, ou qu'il veuilleque vous ayez la guerre, acquiescez à tout ce qu'il
ordonne.

Le principe de cette conformité dans le Pere-Coton, estoit la haute idée qu'il avoit de Dieu,, auquel il disoit qu'il estoit juste que tout estre creé fust soumis. Il prenoit un extréme plaisir en tout ce qui luy arrivoit, de penser qu'il dépendoit de Dieu, & que sa sainte volonté s'accomplissoit en sa personne.

De-là venoit cette tranquilité, que toute la France admira dans une vie si pleine d'action & de mouvement. Ceux qui avoient le plus vescu avec luy, & qui se souvenoient de l'avoir veu dans tous les divers estats de sa vie, asseuroient qu'ils ne se souvenoient pas d'avoir jamais remarqué aucun signe d'altération ni dans ses paroles, ni sur son visage, ni dans ses manières d'agir. Il avoit eû dans sa jeunesse la mesme application & la mesme ardeur à l'étude, que ceux qui s'en sont une passion: cependant on n'avoit pas mémoire, ni que ses spéculations l'eussent jamais rendu chagrin, ni que la chaleur de la dispute eust en quelque occasion que ce soit

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 2/7 excité en luy celle de la colére. Dés qu'il fur devenu maistre en Israël, il se trouva dans un accablement extréme de toutes sortes d'occupations. Il luy fallut presque toûjours en mesme temps prescher, disputer contre les Herétiques, écrire des livres, répondre à toutes sortes de personnes, qui s'adressoient à luy ou pour estre instruites dans la Religion Catholique, ou pour estre conduites dans la vie spirituelle, ou pour recevoir ses décisions sur des disficultez de conscience: parmi tout cela non-seulement on ne l'entendit jamais se plaindre, ni témoigner du chagrin; mais on n'avoit pas mesme remarqué qu'on l'eust veû empressé. Les persécutions & les calomnies que les envieux & les Herétiques luy susciterent durant tout le temps qu'il fut à la Cour, & les contradictions terribles qu'il souffrit encore depuis pour la cause commune de sa Compagnie, l'obligérent à se donner de grands mouvements; car il combattit toûjours courageusement pour la justice & pour la vérité: mais ce fut des mouvements sans inquiétude, & l'on peut dire, qu'il passa sa vie à soutenir une rude guerre sans avoir perdu un moment de paix.

Cette égalité d'esprit sut d'autant plus admirable en luy, qu'il eut une plus grande vicissitude de bons & de mauvais succès. Rien n'éprouve mieux la vraye Philosophie, que cette fréquente alternative du bien & du mal, qui oste à

la constance le secours de l'habitude, & qui l'expose continuellement au danger de la surprise: mais la Philosophie de cet homme admirable étoit d'un ordre supérieur à celle des sages du monde, n'étant établie que sur les maximes éternelles, & sur le bon plaisir du souverain Maître, qu'il regardoit en toutes choses. Ceux qui l'ont bien connu, asseurent qu'il ne perdoit en effet jamais la présence de Dieu, & croyent qu'il s'etoit luy même dépeint, lorsque dans un de ses ouvrages, où il fait le portrait de l'homme intérieur, il le définit: Un Chrétien, qui en toutes choses ne voit que Dieu, auprés duquel tout le reste s'éclipse, & les plus grands Rois ne paroissent rien ; qui n'a intention de plaire qu'à Dieu, qui ne craint de fâcher que Dieu, qui n'agit même à l'égard de ceux qu'il aime, que par le motif de la volonté de Dieu, qui veut que nous nous rendions agréables à ceux à qui il veut faire du bien par nous: Ajoûtant que par-là l'homme vrayment spirituel acquiert je ne sçay quelle grandeur d'ame, qui fait qu'aucune chose de la terre ne peut arréter ses regards, & qu'ainsi il demeure dans les villes & parmy le tumulre du monde avec la mesme liberté, & la même tranquilité de cœur, que dans la solitude & au delert.

A mesure qu'il avançoit dans la connoissance de Dieu, il se persectionnoit en celle de luymême; persuadé que plus on connoist Dieu, plus

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 249 on l'aime, & plus on s'étudie à se rendre agréable à ses yeux, en se corrigeant de ses défauts, & en déracinant de son cœur l'amour propre, qui en est la source. Il disoit, que c'est un témoignage qu'une ame doit donner à Dieu de l'estime qu'elle fair de luy, que de travailler continuellement à extirper cet amour de soy-même, qui altére la pureté & empelche la ferveur de l'amour divin. Il le regardoit non seulement comme l'ennemi de Dieu, mais comme le sien propre. Si j'étois sumé de quelqu'un, écrivoit-il à une de ses filles spirituelles, je le prierois de demander à nostre Seigneur, qu'il me garentist de moy-mesme, sçachant que Dieu ne peut estre offensé de moy, que quand je suis trop d'accord avec moy; ni moy de moy, que quand je ne me défie pas affez de moy.

De-là il concluoit, que cette attention sur les mouvemens de son cœur devoit estre l'exercice le plus ordinaire, & l'occupation la plus continuelle de ceux qui aspirent à la perfection. Pour luy il n'en avoit point de plus grande. Outre la demie heure d'examen qu'on fait dans la Compagnie selon la regle, il n'y avoit gueres d'heures dans le jour qu'il ne rentrast dans son intérieur à l'exemple de Saint Ignace; & il se jugeoit si sevérement, qu'on le trouvoit tout baigné de larmes à la sin de ses examens. Il avoit pris pour maxime, de se juger comme il croyoit qu'on le jugeroit au Tribunal du Souverain Juge. De-là.

venoit la pénétration qu'il avoit à trouver des fautes, où ses Confesseurs n'en voyoient point. C'est le témoignage qu'ils en ont rendu aprés sa mort. Ainsi avec une conscience tres-innocente il avoit les sentimens d'un grand pénitent, s'écriant souvent pendant la journée, & quelquesois mesme durant la nuit: Mon Dieu, ayez pitié de moy: he-las, que je suis un grand pecheur! Seigneur, guérissez

mon ame, parce que j'ay peché contre vous.

Avec cela il estoit convaincu, que la ferveur & l'amour de Dieu font plus en un moment dans une ame, pour la purisier de ses fautes & de ses imperfections, que toutes les réflexions & tous les examens en beaucoup de temps. Il disoit que depuis le peché, le cœur de l'homme estoit devenu un champ fertile en épines & en mauvaises herbes, & que tout de mesme que le laboureur fait plus dans une heure, en mettant le feu à celles qui gastent sa terre, qu'il ne fait en plusieurs jours en les sarclant, parce qu'en mesme temps qu'il arrache d'un costé l'yvraye, il croist de l'aurre: ainsi l'homme spirituel avance plus pour épurer son cœur de ses défauts & de ses mauvaispenchans, par un quart d'heure de ferveur & d'amour de Dieu qu'il y excite, que par les réflexions & les examens de toute une année. Le Pere Coton avoit joint l'un à l'autre. Il paroist par ses Livres de dévotion combien il avoit eu de soin d'allumer dans son cœur ce divin feu, car il n'y

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 251.

traite presque d'autre chose, que des moyens d'unir l'ame à Dieu par la parsaite charité. On remarqua dans une ville où il avoit presché, qu'il y avoit fait plus de soixante sermons de l'amour de Dieu tous disserens les uns des autres. Il avoit une si grande tendresse pour la personne de nostre Seigneur, qu'il dit un jour considemment à une personne de ses amis, qu'il n'y avoit point d'injure si atroce dont il ne perdist le sentiment, point de chose si dissicile, qu'il ne sist, dés qu'on interposoit auprés de luy le nom adorable de Jesus-Christ.

Cette attention à Dieu & à soy, loin de diminuer celle qu'il devoit avoir à servir le prochain, l'augmentoit au contraire beaucoup. Il estoit persuadé, que comme l'amour du prochain qui n'a pas son principe en Dieu est un amour defectueux; aussi l'amour de Dieu qui ne produit pas l'amour du prochain est un amour trompeur, qui ne merite pas le nom de charité, & qui dégenére en amour propre. Pénétré de cette pensée, il rendoit volontiers service à tous ceux qui avoient besoin de luy; il les prévenoit mesme quand il pouvoit. Un de ses soins, lorsqu'il estoit à la Cour, sur tout durant le Regne de Henry IV. estoit de s'informer dans les Provinces, qui estoient ceux dont les nécessitez plus pressantes devoient estre soulagées par les charitez particulières du Roy, auprés duquel il estoit toûjours

li 1

l'Avocat des pauvres & des malheureux.

Son crédit estoit un bien commun à tous les gens de bien, sur tout aux Ordres Religieux. Car rant s'en faut que comme il arrive souvent, l'affection qu'il avoit pour le sien diminuast en luy l'estime des autres, qu'au contraire elle la rendoit plus vive, luy faisant regarder tous les Religieux comme ses Freres, & des personnes unies avec luy par le lien d'une mesme profession. Il n'omit rien pour leur donner des marques solides de ce zele, qu'il fit éclater mesme quelquefois avec une chaleur qui ne luy estoit pas ordinaire. Un jour comme il sollicitoit auprés d'un des Sécretaires d'Estat l'affaire d'une Communauté, ce Ministre, qui apparemment se trouvoit gesné de sa sollicitation, suy demanda d'un ton chagrin, de quelle utilité estoient à l'Eglise tant de dissérents ordres? De quelle utilité, reprit le Pere Coton? c'est non-seulement un grand secours à l'Eglise, mais c'est le bonheur de l'Etat, tandis que la doctrine y est saine, que la discipline s'y garde, & que l'esprit intérieur s'y conserve. C'est ce qui détourne les sleaux du Ciel, & ce qui attire la bénédiction de Dieu sur les peuples. Honry IV. le voyant si zelé pour la conservation des Ordres Religieux, luy avoit donné charge de luy indiquer tout ce qu'il pourroit faire pour eux de concert avec le Pape, asseurant qu'il appuyeroie de l'autorité Royalle toutes les constitutions

DU P. PIERRE COTON Liv. IV. 253 Apostoliques qui seroient faites en leur faveur.

Ce fut en ce temps-là que se commencerent une grande partie de ces saintes réformes, qui font refleurir aujourd'huy la profession Monastique en France. Il y en a peu qui ne reconnoissent que le crédit du Pere Coton leur fut de grand secours, pour surmonter les obstacles que les bien-intentionnez trouvent toûjours en ces occasions; & la plûpart mesme se servirent de ses conseils pour former leur nouvelle discipline. Il paroist par une lettre que luy écrivit en l'année 1604. le Général des Chastreux dans un Chapitre de tout l'Ordre, qu'il y estoit regardé comme un ami, & un bienfacteur particulier, puisqu'outre la communication de bonnes œuvres établie depuis tres-long-temps entre ces illustres Solitaires & nous, ils luy accorderent un anniversaire à perpétuité dans tous leurs Couvents.

Durant tout le temps que le serviteur de Dieu fut en estat de rendre service à ceux qui avoient besoin de luy à la Cour, sa porte sur toûjours ouverte à tout le monde. Si les affaires n'estoient point hors de la sphére de sa Charge, il s'y employoit volontiers; & quand elles n'estoient pas de son ressort, on avoit au moins la consolation de recevoir de luy des conseils toûjours pleins de sagesse & de charité.

Jamais l'accablement où il se trouvoit quel-

quefois ne fatiguoit personne que luy. On luy voyoit toujours l'esprit libre & le visage ouvert pour tout le monde. Ainsi il portoit tout seul le poids de son employ, & auroit crû pécher contre la charité, si par des abords difficiles & chagrins, comme il arrive souvent aux personnes publiques, il en eust fait porter une partie à ceux, qui par la nécessité de leurs affaires estoient obligez de traiter avec luy. Il estoit si patient à endurer ces sortes de fatigues, qu'il souffrit durant tres-long-temps les importunitez d'une espéce de fou, qui le suivoit par tout, qui l'attendoit à tous les passages pour luy proposer ses extravagances, qui le poussoit mesme assezrudement quand il n'en estoit pas satisfait. Il eust esté facile au Pere de se délivrer de cette persécution, s'il en eust voulu faire des plaintes: mais loin de se plaindre, il parloit toûjours à cet homme avec une douceur admirable, & avoit la charité de luy rendre sur ce qu'il luy demandoit, toute la raison dont il estoit capable.

Il fut tres-difficile de le faire résoudre à donner de la peine à un insolent, qui pour s'attirer de la considération dans Paris, se disoit faussement son beau-frere, & qui avoit mesme osé luy écrire des lettres, par lesquelles il luy donnoit avis de cette alliance. La raison qui le détermina à faire connoistre cet imposteur, sur qu'il se messoit d'Astrologie judiciaire. Il pria les DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 255 Garde des Sceaux de Sillery, qui estoit son ami particulier, d'éclaircir ce que c'estoit que cet homme. On trouva que c'estoit un esprit vain & hardy, qui cherchoit à se donner du succés, & à faire quelque fortune. Le Garde des Sceaux le sit prendre, l'intimida, luy sit avoüer sa faute, & l'obligea pour sortir d'assaires, d'avoir recours au serviteur de Dieu, lequel tira ce malheureux des mains de la justice des hommes, à condition qu'il se confesseroit, & qu'il se reconcilieroit avec Dieu.

Le Pere Coton avoit éprouvé la vérité de cette maxime de saint Bernard, dont nostre bienheureux Instituteur nous recommande tant l'usage, qu'il n'est rien de difficile aux humbles, rien de rude aux débonnaires. Comme il avoit un attrait particulier à contempler les perfections de la tressainte ame de nostre Seigneur, & l'œconomie admirable de son union avec le Verbe, il avoit appris à cette échole à estre doux & humble de cœur. C'estoit les vertus que Henry IV. admiroit le plus en luy. Il disoit qu'il ne connoissoit pas un homme plus humble, plus inaccessible à la colére & moins capable de penser mal de personne, bien loin d'en faire à qui que ce fust. En estet il n'en faisoit pas mesme à ses ennemis. Au contraire, observant à la lettre le precepte de l'Evangile, il leur faisoit toûjours tout le bien & tout le plaisir qu'il pouvoit. La conduite qu'il

eut avec le Garde des Sceaux du Vair en fut un exemple d'un grand éclat, & d'une grande édification. Le Pere Coton avoit receu de luy pendant la disgrace des Jésuites le mauvais traitement dont nous avons parlé dans le premier Livre de cette Histoire : le serviteur de Dieu avoit pû luy nuire, se trouvant encore à la Cour, & y estant toûjours en grande consideration, lorsqu'on parla de donner les Sceaux à ce Magistrat: loin d'en user ainsi, le Pere Coton fut le premier à rendre justice au mérite de M. de Vair, & à l'appuyer mesme auprés du Roy de son suf-

frage & de son crédit.

Cette humilité & cette douceur estoient d'autant plus solides dans l'homme de Dieu, qu'il avoir apporté un grand soin à les épurer de certains dehors, qui ressentent l'affectation, & qui donnent lieu à l'amour propre de se récompenser par le faste de ce que la modération luy fait perdre. Un homme s'estant un jour emporté extraordinairement contre luy, & luy ayant demandé en colére ce qu'il estoit, & ce qu'il croyoit estre ? le Pere luy répondit humblement, qu'il estoit un petit ver de terre: mais ayant fait ensuite réflexion à cette parole, il la condamna, & asseura qu'il eust voulu ne l'avoir pas dire. Par ce mesme principe, quand il estoit Supérieur, il estoit autant éloigné de se distinguer, en refusant les marques de distinction établies

par

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 257 la coûtume ou par la régle, qu'en en demandant de nouvelles.

Aussi a-t'on trouvé dans un petit livre, où il avoit écrit ses maximes & ses bonnes résolutions, qu'une des principales estoit de fuir la singularité, comme une chose de mauvais exemple & contraire à l'avancement spirituel des ames. J'ay ce livre entre mes mains écrit de la sienne: le Lecteur ne sera pas fâché d'en trouver icy la substance, qui luy fera voir avec quelle application ce grand serviteur de Dieu estudioit la science des Saints.

Dieu par son infinie miséricorde, c'est ainsi qu'il commence, me fasse la grace d'observer exactement

ce qui est contenu en ce papier.

De ne jamais rien faire, ni rien dire, sans y avoir bien pensé, es autant que je le pourrai, sans l'avoir recommandé à Dieu, asin qu'aucune de mes actions ni de mes paroles ne luy déplaise.

De parler peu, toujours modestement, toujours bien

des autres : mais jamais de moy.

De ne point contester, point exaggérer.

De ne point m'informer des affaires d'autruy, ni dire mon avis quand on ne me le demandera pas, si la charité ne m'y oblige.

De mesler dans tous mes entretiens quelque chose de Dieu, parce que c'est le moyen d'éviter les paroles pyseuses, & un grand préservatif contre la médisance.

Il ne faut jamais reprendre en colére, & toujours

Kĸ

avec discretion, & mesme avec humilité.

Il faut s'accommoder à la disposition de ceux avec qui on converse, sçavoir se réjouir avec ceux qui se réjouissent, & pleurer avec ceux qui pleurent, es ne témoigner point sa joye par un ris immodeste es, démesuré.

Il faut estre doux aux autres, es garder toute la sévé-

rité pour soy-mesme.

Il ne faut jamais rien faire en particulier, qu'on

ne pust faire en public.

Il ne faut point sortir de la maison sans une cause raisonnable ; & quand on en sort, il faut demander à Dieu la grace de ne point l'offenser.

Il ne faut manger qu'aux heures réglées, & jamais ne se plaindre de ce qu'on mange, s'il n'est pas assai-

sonné selon son goust.

Dans le vivre & dans le vestir on ne doit cher-

cher que le nécessaire.

.,4

Il faut avoir la présence de Dieu en tout ce qu'on fait, en tout ce qu'on dit, & en tout ce qu'on pense; & considérer qu'il nous regarde: c'est un grand moyen de toujours bien faire.

Il faut faire la méditation tous les matins, & conferver pendant la journée le souvenir de ce qu'on a médité. Ce point doit estre soigneusement observé, car

c'est un moyen d'avancer beaucoup.

Il faut conserver avec le mesme soin les sentimens que Dieu donne dans l'oraison, & s'appliquer à mettre en pratique les bons desirs qu'il y inspire.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 259

Un grand moyen d'arriver à la perfection, est d'examiner à chaque action que l'on fait les fautes qu'on y a commisse, & de tâcher à s'en corriger.

Il faut considérer Jesus-Christ en toutes sortes de personnes, puis-qu'il y est : ainsi on n'en méprisera aucune.

Il faut fermer les yeux aux défauts d'autruy, que nous ne pouvons corriger, pour ne les ouvrir qu'à leurs vertus & à leurs bonnes qualitez, dont nous pouvons tirer du profit.

Toute nostre attention doit estre à nous-mesmes, à nos imperfections, & à nos fautes, asin de nous en

amender.

Il faut avoir une grande ouverture pour son Confesseur, luy découvrir toutes nos imperfections, toutes nos tentations, toutes nos répugnances, asin que par ses bons conseils il nous aide à les surmonter.

Il faut confidérer en toutes choses la providence 🔗

la sagesse de Dieu.

Il faut s'offrir souvent à Dieu durant la journée

avec tendresse & cordialité.

Il faut avoir un grand désir de souffrir pour luy, est en embrasser volontiers toutes les occasions, s'humilier est se mortisser soy-mesme en toutes choses jusqu'à la mort.

Il se faut détacher de toutes choses, chercher Dieu,

🖝 on le trouvera,

Il faut souvent faire des actes d'amour de Dieu ; parce qu'ils enflamment & attendrissent le cœur.

Quand on est triste, troublé, inquiété, il ne faut

KK ij

pas quitter l'oraison, les actions de pénitence, & les bonnes œuvres qu'on a accoûtumé de faire; car c'est le but du démon, quand il cause ces troubles & ces dégouts. Ainsi loin de rien omettre en ces rencontres, il en faut plus faire qu'à l'ordinaire. C'est une sidélité que nostre Seigneur ne manquera pas de récompenser par un prompt & puissant secours.

De quelque part que nous viennent les réprimandes, il les faut bien recevoir, & avec humilité & prier

Dieu pour celuy qui les fait.

On doit tâcher par toutes sortes de voyes d'acquerir la dévotion, & d'en assaisonner tout ce qu'on fait : mais il ne faut pas vouloir paroistre dévot. Il faut fuir en toutes choses la singularité, laquelle est de mauvais exemple, & nuisible à l'avancement spirituel.

Il faut souvent penser aux devoirs de son estat, &

s'appliquer tout entier à les remplir.

Le Pere Coton avoit excellemment pratiqué cette derniere maxime, qui est l'abregé de toutes les autres. Car s'il porta si haut les vertus qui font le Chrestien dévot & interieur, il ne se rendit pas moins remarquable en celles qui sont propres du Religieux. On peut dire que la nature & la grace avoient concouru pour en faire un modéle accompli de la persection de nostre estat. Son humeur douce, complaisante & charitable à tout le monde, son esprit naturellement réglé, son extérieur composé & recüeilli pouvoient servir de regles vivantes pour les de-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 261 voirs de la vie commune, pour l'observation de la discipline, pour les bienséances de la modestie, qui distingue les Religieux des personnes séculières beaucoup plus encore que l'habit. Il estoit ouvert & affable, & d'une circonspection qui faisoit voir, qu'il ne craignoit rien davantage que de déplaire & de fâcher. Il ne pouvoit souffrir qu'aucun de ses freres fust mécontent de luy, & n'avoit point de plus grand plaisir que de leur en faire. Comme il n'estoit point curieux des affaires d'autruy, il parloit peu des autres, & n'en disoit que du bien. Il ne méprisoit que luy-mesme, & s'estant fait une maxime de ne juger de personne par ce qu'on en dit, il ne trouvoit pas qu'il fust difficile d'avoir bonne opinion de tout le monde.

Sa conversation dans le domestique estoit telle que la demande saint Ignace, c'est à dire,
propre à faire reconnoistre Jesus-Christ dans sa
personne comme dans sa vive image, & à se
rendre aux autres un modéle & un motif de
vertu. Plus on avoit de commerce avec luy, plus
on en vouloit avoir avec Dieu; & plus on avoit
d'union avec Dieu, plus on estimoit le bonheur d'avoir de la liaison avec luy. Un de ses
amis sit un écrit aprés sa mort, qui montre nonseulement combien sa mémoire luy estoit chere, mais encore combien elle luy estoit utile.
C'est une espèce de portrait, où quoy-qu'il se
KK iij

trouve beaucoup de traits de ceux que j'ay déja marquez, j'ay crû que la vivacité qu'y ajoûte une amitié sainte, leur donneroit une grace nouvelle pour plaire au Lecteur, & peut-estre pour le toucher. Voicy ce que contient cet écrit, dont j'ay l'exemplaire entre mes mains.

Mémorial pour entretenir en moy l'heureux fouvenir du Pere Pierre Coton, mort à Paris le dix-neuvième de Mars de l'année mil six cens vingt-

fix

Il avoit une tres-grande modestie, et baissoit presque toujours les yeux, à moins que la nécessité ne l'obligeast à les lever, pour faire bon accüeil à ceux qui l'abordoient, ou pour rendre plus vive une conversation dans laquelle il vouloit persuader. Car alors ses regards pleins d'un seu modeste, et animez d'une pieté tendre, secondoient si bien l'efficace de ses paroles, que c'estoit un coup seur pour luy, que de se rendre maistre du cœur.

Il estoit grave, mais de telle manière, qu'il ne paroisoit dans sa gravité ni affectation ni estude. Aussi quelque familier qu'on suft avec luy, ne s'est-on jamais apperceu par le moindre relâchement, qu'il sust gesné dans son sérieux, & qu'il le fallust voir en particulier pour le voir dans son naturel. Il estoit tel au dehors qu'il estoit au dedans, & par-tout toujours le

mesme.

Ces qualitez, qui le faisoient respecter, estoient assai-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 263 fonnées d'une affabilité, qui le rendoit aimable à tout le monde. Il me semble que je n'avois jamais bien conçeu la douceur de Jesus-Christ, avant que j'eusse conversé avec le Pere Coton. Elle paroissoit sur son visage, dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses lettres, dans ses livres, dans ses sermons. Il est à croire qu'elle venoit de la prosonde paix de son ame, laquelle appliquée par un attrait particulier à contempler les perfections de celle de nostre Seigneur, en recevoit cette impression.

Il avoit le cœur fort ouvert, & il recevoit toûjours si bien tous seux qui luy vouloient parler, que lors mesme que ses affaires ne luy permettoient pas de leur donner beaucoup de temps, ils sortoient toûjours contens d'avec luy. Il sembloit admirable, que dans les audiences qu'il donnoit, ceux qui luy parloient les derniers ne s'appercevoient non plus qu'il fust fatigué,

que s'ils eußent esté les premiers à luy parler.

Son humilité paroissoit, en ce que jamais on n'a veût en luy aucune marque de propre estime. Je luy ay oùi dire, qu'il estoit tres-indigne des graces qu'il recevoit de Dieu; or il me le disoit d'un air, qui ne me laissoit aucun lieu de douter qu'il ne parlast de bonne foy, or qu'il ne le pensast comme il le disoit. Je ne sortois gueres d'avec luy, que je n'y apprisse quelque chose appartenant à cette vertu. J'en estois touché, or j'en toncevois de grands désirs d'estre humble : j'en aurois davantage prosité si j'avois esté plus sidele à la grace. Il me demandoit quelque sois des choses qu'il sçavoit

mieux que moy, & des conseils dont il n'avoit pas besoin. Il s'estimoit incapable de la charge de Provin-vincial, & il disoit qu'il estoit dissicle d'en bien remplir tous les devoirs. Quoyque tout le monde sust content de luy touchant la manière dont-il avoit vescu à la Cour, il ne l'estoit pas luy-même. Il m'a dit deux ou trois sois, qu'il apprehendoit de n'y avoir pas fait pour les intérests de Dieu tout ce qu'il auroit bien pû, & en particulier que Dieu luy avoit fait connoistre un point important à la Religion, sur lequel il auroit deû faire d'un peu plus fortes remontrances.

De cette humilité naissoit une grande désiance de soymesme, de ses propres lumicres, & de ses propres forces. Aussi avoit il un soin extréme de consulter Dieu dans les choses douteuses, & si Dieu ne luy faisoit pas connoistre sa volonté par quelqu'un des signes par lesquels il avoit accoûtumé de la luy déclarer, il consultoit les sages; & quoyqu'il en jugeast luy-même, il

Doux & timide de son naturel, il estoit devenu courageux & infatigable : se trouvant toujours également au dessus du péril & de la peine.

s'en tenoit à leur avis.

Il estoit généreux dans le gouvernement des ames; co pour ne pas contraindre l'esprit de Dieu, il leur permettoit aisément de faire ce qui leur estoit inspiré, pourvû qu'il se peust promettre qu'elles auroient autant de courage pour persévérer, que de bonne volonté pour entreprendre.

Il se levoit avant les autres pour donner plus de temps

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 269

temps à l'oraison. Il me dit trois ou quatre fois à Blois, lorsqu'il y faisoit sa visite estant Provincial, que le Démon s'attachoit beaucoup en ce temps-là à le dégouster de la priére , luy troublant l'imagination par mille représentations capables de luy causer de la distraction. Il m'a encore dit, qu'il avoit souffert un jour pendant une heure entière la peine que cause. la privation de Dieu aux damnez, & qu'on ne se peut rien sigurer de tel. Il avoit une devotion particulière à Nostre Seigneur dans l'Eucharistie, où l'on eust dit à sa contenance respectueuse, quand il la tenoit entre ses mains, qu'il eust veu Jesus-Christ par d'autres yeux que par ceux de la foy. Il estoit aussi tres dévot à la Sainte Vierge. Une veille de la Conception il nous fit une exhortation domestique, où ayant det que ceux qui aimoient la Mere de Dieu devoient particuliérement honorer les Saints qu'elle avoit le plus aimez, il nous recommenda fort d'avoir de la dévotion au bienaimé disciple & à Saint Joseph. Il nous envoya le Pere Bertric & moy la veille de sa mort à Sainte Géneviéve prier Dieu pour luy, & implorer l'aide de cette Sainte, à laquelle il avoit coûtume d'avoir recours dans ses nécessitez les plus pressantes.

Il avoit un grand zele pour l'Eglife. Les divisions du Clergé, quand il y en avoit, et les guerres entre les Princes Chrestiens le faisoient extrémément souffrir ; ce qui nous parut sensiblement à la rupture des deux Couronnes. Il aimoit tendrement le Roy, et toute son appréhension estoit, que quelques libertins qui l'appro-

l'autre.

choient ne corrompissent ses bonnes inclinations, es ne luy sissent perdre la grace de Dieu. Il avoit une estime particulière pour la Reyne Régnante. Il disoit qu'elle soussit se aucoup, es avec beaucoup de patience; il la bouoit sur tout d'une grande humilité.

Le Pere Suffren m'a dit, que le Pere Coton luy avoit déclaré le temps de sa mort trois ans avant qu'elle arrivast, & que la Reynemere l'avoit asseuré, qu'il y en avoit plus de dix qu'il s'en estoit ouvert à elle. Il mourut le jour de Saint Joseph. Nous nous estions promis quelque temps auparavant dans une conversation où il m'avoit dit que Dieu l'avertissoit qu'il falloit sinir, que nous prierions Dieu ce jour-la l'un pour

o mon cher Pere, si l'amisié que vous avez eui pour moy sur la terre n'est pas refroidie, comme elle ne l'est pas, regardez moy du séjour de la gloire où Nostre Seigneur vous a placé, es m'obtenez la grace d'estre sidelle à pratiquer ce que vous m'avez appris pour me rendre agréable à Dieu dans toutes les actions de ma vie. Faites que je ressente vostre protection, es le crédit que vous avez auprés de Dieu. J'ay perdu en vous le plus grand ami que j'euse sur la terre: Ne m'oubliez pas dans le Ciel. Hastez par vos saintes priéres le cours de la Providence sur moy, es me tirez où vous estes, à l'abri de l'inconstance, de la variété, es des dangers de périr avant que d'arriver au port de l'éternité, où vous estes avec ceux que vous uvez aumez. Ainsi soit-il.

DU P. PIERRE COTON, Liv. IV. 257

Voilà les idées & les sentiments qui restoient de la conversation du Pere Coton. Il lioit volontiers avec les plus simples, s'ils estoient les plus dévots & les plus humbles; & persuadé de ce que dit N. Seigneur, que Dieu leur découvre beaucoup de choses qu'il cache aux sages & aux sçavants, il entroit avec plaisir en leur considence.

Dans une maladie qu'il eût à Milan, on luy donna un infirmier, qui luy parut si favorisé des graces du Ciel, & si plein de l'esprit de Dieu, qu'il fit une étroite liaison avec luy, & établit un commerce de priéres qui dura jusqu'à la fin de leur vie. Le bon frere ayant ensuitte passé dans l'Amerique, & estant au College de Lima, pria un Missionnaire d'écrire de sa part au serviteur de Dieu, pour luy rappeller le souvenir de cette ancienne amitié, & du pacte qu'ils avoient fait ensemble. Nostre frere Augustin Salombrin, dit ce Missionnaire dans sa lettre, m'a raconté des choses admirables de vous, & m'a prie de vous asseurer de sa part, qu'il est constant dans l'amitié que vous contractastes ensemble à Milan, dans une maladie où il eût le bonheur de vous rendre quelque service. Au reste je ne puis vous exprimer, combien nous croyons grand ami de Dieu celuy dont vous avez bien voulu faire le vostre. C'est un vray Saint, dont nous admirons les vertus depuis quinze ans qu'il est icy. Tout le monde le regarde comme un Religieux d'une tres haute perfection, & favorisé de beaucoup de graœs & de connoissances extraordinaires. Nous sommes en cette Maison cent quarante personnes, qui avons cette idée de luy. Ses travaux continuels, sur tout sa charité, non-seulement envers les nostres, mais encore envers plus de trois cens Négres qu'on luy a donnez à gouverner, nous consirme dans ces sentiments. Tel estoit le choix que le Pere Coton faisoit de ses considents & de ses amis, non qu'il affectast ces sortes de conversations, ou qu'il s'appliquast à les chercher, car sa maxime, comme j'ay dit, estoit de ne rien affecter: mais il estoit bienaise quand les occasions s'en présentoient naturellement, & il en tiroit un grand prosit.

Il cstoit pauvre jusqu'au scrupule. Lorsqu'il estoit Confesseur de Henry IV. le Pere Richeaume estant venu à la Cour, le serviteur de Dieu voulut luy rendre compte de sa conscience, suivant la pratique de la Compagnie, parce que ce Pere estoit Provincial dans la Province d'où il avoit esté tiré. Un des points principaux de ce compte, fut de faire un inventaire exact au Provincial de tout ce que l'employ de Confesseur du Roy, & sa demeure actuelle à la Cour l'obligeoit d'avoir de particulier, afin qu'il y retranchast tout ce qu'il jugeroit à propos, & qu'il vist, si sous prétexte de nécessité il ne s'y estoit rien glissé de superflu. Le Provincial non seulement n'y trouva rien de superflu, mais il jugea qu'il luy manquoit encore beaucoup du nécessaire. En

DU P. PIERRE COTON. Li IV. 269 effet ce ne fut qu'à l'extrémité, qu'on luy put

faire accepter un carrosse, & par l'expérience qu'il sit luy-mesme, qu'un homme en cette char-

ge ne s'en peut passer.

Il estoit entré dans tous les sentiments de saint Ignace à l'égard de l'obeissance, regardant dans son Supérieur la personne de Jesus-Christ, & le respectant comme celuy, qui estant revestu de l'autorité de Dieu, en tient icy-bas la place. Tout Confesseur du Roy qu'il estoit, le Supérieur de la Maison l'ayant un jour trouvé à la porte qu'il retournoit un peu tard du Louvre, où il ne demeuroit pas encore, il luy en fit une reprimande, que le serviteur de Dieu écouta avec un silence & une modestie d'autant plus admirable, qu'il avoit une bonne excuse dont il ne se voulut point servir. Car on sçeut de son Compagnon, que lorsqu'il sortoit de chez le Roy, un Prince du Sang l'avoit arresté pour luy parler d'une affaire de conséquence. Mais au lieu d'apporter au Supérieur cette raison de son retardement, le saint homme promit simplement, qu'il reviendroit une autre fois de meilleure heure.

Il ne faut pas s'étonner si estant un si parfait Religieux, il fut un supérieur si accompli quand il fut entré dans les charges de la Religion. La soûmission dans les Communautez est le meilleur apprentissage de la supériorité; & L l iij on n'y est jamais plus digne de commander que quand on y a bien sceû obeir. Le Pere Coton en est un bon exemple. Personne n'allia jamais mieux un grand zele du bien public, & un grand soin de la satisfaction des particuliers. Il sçavoit que quelquefois on sacrifie l'un à l'autre, quand ou pour maintenir la discipline on inquiéte trop ceux qui en portent le joug, ou pour flater ceux qui portent le joug on relâche la discipline. Sa douceur l'empescha de donner dans l'une de ces extrémitez, & l'esprit d'ordre, qui luy estoit naturel, le garentit de tomber dans l'autre. It vouloit que la Compagnie fust florissante, que les fonctions Apostoliques s'y fissent avec dignité, qu'on s'y rendist capables d'entrer dans tous les emplois utiles à l'Eglise & au prochain, qu'on y formast des Saints & des Sçavants; c'estoit là l'employ de son zele. Mais en mesine temps sa charité s'appliquoit à ménager dans ces diverses occupations les forces des particuliers, à consulter mesme leurs inclinations, & à s'y accommoder, autant que la prudence & l'équité le pouvoir permettre. Par ce mesme principe de charité, on ne le vit jamais ni mépriser les médiocres talents, ni décourager les vertus foibles. Il tiroit des premiers ce qu'il en pouvoit tirer pour le service de Dieu, & les sçavoit louer à propos à proportion de leurs succès: il poussoit les seconds le plus avant qu'il pouvoit dans le

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 278 chemin de la perfection, & prenoit soigneusement garde, que de trop fortes reprimandes, au lieu d'augmenter la ferveur, ne changeassent la tiédeur en dégoust. Sur tout il évitoit de faire sur des soupçons & des rapports, des reproches qu'on n'eust pas mérité. On l'accusoit d'estre trop crédule, & de s'en laisser quelquefois imposer, c'estoit un defaut : mais c'estoit un defaut qu'il n'avoit point quand il s'agissoit de juger ou de croire du mal. Il falloit qu'il fust bien évident, ou bien prouvé, quand il le croyoit; & les réprimendes qu'il en faisoit alors estoient si modérées & si modestes, qu'on estoit persuadé qu'elles luy faisoient plus de peine, qu'à celuy qui les recevoit.

Ce n'est pas que pour estre bon, il crut qu'il luy sust permis d'estre mou, ni que pour rendre l'obeissence douce, il en énervast la vigueur. Pendant qu'il estoit Provincial, le Pere de Lingendes s'estant excusé de prescher à la Fléche sur de bonnes raisons, mais moins bonnes que celles qu'avoit le Pere Coton de souhaiter qu'il y preschast, le saint homme luy écrivit une lettre, qui marque que le mérite extraordinaire de ce césébre Prédicateur, estoit une raison chez luy d'en exiger une plus prompte & plus parsaite obeissance.

Comme il estoit tres-convaince de la maxime de saint Ignace, que la loy intérieure de l'esprit

est le fondement de la discipline régulière, & le principe de la perfection Religieuse, il avoir une extreme application de la maintenir dans la Compagnie; & comme il n'estoit pas moins persuadé, qu'un Supérieur ne contribue à conserver cet esprit intérieur, qu'autant qu'il a la confiance de ses inferieurs, il se faisoit une étude de les gagner, & de se frayer l'entrée dans leurs cœurs par des manières engageantes, & quand il pouvoit par des services. De là venoit, qu'il n'évitoit rien tant, que de laisser croire à qui que ce fust qu'il ne l'aimast pas; & il ne paroissoit rien faire avec plus d'empressement, que d'adoucir & de rapprocher ceux à qui il avoit peû donner occasion de s'éloigner tant soit peu de luy. Aussi estoit-il le conseil & le directeur de conscience de tous ceux qui vivoient sous sa charge. Les vieillards & les plus expérimentez dans la vie spirituelle luy faisoient leurs confessions générales, & luy découvroient les replis de leur cœur avec une simplicité de novices. Trois chofes sur tout luy attiroient cette constance de ses inferieurs, beaucoup de secret, beaucoup de lumiéres, beaucoup d'onction. Il avoit receû, entre autres dons nécessaires à ce ministère, un grand discernement des esprits, & une telle efficace dans ses paroles, sur tout à appaiser les troubles intérieurs, que d'un mot il calmoit quelquefois les personnes les plus agitées.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 273

Ce talent de direction fut connû au dehors comme au dedans, & ne fit pas une des moindres occupations du Pere Coton. Presque toutes les personnes dévotes de son temps voulurent entrer en commerce avec luy, & les ames les plus éle-

vées se conduisirent par ses avis.

Michel le Nobletz, cet Apostre de la basse Bretagne dont la vie a esté écrite depuis quelques années si poliment & avec tant d'onction, estant venu à Paris exprés pour trouver un bon Directeur, ne douta point à la manière dont tout le monde parloit du Pere Coton, que ce ne fust celuy que Dieu luy avoit destiné. Il l'alla trouver, & s'estant ouvert à luy de tout ce qui se pasfoit de plus secret dans son cœur, il luy déclara la vocation qu'il sentoit à la vie Apostolique: mais il luy dit en mesme temps certaines raisons qu'il luy sembloit avoir de craindre les engagemens du Sacerdoce. Le Pere Coton admirant les trésors de graces & de vertus célestes qu'il reconnût dans cette sainte ame, versa des larmes de joye en luy parlant, & l'exhorta à ne plus différer de prendre les ordres sacrez, afin de se rendre au plûtost capable des desseins que Dieu avoit sur luy pour sa gloire & pour le salut des ames. M. le Nobletz receut cet avis comme un oracle par lequel Dieu luy parloit, & suivant fidelement la direction d'un guide qu'il croyoir si clairvoyant, se sit Prestre, & commença cette longue carriére Mm

de cinquante-deux ans qu'il passa dans les Missions de la basse Bretagne, où son tombeau est encore aujourd'huy honoré du concours des fidéles de toute cette grande Province, dont les peuples ont souvent expérimenté les effets des prières & de l'intercession de ce saint Preftre.

Marie de Valence, dont la vie a esté aussi écrite par ordre de la feu-Reyne Mere, fut une des filles spirituelles du Pere Coton. Elle avoit esté Huguenotte, & Dieu luy ayant touché le cœur, elle correspondit si parfaitement aux graces abondantes qu'elle en receut, qu'elle devint une autre sainte Thérése. Elle craignit l'illusion, & souhaita pour s'asseurer de communiquer au Pere Coton l'état intérieur de son ame : elle le sit, & elle en receut tant de consolation & de lumiéres, qu'elle marcha depuis en asseurance par ces voyes périlleuses des illustrations & des graces extraordinaires : ne craignant plus les déguisemens & les piéges de l'ange de ténébres, depuis qu'elle se vit sous la conduite d'un guide si sage & si éclairé.

La vénérable Marie de l'Incarnation, si connuë sous le nom de Mademoiselle Acharie, n'eut en personne plus de confiance, si nous en croyons M. Duval, qu'elle en eut au Pere Coton; & elle luy découvrit des sécrets touchant certaines graces particulières dont le Ciel la favorisa, qu'elle ne

découyrit à aucun autre.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 275

La Sœur Angelique de la Trinité Carmelite, fille unique du Mareschal de Brissac, ne le connût que tard, mais elle l'estima tant quand elle l'eut connû, qu'elle voulut mourir entre ses mains. Ce fut dans l'onction que Dieu avoit attachée aux paroles de son serviteur, qu'elle trouva en ce passage terrible une tranquilité, que la délicatesse de sa conscience troubloit souvent par d'importuns scrupules. C'estoitune ame courageuse, qui avoit quitté le mondemalgréle Mareschal son pére, & les démarches qu'il avoit déja faites pour suy trouver un grand parti. Une si haute naissance, & beaucoup de beauté avoient fait tourner sur elle les yeux de toutela Cour. Mais la sainte épouse de Jesus-Christ, prenanten aversion des avantages, qui la faisoient aimer du monde qu'elle haissoit, fit tout ce qu'elle peût pour flétrir cette fleur de teint, se lavant le visage, & l'allant ensuitte exposer au Soleil. Elle disoit quelques fois au Mareschal: vous voulez que je sois du monde, mais je m'y rendray si désagréable, qu'on ne m'y pourra plus souffrir. Sa constance vainquit l'obstination de son pére. Elle entra en religion, où elle vescut peu: mais en ce peu qu'elle y vescut elle y fit beaucoup de chemin, & Dieu y soutint toujours sa ferveur d'une grande abondance de graces, quelquefois mesme de visites & d'illustrations extraordinaires.

Mais parmi les ames que la Providence adressa M m ij au serviteur de Dieu, aucune ne luy fut plus chére que cette pauvre fille possédée, qui suy avoit causé du temps de Henry IV. une si furieuse persécution. Un saint Prestre nommé Sellier, qui en prit la direction quelques années aprés, & qui venoit de temps en temps consulter son ancien Directeur, a fort authentiquement asseûré, que le Pere Coton l'entendant un jour parler du déplorable estat, où cette ame souffrante estoit réduite, s'écria touché de compassion, ô prosondeur des richesses de la science & de la sagesse de Dieu! & que les larmes qu'il versoit en abondance luy ayant osté l'usage de la parole, il demeura longtemps sans parler. Aprés quoy se faisant un effort, il luy avoit tenu ce discours. O mon frere, que la Providence est admirable dans la conduite qu'elle tient sur les ames! & que les voyes par lesquelles elle les mêne à la perfection sont cachèes! n'abandonnez point, je vous en conjure, le soin de celle qu'elle vous a mis entre les mains, & dont elle vous confie la direction. C'est une œuvre digne de vostre charité: car cette fille est une fidelle servante de Dieu, & je regarde comme une des plus grandes graces que Dieu m'ait faite en toute ma vie la connoissance qu'il m'en a donnée. Personne ne m'a jamais porté plus efficacement à Dieu qu'elle. Sa conversation m'a plus fait de bien, que tout ce que s'ay jamais leû de bons livres. Aussi n'ay-je jamais trouvé personne qui approchast de sa perfection. Sa patience, sa fidelité, sa conformité à la volonté de Dieu dans l'affreux estat où

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 277 elle est, m'ont paru à un point que je ne puis dire. Il luy sembloit quelquefois qu'elle succomboit aux suggestions de l'ennemi : mais Dieu ne l'abandonnoit point, & pour peu qu'on connust son intérieur, on voyoit bien que ses victoires n'estoient douteuses qu'à elle-mesme, pour les rendre plus méritoires. Quelquefois lorsque le démon estoit le plus maistre de ses sens, c'estoit alors que Dieu possédoit plus sensiblement son cœur. Pendant que sa langue proféroit des blasphemes, son ame estoit intimement unie à Dieu par un amour tres-tendre, & une foy tres-vive, son agitation extérieure n'empeschant point son recûcillement intérieur. Au reste Dieu se veut servir d'elle, & de l'estat où il l'a mise depuis l'âge de deux ans, pour la conversion d'un grand nombre d'herétiques, 🕳 de beaucoup de Catholiques. Elle a servi de ma connoissance pour réunir à l'Eglise plus de cinq cents huguenots, & pour faire faire plus de dix mille confessions générales, comme le démon qui la posséde a esté obligé d'awüer. Aprés ce discours, qui regardoit le passé, le Prestre asseure, que le Pere Coton luy dit beaucoup d'autres choses qui regardoient l'avenir, comme les conversions que Dieu feroit encore par le moyen de cette fille, mesme de beaucoup de gens de qualité, les consolations dont Dieu la combleroit quand elle seroit le plus abandonnée des hommes, les bénédictions du Ciel sur ceux qui luy rendroient quelque service, & en particulier sur celuy qui en vouloit bien prendre la direction: choses, ajoûte l'Ecclessastique, que j'ay · Mm iij

toutes expérimentées durant l'espace de vingttrois ans, que cette sainte ame a esté sous ma conduite.

Le Roy scavoit bien l'estime que le Pere Coton faisoit de la vertu de cette servante de Dieu; & cette connoissance que le Roy en avoit la rendit célébre. Elle luy sit mesme des ennemis, qui taschoient de persuader au Roy que le Pere s'y laissoit tromper. Un Courtisan poussa la chose si loin, qu'il osa un jour asseurer sa Majesté, que c'estoit une personne de mauvaise vie. Le Pere Coton estoit présent; le Roy le regardant, luy demanda ce qu'il répondoit à cela. Ce que j'y répons, luy repliqua-t'il, j'asseure Vostre Majesté, SIRE, que c'est une pure calomnie, & qu'elle en scra bien-tost convaincuë. En effet le Prestre dont je viens de parler estant venu à Paris trois jours aprés, rendit témoignage à la vérité, & confirma par son suffrage les sentimens que le Pere Coton avoit de cette vertueuse fille. Aufli avoit-elle une reconnoissance extraordinaire pour le saint homme, & une extreme confiance en ses prières, ne trouvant point de plus fort protecteur contre la fureur du démon que luy.

Cette affection paternelle du serviteur de Dieu pour les ames que la Providence avoit consiées à sa conduite, paroissoit encore dans la peine qu'il prenoit à les instruire en la vie spirituelle, & à décider leurs doutes. J'ay une lettre de sa main

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 279 écrite à une fille dévote, qui avec deux sœurs qu'elle avoit se conduisoit par ses avis. Le Lecteur en sera édifié, & beaucoup d'ames en peuvent estre aidées. La voicy, à quelques mots prés que la langue m'oblige à changer, dans les mes-

mes termes qu'elle est écrite.

Celuy qui est le centre de nos cœurs es le but de nos intentions m'a fait accepter volontiers; ma tres-chère Sœur en Jesus-Christ, les témoignages de vostre charité, que vous me marquez par vos lettres, & mesme par des effets. Que cet Auteur de tous les biens, & ce Pere de toute bonne volonté en soit le rémunérateur. Je souhaiterois plus de loisir pour satisfaire les désirs de vos deux vertueuses sœurs : mais j'espére que l'onction du saint Esprit leur enseignera ce qui est de son bon plaisir, & de sa plus grande gloire.

Quant à ce que vous me demandez dans vostre lettre touchant vostre confession, je l'ay comme vous oublié, & je vous diray que communément parlant, hors du tribunal il ne me souvient de rien, ni de ce qu'on m'y a demandé, ni de ce que j'ay répondu. Si vous voulez estre instruite à fond sur ce sujet, lisez dans le mémorial de Grenade le traité de la Confession. J'ay crû seu-

· lement vous devoir dire icy ce qui suit.

Quiconque vient à confesse, s'accuse ou de péché mortel, ou de péché douteux, ou de péché véniel, ou de scrupule, ou de tentations auxquelles il craint de n'avoir pas bien résisté. Sur tous ces points voicy en peu de mots ce qu'il est important de sçavoir.

Le péché mortel demande du pénitent la plus grande douleur qu'on puisse concevoir, non pour le mal qui nous en revient, mais pour l'offense qui est faite à ce Dieu si bon, à qui nous devous tant d'amour & de sidelité. Cette douleur filiale s'appelle contrition. Il en est une autre qu'on appelle attrition, laquelle n'est pas si parfaite : mais qui suffit avec l'absolution du Prestre, pour veu qu'elle soit accompagnée de la résolution de ne plus tomber non-seulement dans le péché confessé, mais en tout autre péché mortel , moyennant la grace de Dieu. Il faut en matière mortelle déclarer la nature & le nombre des pêchez dont on s'accuse, autant qu'on s'en peut souvenir avec l'aide du Confesseur & de ses interrogations. Au reste il ne faut jamais se coucher la conscience chargée d'un péché mortel sans se confesser auparavant. Mais les personnes comme vous ne sont pas graces à Dieu en cette peine:

Il en est de mesme des pêchez douteux. Il en faut dire l'espêce & le nombre, & les regarder comme mortels jusqu'à ce qu'on s'en soit éclairci. Néanmoins quand on est scrupuleux, communément les pêchez douteux ne se doivent considérer que comme vêniels, surtout quand le Confesseur ordonne au pénitent d'en juger ainsi.

Pour les péchez vêniels, il seroit bon de les confesser tous, si on pouvoit, tant pour s'humilier que pour estre instruit, ou pour gagner les indulgences, qu'on ne gagne souvent que des péchez qu'on confesse. Mais on n'y est pas obligé, es c'est mesme une chose impossible, puisque nous n'en connoissons pas la millième partie. C'est

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 281

C'est pourquoy il vaut mieux s'appliquer à concevoir une bonne resolution de ne plus commettre ceux dont on s'accuse, que de s'attacher scrupuleusement à les vouloir spécifier tous : outre que par là la Confession deviendroit trop onéreuse. Il faut néanmoins remarquer, que parmi les péchez véniels, il y en a de fragilité, comme quand on fait un mensonge plutost que l'on n'y a pensé; & il y en a de malice, comme quand on voit bien le mensonge qu'on va faire. Il est bien plus aisé d'effacer les premiers que les seconds: mais parce qu'ils nous sont fort ordinaires, il importe beaucoup que nous fassions un examen particulier de ceux auxquels nous avons le plus de penchant, prenant chaque mois un vice à combattre & une vertu à acquerir, & nous faisant rendre compte chaque jour à nous mesme de l'application que nous y avons euë. Il nous sera aussi fort utile d'avoir quelqu'un qui nous avertisse charitablement de nos fautes, que nous devons désavouer par avance, protestant souvent à Dieu, que nous ne voulons consentir à rien qui luy déplaise.

A l'égard des scrupules, il ne les fant jamais confesser: autrement ils augmentent, & deviennent incurables. L'unique reméde de cette maladie est que l'ame scrupuleuse ne se croye pas elle-mesme, qu'elle agisse
souvent contre ses fausses lumières, & qu'elle dépende en
toutes choses de la direction de son Confesseur, puisque mesme le scrupuleux n'est pas obligé de se confesser de beaucoup de choses, dont il se confesseroit s'il

ne l'estoit pas,

Reste à parler des tentations. Elles ont leur source ou dans la nature corrompue, féconde en ces sortes de miséres; ou dans la malice du démon, qui les imprime dans l'ame & dans le corps; ou dans la volonté de Dieu, qui les permet pour bien des raisons qu'il seroit trop long de déduire, mais particulierement pour nous humilier, pour rabattre nostre présomption, & nous montrer ce que nous sommes sans luy. De quelque costé que la tentation vienne, il faut y résister de telle sorte, que jamais nous ne perdions courage, quoyqu'il nous femble quelquefois, que nous n'y ayons pas résisté autant qu'il faudroit. Car quoyqu'il arrive, hors du péché mortel, il faut toujours conferver la paix ce le repos intérieur du cœur, & se se persuader mesme, que dans la tentation on ne se sent jamais aussi éloigné et aussi ennemi du péché, que quand elle est passée.

Quant à la manière de combattre les tentations; il y en a qu'il faut mépriser, comme certaines pensées importunes, dont il ne se faut point mettre en peine, parce qu'on sent bien qu'elles déplaisent; Il y en a qu'il faut fuir, comme celles qui portent à la volupté; Il y en a qu'il faut attaquer & vaincre par des actions contraires, comme celles qui viennent de l'orgüeil, de

l'envie, de l'intempérance.

Par rapport à là Confession; si la tentation a esté legére es de peu de durée, il ne la faut pas spécifier: on peut dire seulement: J'ay eû des tentations, auxquelles je crains de n'avoir pas résisté aussi parfaitement que je le devois, je m'accuse de cette négligen.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 283

Se. Si la tentation a esté forte & longue, il est bon de la spécisier, sans néanmoins descendre aux particularitez, parce qu'en cet estat on a quelque sois besoin d'instruction, & toûjours d'ayde. Sur ce point remarquez deux choses: la premiere, qu'il ne faut point aller à confesse pour donner par sa résistance à la tentation bonne opinion de soy à son Confesseur, mais pour luy découvrir nos playes, en luy découvrant nos tentations: la seconde, que ce n'est pas mauvais signe que d'estre tenté, mais bien de consentir à la tentation.

Quoy qu'il arrive, il faut toûjours, aprés qu'on s'est confessé, rappeller la paix es la joye spirituelle de son ame: mais en faisant attention sur soy en tout temps, en tout lieu es en toute occupation. Car c'est une chose fort certaine, que quiconque n'observe pas pendant la journée les mouvements de son cœur, tombe dans une multitude innombrable d'imperfections es de péchez véniels, de vaine tristesse, de vaine complaisance, de joye superfluë, de jugements téméraires, de desdains, de dépitts, d'aversions, de secretes envies, de désiances, de surprises de sensualité, es de beaucoup d'autres passions, qui éteignent la ferveur es la dévotion, ternissent le lustre de l'ame, appesantissent le cœur, émoussent le sentiment intérieur des choses spirituelles, ou du moins sont perdre avec la pureté du cœur la délicatesse de la conscience.

Je ne sçache point de meilleur reméde contre ce mal, que de se bien occuper d'un costé, de l'autre de s'élever souvent à Dieu par l'exercice des oraisons jaculatoires, sur-tout par des actes fervens d'amour, ne

Nn ij

perdant guéres N. Seigneur de veuë. Outre le mérite de ces priéres, elles font encore qu'une pensée chassant les autres, on est toujours présent à soy, & qu'on reconnoist aisément ce qui agrée à Dieu, ou ce qui luy déplaist. Je prie sa divine bonté de vous embrazer tellement toutes trois, moy avec vous, & tout le monde avec nous, de sa sainte dilection, qu'il soit paisible possesseur de nos cœurs, & que mourant à toute autre chose, nous vivions à celuy-là seul, qui a vescu & est mort pour nostre amour. Vos prières m'y aideront, desquelles je ne puis douter conformément à nostre pacte. Si je ne continuë à contrister le Saint Esprit, & à dêmentir la sainteté de ma robe, peut-estre que les miennes, au moins à l'Autel, ne vous seront pas inutiles. Je vous les offre, quelque imparfait & miserable que je sois, avec la mesme affection que je suis, mes cheres Sœurs en Jesus-Christ, vostre plus humble serviteur selon: Dieu.

En parlant de la direction du Pere Coton, je ne puis passer sous silence le succés qu'elle eût dans sa propre famille. C'estoit une maison composée de personnes tres-vertueuses, & de quelques-unes d'une grande sainteté. Son Pere, qu'il avoit assisté à la mort, avoit esté un homme d'une probité reconnuë. Sa Mere estoit une ame si pure, qu'aprés avoir entendu presque malgré luy sa confession généralle, il asseura quand elle mourut, qu'il eust esté difficille d'y rien condamner de peché mortel.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 285

Monsieur de Cheneuoux son Frere estoit un Gentil-homme plein de religion & de piété, & qui avoit les sentiments si conformes à ceux du Pere Coton, qu'ils agirent presque en toutes choses par les mesmes lumières, & avec les mesmes veues. Le Pere Coton ne désiroit pas avec plus d'ardeur; que Monsseur de Cheneuoux fust un bon & vertueux Chrestien, que Monsieur de Cheneuoux prenoît plaisir à voir, que le Pere Coton ne se relâchoit jamais en rien des devoirs d'un Saint & parfait Religieux. Ils s'aimoient tous deux pour l'éternité, & ne pensoient guéres plus l'un que l'autre aux établissements de la vie présente. Loin que ce frere vertueux importunast; l'homme de Dieu d'employer son crédit pour l'élevation de sa Maison, il donna même son propre bien, pour bastir une maison à Dieu à la sollicitation du Pere Coton. Car il fonda pour le contenter un College de Jesuites à Roanes, & y fit bâtir une belle Eglise. Il employa en cette fondation tout ce qui luy estoit revenu de l'hérirage de son Saint frere, & une pension de mille écus qu'il avoit obtenue de la Cour. Le Pere Coton n'entreprit guéres d'affaire avec plus d'empressement que celle-là. Son frere luy ayant une fois écrit sur ce sujet un peu plus froidement qu'à l'ordinaire, il luy fit une réponse pleine d'une sainte colére, & luy protesta, que quand il luy refuseroit son secours en cette entreprise, il la continüeroit luy seul sur le fonds de la providence. Ils furent bien-tost d'accord tous deux, & travaillerent à cét ouvrage avec une égalle application. Celle qu'avoit le Pere Coton pour la perfection de ce frore si cher estoit extréme. Les lettres ferventes qu'il luy écrivoit en sont des témoignages, qui pourroient servir à l'édification du Lecteur, si je ne craignois de trop interrompre le sil de mon histoire. Je n'en rapporteray qu'une, qu'il luy écrivit pour le consoler d'une perte de biens considérables. On y voit un mélange de tendresse & de sentiments évangeliques, qui sont en mesme temps les marques d'un bon cœur, & d'un esprit vrayement Chrestien.

A ce que je puis voir, mon cher frere, luy dit-il, le bon Dieu ne se contente pas de vous avoir crée à son image, il veut encore imprimer sur le fond de vostre ame cette lettre mysterieuse du prophéte Ezechiel, qui selon l'interpretation de Saint Ierosme nous represente la Croix du Sauveur. C'est, mon bien aimé frere, la marque du grand Roy, qui donne le prix es le cours à la monnoye dont nous achetons le Paradis; c'est sa livrée, c'est son drapeau. Heureuse l'ame qui le suit, bien armée de patience.

Il a pleû à sa providence éternelle vous oster ceux dont vous aviez receû la vie; il veut maintenant vous oster une partie de ce qui l'entretient. Il a fait cela comme il fait toutes choses, avec nombre, poids et me-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 287 fure, ou plûtost il l'a fait avec un amour & une charité infinie. Il est pere, & le pere des lumières, qui répand les rayons de sa bonté sur toutes ses créatures: plus soigneux de nostre salut, es plus attentif que nous mesme à nos interests éternels. Il ne faut pas luy faire le tort , de luy disputer par les soins superflus ,es par les inquiétudes de nostre amour propre , la direction & la disposition de nos personnes, de nos affaires, de toute nostre conduite, de tout l'homme intérieur & extérieur, nous rapportant en toute humilité à sa providence éternelle, & à ses sécrets jugements de toutes les choses dont nous ne pouvons ou rendre ou comprendre les raifons. Il scaitles temps & les moments, ausquels il doit éclairer nos ténébres , & dissiper par les lumiéres de ses misericordes les nuâges d'obstacles et de difficultez impreveuës, qui s'opposent à nos desseins. L'adversité est une espece de remede amer à la verité, & difficile à prendre: mais toujours salutaire, & ordonné de Dieu avec une sagesse infinie pour guerir nos maux, ou du moins pour les prévenir. Car ce grand Médecin est toûjours attentif à observer nos dispositions & nos besoins , pour nous donner les remédes à propos. Il connoist nos maladies, il sait nostre foiblesse es la vertu de ses remedes; reposons nous de tout sur luy. Quand il n'y auroit point d'autre avantage dans l'adversité, que celuy de faire la volonté de Dieu, qui est la regle de toute droiture, n'est-ce pas une grande satisfaction à une ame qui aime Dieu, que d'estre asseurée de faire sa volonté? Apres tout le chemin de la Croix est le grand chemin du

Salut, ou le Fils de Dieu, qui nous là enseigné, se montre à nous couronné d'épines, & marchant en qualité dépoux de sang à la teste de toutes les ames predestinées. Estimez donc, mon bien aimé frere, ces précieux gages de vostre bonheur, es prenez avec respect l'anneau avec lequel vostre Créateur épouse vostre ame. Ainsi, sans omettre le soin de vos affaires, tenez vostre cœur dans une indifférence parfaitte à l'égard du succez, vous abandonnant au bon plaisir de Dieu. Je prie l'Auteur & le conservateur de tout bien, de vous unir tellement à luy, qu'aucunne tentation ne vous en sépare; de vous donner un parfait mépris de tous ce qui est hors de luy, & de ne vous laisser qu'un seul désir, qui est celuy de luy plaire, es de le contenter. Avec cela tout est gagné, es sans cela tout est perdu. C'est là cette armure de la vraye charité, qui ne peut estre faussée par les dards du monde & de Sathan : Revestons nous en, mon cher frere, à la gloire de nostre Dieu, & pour le salut de nos ames. Je vous aideray, comme j'ay toûjours fait, de mes sacrifices & de mes prières. Fe vous demande le secours des vostres, es je demande la mesme chose à mes sœurs, que je vous prie de saluer de ma part, en les asseurant que je suis a tous avec la mesme cordialité.

Les sœurs, dont l'homme de Dieu parle icy, estoient Philiberte Coton, Dame de Gresoles, & Jeanne Marie Coron, épouse de Guillaume de la Chaise, Seigneur d'Aix. Ces deux Dames, que leur Saint frere comparoit à Marthe & à Magdelaine

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 289 delaine par leurs différents caractères de dévotion, estoient deux ames tres-élevées, mais particuliérement Madame d'Aix, qui est celle qu'il compare à Magdelaine, pour s'estre tout à fait adonnée à la vie intérieure & contemplative, mesme du vivant de son mari. Ce fut une personne prévenue des son enfance par ces bénédictions de douceur dont parle le Prophéte, & dont il n'y a que ceux qui en ont l'expérience qui puissent bien parler. Saint François de Sales & le Pere Coton furent ses Directeurs, & nous avons des lettres de leur main, par lesquelles l'on peut connoistre l'estime qu'ils faisoient de cette ame choisie, & le soin particulier qu'ils prenoient de sa conduite. De si bons guides ne pouvoient manquer de luy faire faire bien du chemin dans la voye de la perfection. Le Saint Esprit bénissoit leurs soins par une si grande abondance de graces, & des communications si extraordinaires, que ceux qui la conduisoient immédiatement dans les lieux où elle demeuroit. se trouverent souvent dans les mesmes embarras que les directeurs de sainte Thérése. L'opération de Dieu estoit si sensible, & les extases si fréquentes, que tout le monde s'en apperceût. Le peuple la regardoit comme une sainte, & son mari la respectoir comme un vaisseau rempli des

dons & des bénédictions de Dieu: mais ses confesseurs apprehendoient, que le démon n'y messast quelque chose du sien par quelque subtile illusion. Le Pere Coton n'y trouva rien à craindre: mais il ne laissa pas de prier, qu'on la sist voir à M. de Bérulles, qui sit en ce tempslà un voyage à Lyon. La lettre qu'il en écrivit à M. d'Aix, & dont j'ay l'original entre mes mains, mérite d'estre rapportée tout au long.

Je vous rends graces, Monsieur, en celuy qui est l'auteur de tout bien, de ce que vous compatissez aux insirmitez corporelles de ma sœur, & de ce que vous luy permettez les exercices spirituels, sans lesquels elle ne sçauroit vivre. Selon la connoissance que nous en avons, l'œuvre est de Dieu & dans sa substance, & dans ses principalles circonstances. Il est seulement à craindre, qu'il n'y survienne quelque illusion du malin esprit, qui se transfigure en ange de lumiéres. Quoyque l'union intime qu'elle a avec le Dieu de vérité, les splendeurs qui accompagnent l'effusion du Saint Esprit dans son ame, son humilité, la haine implacable qu'elle a d'elle-mesme, l'obeissance aveugle qu'elle rend à ses directeurs & à ses confesseurs, nous soient de bons garents de sa conduite. Pay autrefois beaucoup plus craint pour elle la foiblesse de la nature que les ruses du démon: mais voyant ce qui s'est passe, & ce qui se passe encore en elle, joint au désir unique de plaire à Dieu, je ne puis douter que l'operation divine n'ait fait en l'ame ce que nous voyons, & plus que nous ne voyons, au corps. Néanmoins parce que dans les choses extraordinaires il faut prendre aussi des précautions ex-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 291

traordinaires, je suis d'avis, & vous en prie autant que je le puis, que vous meniez ma sœur à Roannes environ le 8. de Juin avec M. De la Mure son Confesseur, auquel j'en écris, pour consulter un grand personnage qui doit passer par là. Il se nomme M. de Bérulle : il est Général de la Congregation de l'Oratoire en France, & Superieur de tous les Monastéres des Carmelites. Il a entre autres rares qualitez le don: de discerner les esprits, co a heureusement conduit une personne dans un estat à peu prés semblable à celuy de ma sœur. Ne perdez pas cette occasion, qui seroit malaisée à recouvrer. Si ma sœur estoit tellement indisposée, qu'elle ne pût aller à Roannes, priez M. de Bérulle, comme j'ay déja fait, d'aller jusqu'à Montbrizon. M. de la Mure, le R. P. Recteur & tels autres qu'on jugera à propos pourront informer M. de Bérulle, & l'assister de leurs avis. Je vous prie de leur dire de ma part, que quelque jugement qu'ils portent du reste, mon sentiment est qu'on ne refuse point à mafœur la sainte Communion de tous les jours, puisqu'on est seûr de son indifférence, de son humilité, de son obeissance, de l'innocence de son ame, es du fruit que produit en elle le Sacrement. Je soûmets toutefois mon jugement au leur, m'asseûrant qu'ils ne manqueront pas de considérer, que l'œuvre de l'esprit malin ne pourroit durer long-temps, le démon n'en voyant réussir autre chose qu'une plus grande union avec le Créateur, es une plus grande circonspection à éviter tout ce qui luy peut déplaire. Plaise à la bonté divine nous faire Oo ij ,

connoistre en cela & en toutes autres choses sa tressainte volonté, en l'union de laquelle je suis de tout mon cœur tout à vous.

Assez peu de temps aprés cette lettre écrite, M. d'Aix vint à mourir, laissant sa sainte veuve avec deux enfans. Elle eût d'abord un grand penchant à se faire Religieuse, & se retira à la Visitation, où saint François de Sales luy écrivit cette lettre, dont j'ay l'original entre mes mains écrit de la main mesme du Saint.

VIVE JESUS.

Je fus certainement consolée , ma tres-chére Sœur , de la lettre que vous m'écrivites l'autre jour, y voyant de bonnes marques du désir que vous avez d'aimer Dieu de toute vostre ame. Que vous puis-je dire, sinon que vous persévériez à désirer l'amour qui ne peut jamais estre assez désiré, estant infiniment désirable? Pour l'absolution de vos péchez de tant d'annêes, que vous me demandiez : ma tres-chére fille , vous devez sçavoir, que Dieu par sa bonté les aura effacez au mesme instant que vous luy voulustes donner vostre cœur, par la résolution que son inspiration vous sit prendre de ne vivre plus que pour luy. Néanmoins, ma chére Sœur, vous pourrez utilement répêter souvent la prière de ce pénitent, qui disoit : Seigneur, lavez-moy davantage de mon iniquité, & me nettoyez de mon péché: pourveu que ce soit une vraye es simple confiance en cette souveraine bonté, vous asseurant que sa miséricorde ne vous manquera pas. Soyez donc bien tont

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 293

à Dieu: marchez en simplicité dans le chemin où la Providence vous a mise. Elle vous tiendra de sa main, & vous conduira au port que vous désirez de l'aimable éternité, pour laquelle vous avez esté creée. Priez reciproquement pour mon ame, FRANÇOIS Evesque de Généve, Dieu soit béni.

Il paroist par l'inscription de cette lettre, où le Saint appelle la veuve ma sœur Jeanne Marie Coton, qu'il la considéroit déja comme un sujet, dont Dieu vouloit se servir pour illustrer son ordre naissant. Mais Dieu en disposa autrement : car la chose plus meurement considérée, & le saint Instituteur & la pieuse veuve acquiescérent au sentiment du Pere Coton, lequel, aprés avoir bien examiné la vocation de sa sœur, jugea bien que la vie de Communauté ne convenoit ni à ses infirmitez corporelles, ni à la situation où se trouvoient ses enfans, auxquels leur bas âge la rendoit nécessaire. Elle prit donc résolution de demeurer à Roannes, où en faisant élever ses enfans elle se rendit elle-mesme une veuve selon l'idée de saint Paul, qui bien loin de vivre dans les délices, pratiquoit de si grandes austéritez, que le Pere Coton fut obligé de luy en faire scrupule dans une lettre qu'il luy écrivit, pour la déterminer dans sa vocation. Comme nostre grand Dieu est par tout, luy dit-il, il le faut trouver, adorer & servir par tout. Vostre vocation à mon avis n'est pas de vivre en communauté.

Vous ne laissez pas pourtant d'en avoir le mêrite, puisque vous en avez le désir. Taschez donc de vous perfectionner en vostre viduité, & n'allez pas d'une extrémité à l'autre. Ayez l'intérieur singulier, & l'extérieur commun. Nourrissez vous pour réparer vos esprits épuisez, es sçachez que si le Royaume de Dieu n'est, comme dit saint Paul, ni le boire ni le manger, ce n'est pas aussi l'abstinence. On dit qu'un grand Saint de ces derniers siécles a esté quelques années en Purgatoire à cause de ses jeusnes excessifs, & de ses austêritez indiscrettes. Maintenez vostre esprit en suavité, & chassez toutes pensées de desiance & de trouble, comme si c'estoit une tentation contre la purete, ou contre la foy. Sur tout ne faites point la fainte : mais soyez-la par une vraye humilité, par la charité, par la patience, par la longanimité, la sincerité & suavité d'esprit. Fe prie Nostre Seigneur de vous en faire la grace, & de nous rendre tous selon son cœur...

La ferveur de la sainte veuve la portoit non seulement à des austeritez outrées: mais à faire mesme des aumosnes, où l'ordre de la charité, qui l'obligeoit à penser avant toutes choses à l'établissement de ses enfans, auroit peû estre blessé, si on n'y eust veillé de prés. Mais la pieuse Dame séavoit bien qu'on ne perd jamais rien avec Dieu, & qu'il n'est point de meilleur moyen d'attirer mesme les bénédictions temporelles sur sa famille, que de nourrir celle de Jesus-Christ. Cette servante de Dieu mourut.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 295 comme elle avoit vescu en grande odeur de sainteté. Son tombeau, qui est dans l'Eglise Parroissiale de Roannes, est encore aujourd'huy en vénération par les graces, que plusieurs personnes qui s'ont visité asseûrent y avoir obtenuës.

Le Pere Coton ne fut pas moins heureux en Neveux & en Niepces, qu'il l'avoit esté en Frere & en Sœurs. Je ne parleray point des autres: Mais je ne puis passer sous silence trois Neveux qu'il a eûs dans nostre compagnie, dont la vertu & le merite ont fait beaucoup d'honneur à son sang. Le premier fut fils de son frere, & se nommoit Ignace Coton. Il mourut estant encore novice, aprés une maladie de six mois. On avoit creû que la jeunesse & l'air natal le pourroit guérir. Ainsi on avoit jugé à propos de le renvoyer dans son païs. : Mais son mal s'estant augmenté en chemin, il fut obligé de s'arrester à Nevers. Le Duc & l'Evesque en prirent grand soin, & n'omirent rien de tout ce qui auroir esté capable de le restablir, si Dieu n'en eust ordonné autrement. C'estoit un fruit meur pour le Ciel. Car c'estoit un jeune homme né pour la vertu, & qui avoit commencé la cariére de la perfection Evangelique d'un pas qui fit dire à tout le monde, qu'il y avoit déja bien fait du chemin. La mort d'Ignace auroit ce semble deû rouver un grand fonds de sensibiliré dans le

cœur du Pere Coton: Mais l'homme de Dieu montra encore en cette rencontre, qu'il ne regardoit ses parens qu'avec les yeux de la foy, & qu'il ne les aimoit que pour la vie future. Car au lieu de pleurer Ignace, il receût une grande consolation d'une mort si précieuse devant Dieu, & ne fut touché que du désir de le suivre. Il avoit témoigné ce sentiment mesme avant la mort du novice, dans une lettre qu'il en avoit écrite à son frere. Nous sommes bien obligez, luy disoit-il, à Monsieur le Duc & à Monsieur l'Evesque de Nevers du soin qu'ils veulent bien prendre d'Ignace: mais nous le serons encore plus à Dieu, s'il veut bien retirer cet enfant dans l'heureux estat où il est des miseres de cette vie mortelle, dont je sens pour moy un si grand dégoust, qu'une sainte mort est devenue le plus ordinaire objet de mes désirs, ne faisant plus que tolérer la vie, parce que Dieu ne veut pas que j'en forte.

Le Saint homme a eu deux autres Neveux dans la Compagnie, l'un fils, & l'autre petit-fils de Madame d'Aix sa sœur. Celuy-cy est le Pere François de la Chaise, qui exerce aujourd'huy auprés de Loüis le Grand le mesme employ, que le Pere Coton son grand oncle exerça auprés du Grand Henry. Celuy-là a esté le Pere François d'Aix, qui fut un Religieux d'une haute perfection, & dont je puis d'autant moins me dispenser de donner icy le portrait au public, qu'il

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 297 qu'il fut l'éleve de son saint oncle, & qu'estant depuis entré dans la Compagnie, il prit à tasche de s'en rendre un tres-parfait imitateur. Sa vocation fut fort singulière. Il avoit trompé deux: de ses compagnons, leur ayant fait accroire qu'ilvouloit estre Jésuite, dans un temps où il n'enavoit point encore la pensee, pour tirer d'eux par une curiosité assez ordinaire à cet âge, le sécrét de leur vocation. Comme il avoit l'ame: fort drone, cette supercherie luy donna du scrupule quand il vint à y faire réfléxion, & le repentir qu'il en eût l'ayant fait penser à une chose qui jusques-là ne luy estoit point venue dans l'esprit, il se trouva porté tout d'un coup d'un grand désir d'imiter ceux dont il venoit de se mocquer. Dés qu'il eût pris des mesures suffifances. pour s'asseurer que sa vocation venoit de Dieu. ik pressa sa réception, & l'obtint. Son entrée au Noviciat fut un entier sacrifice de luy-mesme, où il ne fur point en danger, que Dieu luy reprochast d'avoir commis une rapine dans l'holocauste : car il se donna si parfaitement à luy, qu'il a écrit luy-mesme, que dés ce temps-là il commença à ne se plus conduire que par les maximes éternelles, & à suivre en toutes choses les mouvemens de la grace. Il devint un modéle de regularité, d'humilité, de mépris de soy-mesme, & particuliérement d'obeissance, estant si absolument soûmis à tous les ordres de ses Supé-

rieurs, qu'un jour estant malade à l'extrémité, & ayant un tres-grand désir de recevoir le saint Viatique, il cessa de le demander, dés que le Supérieur luy eût dit, qu'il n'estoit pas encore temps qu'il le receût: ajoûtant qu'il n'auroit pas de peine à mourir sans le Sacrement en pratiquant l'obeissance. Il estoit extrémément dévot, & ses dévotions parriculières estoient à la sainte Trinité, à l'Humanité de nostre Seigneur, à la sainte Vierge, dont sur tout il honoroit l'immaculée Conception. L'auguste Sacrement de l'Autel estoit sa vie, & sa consolation. Il ne descendoit jamais à la porte pour aller parler à quelqu'un, qu'en allant & en revenant il ne passast par l'Eglise, pour saluer Jesus-Christ sur le thrône de son amour. Il ne recevoit point d'emplois plus volontiers, que ceux qui estoient difficiles, fâcheux, & humiliants; & ce luy estoit un plaisir singulier, que de les recevoir au refus des autres. L'ardente charité qu'il avoit pour son prochain luy sit longtemps demander d'aller aux Missions étrangéres, & ne l'ayant peû obtenir, il prit résolution de faire en France pour la sanctification de ses compatriotes ce qu'il auroit fait dans les pais éloignez pour la conversion des barbares. Il avoit sur tout un grand talent pour assister les moribonds, & il s'est trouvé en des lieux, où tout le monde vouloit mourir entre ses mains. Sa conversation estoit telle que saint Paul veut que soit celle de

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 299 tous les Chrestiens, toujours avec le Ciel & des choses du Ciel; paroissant en tous ses entretiens si détaché de celles de la terre, & parlant de Dieu d'une manière si touchante, qu'il donnoit de la dévotion à ceux qui conversoient avec luy. Il fut fur tout remarquable en deux choses, qui comprennent les plus hauts points de la perfection Evangelique, en l'amour de ses ennemis, & dans la haine de luy-mesme. On dissoit ordinairement, qu'il valoir mieux luy faire du mal que du bien, tant son application estoit grande à faire & à procurer du bien à ceux qui luy avoient fait du mal. Il disoit qu'il estoit persuadé, que tout le bonheur de sa vie, & toutes les graces qu'il avoit receues de Dieu, venoient de ce qu'en beaucoup de traverses, qu'il avoit euës assez considérables dans son estat, & de persécutions qu'on luy avoit faites, il avoit toujours sincérement aimé ceux qui en estoient les auteurs, & il protesta à la mort, que sa conscience ne luy reprochoit pas d'avoir jamais rien fait par vangeance. Il avoir tourné toute sa haine contre luy-mesme, se regardant luy-mesme comme son unique ennemi. Car ce fut un Religieux d'une austérité prodigieuse. Il jeûnoit toutes les semaines deux fois outre les jeûnes commandez de l'Eglise, & il estoit souvent vingt-quatre heures sans manger, n'ayant jamais interrompu ces rigoureuses abstinences, mesme pendant trois ans qu'il fut hydropique. Il continua Pp ij,

durant toute cette maladie beaucoup d'autres sorres d'austéritez, qu'il avoit coûtume de pratiquer; il portoit souvent le cilice, & s'ensanglantoit tous les jours d'une longue & rude discipline. On luy représenta plus d'une fois, qu'il devoit avoir plus d'égard à la foiblesse de son corps, qui ne pouvoit soûtenir des traitements si rudes, accablé comme il estoit d'ailleurs sous le poids de la maladie: mais il répondoit à cela, que puisque Dieu ne luy avoit pas voulu accorder la grace du martyre, il vouloit tascher d'y suppléer par les souffrances volontaires, & qu'il eût esté bien fâché d'avoir passé un seul jour de sa vie, sans donner quelques gout-. tes de sang pour l'expiation de ses fautes, & pour appaiser la colère de Dieu justement irrité contre tant de pecheurs. Il ne s'estoit pas rendu moins maistre de son cœur, qu'il avoit eû soin de dompter son corps: car quoyqu'il fust d'un tempérament bilieux, il s'estoit fait une si constante & si forte habitude de se modérer, que dans les occasions les plus inopinées non-seulement il ne s'emportoit point, mais il ne paroissoit pas mesme émeû. L'oraison & la communication continuelle, qu'il avoit avec Dieu, avoient ainsi adouci ses passions par l'onction du saint Esprit. Il fut si sidelle à pratiquer ce saint exercice, qu'il n'omit aucun jour de sa vie l'heure de la méditation prescrite par les regles de la Compagnie, y en employant ordinairement deux. Il fit sa meditation

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 301 mesme le jour de sa mort, qui fut toute semblable à sa vie. On ne peut voir plus de patience, & plus de conformité à la volonté de Dieu, qu'il en témoigna en ce dernier passage. Bien soin d'estre effrayé de la mort, il l'envisagea avec plaisir, dans l'impatience qu'il avoit de s'aller unir avec Dieu, ayant souvent en bouche ces paroles du Prophete: Quand est-ce que je paroistray devant la face du Seigneur? Dieu luy donna en ces derniers moments une si grande asseûrance de sa prédestination, que la crainte ne trouva aucune place dans son ame. On luy apporta pour sa consolation le cœur de Saint François de Sales, parce qu'il avoit toûjours eû une dévotion partilière à ce saint Evesque, quoyqu'il ne fust pas encore canonizé. Il le baisa tendrement, & s'apostropha avec des sentiments si dévots, qu'il sit pleurer tous les assistants. Quelque temps avant qu'il rendit l'esprit, il luy prit une espéce d'évanouissement, durant lequel il vit deux croix, l'une obscure, & l'autre éclatante. Il appella un Pere qui estoit auprés de luy, & luy ayant raconté cette vision, il luy dit, qu'il s'imaginoit que cette croix obscure luy prédisoit, qu'il souffriroit encore beaucoup, & que la croix éclatante signifioit, que Dieu luy rendroit encore la vie, afin de travailler pour sa gloire. Mais quelque temps aprés, ayant rappellé ce Pere, il luy dit, que Dieu Luy avoit fait voir, que la premiére croix estoit Pp iij

le symbole des douleurs passées, & que la seconde estoit celuy de la récompense qu'il en alloit recevoir. En effet une heure aprés cet entretien, il expira en prononçant les noms de Jesus & de Marie, le dixiéme jour de Fevrier de l'année 1656. La Compagnie perdit en luy un fort saint & fort sçavant homme. Il sçavoit bien les belles leures, les langues Grecque & Hebraique; & il n'y avoit aucune partie des hautes sciences, que non-seulement il n'eust étudiée à fond, mais qu'il n'eust mesme enseignée avec éclat. Il estoit sur rout Mathématicien, comme les traitez qu'il a faits sur l'éclipse de l'année mil six-cent-cinquante-quatre en font foy. On prétend qu'il a eû des connoissances plus hautes & plus seures que les naturelles, & on raconte des choses extraordinaires arrivées devant & aprés sa mort. Je ne les rapporteray point icy, persuadé que les vertus, dont je viens de faire mention, sont de plus seures marques de sa sainteté, que ce qu'on raconte ou de ses visions, ou des graces obtenues par ses priéres.

l'ay douté mesme, si je devois raconter en détail celles qu'on attribue au Pere Coton, dont j'écris la vie; & j'avoue que j'ay eû peur qu'on ne m'accusast de donner dans les imaginations populaires, & que ce reproche ne retombast sur le serviteur de Dieu à la gloire duquel je travaille. Mais des gens sages de mes amis, que j'ay con-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 303 sultez là-dessus, m'ont fait comprendre que ce seroit retrancher un grand ornement dans l'histoire des Saints, que d'y supprimer toutes les graces extraordinaires que Dieu leur a faites, ou qu'il a fait aux autres par leur moyen. Je puis asseurer que je ne suis ni foible ni crédule sur ces sortes de choses. Je suis persuadé autant que personne qu'il y faut estre fort sur ses gardes, & je souhaiterois plus qu'aucun autre, qu'on eust esté plus circonspect à ne pas laisser voir le jour à certains livres sur ces matiéres, qui n'ont pas honoré la Religion. Mais s'il y a de la foiblesse à donner dans cette extrémité, il n'y a pas assez de pieté à se jetter tout à fait dans l'autre. Du temps des Apostres il y a eû de tres frequentes visions, beaucoup de graces gratuites, & de grands miracles, aussi-bien que dans l'ancien Testament: Saint Augustin, Saint Ambroise, Saint Jerosme en ont reconnu dans leur siécle: Pourquoy veut on que de nos jours Dieu ait privé l'Eglise de ces faveurs sensibles, qui n'y sont pas moins utiles pour rallumer la charité languissante, qu'elles estoient en ces temps-là pour confirmer la Foy encore foible. Outre que c'est oster aux fidelles une grande consolation, & à l'Eglise Catholique une distinction glorieuse d'avec toutes les autres sectes, que de douter qu'il s'y trouve encore des ames, à qui Dieu fasse de ces gra-

ces, & qui ayent ces communications avec luy.

On ne peut sçavoir les revélations, les apparitions, & certaines faveurs particulieres, que Dieu fait quelquesois aux Saints, que par leur rapport: & sur leur témoignage. Ainsi c'est une prudence nécessaire à tous les Docteurs Orthodoxes:, que de les tenir pour suspectes en certains caracteres d'esprits: Mais de les traiter toutes de réveries & d'illusions, mesme dans les gens sages, & d'une aussi bonne raison qu'estoit le grand Personnage dont nous parlons, c'est en verité estre un peu trop d'intelligence avec les Ministres de Hollande contre tous les Saints de l'Eglise Catholique.

On peut dire mesme, que quoy que le Pere Coton eust beaucoup de pieuse crédulité, ce qui est l'esprit de tous les Saints, il avoit néanmoins beaucoup de prudence & de circonspection à ne pass

croire legérement & sans examen.

J'ay une lettre qu'il écrivit à la Reyne Mere Marie de Medicis quelque temps aprés la mort d'Henry IV. où il examine les révélations, qu'une certaine dévote d'Espagne avoir eues touchant le salut de ce Prince, & la grace qu'elle prétendoir luy avoir esté faite, de former en expirant un acte de cette parfaite contrition, qui est rare pour ceux qui différent à se convertir jusqu'à ces derniers moments: mais que Dieu ne rejette jamais mesme dans les plus grands pécheurs. L'examen, ou plûtost la censure qu'il fait de cette révélation, malgré l'inclination qu'il avoit à la croire, & nonobstant

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 305 nonobstant d'autres lumiéres, par lesquelles Dieu l'avoit consolé de la perte de son cher maistre, témoigne assez qu'il ne croyoit que les choses dont il estoit asseuré. Pendant qu'il estoit Provincial, & qu'il visitoit le Collège de Rouen, il apprir que le Pere Louis l'Allemant, personnage dont la mémoire est en vénération parmy nous, avoit beaucoup de commerce avec un dévot, qu'on disoit avoir aussi des révélations: il défendit au Pere de voir cet homme, jusqu'a ce qu'on eust eû le loisir d'éprouver par quel esprit il estoit conduit. Quand on agit avec cette circonspection, on ne passe pas aisément parmy les personnes équitables pour un esprit visionnaire & superstitieux.

Pour ce qui touche les miracles, je ne prétens pas donner ceux que je rapporteray icy, pour des faits examinez à la Congrégation des Rites. J'écris une histoire, & je n'instruits pas un procés de canonization: c'est à dire, j'écris sur le témoignage & sur les mémoires de personnes sages, qui méritent qu'on ajoûte foy à leurs relations. A quoy j'ay ajoûté tout l'examen que j'ay crû necessaire pour n'estre pas trompé, & pour ne pas tromper les autres. J'ay omis non-seulement ce qui ne m'a pas paru vray-semblable, quoyqu'il sust peut-estre vray, mais mesme ce qui ne m'a pas paru asser mesme ce qui ne m'a pas paru asser des précautions que j'ay crû devoir entrer dans le ré-

cit des graces extraordinaires & des miracles qu'en attribuë au Pere Coton.

Il avoit un don fort particulier de présence de Dieu & d'oraison. Dans un mémoire que le Pere Claude de sainte Colombe Recteur du College de Tournon a laissé, & où il avoit recüeilli ce qu'il sçavoit de plus particulier du Pere Coton, il est porté, que pendant qu'il récitoit son Office, par un privilége spécial toute la vie de Jesus-Christ luy estoit représentée comme dans un miroir, & que c'estoit ce qui le faisoit paroistre se appliqué, & si uni à Dieu durant tout ce temps-là. Assez peu de mois avant sa mort, le serviteur de Dieu s'entretenant avec un autre Jésuite, & parlant des dons extraordinaires que Dieu fait quelquefois aux ames qu'il veut élever à une grande perfection, aprés avoir nommé plusieurs personnes en qui il en avoit remarqué de semblables, il ajoûta qu'il connoissoit un homme, à qui Dieu avoit fait la grace de conserver l'usage de la raison en dormant, pour vaquer à la contemplation & à la prière. On a sçeu d'une maniére à n'en pouvoir douter, que c'estoit de luy dont il parloit. Car estant à Nancy l'an mil six cents vingt, & demeurant dans une chambre, qui n'estoit séparée que par une mauvaise cloison de celle du Supérieur, nommé le Pere Charles Bilidstein, dont on a appris tout cecy, les élans & les aspirations qu'il faisoit à Dieu, obligerent

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 307
ce Pere, qui estoit son Confesseur, à luy en demander la cause. Le saint homme luy réponditavec l'ouverture de cœur qu'il avoit pour ses
Supérieurs, & pour les directeurs de sa conscience, que depuis l'an mil six-cents-neuf, Dieu luy
avoit fait la grace que son sommeil interrompoit
rarement son oraison, & ne l'empeschoit point
de penser en Dieu. Il joüit de ce privilége, ou
siron ne veut pas l'appeller ainsi, de ce fruit de ses
bonnes habitudes, durant tout le reste de sa
vie:

Il y en a qui ont dit l'avoir veû environné d'une grande lumiére, lorsqu'il faisoit son action de graces aprés avoir célébré la Messe. Le Pere Louis Lallemant a asseuré avoir oui dire à des Gentilshommes, qu'ayant accompagné le Pere Coton à la sainte Baume, ils l'y avoient veû élevé de terre, & dans une prosonde extase.

Il eut l'esprit de prophétie pour découvrir les choses cachées, & pour prédire les futures. Un vertueux Prestre nous a laissé un manuscrit signé de sa main, où il en rapporte plusieurs exemples, qu'il dit luy estre arrivez à luy-mesme. La Mere Magdelaine de saint Joseph, l'une des prémieres Supérieures des Carmelites de Paris, dont la vie a esté écrite, a asseuré qu'elle l'avoit expérimenté plusieurs fois.

Lorsqu'il estoit à Avignon, une jeune fille, que son directeur jugeoit appellée à la vie Religieu-

Qq ij

se, mais qui ne se pouvoit résoudre à suivre cette vocation, le vint consulter là-dessus, & y fut amenée par son directeur mesme. Le Pere Coton jugea qu'en effet elle estoit appellée à la Religion, & l'exhorta à estre fidelle à la grace. La fille s'estant retirée, & le Pere estant demeuré seul avec celuy qui l'avoit amenée, luy dit qu'elle ne suivroit point sa vocation, qu'elle se marieroit, & qu'aprés avoir refusé de bons partis dans son pais, elle épouseroit un étranger, qui exerceroit sa patience par beaucoup de mauvais traitemens.

La chose arriva selon la prédiction.

Une femme de condition, qui estoit sur le point de marier sa fille, s'estant venu recommender aux priéres du Pere Coton, il promit qu'il prieroit pour elle. Comme il fut remonté dans sa chambre, il commençoit déja à s'acquiter de sa promesse, lorsque s'estant tout d'un coup levé, il revint sur ses pas retrouver la mere, qui n'estoit pas encore fortie du lieu où il luy avoit parlé. Il luy demanda en l'abordant, quel jour on avoit pris pour la célébration du mariage. La Dame répondit que ce seroit le lendemain, & que tout le monde estoit déja prié. O que je souhaitterois, repartit le Pere, que vous voulussez différer cette cérémonie de huitjours! au moins, si vous aimez vostre fille, qu'elle ne se marie pas demain. La Dame fut embarassée de ce discours: mais la croyance qu'elle avoit aux paroles du serviteur de Dieu luy sit prendre le parti du

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 309

délay, aprés l'avoir seulement prié de demander à Dieu, que personne ne s'offensast de ce changement. A peine estoit-elle de retour en sa maison, que les principaux parents luy envoyerent dire, que des affaires d'importance les empes-choient de pouvoir assister le lendemain aux nôces de sa fille. Elle prit cette occasion pour prier les autres, d'agréer qu'on remist la cérémonie à un jour qui sust commode à tous. Le lendemain celuy que la fille devoit épouser, qui jusques-là avoit paru sort sage, tomba tout d'un coup dans

une folie dont on ne le peût jamais guérir.

Un Gentilhomme nommé du Buisson, à la persuasion de sa femme, qui estoit pénitente du Pere, l'avoit invité à venir avec eux passer la Feste de l'Assomption à la campagne, espérant que toute leur maison profiteroit beaucoup de sa présence; & ils ne se tromperent pas. Il y mit aisément tout le monde en voye de salut, à la réserve d'un jeune homme, qu'on sçavoit estre fort libertin. On l'avoit néanmoins persuadé, au moins à ce qu'il paroissoit, de faire une confession générale: mais quand le jour marqué fut venu, il prit un cheval des le matin, & feignant une affaire, il s'échappa. La maistresse de la maison l'ayant sçeû, vint toute désolée au Pere Coton : Le serviteur de Dieu au contraire, la regardant avec un visage épanoüi, l'asseura qu'inutilement le jeune homme regimboit contre l'éperon, qu'elle le verroit bien-tost revenir, chastié de sa legéreté, & comme il espéroit, changé dans ses mœurs. Le Pere partit là-dessus pour s'en retourner à la ville. Peu de temps aprés son départ, on vit revenir le jeune homme couvert de bouë, & témoignant par sa démarche qu'il avoit fait quelque cheûte dangereuse. En esset s'estant venu jetter aux pieds de sa pieuse maistresse, il luy raconta que s'enfuyant pour éviter la confession, & s'applaudissant en luy-mesme d'avoir ainsi trompé le Pere Coton, son cheval s'estoit tout d'un coup esfarouché de telle sorte, qu'il l'avoit porté dans une fondrière, où il estoit tombé sur luy; que dans ce péril, ayant pensé à sa conscience, il s'estoit figuré entendre une voix, qui luy ordonnoit d'aller retrouver le serviteur de Dieu, s'il ne vouloit périr; ce qu'ayant promis de faire, il s'estoit relevé sans beaucoup d'effort. Aprés ce récit, apprenant que le Pere Coton estoit parti, il remonte sur le mesme cheval, va trouver le Pere à Avignon, où non seulement il se confessa, mais voulant mesme éviter les occasions qui l'avoient engagé dans le peché, il renvoya le cheval à son maistre, & demeura auprés de son directeur, sous la discipline duquel il six tant de progrés dans la pieté, qu'il renonça enfin au monde, & est mort depuis bon Religieux.

Le serviteur de Dieu avoit un frere, qui estoit son cadet, & qui estoit un peu dissérent dans les

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 311 mœurs de ses deux aisnez. Le Pere Coton, qui en avoit du chagrin, luy écrivit qu'il se modérast, & qu'il ne se laissast pas emporter à la vivacité de la jeunesse, parce qu'il n'estoit pas asseuré, d'avoir une fin d'année aussi agréable que le commencement; qu'ainsi il mist ordre à sa conscience comme s'is devoit mourir bien-tost. La prédiction ne fut que trop vraye: car peu de temps aprés ce jeune homme fut tué par un assassin. Il prédit encore dans une lettre qu'il écrivit à son frere aisné, la mort prochaine d'une de ses sœurs, quoy qu'elle se portast bien alors, & qu'il ne parust aucun signe, qu'elle deust estre emportée si-tost. Un jour qu'il s'entretenoit avec d'honnestes gens du malheur ou estoit prest de tomber un homme, autrefois en réputation de grande vertu, qui estant Prestre & Religieux, s'estoit tellement laissé posséder de l'amour d'une femme, qu'on disoit qu'il l'alloit épouser, & luy sacrifier avec son honneur sa conscience & sa religion, on le vit tout d'un coup changer de visage, & pleurer trés-amérement. Ceux qui estoient avec luy eurent curiosité de sçavoir la cause d'un mouvement si subit : il ne leur en dit point d'autre alors, que le danger de ce miserable: mais on sceut depuis en comparant les temps, que sçavoit esté en ce mesme moment, que cet Apostat prononçoit la sacrilége rénonciation, qu'il faisoit à la Foy Catholique.



Il écrivit à Madame de Gresolles sa sœur, dans une lettre dont j'ay l'original, que le cœur luy disoit, qu'ils mourroient tous deux bien prés l'un de l'autre. En effet il n'y eut d'intervalle, com-

me je l'ay dir, que fort peu de jours.

La Mere Marie de Jesus Superieure des Carmelites d'Orleans a raconté, que s'estant un jour confessée à luy, & estant sur le point de se lever aprés avoir receu l'absolution, il l'arresta, & L'avertit de se tenir preste à souffrir quelque chose de fort désagréable, qui luy arriveroit avant qu'il fust huit jours ; qu'ainsi elle s'appliquast jusques-là à une entière conformité à la volonté de Nostre Seigneur, s'offrant à luy pour endurer tout ce qu'il permettroit qu'il luy arrivast. Elle pratiqua sidélement ce que le Pere luy avoit conseillé; & voilà que le huitième jour on luy sit une calomnie si atroce, que si elle n'y eust esté préparée, elle auroit esté en grand danger, comme elle l'avouoit elle-mesme, de se laisser aller à des ressentiments, que la vertu Chrestienne ne permet pas. Mais les paroles du saint homme luy donnerent une force en cette occasion, qui luy sit étousser dans leur naissance toutes les suggestions de vengeance & de haine contre les auteurs d'une si grande méchanceté. Pour se fortisser encore davantage, ayant desiré dés le landemain que cette calomnie luyeut esté faite, de voir le serviteur de Dieu, elle en reçeut visite. Le saint homme ne l'eut pas plûrost

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 313 plûtost apperçeuë, qu'il commença à luy sourire de loin,& à luy faire entendre qu'il estoit instruit de l'histoire qu'elle luy vouloit raconter: histoire neanmoins que la Religieuse asseura n'avoir peû venir à la connoissance du Pere, que par une lumière furnaturelle. Vous riez, luy dit-elle, mon Pere, il n'y a pas à rire pour moy. Ce que vous m'avez, prédit m'est arrivé : il faut que vous m'aydiez à le souffrir: car aprés Dieu je n'ay confiance qu'en vous. Ne vous affligez pas, ma Fille, luy répondit le Pere Coton, cette tempeste s'est élevée pour éprouver vostre Foy: mais tout vous tournera à bien; soutenez seulement avec courage la tribulation que Dieu vous envoye pour exercer vostre vertu. La pieuse fille se retira pleine de cette consiance & de cette tranquilité, que les paroles du Pere Coton portoient dans toutes les ames troublées; & quoy qu'on no deust pas-L'esperer selon les apparences humaines, elle vit calmer en fort peu de jours l'orage qu'on avoit excité contre elle, & rentra dans sa première paix.

Une autre fois la mesme personne estant en peine de sçavoir, si un dessein qu'elle avoit dans l'esprit seroit agréable à Dieu, le Pere Coton, qui apprit d'elle l'inquiétude où elle estoit, luy dit ces paroles pour luy mettre l'esprit en repos: Il y a deux jours que priant Dieu pour vous, il me sit connoistre par des marques certaines, qu'il veut que vous entrepreniez l'affaire dont il est question, es que rien

me peut empescher qu'elle n'ait un heureux succés. La chose arriva comme il l'avoit prédite un an aprés

la prédiction.

Il avoit repris son Compagnon de je ne sçay quelle faute, & ce Religieux n'en convenoit pas d'assez bonne soy: il accusoit mesme certaines personnes d'avoir esté ses délateurs, & témoignoit en estre offensé. Le saint homme craignant que la charité ne sust blessée par ces soupçons, crût les luy devoir oster, en l'asseurant qu'il n'avoit appris ce qu'il luy avoit dit que de Dieu seul; ce que le Religieux, qui sçavoit d'ailleurs combien la chose estoit secrette, & qui ne pouvoit ignorer la sincérité du Pere Coton, n'eut pas de peine à se persuader.

Une autre personne de la Compagnie, qui avoit esté auprés de luy dans la mesme qualité, a témoigné que le saint homme avoit connu deux sois par une semblable lumière des fautes cachées qu'il avoit commiss, & qu'il l'en avoit

ensuite averti.

Il connoissoit l'état de certains pécheurs par les mesmes indices, par lesquels on dit que les connoissoit saint Philippes de Néry. Un jour estant sorti de l'Autel, il en avertit un, & l'obligea de s'aller confesser d'un péché qu'il avoit commis.

La Mere Colombe du saint Esprit, Supérieure des Ursulines de Tulles, Religieuse d'une hau-

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. se perfection, estant en peine de trouver quelqu'un qui la conduissit seurement dans ces voyes périlleules de connoissances & d'illustrations extraordinaires, où il est si facile de s'égarer, vit un jour dans son oraison un homme qu'elle ne connoissoit point, mais que Dieu, en le suy montrant, l'asseura estre ce guide sidelle, dont elle avoit besoin pour sa conduite, luy laissant une haute idée de la sainteré & de la sagesse de ce directeur inconnu. Quelque remps aprés le Pere Coton, qui estoit Provincial en Guienne,. estant venu faire sa visite au College de Tulles. fut prié de donner un Sermon à la Communauté. des Ursulines. Ce qu'il accorda volontiers. Dés que la sainte Supérieure l'eut envisagé dans la Chaire, elle se trouva le cœur plein de joye, & extraordinairement épanoui, se souvenant confusément qu'elle avoit veû ce Prédicateur ailleurs. Elle taschoit d'en rappeller la mémoire, lorsqu'estant entrée tout d'un coup dans un profond recüeillement, une voix intérieure luy dit : C'est le directeur que je t'ay promis, tu luy peux découvrir ton cœur, & tu en recevras un grand secours : c'est un: des meilleurs serviteurs que j'aye aujourd'huy sur la. terre. Le succes vérisia la révélation. La Mere Colombe n'eût-pas plûtost découvert son estat au: Pere Coton, qu'il l'asseura que ce qui se passoit en elle, estoit une opération de l'esprit de Dieu, & qu'il luy donna pour la prémunir contre les Rr ij

illusions du démon, des lumières qu'il ne pouvoit avoir acquises ailleurs, que dans le commerce qu'il avoit avec celuy qui en est le Pere.

Deux Jésuites m'ont asseuré avoir oui dire à une vertueuse Dame parente du Pere Coton, que le saint homme ayant veû un de ses enfans au berceau, luy avoit recommandé de prendre un soin particulier de son éducation, parce que Dieu avoit des desseins sur cet enfant, & le destinoit à un employ important pour sa gloire & pour le bien de l'Eglise: il n'y a personne de nous qui ne sçache l'accomplissement de cette prédiction.

Faisant voyage par des montagnes toutes couvertes de neige, & par un broüillard fort obscur, il descendit tout d'un coup de cheval, & arrestant ses Compagnons, il se mit en priéres. On vit bien-tost la cause & l'esset de son oraison. Car le broüillard s'estant dissipé, on apperçeut un précipice dans lequel on s'alloit jetter, si le saint homme qui en avoit esté averti par une voye extraordinaire, n'eust eû recours à celuy qui sçait secourir au besoin.

Pendant toute la minorité de Louis XIII, le mariage de ce Prince avec Anne d'Autriche Infante d'Espagne, que les bien-intentionnez pour l'Estat & pour la Religion avoient projetté, & que le Monarque désiroit, sur contrarié par les factions des Princes liguez & des Huguenots. L'opposition sur si opiniastre & en certain temps

DU P. PIERRE COTON Liv. IV. 317 fi forte, que bien des gens, & le Roy mesme avoient presque désespéré du succés. Nonobstant

cela le Pere Coton dit toujours fort asseurément que cette affaire réüssiroit. Jusques - là, que le Roy l'en entretenant un jour, & proposant des dissicultez qui paroissoient insurmontables, le Pere osa bien l'asseurer que ce mariage s'accompliroit, disant qu'il en estoit certain, & ajoû-

tant que s'il estoit trompé en cela, il ne se sieroit jamais à ses présentiments.

Il prédit sa mort bien des fois & long-temps avant qu'elle arrivast. J'ay déja marqué que la Reyne Mere avoit dit au Pere Suffren, qu'il s'en estoit déclaré à elle dix ans avant que de mourir. Le Pere Pierre le Guales luy disant un jour, lorsqu'il estoit Provincial en Guienne, qu'il espéroit que ce ne seroit pas la derniére fois qu'il gouverneroit la Province, Mon cher Pere, luy répondit-il d'un ton & d'un style qui sentoit l'inspiration, encore une année du Pere Coton, puis une autre année, quelques mois & puis plus; ainsi en arriva-t'il. Ce fut dans ce mesme temps qu'il fit la mesme déclaration au Pere Suffren. Le Roy estoit à Bourdeaux, & les amis que le Pere Coton avoit à la Cour le pressoient fort de retourner à Paris: mais il en témoigna un extrême éloignement; de quoy le Pere Suffren Confesseur de la Reyne luy ayant demande la raison, il répondit qu'il sçavoit bien, que de plus de trois ans sa présence Rriij

n'y seroit nécessaire, & que la Cour n'avoit pasassez d'agrément, pour l'obliger d'en acheter le voisinage par le peu qu'il luy restoit encore de repos. Il prédit plus précisément le temps de l'orage où il est mort, dans une lettre qu'il en écrivit à Bourdeaux.

Ces connoissances des choses cachées suy furent quelquefois communiquées par d'autres personnes pieuses, auxquelles Dieu les révéloit, afin de les luy faire sçavoir. Dans l'accident qu'il eut sur le Rhosne où il pensa périr, une ame dévote luy avoit prédit de point en point tout ce qui luy arriva, mesme jusqu'à l'action de graces qu'il en alla rendre ensuite dans une Eglise prés du rivage, & à la couleur des ornements avec lesquels il y dit la Messe. Il luy en arriva presque autant. dans toutes les contradictions qu'il eut à soûtenir pour la Compagnie. Dieu se servit aussi de ces voyes, pour l'avertir de certaines choses nécessaires à sa persection. Monsseur Duval raconte qu'un jour la Mere Marie de l'Incarnation écrivit au Pere à Fontainebleau, où il estoit avec le Roy, pour le prier de la venir voir à Pontoise. C'estoit pour luy découvrir des choses si importantes & si secrettes, qu'il ne voyoit pas luy-mesme dans son propre intérieur, qu'il bénit Dieux toute sa vie de luy avoir donné la connoissance d'une personne si favorisée des graces. d'enhaut.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 319

Dieu avoit laissé à saint Paul, pour empescher que les lumiéres prophétiques qu'il répandoit dans son esprit ne luy enflassent le cœur, l'éguillon de la chair qui luy livroit de rudes combats. La Providence avoit pourveû à l'humilité du Pere Coton par d'autres endroits: mais pour ce qui regarde la chasteté, il en avoit receû dés la jeunesse un don particulier, dont les Anges luy imprimerent en songe une marque sensible sur le corps. Il la trouva telle à son réveil, qu'il l'avoit sentie en dormant, & telle on la trouva aprés sa mort, qu'il l'avoit déclarée à quelques-uns de ses amis pendant sa vie. Il estoit accoûtumé à ces apparitions des Anges, particuliérement des Anges Gardiens, qui se faisoient souvent voir à luy, ou pour le délivrer des dangers, ou pour l'avertir de certaines choses qu'il luy importoit de sçavoir, ou pour l'aider à conduire les ames qui estoient sous sa direction. Cette familiarité avec les bienheureux Esprits estoit un fruit de la dévotion qu'il leur portoit, & encore plus de la ressemblance qu'il avoit avec eux par ses mœurs innocentes, douces, candides & pacifiques, qui le firent nommer durant le temps qu'il fut auprés des Roys ses Maistres: Le bon Ange de la Cour.

On raconte beaucoup de choses miraculeuses opérées ou en sa faveur, ou par son ministére pendant sa vie & aprés sa mort, par lesquelles Dieu l'a veritablement rendu semblable en gloire aux plus grands Saints. En voicy quel-

ques-unes des plus considérables.

Une bonne ame eût révélation, que ce fut par une protection particulière de la sainte Vierge, qu'il ne fut point tué, lors qu'il fut blessé par un assassin à Paris.

Le Pere Guales que j'ay déja cité, allant à Pau, & passant par une petite ville d'Armagnac nommée Manciet, apprit de son hostesse, qu'un jour lors qu'elle estoit malade au lit, le Pere Coton logeant chez elle, & devant aller prescher à l'Eglise, elle eût une extrême envie de l'entendre ; qu'elle pria instamment son mary de la faire porter au sermon, mais qu'elle ne l'avoit peû obtenir; que le Pere Coton pour la consoler luy donna sa bénédiction en sortant, & que cette bénédiction avoit eû une telle vertu, que quoy qu'elle fut demeurée dans sa maison, & que l'Eglise en sust fort éloignée, elle avoit entendu le sermon, dont elle avoit répeté une bonne partie: ajoûtant qu'elle n'avoit jamais reçeû une telle consolation.

Le mesme Pere a laissé par écrit, qu'à Riscle, ville du mesme pais, où il passoit pour venir de Paû à Agen, un enfant de cinq à six ans vint prendre son cheval par la bride, & le pria d'aller descendre chez sa Mere. C'estoit une veuve, qui luy raconta, que le Pere Coron passant par Riscle.

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 321

cle, lors qu'il estoit Provincial de Guienne, & y ayant presché selon sa coûtume, s'estoit retiré chez elle après le sermon, où la voyant fort affligée, il luy demanda ce qu'elle avoit, & qu'elle luy ayant répondu qu'elle avoit un sils à l'agonie, le Pere avoit-voulu voir cét ensant, auquel il donna sa bénédiction, asseûrant qu'il n'en mourroit pas: dequoy l'onsant, qui estoit un petit Ange en beauté & en benté de naturel, avoit conceû tant de reconnoissance envers son biensacteur, qu'il ne voyoit personne de ceux qui portoient la mesme robbe que suy, sans leur faire toutes les caresses dont il se pouvoit aviser.

Il y avoit à Besançon une sainte fille qui ayant: eû des maladies extrémement longues & douloureuses, s'estoit tellement persuadée du bon= heur de souffrir pour Dieu, qu'elle ne se plaignoit d'autre chose dans ses maux, que de ne souffrir pas assez. Le Pere Coton passant par là, entendit parler de cette fille, & eût curiosité de la voir. On l'y mena, & il l'entretint. La sainte malade se trouva tant d'ouverture de cœur pour luy, qu'elle luy déclata l'estat de son ame, & tour ce que Dieu operoir en elle. Elle luy dit entre autres choses, que ne souffrant jamais assés à son gré, & ne croyant pas que les sousfrances de cette vie fussent capables de contenter le désir qu'ello avoit de participer à la Croix & à la Passion du Sauveur, elle luy avoit demandé, qu'il luy fit

se réprouvez la privation & l'abandon de Dieu, & qu'elle l'avoit obtenu. Le Pere Coton admira un si grand courage, & se sentant sur l'heure animé du mesme amour de la croix, il la pria de luy obtenir la grace d'expérimenter quelque chose de pareil. Le Pere raconta à plusieurs, qui en ont rendu le mesme témoignage que l'autheur du mémorial dont j'ay parlé, que peu d'heures aprés il se sentit saiss d'une douleur si vive en se representant le malheur qu'il y a d'estre privé de Dieu, & se figurant y avoir part, qu'il n'avoit point de paroles pour l'exprimer.

Le Pere Coton allant de Grenoble à Valence, avoit un compagnon qui se trouva si mal en chemin, qu'à peine le pût il conduire jusqu'au bourg de saint Marcellin. Il avoit une sievre trés ardente, une grande colique, & un dégoust, qui seul eust esté capable de l'abbattre. Le Pere allant dire la Messe luy promit de le recommander au Saint Patron du lieu. Le compagnon y voulut assister, tout assoibli qu'il estoit. Il s'y traisna comme il pût ayant actuellement la sièvre & la colique. Dieu eût égard aux prières de l'un & à la foy de l'autre. Car à la communion du Prestre le malade se trouva si bien guéri, qu'on eust dit

qu'il n'eust jamais esté malade.

En revenant de Rome par terre, il fit le chemin de Génes à Marseille par les dangereuses

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. costes qui bordent la Mer de ce costé-là. Un Prestre, qui venoir avec luy, y tomba de cheval si rudement, qu'il demeura sur la place comme mort. Tous ses compagnons de voyage se disposerent pour aller chercher du secours dans les Bourgades voisines. Le Pere Coton demeura auprés du Prestre & invoqua la sainte Vierge. Elle ne luy manqua pas au besoin. Le Prestre s'imagina voir auprés de luy la Mere de Dieu qui l'aidoit à se relever. Il se leva en effet sur l'heure, mais si bien remis de sa cheûte, qu'il ne sentoit plus ni douleur ni lassirude. Le Pere Coton luy voulut imposer silence sur la vision de la sainte Vierge: mais le Prestre ne luy fur pas fidelle, & ne pût s'empescher d'en parler à quelqu'un, dont on a sçeû ce que j'en écris.

Un de nos Novices, nommé Gilles Lacar, estant tourmenté d'un mal de teste que nul remede n'avoit peû soulager, se sentit inspiré d'avoir recours aux priéres du Pere Coton, qui estoit mort depuis quelques mois. Il sit vœu avec permission de son Supérieur, de communier tous les mois pour rendre graces à Dieu de celles qu'il avoit faites à son serviteur. Le vœu fait, le malade sut guéri, & si parfaitement, qu'estant auparavant incapable de s'appliquer à aucun exercice intérieur de la vie Religieuse, il ne se trouvoit plus incommodé mesme de l'heure de méditation que nous faisons tous les matins.

Un Religieux estant arraqué d'une tentation violente, s'adressa au Pere Coton, & luy découvrit l'estat de son ame, fort agitée & fort fatiguée des rudes combats qu'elle soutenoit depuis deux ans. Le Pere le consola, & luy donna courage, luy dit qu'il eust confiance en Dieu, & qu'il fust fidelle à seconder la grace. La tentation ne cessa pas dés-lors: mais le Pere estant venu à moutir quelque temps aprés, le Religieux s'adressa de nouveau à luy, & sit vœu de reciter tous les jours une certaine prière jusqu'à la feste de saint Pierre, dont le serviteur de Dieu portoit le nom. Incontinent après ce wœu la tentation commença à languir, & relaschant ainst tous les jours de sa violence ordinaire, elle cessa enfin tout-à-fait au temps que ce Religieux l'ayoit espéré.

Un Novice de la Compagnie ayant esté renvoyé du Noviciat pour une infirmité dont on craignoit les suites, alla dire adieu au Pere Coton, qui estoit alors Provincial. Le Pere le consola, & luy dit qu'il s'adressast à quelque Saint pour obtenir sa guérison. L'enfant, qui n'avoir point quitté avec l'habit le desir d'estre Religieux, se souvint de ces paroles trois mois aprés, que le Pere Coton vint à mourir. Il s'adressa à luy avec consiance, & dans la simplicité de son cœur, Vous m'aviez conseillé, luy dit-il, de m'adresser à un Saint pour estre guéri par son intercession:

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 325

je m'adresse à vous, car je vous croy un grand Saint: obtenez-moy cette grace de Dieu. Cette prière sut si efficace, que l'enfant ne se sentant plus de son incommodité, rentra dans la Compagnie, & passa depuis en Canada, où il sut un bon Missionnaire, & mourut saintement l'an 1637.

Trois jours aprés la mort du serviteur de Dieu, le Pere Louis Bouchard estant à Orleans, sut attaqué d'une violente colique, qu'il avoit accoutumé d'avoir, & qui luy duroit quelquesois deux jours avec des douleurs tres-aiguës, qui le rédussient à l'extremité. Ce qu'il entendoit dire du Pere Coton, dont tout le monde parloit alors, luy donna consiance de s'adresser à luy, & de le prier de demander pour luy à Dieu du soulagement dans son mal. Il n'eut pas achevé sa prière, qu'il se sentit soulagé, & que s'estant endormi peu de temps après il se trouva à son téveil entièrement délivré de son mal.

Une Religieuse de Montivilliers estant malade, & sentant des douleurs qui luy ostoient le sommeil, un Jésuite luy donna un morceau de quelque chose qui avoit esté à l'usage du Pere Coton. Elle ne l'eut pas plûtost reçeû, qu'elle s'endormit tranquillement. En se réveillant elle s'endormit tranquillement. En se réveillant elle s'entit qu'elle avoit encore grand mal à l'estomach, elle y appliqua la Relique, & ne sentit plus aucune douleur. On sçait cet évenement d'une lettre que la Religieuse en écrivit.

Sſiij

- Une femme de Nancy nommée Jeanne Lioville déposa par un serment, que reçeut un Protonotaire Apostolique nommé Simorin, qu'ayant invoqué le Pere Coton dans une maladie qu'elle eut, elle sut si subitement guérie, qu'elle ne pouvoit attribuer sa guérison qu'à l'intercession, du serviteur de Dieu.

Le Pere Royer, qui écrivit en Latin la Vie dus Pere Coton assez peu do temps aprés sa mort, asseure avoir oui dire à un Bourgeois de Paris nommé Amaury, qui le consirmoit par serment, qu'il avoit esté guéri d'une migraine par les prières du saint homme, & qu'ayant un sils qu'une maladie inconnûë avoit fait tomber en langueur, il luy avoit pendu au cou un morceau d'un linge dont le Pere s'estoit servi durant sa vie, & que la santé luy estoit revenuë.

On avoit soupçonné un Prestre d'avoir pris une chose qu'on avoit égarée dans une maison de Paris. Le Prestre qui voyoit par là sa réputation en danger d'estre slétrie, & son caractère deshonoré, estoit dans un fort grand chagrin. Il sit tout ce qu'il pût durant plus d'un mois pour convaincre de son innocence ceux qui l'accu-soient: mais ce sut inutilement. Leur perte leur tenoit au cœur, & ils ne pouvoient s'oster de l'esprit que le Prestre en estoit coupable. Dans cette assistant le bon Ecclesiastique sut inspiré d'invoquer le Pere Coton, & de faire vœu de

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 327 donner une aumosne, en cas que par l'intercession du saint homme Dieu sist découvrir la vérité. Il estoit nuit quand il sit ce vœu: le lendemain matin un enfant, qui ne sçavoit rien de sa peine, & qui n'estoit pas en âge d'en estre touché quand il l'eust sçeuë, luy apprit où estoit la

chose dont il estoit question. Un jeune homme de Nantes, nommé Yves de Boissius, ayant souvent oui parler des graces que Dieu faisoit à plusieurs personnes par les priéres du Pere Coton, s'adressa à luy pour obtenir la guérison d'une colique dont il y avoit un an que presque tous les jours il sentoit de cruelles atteintes, & des douleurs si violentes, qu'elles luy donnoient quelquefois la fiévre. Il fut exaucé sur le champ, car depuis qu'il eut fait sa priére il fut un temps considérable sans se ressentir de son mal. Pendant ce temps-là il fut fortement inspiré de publier la grace qu'il avoit reçeuë, Dieu voulant sans doute glorifier un serviteur aprés sa mort, qui avoit si sidellement employé toute sa vie à luy procurer de la gloire. Je ne sçay quel respect humain empescha alors le jeune homme de déclarer la grace qu'il avoit reçeuë, & Dieu l'en punit par le retour de son mal. Il ne douta point qu'en effet ce ne fust une punition de son peu de reconnoissance, il tascha de réparer sa faute, & il ne s'en fut pas plûtost mis en devoir, que sa santé luy fut renduë; de

sorte que quand on a écrit cecy; il y avoit déja

un an qu'il estoit en parfaite santé

Il y avoit à Nancy une image de la fainte Vierge, au bas de laquelle le serviteur de Dieu avoit mis son nom, en la donnant à une semme dévote nommée Elizabeth de Ransin. Cette semme avoit une sille qu'une violente sièvre tourmentoit elle ne luy eut pas plutost mis son image sur la teste, que la malade s'endormir, & à son réveil elle se trouva entierement guérie. Cette image a guéri avec la mesme promptitude plusieurs autres personnes de diverses maladies, dont les informations juridiques surent faites par le Protonotaire Apostolique que j'ay déja nommé.

A Quimper en basse Bretagne une semme de mérite avoit une sille unique malade à l'extrémité, de sorte qu'on croyoit qu'elle alloit mourir. Dans cette assistant cette pieuse mere alla prier un Jésuite de sa connoissance de recommander sa sille à Dieu au saint Sacrisse de la Messe. Le Pere promit de le faire, & ayant un morceau d'un vestement qui avoit servi au Pere Coton, il le donna à cette mere assigée pour le pendre au cou de sa sille, en recitant des priéres qu'il luy marqua. Elle le sit, & au mesme moment la sille se trouva guérie. Beaucoup d'honnestes gens qui estoient présents ont attesté cette guérison autentiquement, & par un écrit signé de leur main.

Dans

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 329

Dans un village de Lorraine qu'on appelle Haltonville, une femme nommée Reyne-Jandin estoit devenuë percluse de tout son corps, par une fluxion qu'on n'avoit peû arrester. Outre cela elle souffroit un si violent mal de teste, qu'elle fut deux jours sans pouvoir souffrir qu'on luy fist changer de situation. Dans cét estat quelqu'un luy dit, qu'il y avoit à Nancy une image de la sainte Vierge signée du sein du Pere Coton, qui avoit déja rendu la santé à plusieurs malades. La pauvre femme qui estoit accablée de douleur, ne différa point d'envoyer chercher un reméde dont elle avoit tant de besoin. On ne trouva point l'image chez la personne à qui elle appartenoit : elle l'avoit envoyée à un autre malade: mais on trouva une lettre du Pere Coton qu'on apporta à Haltonville, & dont on fit baiser le sein, & le cachet qui estoit un nom de Les us, à la personne souffrante. Elle ne l'eut pas plutost fait, qu'elle se trouva parfaitement guérie, & que ne sentant plus aucun vestige de la paralysie qui la tenoit au lit, elle se leva, & agit depuis comme elle avoit fait dans sa meilleure santé. Ce miracle est tiré du procés verbal, qui en fut fait juridiquement à Nancy par le Protonotaire Simonin.

Ceux que Dieu opéroit quelquefois pour concourir avec son serviteur à la guérison des ames, ne sont pas moins dignes de la curiosité du lecteur, que ceux qu'il faisoit pour la guérison

des corps.

Une femme, qu'il avoit nouvellement convertie à la Foy Catholique, s'approchant de la sainte Table aprés son abjuration & se sentant un peu allarmée de ce qu'on n'y donnoit point la couppe, vit entre les mains du Prestre couler du Sang de la sainte Hostie, Dieu luy voulant donner ce témoignage sensible de l'union du Corps & du Sang de Jesus-Christ sous l'une & l'autre espèce, & approuver par cette merveille la pratique de l'Eglise Catholique contre la révolte de l'hérésie.

Un Huguenot considérable & opiniastre l'entendit prescher si fortement sur la présence réelle, qu'il en fut ébranlé, & demeura quelque temps dans l'Eglise aprés que le sermon fut sini, pour penser à ce qu'il venoit d'entendre. Comme il estoit absorbé dans cette pensée, il vint par hazard à lever les yeux, & les ayant portez sur le saint Sacrement, qui estoit ce jour-là exposé, il y apperçeut une figure humaine. Si la vision n'avoit duré qu'un moment, il auroit peû croire que ç'auroit esté ou une illusion de ses yeux, ou une tromperie de son imagination: mais ayant toujours veû la mesme chose toutes les fois qu'il avoit regardé de ce costé-là, il ne put croire qu'il n'y cust pas en cela du surnaturel & du miraculeux; & il fut confirmé dans

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 331 sa pensée, lors qu'estant allé le lendemain dans l'Eglise Métropolitaine, il vit la mesme figure sur l'Autel, lequel luy paroissoit éclairé d'une lumière extraordinaire. Quelque opiniastre qu'il fust, & quelque zélé qu'il eust esté jusques-là

pour le Calvinisme, il fallut se rendre à la vérité qui luy estoit devenue si sensible. Il alla trouver le Pere Coton, & sit abjuration entre ses mains.

Il avoit un grand pouvoir sur les Démons, & il le leur faisoit sentir dans les exorcismes des possedez. Pour s'en vanger ils luy apparoissoient souvent en diverses formes, sur tout pendant l'Oraison. Il s'en déclara à plusieurs personnes, entre autres à une vertueuse Dame du Comtat d'Avignon, qu'il vouloit consoler par-là des troubles qu'elle sentoit en priant. Il opposa toûjours à ces attaques des malins esprits les armes qui en firent si souvent triompher Saint Antoine, un grand mépris de leur soiblesse, & une constance invincible dans la prière.

Avec cét ascendant sur les puissances des ténébres, Dieu luy avoit donné une lumière admirable pour découvrir leurs artifices, & une grande vertu pour ruiner leurs œuvres. Il luy sit voir ce Gofredy de Marseille tel au dehors qu'il estoit au dedans, sous la figure d'un monstre horrible, & plus semblable à un Démon qu'à un homme. Henry IV. luy ayant loué l'habileté d'une personne de la Cour, qui passoit pour sçavant, mais qui ne l'estoit que par l'opération du Démon avec lequel il avoit commerce : le Pere voulut avoir une conversation avec luy; mais comme il le voulut mettre sur un point de doctrine, pour éprouver si ce qu'on luy en avoit dit estoit vray, il le trouva stupide & sans parole. Dieu le luy sit voir quelque temps aprés sous une forme à peu prés semblable à celle où il avoit veû Gosredy, luy révélant qu'il y avoit dans cét homme de l'o-

pération du malin esprit.

Il y avoit dans une famille de Grenoble un enfant d'environ cinq ans, qui estoit quelquefois enlevé à la veue de ses parens, & porté en des lieux écartez, sans qu'on peust voir qui l'y portoit. Les parens effrayez de cet accident accoururent au Pere Coton, & luy amenant l'enfant, luy demanderent en mesme temps & son conseil & son secours. Le Pere les interrogea, & leur demanda s'ils n'avoient point lieu de soupçonner quelque maléfice. Ne trouvant rien de pareil, il leur dit qu'il luy venoit en pensée, qu'il pourroit bien y avoir quelque défaut dans son Baptesme. A ces mots les parens surpris comme s'ils se fussent éveillez d'un profond sommeil, s'écrierent qu'effectivement l'enfant n'estoit pas Baptizé, parce qu'on ayoit toûjours attendu pour en estre parain, un grand Seigneur qui estoit absent. Le Pere eut horreur de cette négligence, & dit qu'il falloit donc faire ce qu'on avoir differé si

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 333

mal apropos. Les parens attachez-à ce Seigneur, qu'ils regardoient comme un patron nécessaire à la fortune de leur fils, se contenterent de faire ondoyer l'enfant en particulier, & dissérerent encore les cérémonies. Aussi l'infestation ne cessa-t-elle pas : ce qui les obligea ensin d'achever ce qu'ils avoient commencé; & par-là ils délivrerent leur fils de la persécution du Démon : Dieu ayant voulu montrer par cét exemple, dans un temps où les hérétiques faisoient passer ces cérémonies pour superstitieuses ou pour inutiles, combien saintement & utilement elles ont esté instituées.

Il y avoit aux Ursulines de Tulles une novice qui passoit pour avoir de grandes communications avec Dieu. Elle parloit des secrets de la vie mystique, quoyque fort ignorante d'ailleurs, d'une manière si sublime, que tout le monde en estoit surpris. La supérieure pria le Pere Coton de la voir. Il la vit : mais à peine l'eût-il veuë, que luy ayant demandé si elle estoit bien obéissante, il tira sans attendre sa réponse, la Supérieure à quartier, & luy dit : Cette fille est trompée. Pour le bien de vostre Monastère défaites-vous-en au plûtost. C'estoit une fille de condition, & dont la dote pouvoit tromper une communauté naifsante. La Supérieure sit des objections : mais le Pere Coton persista toûjours à dire qu'il falloit s'en défaire. On ne se pressa pas, & on s'en repentit. Bien rost aprés on connût l'illusion; & la Novice, qu'il fallut chasser, porta ses desordres si loin, qu'elle suivit un gueux, avec lequel elle mena une vie sort libertine & sort seanda-leuse.

Revenant de Loyola en France, le serviteur de Dieu entendit parler à Bayonne d'une fille en réputation de sainteré. Elle n'estoit pas Religieufe: mais elle portoit le voile dans sa maison, & faisoit profession publique de l'estat de virginité. On en disoit des choses admirables, & on raconsoit mesme des miracles, qu'on disoit qu'elle avoit faits. Sa vie estoit fort retirée, & l'on estoit persuadé dans le monde, qu'elle en passoit la meilleure partie en oraison. Le Pere Coton, qui faisoit profit de tout pour sa propre persection, mais particuliérement de la communication qu'il avoit avec certaines ames du caractere dont on dépeignoit celle-cy, souhaita extrémement de la voir, & de l'entretenir à fond. On luy procura cette satisfaction, qui fut en esset grande au commencement, dans l'espérance qu'il eût de découvrir de grands trésors de grace & de miséricorde dans une personne d'une telle réputation: mais la fin de la conversation luy causa autant de tristesse, que le commencement luy avoit fait de Car il reconnut manifestement que c'estoit une fille que le Démon trompoit par des illusions mesme assez grossiéres, ayant persuadé

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 336 à cette amevaine, qu'elle estoit parvenuë à un estat de pureté, ou elle estoit exempte non seulement de peché, mais mesme de tentation; de sorte qu'elle ne se confessoit point, & qu'il y avoit mesme déja plusieurs années qu'elle n'approchoit point de la sainte Table, regardant les Sacremens comme des choses inutiles dans l'estat sublime où elle se croyoit. L'homme de Dieu sit tout ce qu'il pût pour luy faire comprendre l'affreuse erreur où elle estoit: mais il n'en pût venir à bout. L'esprit de mensonge l'avoit aveuglée, & son orgueïl avoit rendu son aveuglement incurable. Ce fut un exemple dont le Pere Coton se servit le reste de ses jours, pour faire appréhender à ceux qui prennent d'autres routes dans la vie spirituelle, que celle de la componction du cœur & de l'humble estude de soy-mesme, les artisices de l'Ange de ténébres, qui pour nous égarer en des voyes écartées, sous prétexte qu'elles sont plus sublimes, nous fait quitter les voyes communes, par où les plus grands saints ont marché, & par où tous les sages maistres de la vie intérieure ont conduir leurs disciples. Cette pauvre fille, disoit-il, ne seroit jamais tombée dans ces pitoyables égaremens, se elle s'estoit accoutumée de bonne heure à faire réflexion sur ses propres défauts, à les reconnoistre devant Dieu, 😙 à s'en accuser humblement. Dieu qui résiste aux superbes, auroit comblé de sa grace une ame humiliée, & ce cœur endurci, parce qu'il s'estoit enslé, se seroit trouvé flexible à toutes les impressions du Saint Esprit, s'il avoit esté contrit. Pour moy, ajoûtoit – il, quoyque toute ma vie je n'aye gueres détourné les yeux de dessur mes imperfections, et que par la miséricorde de nostre Seigneur je me sois toûjours assez étudié moy-mesme, j'ay redoublé mon attention à mes fautes et à mes défauts, depuis que j'ay esté témoin du malheur qu'a causé à cette ame séduite la négligence et l'oubli des siens.

Ainsi le serviteur de Dieu sit toute sa vie la guerre à l'enser ou en découvrant les ames des liens du Démon, ou en découvrant les ruses par les quelles il les lie quelquesois de telle sorte, qu'il n'y a que le bras tout puissant du Souverain Maître qui les puisse tirer de ses mains. Aussile malin esprit donna t'il dans une possedée de Nancy de grandes marques de joye à la mort du saint homme, laquelle il annonça environ le mesme jour qu'elle arriva à Paris.

Ce fut une chose où vissblement il y eut encore du miracle, que la nouvelle de la mort du Pere Coton sust portée si subitement en plusieurs dissérents endroits sort éloignez de la Capitale. Dieu en esset l'avoit fait connoistre à un grand nombre de personnes d'une manière extraordinaire, & il y en eut mesme, a qui il donna des témoignage de la gloire, dont il avoit récompenséles vertus de son serviteur.

Madame de Courcy, qui a long-temps gouverné les Chanoinesses régulières de saint Nicolas DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 337 las à Compiegne, & qui estoit fille spirituelle du Pere Coton, ayant appris qu'il estoit malade, en sut extrémement inquiétée. S'estant endormie dans ce trouble, elle entendit une voix distincte, qui luy dit ces mots: il n'est plus, il est dans la gloire. Là-dessus elle se réveilla, & apprit peu de temps après, que le serviteur de Dieu en esset estoit allé recevoir au Ciel la récompense de ses travaux.

A Roane une autre Dame de tres-haute vertu, & favorisée de grands dons de Dieu, vit quelques jours avant que le Pere mourust une Chaire de Prédicateur suspendue en l'air au milieu d'une lumière languissante. Un personnage d'une beauté singulière, & tenant un Sceptre en main estoit assis dans cette chaire. La Dame demeura quelque temps sans pouvoir deviner ce que cerre vision signifioir: mais le Dimanche suivant, qui estoit celuy d'aprés la mort du Pere Coton, dans une seconde apparition on luy expliqua ces symboles &: on luy dit, que cette lumière passe significit la mort du serviteur de Dieu, cette chaire élevée en l'air la doctrine céleste qu'il avoir preschée, cette beauté l'innocence de son ame, ce Sceptre la droiture inflexible, qu'il avoit gardée dans la direction de la conscience de deux grands Rois.

Trois autres femmes dévotes eurent au mes-

V u:

me temps des visions toutes semblables à cellelà, & si le témoignage du sexe est suspect en cette matiere, deux hommes d'une grande pieté surent savorisez de Dieu de pareilles apparitions.

Ces témoignages, que tant de bonnes ames rendoient à la gloire du Pere Coton, adoucirent beaucoup la douleur de ceux qui estoient affligez de sa perre, mais plus encore l'image de ses vertus, le souvenir de sa pieté, les fruits innombtables de ses bonnes œuvres: preuves plus seures de la gloire des justes, que toutes les révélations qui ne nous viennent pas par l'organe de l'Eglise. Ce fut la consolation que donna au frere du serviteur de Dieu ce généreux & constant défenseur de nostre Compagnie M. Pelletier, dans une lettre qu'on rendit publique dés ce temps-là : aussi en estoit-elle tres-digne; & j'ay crû ne pouvoir mieux finir ce Livre, que par les sentimens chrestiens, dont elle est pleine. Je n'y changerai rien que quelques manières de parler qui ne sont plus en usage, & des éloges de nostre Compagnie, que la modestie m'oblige de supprimer.

Je ne doute point, Monsieur, luy dit-il, que la triste nouvelle de la perte que vous avez faite ne vous ait beaucoup affligé, or que quoyque vous ayez l'ame forte, or préparée à tous les accidents de la vie, vostre douleur ne soit assez vive, pour avoir besoin que le

temps fasse ce que toutes nos paroles ne feront pas dans un événement si capable d'abbatre les cœurs les plus constans. Car si aprés la mort de ceux à qui nous devons la naissance, il n'y a rien de si sénsible que la perte d'un bon frere, tel qu'estoit celuy que vous regrettez, vous estes en vérité excusable, si vous ne

sentez pas d'abord tout l'effet des consolations que vous

Si quelque chose toutesois peut soulager vostre tristesse, la part que le public y prend y doit apporter un grand adoucissement. Aussi n'estes-vous pas le seul qui perdez, beaucoup à cette mort. L'Eglise, qui voit éteinte une de ses plus vives lumières, déplore la perte qu'elle fait des fruits qu'elle tiroit des travaux de ce grand personnage, dont la sainte vie & les mœurs innocentes n'édisoient pas moins les sidelles, que ses doctes ex eloquents sermons, qui nous l'ont toûjours fait regarder comme un des plus célébres Prédicateurs du siécle.

Le long séjour qu'il a fait à la Cour auprés du Grand Henry de glorieuse memoire, sera une preuve certaine de son éminente vertu à la postérité, qui se persuadera aisément, que ce ne fut pas sans un grand mérite, qu'il se rendit digne des bonnes graces d'un Prince, qui se connoissoit si bien à choisir les hommes, es qui ne luy eust pas consié la direction de sa conscience, s'il ne l'eust jugé capable d'un ministère de cette importance.

L'honneur qu'il eut aprés le déplorable déceds de cetinvincible Monarque, d'estre employé en la mesme char-Vu ij, ge auprés de la sacrée personne du Roy son fils, sur une marque éclatante de l'estime que la Reyne Mere faisoit d'une probité si éprouvée. Elle crût, es tout son Conseil avec elle, que le jeune Prince ne pouvoit estre élevé dans une meilleure école, pour apprendre cette parfaite es véritable pieté dont la France cüeille heureusement le fruit, par le zele que ce sils aisné de l'Eglise a pour les choses saintes, par l'amour qu'il porte à la religion, pour l'avancement de laquelle nous luy avons déja veû exposer sa vie à toutes sortes de hazards.

Tant de vertus, qui rendoient ce dévot Religieux vénérable à la Société, à laquelle il s'estoit consacré dés ses jeunes années, le font tellement regretter de tous ses Confreres, qu'ils le pleurent comme leur pere; et la perte est telle pour eux, qu'ils auroient de la peine à la supporter, s'ils n'avoient la crainte de Dieu, s'ils ne prenoient ce calice de sa main, et s'ils n'estoient entiérement résignez à sa divine volonté, ne regardant que luy, et n'espérant qu'en luy, qui seul aussi est immuable.

Ils pratiquent en cette affliction ce qu'ils enseignent eux-mesmes aux autres. Ils voyent bien que la vie de l'homme n'est qu'une seüille d'Automne, preste à tomber au premier vent, une sleur d'une matinée, une vapeur, qui, comme dit l'Apostre, paroist pour un peu de temps, s'évanoüit, & cesse d'estre. Ils sçavent que la sigure de ce monde passe, & qu'il ne reste mesme des Grands de la terre après leur mort, que l'odeur des bon-

DU P. PIERRE COTON Liv. IV. 341

nes œuvres qu'ils ont faites pendant leur vie, telle que nous la laisse des siennes ce digne ornement de nostre siècle. Car sa piété incomparable, sa bonté naturelle, la douceur de sa conversation, sa grande humilité, la sincérité de son ame, sa charité incroyable, sa constance dans les adversitez, son dévoïtement au service du Roy, l'amour qu'il avoit pour sa patrie, sa cordiale tendresse pour ses amis, sont autant d'images animées qui le représenterent à nos yeux comme s'il estoit encore parmi nous, qui le feront vivre dans nostre esprit, qui le conserveront dans la mémoire de ceux qui l'ont conneû, es qui ont eû sa vertu en vénération. Ce sont là les statuës qu'il s'est érigées luy-mesme pour rendre son nom immortel, avec les doctes écrits qu'il laisse à la postérité pour monuments de son grand sçavoir.

Si aprés cela vous le pleurez encore, vous le pleurez avec toute la Cour, & avec le Roy mesme, qui a esté touché de cette mort comme de la perte d'un de ses plus sidelles serviteurs: mais aprés tout considerez qu'il m'a souvent dit, & encore depuis peu, qu'il désiroit comme saint Paul d'estre affranchi de ses liens, pour estre avec Jesus-Christ. En vérité je l'estime bien-heureux, d'avoir trouvé le repos, & de se voir délivré des miséres de ce siècle corrompu, qu'il déploroit souvent; & vous avez vous, Monsieur, grand sujet de bénir Dieu, de ce qu'il a exaucé de si saints désirs, & couronné par une mort chrestienne les travaux d'une si belle vie.

Le vertueux Gentilhomme à qui cette lettre est écrite, estoit tres-capable de cette sorte de con-Vu iii folation: il souhaita néanmoins quelque temps aprés qu'on luy donnast encore celle d'avoir auprés de luy les cendres de son saint Frere. Il les demanda au Pere Général, par ordre duquel le corps du serviteur de Dieu fut transporté de la Maison Professe de Paris dans l'Eglise du College de Roannes; où la piété de M. du Lieu Maître des Comptes, qui a épousé l'unique héritiére de la maison de Chenevoux, luy a fait faire une sépulture: & c'est-là, pour me servir des termes du sçavant Claude Robert dans sa France Chrétienne, que le Pere Coton, ce zelé défenseur de la Religion de ses Peres, aprês avoir long-temps combatu l'herêsie & le libertinage, a laissé en terre les dépoüilles de la mortalité, que la resurrection: rendra un jour glorieuses & immortelles dans le Ciel.

EIN.

Fautes d'impression.

Il y en a peu dans cet Ouvrage, que le Lecteur ne corrige disement luy-mesme en lisant, comme sont dans la page 8. Prédicatur pour Prédicateur, dans la 50. transsubstantion pour transsubstantiation, & quelques autres de cette sorte.



TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES.

A	tes. 64
	Il harangue Henry le Grand
Amiens.	Mets en faveur de la Com-
A FFECTION de cette ville pour la Compagnie. 135	pagnie. ibid
pour la Compagnie. 135	Effets de son discours. ibid.
Fait punir ceux qui débitoient	Son habilani
de mauvais libelles. 16	Il améne le Pere Coton à la
Anges.	
La dévotion du Pere Coton en-	
vers les Anges, particulière-	Le Pete Coton luy remet en
ment envers les Anges Gar-	mourant le gouvernement de
11:	la Province entre les mains.216
Ils luy apparoissoient souvent, &	Arles.
la déliversione de bessesser de	L'Archevêché d'Arles presenté
le délivroient de beaucoup de	par Henry IV. au Pere Co-
dangers. 76	ton. 75
Ils luy impriment lorqu'il dor-	Le Pere Coton le refuse.
moir une marque sensible de	Lettre du Pere Coton à un Su-
pureté. 16	périeur de la Compagnie sur
Anticoton.	ce lujet. 78
Fameux libelle. 148	Arnoux.
Abhorré à la Cour. 150	Le Pere Arnoux succede au Pere
On oblige le Pere Coton d'y ré-	Coron en la Charge de Con-
pondre. 149	fesseur du Roy. 180
Punition de ceux qui l'avoient	Assemblée.
publié. <i>ibid.</i>	L'assemblée du Clergé de 1625.
Penitence de son Auteur. 153	peu favorable à la Compa-
Armand.	onia -
Le Pere Ignace Armand, hom-	Attribue aux Jésuites le mécon-
me célébre parmy les Jésui-	tentement, qu'elle receut du
	Y-

Cardinal Barberin Légat en 193 France. Trouve mauvais que le Pere Coton offre de souscrire à la censure de Sorbone, & pour-Avertissement. Libelle anonyme intitulé Avertissement au Roy. Faussement attribué aux Jésuiibid. Le Pere Coton le désavoue. 196 La Cour en découvre l'auteur. ibid,

L'Aubespine. Gabriel de l'Aubespine Evesque d'Orleans. Le sentiment qu'il avoit du Pere 223 Coton. Reçoit avec vénération le Breviaire du serviteur de Dien qu'on luy envoye aprés sa

222 mort. Austriche. Anne 'd'Austriche Reyne de

France.

L'estime que le Pere Coton faisoit de la vertu de cette Prinibid. cesse.

Il assure le Roy du succès de son mariage avec elle, malgré des obstacles qui paroissoient invincibles.

Anne d'Austriche visite le tombeau du Pere Coton. 222 Arone.

Maison de Noviciat fondée par S. Charles Borromée. 13 Affaffin.

Un assassin veut tuer le Pere Coton, & en est empesché. 34 Le Pere Coton le convertit à la Foy Catholique. 35

Un autre assessin est empesché de le tuer par la douceur qui paroissoit sur son visage. Un troisième assassin le blesse d'un coup d'épée. Avignon.

Les travaux Apostoliques du Pere Coton à Avignon. 28 Aix.

L'Archevêque d'Aix obtient du Roy que le Pere Coton prethe dans fon Eglift.

B

Barberin.

E Cardinal François Barbe rin Légat d'Urbain VIII. en France. Sa contestation avec le Clergé touchant les cerémonies de ibia. ion entrée.

Baile. Baile de Venise à la porte, y persecute les Missionnaires Jéfuites.

Dieu confond ses desseins. 177 Est puni par la République. 175 Biard.

Le Pere Biard choise pour établir la Mission de Canada. 156 Les Huguenots refusent de l'y passer. īζŞ Bérulle.

Le Cardinal de Berulle ami particulier du Pere Coton. 171 Le Pere Coton le propose à Henry IV. pour estre Precepteur du Dauphin. Il s'en déliste à la prière de la Mere Marie de l'Incarnation. ibid.

Dieu leur fait connoistre à tous

- deux, qu'il a choisi ce saint homme pour fonder la Congrégation de l'Oratoire. ib. Le Pere Coton lay envoye la lœur pour recevoir les avis fur la conduite. Sentiment du Cardinal de Bérulle de la vertu du Pere Coton. 223 Beringhen. M. de Beringhen Huguenot ébranlé par la conférence du Pere Coton & du Ministre. Gigord. Bretesche. Le Pere de la Bretesche entreprend de rétablir la Mission de Canada. 197 Bellarmin. Le Cardinal Bellarmin approuve le Livre de l'Institution catholique 2 2 E Henry IV. se sertede son exemple. pour persuader au Pere Coton heur. d'accepter une dignité Ecclefiastique. 103 Rowllon. Le Duc de Bouillon: son entre-

tien avec le Pere Coton. 100 Le Pere Coton ne réussit pas dans fa conversion. ibid. Il s'en acquere l'estime. ibid. Bonnes.

Magdeleine de Bonnes, héritiére de la Maison de Lesdiguiéres, première temme du Marefchal de Créquy est convertie à la Foy Catholique par le Pere Coton. Elle dissimule son changement.

Elle fait profession ouverte de la Foy Catholique. 57

Bobadille.

Le Pere Bobadille dernier vivant des Compagnons de saint Ignace, prédit le service que le Pere Coton devoit rendre à la Compagnie.

Blondi. Blondi ami & compagnon d'étude du Pere Coton est appellé à la Compagnie. Se rallentit dans sa vocation. 12 Le Pere Coton rallume sa ferveur.

Ils entrent tous Deux au Noviciat.

Bourges. Le Pere Coton y étudie aux Il y prend les premières pensées de se retirer du monde. Il y trouve un bon ami, qui est la source de tout son bon-

Borromie.

Saint Charles Borromée sert de modéle au Pere Coton pour la vie Apostolique. Le Pere Coton le regarde comme un géant,& se considére en le comparant à luy comme un enfant dans la vie spirituel-L'amitié de ce grand Saint pour la Compagnic. Brissac.

Angélique de la Trinité, fille du Mareschal de Brissac, Carmelite: sa vertu & la confiance qu'elle avoit au Pere Co-

Bearn.

Les Jésuites travaillent en Bearn par ordre de Henry le Grand. 121

nc345	$\mathbf{r}_{i,i,d}$	t-6	17077	a k 5 k	A .B,	T F	200 J	30 77	177.53	e eg
Le P	arlem:	ent de	Pau	casse J	es L	e Pere	Coton	gard	e de	grar
na Re	gleme	ns de	Henry	IV. to	u-	des m	efures a	vec i	uy p	Juri l
- y Ch	ant la	Rel	ivion ^X	pour	la	oache	andidie.	\$ 1,	tig 👫	noe.

Province de Bearn. 161 Louis XIII. les rétablit 170 Breves.

Bréves Ambassadeur de Henry III. & de Henry IV. à Con-* ftantinople.

Biscaye.

Mission en Biscaye.

Canada.

T E Canada éclairé des lumiéres de la Foy par les foins du Pere Coton. Contradictions qu'il furmonta pour l'établissement de cette Mission. Elle est ruinée par les Anglois. Le Pere Coton la rétablit. 197 Grace attachée à cette Misfion. 157

Canillac.

Le Pere de Canillac est choisi par le Pere Coton pour établir la Mission de Constantinople. 139 If y fait de grands fruits.

Champrand. Gilberte de Champrand mere du Pere Coton.

Elle choisit son fils pour son directeur de conscience. 24 Le témoignage qu'il rendit de

fa vertu quand elle mourut. ib. Chamier.

Chamier Ministre célébre s'oppose au Perel Ceton, Le sonde sur l'intelligence de la Langue Grécque.

Il en désespère, & pourquoy. ibid. Il dispute publiquement contre luy à Nismes. Mort funeste de cet hererighte-

Chartreux. Leur ancienne liaison avec la

Compagnie. Leur Général écrit au Pere Coton & le fait participant des prieres de tout l'Ordre. ibid.

Chaffe. Le Pere Coton estant dans le monde aimoit beaucoup la chasse.

Accident qui l'en dégouste ibid. Clement VIII.

Ses bons offices auprés de Henry IV. pour le rétablissement de la Compagnie.

Castelnau. M. de Castelnan converti à la Foy Catholique par le Pere Coton.

. S. Chaumont.

3. Chaumont converti a la Foy Catholique par le Pere Co-

La Chaize.

La Chaize, famille alliée à celle du Pere Coton. Guillaume de la Chaize Seignein d'Aix époux de Jeanne Marie Coton sœur du Pere Cotofi. ibid.

François de la Chaize, dit le Pare d'Aix, Jesuite, neveu du Pere Coton, homme d'une grande sainteté. Sa

Les sentimens du Pere Coton Sa vocation à la Compagnie. 297 Son austerité extraordinaire. 299 fur fa mort. Sa fidelité à l'Oraison. Jeanne Marie Coton, Dame 300 Son talent à assister les morid'Aix, sœur du Pere Co-Sa vie sainte & contemplative. Sa charité envers tout le monde، 299 Sa mort. Saint François de Sales & le 202 Son caractère d'esprit. ibid. Pere Coton la dirigent. 282 Le Pere François de la Chaize, Elle est conduite de Dieu par petit neveu du Pere Coton, des voyes extraordinaires. 290 aujourd'huy Confesseur du Le Pere Coton la fait voir à M. Roy. de Berulle. 296 Coton. Il la reprend de ses austeritez Coton bonne famille de Forest. excessives. Il l'empesche de se faire Reli-Guychard Coton, pere du Pere gieuse aprés la mort de son mary. Coton. Sa probité. 284 Sa sainte vie dans l'estat de vi-Son zele pour la Foy Catholi-194 Sa mort precieuse devant Dieu. Son aversion pour les Jésuites. Son tombeau est en venération ibid. Il tasche de leur oster son fils. 13 au péuple. Il luy écrit une lettre, pour luy Philiberte Coton autre sœur du persuader de les quitter. ibid. Pere Coton, Dame de Grefolles. Il acquiesce aux volontez de Le Pere Coton prédit qu'ils ne Dieu. furvivront pas long-temps l'un Meurt chrestiennement entre les bras du Pere Coton, & déà l'autre. Elle meurt à Paris deux jours trompé des faux préjugez avant luy. qu'on luy avoit donnez con-Le Pere Coton. tre les Jésuites. Le Pere Coton naist à Néronde Jacques Coton Seigneur de Cheen Forest. nevoux, frere aisné du Pere Il est élevé dans la crainte de Coton. Dieu & dans une grande aver-Il fonde le College & l'Eglise de son des Jésuites. ibid. Roannesibid. Il tombe dans les premières étu-Sa pieté. ibid. des sous la discipline d'un He-Sa générolité. Ignace Coton fils de Jacques, rétique caché. Il le fait découvrir, & chasser de meurt saintement Novice dans ا Ville ط ibid. La Compagnie. .295

On l'envoye à Paris.
Il croist en science & en vertu.
feillon converti par le bidi
ibid. of ma priovince mollish tombe malade & feguerit.
Cardinal bidi
Il va à Bourges étudier en Droit.
re Euron un chapcan de Cab.
Il y fait amitié avec un jeune
homme qui luy fait changer
de sentiment pour les Jésui-
tes. To the test of the test o
Il fair dessein de se retirer du
e fermons & la conver shnom
Il va étudier à Thurin.
Dieu le préserve d'un grand
danger d'une manière extraor-
Conflattingple bid. sleppinte fino
Il est appellé à la Compagnie.
Les Millionnaires de Confishi
Il entre au Noviciatà Rome. 17
Il reliste courageusement à son
Pere qui le veut détourner de
fa vocation.
Sa ferveur dans fon Noviciat. 18
Il fait les vœux de Religion. 19
Il va à Rome étudier en Theo-
logie. 122 Il est renvoyé à Lyon. 23
Il prend les Ordres sacrez. 24
Il commence à prescher à Lyon.
Il presche à Avignon.
A Nilmes. memoripodi ab 1139
Il y dispute publiquement con-
tre le Ministre Chamier 44
Il retourne à Grenoble
Il court risque de perir sur le Rosne.
Rosne. 58 Il va prescher à Marseille. 60
Amitie du Pere Coton pour
cette ville, & le fruit qu'il y
. bidile verque de Rheims. jistud.

Il est appelle à la Cour. 66 Il presche devant Henry IV. 69 Henry IV. le prend en amitié. Obtient l'Edit du rétablissement dans cerre Charge. Est blessé par un assassin. 84 Souffre diverses persecutions. 87 Fait beaucoup de fruit à la Cour. 1 saltis anni con i 1196 Refuse l'Archevêché d'Arles 76 Détourne Henry IV. de luy procurer le Cardinalat. Dispute publiquement à Fontainebleau contre le Ministre Gi-Ligord: chrefitennes sbrogil .. Se veut décharger de l'employ de Confesseur du Roy. 140 Combien cette Charge luy paroissoit pelante. Son application à inspirer la pieté à Henry IV. Aprés la mort de ce Prince il porte son cœur à la Fléche, & fait fon éloge funebre. 146 Il retourne à la Cour. 148 Il y souffre diverses persecutions. Course and Volomon Il établit la Mission de Canada. Autre Mission faite par les soins du Pere Coton. 159. & 160 Il fent de grands dégousts de la Cour. Cour. Signature 64. Il fonde les Missions de Grèce. 173 Il obtient permission de se retio remained du Pallendor 80 Ses travaux Apostoliques depuis - fa retraite. 39 not subsqui 18. Le Roy Louis XIII. le renvoye à Rome. ibia Il est fait Provincial de Guyen-Stere Coron ne.

Provincial de la Province de la France.	
Grandes affaires qu'il eut pen- dant tout le temps qu'il fut dans cette Charge. 189	ftillon converti par le Pere Coton. Cardinal.
Sa sainte mort durant ces con- tradictions. 218	Henry IV. veut procurer au Pe- re Coton un chapeau de Car-
Concours extraordinaire qui se fait à ses funerailles.	- odinal ou bashinimum nebros
Témoignages de plusieurs grands	Ce que fait le Pere Coton pour s'en défendre. 104. 105. & 106
Personnages touchant sa vertu & sa sainteré.	Cour. Changement dans la Cour par les
Ses qualitez naturelles. 225	fermons & la conversation du
Sa science. Malanta mala 229	Pere Coton. I sousthet ibid.
Ses vertus chrestiennes & reli-	Conftantinople, at 10501
gicules. bushalandh 1102362	Mission de Jesuites établie à
Les graces extraordinaires qu'il	Constantinople par les soins
avoit receues de Dieu, les cho-	du Pere Coton. 137
ses miraculeuses que Dieu a	Les Missionnaires de Constanti-
operées par luy	nople s'exposent à la peste.
Pelerinage du Pere Coton à	Effete da idwent detoumer des
Clervaux. 165	La Change St Charles of the
Il invoque S. Bernard, pour ap-	Sa hamus ados don Guoquen 18:1
prendre la volonté de Dieu	Il fairles vergrand Religion. 197
touchant sa retraite de la	Exercice de la Religion
Cour. wibid.	Catholique rétabli à Die.
Il en conçoit au tombeau de ce	41 ************************************
Saint un dégoust extraordi-	Direction.
a maire. Ing seem a outsto ibid.	Les grands talents du Pere Co-
Lo Port Costs of the Costs	ton pour la direction des ames.
Le Pere Coton estant enfant se confesse d'estre entré dans le	Discernement
Collége des Jésuites, auto 4	Don de discernement des esprits
Conseiller.	dans le Pere Coton.
Le Pere Coton destiné à estre	Dans le Cardinal de Berulle. 298
Conseiller du Parlement 6	Il retourne à Grenoble - 1 54
Un trop grand air de jeunesse	A court Afgues de penir lar les
empêche son pere de le met-	Romer, n 48
tre dans le Barreau.	od eli Estampes, en le se le
Calomnie. omuAr	LEONOR d'Estampes Evesque
Calomnies horribles contre le	de Chartres, depuis Ar-
Pere Coton. 7 1	chevesque de Rheims, rend

un témoignage avantageux
de la Compagnie dans l'As-
semblée du Clerge. 192
Pierre d'Esninac Archevesque de
Lyon persuade aux Supé- rieurs d'appliquer le Pere Co-
rieurs d'appliquer le Pere Co-
ton au ministère de la paro-
le. 100 0 0 10 1 5 1 1 1 1 25
Espernon.
Le Duc d'Espernon protége la
Compagnie
Contribue à son rétablissement
Obtient permission d'assister à la
Conférence de Fontainebleau.
an \$29 of the street of the
Soutient le Pere Coton dans l'é-
tabliffement du Collége d'An-
goulefme-uniogxo al do 186
Estats.
Estats de 1615.
Le Clergé & la Noblesse y re-
commandent la Compagnie au
Honneurs qu'y reçoit le Pere
T. Janes T.
Eudemon Joannes vient en
France ayec le Cardinal Fran-
çois Barberin-
Elisabeth.
Elisabeth de France , Reyne d'Es-
pagne. Le Pere Coton desire la suivre à
Le Pere Coton desire la suivre à
Madrid, & pourquoy. ibid.
Exil.
Exil des Jesuites. 26
F
E framps
Favier.
CON fils unique est receu dans

la Compagnie.

Oppositions qu'il y apporte. ibid. Se déclare ennemi des Jésuites à cette occasion. Invective contre le Pere Coton. Constance de l'enfant. ibid. Changement du Pere. Ferrier. Jerémie Ferrier Ministre de Nif-162 Il lie amitié avec le Pere Co-Change de Religion. 163 Est persécuté des Huguenots. ibid. Protégé à la Cour par le Pere Coton. ibid. Fleury. Madame de Fleury fœur du Seigneur de Villeroy : ce qu'elle disoit du Pere Coton. 227 La Fléche, Choisie par Henry le Grand, pour y fonder le College qui porte fon nom. Dessein de ce Collège. 119 Henry le Grand y donne son o cœur. desor us mondo ibid. Le Pere Coton l'y porte en cérémonie aprés la mort de ce Prince. Les larmes du Pere Coton en faisant l'Oraison funébre du Roy fon Maistre: ibid. La Force. Le Pere Coton tente inurilement de convertir le Mareschal de la force. Oppositions de ce Seigneur à l'Edit de Louis XIII. pour l'établissement de la Religion en Béarn.

	The first of the f
Fonslebon Est converti à la Religion Catholique par le Pere Coton. 97 Fressie Canaye Est ébranlé à la Conférence de Fontainebleau entre le Cardinal du Perron & le Plessis-Mornay. Se trouve à la dispute de Nismes entre le Pere Coton & Chamier. Le fait Catholique six mois aprés. Adrienne Dusresne Est éprouvée de Dieu par la possession d'un Démon opiniâtre. 87 L'Evesque de Paris ordonne au Pere Coton de l'exorciser. 88 Persécution que cet exorcisme	de S. François, Vicaire Aposto lique à Constantinople. 17 Sa mort dans la persécution de Baile. Genéve. Genéve Plagiaire, livre composé par le Pere Coton: l'estim que le Cardinal du Perron es faisoit. Un jeune homme de Genéve converti à la Foy Catholique d'une maniere extraordinaire 30 Germini. Le Baron de Germini Ambassa deur de Henry III. à la Porte établit les Jesuites à Constantinople dans l'Eglise de Benoist. Protége les Jésuites contre l'
attira au Pere Coton. 89	Baile de Venise. ibio
Government	Le Cardinal de Giury protég Valadier contre les Jésuites
Galmant.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
CENTIMENS de M. Galmant,	Gigord.
de la vertu du Pere Co- ton. 224	Le Ministre Gigord refuse de continuer la Conférence d
Gamaches. Le fils du Marquis de Gamaches	Fontainebleau.
entre dans la Compagnie. 198	Le préjudice qu'en receut soi
Le Marquis de Gamaches fonde	Mœurs douces & honnestes d
le Collége de Kebec en la	ce Ministre. 12
nouvelle France. ibid.	Gofredy.
Garasse.	Louis Gofrédy, fameux magi
Le Pere Garasse est accusé faus-	cien, évite de parler au Per
fement d'avoir écrit contre le	Coton.
L'occasion qu'il donna à cette	Dieu le fait connoistre au Per- Coton d'une manière miracu
calomnie. 202	lonfo
Son caractère d'esprit. ibid.	Gourgues.
Saint Gal.	Travaille à la découverte de la
La D Joan de Cal de l'Onles	now. 11 E.

Zz

Ż

Graces ext rao rdinaires.
Elles ont essé de cous temps dans a
L'Eglise Catholique in 191302
C'est luy faire tore que de so ren-
C'est luy faire tort que de se ren- dre crop difficile à les croi-
re. 303
Illes faut examineravec pruden-
co comme le l'ere Loton les
- ekaminoitestor) mod uli ihidi [
Gregoine november and
Grogoire XIII. envoyendes Je-1
fuites à Constantinople, pour
y/établir ame millioni. accorgé d
Mort de ces Missionnaires au ser-
wire de suite pekiférensis ob onys.
Guercheville. 251
La Marquise de Grencheville!
Zelbe pour les Missions Apo-
Gequ'elle fit pour aider la Pere
Gerqu'ene ni pour aigent de l'est
Coton à établir celle de Ca-i
Leur manque de précaution dans
séculétabiliement 180 18159
Grenobles.
Le Pere Coton presche à Greno-
Le l'ere Comm prende a Greno-
bles. Les personnions qu'il y souffrit
de la part des Mimitres Cal-
vinistes.
Abus corrigent shark Grenoble par
edellere Commondi met 155
Trois sortes d'instructions aque
ale Pere Getony failoit. idid:
Galbres. incoq
Charisé de Perco Cuson pons
ceux qui estoient condamnez
aux galerents 1
Approbation des to the training to the
Compagniquisti pour que
ap mod Mindaganasamo.
hay fortcontraine à la Com-

pagnie. 70 Eloge de ce Magistrat. ibid. 82. Il harangue contre les Jésuites, le Roy y répond. Henry IV. بأزر Zele prudent de Henry IV. Ce fut une providence particuliére que Henry IV. aimast la Compagnies Hretzblitla Compagnie en Fran-Sa tendresse & ses bienfaits envers la Compagnie. Envers de Pene Coton en particulier. 101. 102. 104. 105. 2443. .. ros 1 Pieté de ce Prince. Plus grande que jamais la derniero atmée de la vien : 143 . Ses larmes dans le Saurement de Penitence. Diverses convres pour le hien de la Religion. 136 145 Supercherie des Haguenoss auda L'a gionne icocciel on suchi Hunanic, Duranii i Paul Hurault Aschevêque d'Aix. 32. ំ មេមភូវមន្តិ - /446 1136 1050 the war was continued ess Téluites. BURNEY CO T Eux résubillement en Fran-14 Jee ca 160410 1000 2 284. approved alimbination management. Institution Catholique, Live compose par le Pere Coton. s target de leavai convers Approbation que luy donna le Cardinal Bellarmin & enfuite **"Siebr**ott en combatiansopskesle-To a faption of the Joalaph Moine Gree.

Ses fourberies pour empescher	Letter Letter (St. Mt).
l'établissement de la Mission	Lettre du Pere Coton à la mere,
de Constantinople ibid.	pleine des fentimens d'estime
	qu'il avoit pour la vocation
Grand. 139	& de témoignages de sa ser-
Grand. 139	veur. 20
and the state of t	Lettre du Roy Louis XIII. au
1. 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Pere Coton. 18;
Laurette:	Lettre du Pere Coton à une per-
DELERINAGE du Pere Coron	fonne devote: 279
à Nostre-Dame de Lauret-	Lettre du Pere Coton à M. de
4c	Chenevoux fon frere. 186
Uvest guéri d'une maladio, à la	Lettre du Pere Coton à M. d'Aix.
veue de la Sainte Chapelle.	190 Car Min Wall
ibid. 2 m Jan 18 18 18 18 18	Lettre de saint François de Sa-
Lefdiguiéres /	Lettre de saint François de 82- les. 292
Le Connestable de Lesdiguye-	Lettre du Pere Coton à son frere
201, 21 1/2 to 1/2 1/2 1/2 1/2 351.	contenant diverses particula-
Il fait amitie avec le Pere Co-	ritez des graces qu'il recevoit
aton: aftant encore Huguenot.	Tata Roy. T. Bush ye as 75
ribid.	Lettre du Pere Coton à un Supé-
Pourquoy il ne le convertit pas	rieur de la Compagnie, qui
, 400000000	marque l'éloignement où il?
Il veut établie une Maison de Jé-	estoit des dignites Ecclesiasti-
faites à Grenoble. ibid.	ques. 78
Il donne les premières impres-	ques. 78 Lovefque.
sions d'estime à Henry IV. pour	Sainteté du Pere Guillaume:Le-
le Rene Coton. 4 37	vesque l'un des premiers Mis-
Il défend le Pere Coton contre	sionnaires de Constantinople.
ceux de sa Sece.	
Ses bons offices envers le Pere	Mariana Militalles of the
Coton. 65	S'il faut répondre aux bitelles
The state of the second	maiffametoires.
Bons offices du President de La	Sensiment du Perc-Coton sur ce
moignen a conversa la Compa-	point. ibid.
ுக் தும். , உள்ளிரும் அளவமா க்டிக்	Libelles en horreir au Pere Co-
सामावक का विकासीय काजप्राचित्र	Or Luk que ellorent condafinter
Guy Comte de Laval converti à	Linea China
la Fay Casholique pas de Ross	Approbation des livres. 209
Co Ciatori Constitute de mora 298	L'approbation du Général de la
Sa mort en combattant les enne-	Compagnia marchir point que
mis de la Foys et 99	la documentente dans un
ी. 🚛 💎 अंगरी आंग्रेस वेवधेरारी	- idivrat doina nathan amphuéch

LLA

356 T A	
tout le corps. ibid.	ा अस्ति से अम्बद्ध अवस्थान
Lique.	M. HOLL
Le parti de la ligue veut intro-	A STATE OF THE STA
duire les Espagnols dans Lyon.	Mancinelli.
26	T E Pere Julles Mancinelli pre
Lomenye.	mier Supérieur de la Maison
M. de Lomenye Secretaire d'E-	de Constantinople, Personnage
tat converti à la Foy Catholi-	d'une grande sainteté. 174
que par le Pere Coton. 97	Magius.
Lorraine.	Le Pere Laurens Magius Visi- teur en France. 62
Le Cardinal de Lorraine. 87	teur en France. 62
Louis.	Il fait renvoyer le Pere Coton en
Louis le Grand destiné de Dieu à	France. 22
l'extirpation de l'heresie. 134	Mainville.
Son éloge. ibid.	Mainville converti à la Foy Ca-
Louis XIII. est instruit dans la	tholique par le Pere Coton. 13t
doctrine & dans la morale	Marie.
chrétienne par le Pere Coton.	Marie de l'Incarnation dirigée
न्यानु १ 4 है, जो हजातिकी जो जानुपाल है।	par le Pere Coton. 274
Son affection pour la Compa-	Marie de Valence, ibid.
gnie, 1 87	Guychard Coton employe Marie
Ecouroit aisement ses favoris.	de Medicis pour faire fortir
wie ibid. zeinen gewilk rhund vol.	fon fils des Jésuires.
On luy donne de mauvaises im-	Marillac.
pressions contre les Jésuites.	Le Garde des Seaux de Marillac
195 PA-Qui	amy du Pere Coton.
Son mariage avec Anne d'Austri-	Les louanges qu'il donnoit au
che malgré la ligue des Prin-	serviteur de Dieu. 223.
ces & la faction huguenote.	Les fruits qu'y fit le Pere Co-
Loyola.	ton. \$9.60
Pelerinage du P. Coron à Loyola	The state of the s
& les confolations intérieures	
qu'il y receut. 185	- 180 MA CAP - 180 T PART PERSON TO COMMANDE STATE FROM 180 A
Lyon.	La Martelière.
Le Pere Coton y fait fes études	Control of the contro
de Theologie.	les Jésuites. 15 1. & 152
Lyon remis fous l'obeiffance du	Maffe.
Roy.	The state of the s
Le Pere Coton commence à Lyon	
la carrière de la prédication.	res de Canada. 197
ibid. smanne	Mayenne.
to Solonel d'Ocuane prime	Le Duc de Mayenne appuye les

Lyonnois

Lyonnois contre le Duc de Nemours fon frere. Milan. Le Gouverneur de Milan solicité par Guychard Coton pour luy faire rendre son fils. Ministras Huguenots. Leurs artifices contre le Pere Co-Leurs declamations. ibid. Leurs violences. . 49 Miron. Miron Lieutenant Civil fait supprimer par ordre du Roy un ecrit injurieux au Pere Co-Molė. Bons offices du Garde des Sceaux Molé à l'égard de la Compagnie. Mission de Constantinople. Son établissement. Elle est ruinée par la peste. . 137 Le Pere Coton la rétablit. Le Baile de Venise la fait dissiper-* 177 Le Pere Coton la rend stable. 179 Les grands fruits de cette Mission dans tout l'Orient. ibid. Montelimar. L'exercice de la Religion Romaine rétablie à Montlimar. Monthelon. Montholon défend les Jésuites contre la Martelière. 3 5 Z Montpensier. Bibliothéque de Madame de Montpensier : ce que c'estoit : bon mot de Henry IV. là-des-Morozini. Morozini Baile de la Republique

de Venize à la porte favori-

22 6 17 3

fe l'établissement des Jésuites à Constantinople. 173 Différence de sa conduite & de celle de son successeur. ikid.

N

Nemours.

E Duc de Nemours est enfermé par les Lyonnois dans le Chasteau de Pierre Encise.

Nijmes.

Grande contradiction du Pere Coton à Nismes: peu de confolation, & pourquoy.

Nismes a caté une seconde Genéve.

Le peuple de Nismes devenu plus passible à l'égard du Pere Coton.

Noïsailles.

Le Baron de Nouailles assiste à la Conférence de Fontainebleau entre le Pere Coron & le Ministre Gigord. 130 Noblets.

Michel le Noblets, célébre Miffionnaire de la basse Bretagne, dirigé par le Pere Coton. 273

Onction.

ONCTION du cœur n'est point diminuée dans le Pere Coton par l'application de l'esprit de l'étude, 21 Ossa.

Le Cardinal d'Ossat follicite le rétablissement des Jésuites. 62 Ornane.

Le Colonel d'Ornane prévient A a a

H. Sulla

Jes Espagnols qui vouloient entrer dans Lyon, & remet cette Ville sous l'obeissance du Roy, Oratoire, Congregation de l'Oratoire : son	Changement de cette Compa- gnie à leux égasd sibidist 201. Questions. Unestions palities
Institution. 171	Questions.
Les soins qu'y employa le Pere	
Coton. 172 Ferveur des premiers Prestres de	Richelieu bas ub 20 mirro
cette Congregation, ibid.	Astribué au Pero Garasse. 201
	ia i
P	R
र्राज्य संभावत् । ह्या सम्बद्धाः स्थापन	Lete on the second
Peres Manager	Ribulled 19 12 O
ON empesche les Hugue- nots de faire imprimer	CONVERSION de Rébulle par le Pere Coron.
les Peres Grees. 138	Reflections.
les Peres Grees. 138 Ils s'en prennent aux Jéfuices. 16.	Reflexions qui décerminent le
Precepteur.	Pere Coton à quitter le mon-
Le Précepteur du Pere Coron	Pere Coton à quitter le mon- de.
luy avoit inspiré la haine des Jésuites.	Reconciliation in the
Prédiction.	Pere Coton pour faire les le-
Une Religieuse de Milan prédit	conciliations.
au Pere Coton qu'il seroit ai-	Resolutions.
mé de Henry IV. 22	Bonnes résolutions du Perc C6
Prédicateurs.	ton.
Les déclamations injurienses de quelques Prédicateurs pumes	Rhofne.
de Dieu.	Le Pere Coton en danger sur le Rhosne, & délivré par la
Les Prédicateurs de Paris font	priére. 58
l'éloge du Pere Coton aprés	Ricci.
ia mort.	Sentimens du Pere Matthies
Pudeur.	6 Ricci, premier Missionnaire
Pudeur, du Peje Coroni (c. 1 + 4 -	de la Chine touchant les 160
Oppositions du Duc de Sully à	doit à l'Eglise.
l'établissement du Collège de	Richelien.
Poitiers. F20	Grandeur d'ame du Cardinal de
Rayloment.	Richelien and con an aroung4
Le Parlement de Paris s'oppo-	Ombrage du Gardinal de Ri-

Disposition de son esprit à leur	& la liaison avec le Pere Co-
egard. San Share ibid.	ton. W. and the country 67
Foiblesse de ce grand horime	Sanoy.
touchant les libelles. ibid.	Le Baron de Sancy Ambassadeur
Accüeil qu'il fait au Pere Co-	de Louis XIII. à Constantino-
ton à son retour à Paris. 188	ple, défend les Jésuites contre
Il visite le tombeau du Pere Co-	le Baile de Venize. 176
: DOIL	Santarelli, and as a
on law La Rochefoucants.	Affaire de Santarelli. 103
Sentimens du Cardinal de la Ro-	
chefoucauk touchant la vertu	L'estime que saint François de
du Pere Coton. 223	Sale faisoit du Pere Coton.
Religieux.	224
Zele du Pere Coton pour les	Lettre de saint François de Sa-
Ordres Religieux. 252	les à Madame d'Aix. 292
Richer.	Saint François de Sales Directeur
Richer Docteur de Paris. 213	de Madame d'Aix. ibid.
Richeamme.	Savoye. and Past
Lie Born Richeomme Provincial	Guychard Coton employe Fau-
Lyon. 268	torité du Duc de Savoye pour
Le Pere Coton luy rend compte	retirer son fils du Noviciat des
de son intérieur. ibid.	Jésuites.
Détourne Henry IV. d'élever	Scribani.
le Pere Coton aux dignitez Ec-	Le Pere Scribani creu Auteur de
clesiastiques. 104	l'Amphithéatre d'honneur
Rome.	imprimé soûs le nom de Bo-
On vont retenir le Pere Coton à	narcius.
Rome-	Sermon.
· / (acomes	Premier fermon du Pere Co-
6 1 m2 11 44	ton devant Henry IV. & for
al my have	fuccés.
	Servin.
Salignac. E Baron de Salignac Ambas-	L'Avocat Général Servin fameux
fadeur de Henry IV. à Con-	par sa haine contre les Jésui-
	- ·
Obtient l'agréement du Grand	
Seigneur pour un établissement	Le Roy luy det des choles dures
	à cette oceasion ibid
. 4	Contestation de M. Servin & du
Détrompe le Patriarche de Con-	Pere Coton touchant un Li-
stantinople du mal qu'on luy	vie.
avoit dit des Jésuites 138	Segueran
MA 55 Salembria S.C.C.	Seguytan Confesseur du Roy.199
Augustin Salombrin : fa verru	Est congedies in the see ibid.
	∦aa ii

Sellier.	a de Roy. Was about the 50
Témoignages de M. Sellier de	La Tour.
la fainteté du Pere Coton. 276	Le Perc Charles de la Tour, per-
Spada. Spada.	Come confiderable Marking
Le Cardinal Spada Nonce du	Compagnie.
Pape à la Cour de France. 211	Thou.
Saint Sorlin.	Histoire de M. de Thou.
Le Marquis de Saint Sorlin frere	Le President de Thou sollieste le
du Duc de Nemours. 25	Pere Coton de faire ouvril le
Sourdis.	Collège de Clermont : & pour-
Le Cardinal de Sourdis assiste à	quoy
la dispute du Pere Coron con-	Theophile.
tre Chamier.	Theophile Poete célébre, &
Liberalitez de Madame de Sour-	grand impic.
dis pour la Mission de Cana-	Turin.
da. 157	Le Pere Coton étudie en Bron
Souvedy.	Turin.
Le Seigneur de Souvray assi-	Il y est preservé d'un grand
ste à la Conférence de Fon-	danger d'une façon extraordi-
tainebleau. 130	danger d'une façon extraordi- haire.
Sully.	Turcin.
Le Pere Coton tente inutile-	Turetin Ministre Huguenot écrit
ment de convertir le Duc de	contre la Genéve plagiaire du
Sully. 133	Pete Coton 232
Suffren.	v
Le Pere Suffren Confesseur de la	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Reyne Mere Mario de Medi-	Valadier.
cis. 198	Nore Valadier fitmeux
Le Roy le choisit pour le sien. 199	A Prédicateur. 115
Ce que sir ce saint homme pour se	Ses contestations contre les Jé-
défendre d'accepter cette Char-	suites, de chez qui îl estoit
ge. ibid.	forti. 116
Le Pere Coton l'y oblige. 200	Les louanges qu'il leur donnoit,
Satisfaction que le Roy rémoi-	& les déclamations qu'il fai-
gna avoir de luy. £01	foit contre eux.
Supériour.	_
Idée d'un veritable Supérieur	Guillaume du Vair premier Pre-
dans le Pere Coron. 269	· sident au Parlement de Pro-
Tank and the	vence, empesche le Pere Coron
Tremoille.	de preschet à Aix. 32
T A Duchesse de la Tremoille	La Varannes.
Huguenorteparle contre le	Le Seigneur de la Varannes amy
Dara Coron an of remails nor	malá de la Compagnia de

Ses bons offices pour son réta- blissement. 64
blissement. 64 Du Val. André du Val célébre & saint Doctour de Sorbonne
Docteur de Sorbonne. 213
Sa prudence & sa religion.
ibid.
Les éloges qu'il donnoit au Pe-
re Coton. 223
Du Vair.
Bons offices du Pere Coton en-
vers le Garde des Sceaux du
Vair, dont il n'avoit pas esté
traité favorablement. 256
Vantadour.
Le Duc, de Vantadour achete du
Duc de Montmorency son
oncle le Gouvernement de Canada, pour y établir une
Canada, pour y établir une
Million. 197
Verdun.
Le premier President de Verdun
peu favorable aux Jésuites.
208
La sainte Vierge.
Zele du Pere Coton pour l'hon-
neur de la fainte Vierge. 41
Le Pere Véla Prédicateur à
Bourges. \$
Touche le cœur de Coton par
ses sermons. ibid.
Luy oste les mauvais préjugez qu'il avoit contre les Jésui-
qu'il avoit contre les Jésui-
s tes. ibid.
Luy inspire le mépris du mon-

Visan.

Le Pere Coton presche le Caresme à Visan Bourgade du Comtat d'Avignon. 32 Vignon.

Fortune de Marie Vignon, seconde femme du Connestable de Lesdiguyeres. 36

Villeroy.

Le Seigneur de Villeroy grand
protecteur de la Compagnic.107
Vasfan.

Vassan converti à la Foy Catholique par le Pere Coton.

Vernicit.

Liberalitez de la Marquise de Vernueil pour la Mission de Canada.

Vaux.

Louis XIII. charge le Pere Coton d'accomplir des vœux qu'il avoit faits, & l'envoye en Italie.

La Valteline.

Les affaires de la Valteline attirent en France une persécution aux Jésuites.

Z

Zele.

Les disputes contre les Religionnaires ne diminuoit rien de la charité qu'il avoit pour eux.

 $s^{\prime\prime}$ to the T . In $m=p_{ij}$ is p_{ij} in



Fin de la Table des Matieres."

BIBLIOTECA Digitized by GOOS

DU P. PIERRE COTON. Liv. IV. 213

Good or der Second de Ellery , yn allere fan and particulier, d'échien ce écie d'ellem que cer homme. On et event et chien en c'internance de la comme de la comme



fainte

Marcoll , with the first property of the constant of the const

men my may



